Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖽

Direction des renseignements, de l'accès à l'information et des plaintes sur la qualité des services

PAR COURRIEL

Québec, le 13 mars 2020

Objet : Demande d'accès n° 2020-02-055 – Lettre de réponse en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 20 janvier dernier, concernant des documents en lien avec la propriété située au 3400, chemin du Columbium, Saint-Honoré (Québec).

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

- 1. Rapport d'inspection du 19 octobre 2016, 4 pages;
- 2. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 3 pages;
- 3. Avis de non-conformité du 22 août 2013, 2 pages;
- 4. Rapport d'inspection du 18 juin 2019, 18 pages;
- 5. Rapport d'inspection du 15 mai 2019, 6 pages;
- 6. Rapport d'inspection du 15 mai 2019, 6 pages;
- 7. Rapport d'inspection du 24 octobre 2018, 2 pages;
- 8. Rapport d'inspection du 5 juin 2018, 3 pages;
- 9. Rapport d'inspection du 5 juin 2018, 5 pages;
- 10. Rapport d'inspection du 13 février 2018, 9 pages;
- 11. Rapport de contrôle du 9 janvier 2018, 3 pages;
- 12. Rapport d'inspection du 13 février 2018, 3 pages;
- 13. Rapport de contrôle du 7 février 2018, 4 pages;
- 14. Rapport de contrôle du 20 décembre 2017, 3 pages;
- 15. Rapport d'approbation du 19 octobre 2017, 1 page;
- 16. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;
- 17. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;
- 18. Rapport de contrôle du 10 novembre 2017, 2 pages;
- 19. Rapport d'approbation du 4 décembre 2017, 1 page;
- 20. Rapport du 28 novembre 2017, 3 pages;
- 21. Rapport d'approbation du 27 octobre 2017, 1 page;
- 22. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 2 pages;

- 23. Rapport de contrôle du 1 septembre 2017, 2 pages;
- 24. Rapport d'approbation du 11 septembre 2017, 1 page;
- 25. Rapport de contrôle du 1 septembre 2017, 2 pages;
- 26. Rapport d'inspection du 14 décembre 2016, 5 pages;
- 27. Rapport d'inspection du 14 décembre 2016, 20 pages;
- 28. Rapport d'intervention d'urgence du 16 août 2016, 5 pages;
- 29. Avis de non-conformité du 29 août 2016, 2 pages;
- 30. Compte rendu d'appel ligne d'urgence 28 juillet 2016, 2 pages;
- 31. Compte rendu d'appel ligne d'urgence 18 mars 2016, 3 pages;
- 32. Rapport d'inspection du 17 mai 2016, 5 pages;
- 33. Rapport d'inspection du 4 juillet 2016, 5 pages;
- 34. Rapport d'inspection du 17 mai 2016, 2 pages;
- 35. Rapport d'inspection du 16 mars 2016, 3 pages;
- 36. Rapport d'inspection du 10 août 2015, 7 pages;
- 37. Rapport d'inspection du 15 décembre 2015, 23 pages;
- 38. Rapport d'inspection du 3 novembre 2015, 3 pages;
- 39. Rapport d'inspection du 10 novembre 2015, 3 pages;
- 40. Rapport d'inspection du 17 novembre 2015, 3 pages;
- 41. Rapport d'inspection du 24 novembre 2015, 3 pages;
- 42. Avis de non-conformité du 10 novembre 2015, 2 pages;
- 43. Rapport d'inspection du 19 mai 2015, 3 pages;
- 44. Avis de non-conformité du 16 mars 2015, 2 pages;
- 45. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
- 46. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 18 pages;
- 47. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 34 pages;
- 48. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
- 49. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 5 pages;
- 50. Programme de contrôle du 6 novembre 2013, 2 pages;
- 51. Rapport d'inspection du 6 novembre 2013, 5 pages;
- 52. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 5 pages;
- 53. Rapport d'inspection du 19 mars 2014, 2 pages;
- 54. Avis de non-conformité du 12 novembre 2013, 2 pages;
- 55. Rapport d'inspection du 6 novembre 2013, 5 pages;
- 56. Avis de non-conformité du 29 août 2016, 2 pages;
- 57. Rapport d'inspection du 19 août 2016, 19 pages;
- 58. Rapport d'inspection du 19 juin 2014, 8 pages;
- 59. Certificat d'autorisation du 3 novembre 2016, 2 pages;
- 60. Certificat d'autorisation du 10 mai 2013, 2 pages;
- 61. Rapport d'inspection du 18 décembre 2014, 2 pages;
- 62. Rapport de contrôle du 27 septembre 2017, 1 page;
- 63. Rapport d'inspection 14 décembre 2016, 3 pages;
- 64. Rapport d'inspection du 28 septembre 2016, 5 pages;
- 65. Certificat d'autorisation du 3 juin 2016, 3 pages;
- 66. Rapport d'inspection du 28 avril 2016, 3 pages;

- 67. Certificat d'autorisation du 23 février 2016, 2 pages;
- 68. Rapport de caractérisation environnementale sommaire, 22 octobre 2015, 123 pages;
- 69. Fiche technique : système des terrains contaminés, 31 janvier 2020, 2 pages;
- 70. SAP du 15 janvier 2019, 2 pages;
- 71. Avis de non-conformité du 26 novembre 2018, 2 pages;
- 72. Liste des appels d'urgence environnementale, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Houda Bhouri, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel <u>houda.bhouri@environnement.gouv.qc.ca</u>, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Julie Samuël

p. j. 13

c. c. M^{me} Nadia Savard, répondante en accès à l'information Direction régionale du Saguenay – Lac-Saint-Jean Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 : Identification						
Date de l'inspection : 2016-10-19) <u> </u>	łeure d'arri	vée : 14 h 00		ure de dépar	
Inspecteur : Véronique Levesque			Accor	npagné de : Mari	e-Christine Bo	ouchard, DRAE
			1	***		
Nº intervention: 301070707	00 04 00	200400				
	t des ne	eux - Suivi (aurgence - Pa	are a residus no.	s - Develsen	ient eau avec residus
Illillier dans le ruisseau sans nom.						
1 1						4
•				4	-	
	Mine Ni	iobec / Les S				
			l ype c	ie ileu : mine	******	
	بينطوسيات	lma.				
	olumbiu	ım				
	lieu (G	ÉO NAD 83	dográs dácin	12UV) : 48 532083	3333300 71 1	15000000000
Occidonnees geographiques du	neu jo	LO NAD 03	degres decin	Idux) . 40,002000	33333007 1,	0300000000
Intervenant du lieu		.,				
	T		1	,		No intervenant
Nom	Fo	onction -	Adresse postale (si différente du lieu)			
		***************************************	3400 route du Columbium			
Niobec inc.					1L0	Y2093716
Conditions météo						
		1			***************************************	
Personnes rencontrées	Ţ	so				
Nom			Fonction	1	Nº de tél	éphone (ou autre)
lean-François Tremblay		Responsal			11 40 00.	
		Occidentia	adioc Chynolin	CITICIT		
		I	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Mode d'identification						•
	nui -		Ппог	1	. 🗆 .	
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		de : persor				
	ширгос	, 40 . po.co.	11100 10110011110			
Plainte	17	. so				
- Idilite						•
Photos numériques		-				
Nombre de photos prises sur le t	errain :		Nombi	e de photos ann	exées au rap	port:8
				<u> </u>	•	· ·
Pentax. L'original de ces photos a é	été cons	ervé conforr	mément à la D	irective sur la ges	tion des photo	os numériques. La
central.	neuree e	en ma posse	ession jusqu'au	transfert des pho	otos originales	s sur le serveur
Les photos sont conservées sur le	répertoir	e sécurisé s	suivant :			
,	- p = 1.00					
			t une fidèle rep	résentation de ce	e que j'ai vu su	ır les lieux de
l'inspection et aucune n'a été modif	iée, sau	<u>f</u>	-		· ·	
Nº deston documentaire : 7610-02-01-0203100 Nº du rapport d'inspection : 401399084 Nº demande : <<< VALEUR INTROUVABLE >>> But de l'inspection : Vérifier état des lieux - Suivi d'urgence - Parc à résidus no.3 - Déversement eau avec résidus minier dans le ruisseau sans nom. Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. Inc.) Nº du lieu : 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) No Intervenant SAGO Niobec inc. Nom Services T.M.G. inc.) No intervenant SAGO Niobec inc. Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAGO Niobec inc. Personnes rencontrées F' SO Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Y2093716 Conditions météo Personnes rencontrées F' SO Nom Fonction Nº de téléphone (ou autre) Jean-Francois Tremblay Responsable Développement Durable Annie Boily Coordonnatrice environnement 53-54 Mode d'identification But expliqué : Soui non s.o. Mode d'identification Serbale preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : personnes rencontrées Plainte F SO Photos numériques Nombre de photos annexées au rapport : 8 Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a dé conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos ontreiques. La carte mémorite de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur						

Procédure de nettoyage et acceptation de la DRAE

Échantillons	⊮ so

3

2 Mise en contexte (facultatif)

so

Le 19 octobre : Déclaration de déversement par Urgence-Environnement. Dû au forte pluie, accumulation d'eau dans le bas du chemin d'accès au parc 3. Un opérateur a fait une brèche pour diriger l'eau vers le fossé des eaux du parc mais pris le chemin du ruisseau sans nom. Le déversement a duré environ 15 minutes et on ne connaît pas la quantité. Une digue était présente. Présence de résidu sur environ 50 mètres dans le ruisseau sans nom.

Discuté avec l'entreprise. Un montage photos nous ai envoyé pour mieux comprendre l'évènement.

Une inspection sur les lieux du déversement est réalisée avec la DRAE.

3 Description de l'inspection

Voici les constats lors de l'inspection.

- Suite au déversement, digue de retenu (enrochement) réalisé afin d'empêcher que la même situation survienne.
- Le ruisseau sans non est dévié de sa trajectoire naturelle. Celui-ci est dévié au bassin de polissage.
- Suivi le cour d'eau. Présence de digues de retenu à quelques endroits. Très peu d'eau vu qu'en amont, l'eau est déviée. Présence de résidus miniers sur environ 50 m. Absence de résidus minier par la suite dans le cour d'eau sans nom.
- Une procédure de nettoyage a été demandée par la DRAE.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

so

Jeudi le 20 octobre vu qu'aucune procédure de nettoyage nous a encore été envoyé et considérant les avertissements météo en vigueur (beaucoup de pluie) pour les prochains jours, je communique avec la coordonnatrice en environnement à la mine afin qu'elle prenne des mesures pour confiner la matière. Une digue avec balle de foin est érigée avant le ponceau.

5 Conclusion

L'entreprise a procédé au nettoyage le 25 octobre 2016. Les digues de retenues sont toujours en places. Une visite des lieux sera effectuée dans les prochaines semaines.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer l'intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : 1/2/2.

Date de signature : 2016-11-08

7 Vérification du rapport d'inspection	Participated Section (1997) and Control of C
Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
Signature: Ley & Main	Date: 3616-11-14
Commentaires :	1
Intervention ter	mëe



DSCN1234.JPG



DSCN1237.JPG



DSCN1239.JPG



DSCN1242.JPG



DSCN1235.JPG



DSCN1238.JPG



DSCN1241.JPG



DSCN1243.JPG

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification					
Date de l'inspection: 201	4-06-19 He ı	ure d'arrivée :	3 h 20	Heure de dépar	t: 12 h 00
Inspecteur : Véronique Le	/esque		Accompagné (de:	
Nº intervention: 30089628	39		Type d'interve	ntion: Inspection	
Nº gestion documentaire	7610-02-01-0202	2301		d'inspection: 401153	932
Nº demande : <<< VALEU	R INTROUVABLE	>>>		nde: <<< VALEUR IN	
But de l'inspection : Vérifi					
•					
Lieu inspecté		-514 (514)			
The state of the s	<u> </u>				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nom du lieu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu : (ancie	n prop. Mine Niob	ec / Les Servic			
Nº du lieu : 54177746			Type de lieu : r	mine	
Localisation du lieu inspe					
Adresse du lieu : 3400, rou					•
Saint-Honoré (Québec) G0					
Coordonnées géographiq	ues du lieu (GEO	NAD 83 degre	s décimaux) : 4	<u>8,532083333300:-71,1</u>	59000000000
Intervenant du lieu					
<u> </u>					No intervenant
Nom	Fond	ction Ad	resse postale (s	si différente du lieu)	SAGO
		3400), route du Colum	nbium	\(\alpha\alp
Niobec inc.			t-Honoré (Québe		Y2093716
	·				
Conditions météo		7 (7)			
Conditions meteo	AMAR E. E. E. E. E. BERG				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ensoleillé					
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Personnes rencontrées	Ts	so			
1 ersonnes rencontrees		<u> </u>			
Nom		F	onction	Nº de tél	éphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly				-	
Annie Boily					
Thierry Tremblay					
Mode d'identification	#5.50 E. 10 E	Table .			
	- 53 .	7. 2.74 7. 2.10.			
But expliqué :	⊠ oui		non		·
Mode d'identification :	⊠ verbale		preuve de s	statut	
But expliqué à/Identification	on taite aupres d	e:			
	Total Control of Control of Control				
Plainte	. 反 s	3O			
	The Artist Harding of the Artist Con-	11/12/1	•	,	
Photos numériques	- Markey professional	Carl in			1
r notos numeriques	<u> </u>				
Nombre de photos prises	sur le terrain : 31		Nombre de pho	otos annexées au rap	port:4
Toutes les photos annexées	à ao rannart ant	átá pricas par V			-
Pentax. L'original de ces ph	otoe a átá concen	de prises par v	eromque Levesqi et à la Diractiva e	ue avec un apparen pn	oto de type
carte mémoire de l'appareil					
carte memoire de rappareir central.	est dellientes SII I	ma possession	juoqu au transtett	i des priotos originales	oui ic sciveui
oondal.					
Les photos sont conservées	cur la rápartoire d	eácuricá cuivant	• M·\RAd-02\leva	r=0.1\7610_02.01_0202	301/2014-06 10
Les priotes sont conservées	au le repertoire s	scourise suivalli	. M. II VEY-UZ IIEVV	160 11/010-02-01-02023	2012014-00-18
Toutes les photos apparaiss	ant au nrécent ror	nnort sont una f	idèla renrécentati	ion de ce que l'ai vu su	r les lieux de
l'inspection et aucune n'a ét			dele representati	ion de de que jai vu su	I ICO IICUA UE
i inspection et aucune il a et	e mounice, saul				
Grilles d'inspection annex					
Grilles d'inspection anney	299	SO III		•	

T	Numéro	au rapport		Titre		
☐ Croquis	Numero			Titte	4	
Plan	,					
Carte		i			F	
⊠ Autre	1	Compte rendu situ	ation			
		Total IV	12.5. I		•	
Échantillons		₩ S	0		•	
2 Mise en c	ontexte (fac	cultatif)	<u></u>		•	
	r contenir l	l'écoulement huil			sortie du réseau pluvial in de localiser la source	
1						
Description	on de l'insp	ection				
le pierre da n'est consta	ns le fosse tée.		e marche le	long du fossé e	u long du fossé de mên t aucune perception de	
e verille au	ruisseau v	Jonnet. Aucun illa	ament a nuii	e n a ete consta	ue.	
	i			•		
Vérification	n complém	entaire à l'inspecti	on (si requis)			
Conclusio	n			,		
our confine	r le tout. L	es boudins vont é	être laissés	en place par me	Des actions ont été entre esures préventives. On p e trouver la source de ce	arle d'u
coulement	huileux.					
valuation de	la gravité d	es conséquences (des manquen	nents constatés	7.1	▽ 5
				•		
Recomma	ndations					
inal ia raas		40				
vinsi, je reco	immande (ie.				
	er interven uer suivi	tion				
lédigé par : ∨	∉ronique Le	yesque				
ignature :	len (1			Date de signature : 20	14-07-11
		- } 				
igitatai o					,	
	n du rappoi	rt d'inspection			. Coordonnatour agotour in	
			·	Fonction	: Coordonnateur, secteur in	dustriel
Vérificatio pprouvé par	: Serge Alai					dustriel
Vérificatio	: Serge Alai				14-07 / 4	dustriel

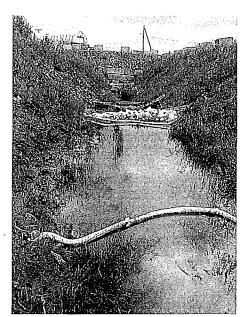


Photo 021.jpg

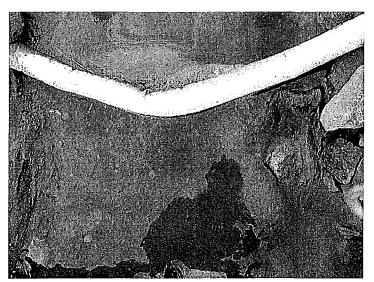


Photo 023.jpg



Photo 022.jpg

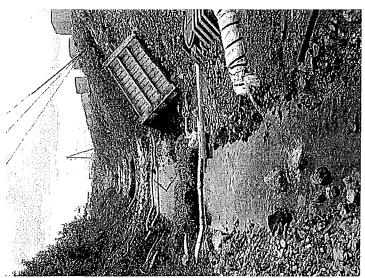
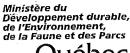


Photo 024.jpg



Québec

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 22 août 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401064986

Objet : Rejet de résidus liquides de production

Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 20 août 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

• Avoir rejeté un contaminant, soit des résidus liquides de production, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 20 septembre 2013 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Patricia Girard au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 325 ou à l'adresse courriel patricia.girard@mddefp.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

...2

3950, boulevard Harvey, 4º étage Saguenay (Québec) G7X 8L6 Téléphone : 418 695-7883 Télécopieur : 418 695-7897

Internet: http://www.mddefp.gouv.qc.ca

Courriel: saguenay-lac-saint-jean@mddefp.gouv.qc.ca

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

RM/PG/sd

Richard Mercier, coordonnateur

Urgence-Environnement

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🗃 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1	Identification								
-	te de l'intervention : 20	019-06-18 Heure d	e début : 10	h 00	Heure de fin	: 12 h 30			
Inte	ervention effectuée pa	r : Véronique Levesque							
Acc	compagné par :					11	-	+	□ so
1	Nom: Marie-Chri	stine Bouchard		Fonction:	Analyste, DGA	ER			
1.1	Demande			- Ar					□so
1.1	Nº de demande :	200682803		Type de demande	: Program	me de contr	ôle		LI 50
0		I-4 Contrôle des établissem	ents Industri				-,-		
	ajet de la demonde :	1 4 controle des tracasion	redis madaci	nets vises pur le i initi					
1.2	Intervention								
	Nº d'intervention :	301399021		Type d'intervention	: Inspection	on			
	Nº de gestion doc. :	7610-02-01-0202302		Nº de documen	t: 4018217	95			
В	But de l'intervention :	Inspection complémentair	e - Usine de p	oâte en remblai et stati	on d'air ambi	ant			
2	Lieu concerné par l'in	ntervention						11	- +
1	Nom du lie								
	Nom usuel du lie Nº du lie	The state of the s	bec / Les Sei				_		
	Localisation du lie		route du Co	Account to the second s	e				
	20 001000001 00 00	Saint-Honoré (Québec							
	Coordonnées géogra	phiques du lieu (GÉO NAD	83 degrés dé	cimaux): 48,53208	3333300:-71,	1590000000	000		
2	Intervenant du lieu							11	-
3	Intervenant du lieu	Implication dans le	Λ	dresse postale	Nº inte	rvenant	-	+I Nº de	- T
#	Nom	lieu	2.10	ifférente du lieu)	20.0749	GO		SAG	21.00
	MOST ATTEND			101, Bay Steet	The Lorente				
1	Niobec inc.		Toronto	Suite 3200 (Ontario) M5H 2Y4	Y209	3716		54177	746
-			TOTOTE	JORIANOJ WSH 214	-		-		
4	Condition météo								□ so
Dos	scription : Ensoleillé	o .						Пъ	récisions
pes	scription. Ensoreme						_1	ши	ecisions
		1-101 1-1-11-101	_			14			-
5 #	R C	ée (R) / contactée (C) Nom		Fonction		1	-	+ lépho	□ so
1	Ø	Frédéric Gagnon	Co	nseiller en développen	ent durable	N= (ie te	epno	ne
2	Ø			insenter on acteroppen	cont durable	indra)			
3		53-54							
5.1	Mode d'Identificat	ion							
But	expliqué :	☑ oui		non		☐ s. o.			
	de d'identification :	☑ verbale		☐ preuve de statut					
But	expliqué à/Identificat	ion faite auprès de : Frédér	ic Gagnon						
6	Plainte				-	~			⊠so
-	Assistant								121 30
7	Photo numérique						-		□so
	mbre de photos prises par l'analyste	sur le terrain : 26 par l'insp	ectrice -	Nombre de photos in	égrées au ra	pport : 26			
de de s	ces photos a été conser demeurée en ma posse	es à ce rapport ont été prises vé conformément à la Direc ession jusqu'au transfert des s sur le ou les répertoires sé	tive sur la ge s photos origi	stion des photos numé nales sur le serveur cer	riques. La car ntral.	te mémoire	de l'	appar	eil
100		s sur le ou les repertoires se sant au présent rapport son							

7.1 Modification apportée aux photos numériques ☑ so ☑ so Grille d'intervention annexée Autre pièce annexée au rapport □ so # Type de pièce Numéro Titre 1 Courriel Suivi inspection mai-juin 2 Document 2 Formulaire d'inspection du dépoussiéreur 3 Document Déclaration de déversement 3 4 Carte 4 Localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant 10 Équipement utilisé ☑ so 11 Échantillon ☑ so.

12 Mise en contexte

□so

Le 23 décembre 2009 : CA ayant comme objet : Construction et exploitation d'une usine de fabrication de pâte à remblai de même que l'autorisation pour l'installation de quatre dépoussiéreurs à filtres à l'usine de fabrication de pâte à remblai.

L'installation d'une station d'air ambiant prévu au CA pour la construction du parc à résidus miniers no.3.

13 Description de l'intervention

Station d'air ambiant :

Voici les observations :

- Équipements localisé en arrière d'une résidence de la route de l'Hôtel de Ville ;
- Les équipements sont protégés au nord par une ligne d'arbres (conifère) de grandes tailles ;
- Les équipements sont clôturés ;
- Porte non cadenassé (perte du cadenas pendant la période hivernal) ;
- Aucune présence de poussières ;
- Équipements ne fonctionnent pas, ceux-ci ont fonctionnés hier soit lundi le 17 juin ;
- Équipement installé pour les particules totales en suspension (PTS) du fabricant Tisch,
- L'équipement installé pour les particules fines (PM 2.5) est un échantillonneur PQ-200.
- L'échantillonnage est effectué aux six jours pendant 24 heures environ.
- Le débit est vérifié à chaque fois.

Il est mentionné que la station d'air ambiant ne respecte pas les critères d'Environnement Canada à niveau de la distance minimale au début du feuillage / à l'empreinte au sol de la végétation soit de 20 mètres. Une demande est véhiculée concernant la nécessité de couper la rangée d'arbre. Une demande par courriel sera adressée à la DRAE.

Description de l'intervention

Usine de Remblai :

13

Informations recues:

L'usine est en arrêt présentement à cause d'un bris sur un tuyau. L'usine a arrêté en fin de semaine à cause de colmatage de filtre. 120 filtres constituent le filtre. L'usine devrait fenctionner 7 jours sur 7.

À l'attestation, le suivi consiste à tenir registre de vérification pour les déponssiéreurs soit hebdomadairement pour celui au mélangeur à palettes doubles et mensuellement pour les trois autres. On me mentionne que les inspections sont réalisées toute fois, une mise à jour des registres est en court. Ceux-ci me seront envoyés par courriel. Un test d'étanchéité à la poudre fluorescente a été effectué à chaque déponssiéreur avant la mise en marche de l'usine vu que celle-ci était en arrêt depuis aout 2012.

Cour extérieure :

Présence de 3 silos.

Déchargement de ciment/scories d'un camion 30 à 35 tonnes est en cour dans un des silos soit celui localisé au centre. Le ciment et les scories de haut fourneau sont préalablement mélangés. Le silo de plus faible capacité est utilisé comme tampon. Un autre réservoir est localisé près des silos d'entreposage de ciment/scories soit le réservoir de stockage de résidus d'épaississement.

Constaté la présence de poussière diffuse provenant du haut d'un des silos. Le déchargement se fait dans ce silo. On mentionne que des travaux ont été réalisés sur un des silos dernièrement (changer un joint) Un employé se dirige vers le haut du silo, Des communications internes sont réalisées afin de vérifier le tout. Le déchargement est arrêté.

Nous nous dirigeons vers le poste de contrôle afin que le conseiller en développement durable communique avec Urgence-Environnement. L'inspection se continue. Un système de caméra devrait être installé prochainement pour avoir une vue sur les siles lors des déchargements.

À l'intérieur de l'usine :

Plancher avec boue ; présence de dos d'âne près de la porte. La boue est retenue à l'intérieur de l'usine.

Bac avec sous-produit de l'usine :

Schlamms: 15 %
 Carbonates: 20 %
 Pyrochlore: 65 %

Mélangeur : Ajout de liant, eau clair, présence de plusieurs jets afin de briser la mousse qui se forme ;

Réservoir extérieur : réservoir de stockage de résidus d'épaississement lors d'un arrêt.

Filtre à disque : un nombre de 2 est installées.

Dépoussiéreur intérieur relié au mélangeur à palettes doubles.

Piston : Un incident s'est produit dernièrement. Un déversement s'est produit de fluide de rinçage de piston sur le plancher. Des mesures correctives ont été prises soit un trop plein qui se dirige vers un baril.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

□ 50

Au CA: Trois filtres à disques d'autorisés. 2 filtres sont installés.

Le ciment et les scories sont pré mélangé avant d'être entreposés dans les silos.

Vérification du devis d'échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'atmosphère ; la localisation de la station d'air ambiant ne correspond pas à celle soumis au devis et approuvé par Québec au CA pour la construction du parc à résidus miniers no.3. Le 27 juin, discuté avec la coordonnatrice en environnement de même que le conseiller en développement durable. Ceci sera regardé et me reviendront sur ce sujet.

Le 9 juillet : Réception des registres d'inspection pour dépoussiéreurs des silos de ciment/scories de même qu'au mélangeur à palettes doubles.

De plus, réception du rapport d'urgence de la Mine Niobec concernant l'évènement d'émission de poussière provenant d'un dépoussièreur sur un des silos de ciment/scories. Une valve des «pulses» était fermée, ce qui a causé un colmatage progressif des sacs jusqu'à créer une fuite.

Et pour terminer, réception d'une carte où l'on retrouve la localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant.

15 Conclusion

La station d'air ambiant est fonctionnelle.

La station d'air ambiant n'est pas positionnée à l'endroit Indiqué dans le devis.

Les activités à l'usine de remblai sont commencées. L'exploitation de l'usine de remblai est conforme au CA délivré le 23 décembre 2009. Les quatre dépoussiéreurs à filtres sont installés.

Un incident s'est produit lors de ma présence soit émission de poussière diffuse provenant d'un dépoussièreur sur un des silos lors de déchargement de ciment/scories. Urgence-Environnement a été contacté. Des vérifications ont été effectuées. La cause proviendrait de la valve des pulses. Le tout a été arrangé.

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés
20	Lydination de la gravite des consequences des mandaements constates

11 - + Øso

17 Recommandations

Ainsi, je recommande -- Fermer intervention -- Transmettre la carte de localisation proposée et réelle de la station d'air ambiant à l'analyste afin que celle-ci se prononce sur l'acceptabilité de la localisation réelle de celle-ci versus le devis. -- S'assurer de recevoir l'avis de l'analyste concernant le positionnement de la station d'air ambiant versus le devis.

Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction: inspectrice
Signature: Val	Date de signature : 2019-07-10

18 Vérification du rapport d'intervention	□so
Approuvé par : Karine Morin	Fonction: Coordonnatrice - secteur industriel
Signature: Lane Man	Date: 2019-07-12
Commentaires:	



AGP0020.JPG



VIGP0018.JPG



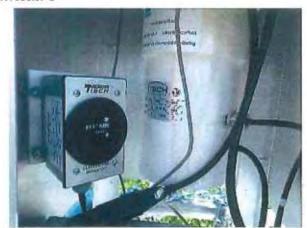
SCN1653.JPG



OSCN1657.JPG



DSCN1658.JPG



IMGP0017.JPG



IMGP0019.JPG



IMGP0021.JPG



IMGP0022.JPG



IMGP0025.JPG



DSCN1665.JPG



IMGP0027.JPG





DSCN1664.JPG



IMGP0026.JPG



IMGP0028.JPG



VIGP0029.JPG



MGP0031.JPG



MGP0033.JPG



IMGP0036.JPG



IMGP0030.JPG



IMGP0034.JPG



IMGP0035.JPG



IMGP0037.JPG



IMGP0039.JPG



IMGP0042.JPG

23-24

23-24



PROCÉDURE DU SME ISO 14001

Déclaration de déversement MELCC Code de classification : NIO-447-1-FOR2-V4

Date émission : 27 octobre 2017

ENREGISTREMENT D'INCIDENT / DÉVERSEMENT

Nom du déclara Frédéric Gagno		Date et heure de l'accident 2019-06-19 à 11h00				
Nº de téléphone 418-673-4694 #	(pour rappeler) 4121	Adresse de l'accident 3400, chemin du Columbium, St-Honoré-de- Chicoutimi, G0V 1L0				
	et nº du produit (CANUTEC)	Lieu précis de l'accident				
Laitier (voir fiche	e signalétique en annexe)	Silo #2 de l'usine de remblai				
Quantité dévers Indéterminé car 25 minutes	ée le débit est înconnu. Duré du déversement :	Nom du transporteur N/A				
Nature de l'accid Lors du décharg s'est aperçu qu' de déchargeme	ement d'un voyage de liant (laitier) dans le s il y avait des émissions de poussières par le	ilo #2 de l'usine de remblai, le chauffeur du camion dépoussiéreur sur le dessus du silo. Il a alors arrêté				
Y'a-t-il une fuite Oui	?	Si oui, quelle en est la source? Dépoussiéreur du silo #2				
Météo :	⊠ Ensoleillé ☐ Pluie	☐ Venteux (direction du vent:)				
Linera a rapidita.	☐ Nuageux ☐ Neige	☐ Calme ☐				
Pente du terrai		2-10 %)				
Distance par ra	pport aux éléments sensibles (pieds ou m 500 m Route : 125 m Puits : 1000 r	to the state of th				
☐ Police	né de l'urgence? ☐ Expéditeur MELCC ☐ Canutec ☐ RBQ (si réservoir risque é	CONTRACTOR CAMPACAGE				
Nom du répondan Nom du répondan						



PROCÉDURE DU SME ISO 14001

Déclaration de déversement MELCC

Code de classification : NIO-447-1-FOR2-V4

Date émission : 27 octobre 2017

Responsables:	Ghislain Pomerleau, Directeur pro	jets et environnement
	Sébastien Boivin, Vice-président e	et directeur général
Actions correctives entreprises: Lorsque la fuite a été détectée, le chau l'état du dépoussiéreur. Avec l'implicat qu'une valve des « pulse » était fermée La valve a été réouverte et un test de c terminé son déchargement. Un entretie dépoussiéreur.	ion de son contremaître et des mécani e, ce qui a causé un colmatage progre: déchargement a été réalisé. Aucune fu	ciens de l'usine, ils ont découvert ssif des sacs jusqu'à créer une fuite. Ite n'était visible. Le camion a donc
The control of the part of the chart of the	2019-07-09	11h30
Signature	Date	Heure





Légende

Station d'air ambiant

Ruisseau

Titre du projet:

Mise en place d'une station d'air ambiant sur le site de la mine Niobec

Titre de la carte:

Localisation proposée et réelle



10

0 10 m

Réalisé par : F. Gagnon Date : 2019-07-09

Système de coordonnées MTM, Fuseau 7, NAD83

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🛮 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

hata		fication	n : 2019-05-15	Heure de début	h		He	eure de fin :	h	11		
			e par : Véronique	File of the state	- 11		1110	are de illi				
	npagn		- Par Caraling						1	1 .	+	□so
-	Nom:					Fonction:				1		
.1	Dema	nde					733			1	Yello,	□ so
-	No q	e deman				Type de dema	nde:	Programm	e de co	ntrôle		
Obj	et de l	a deman	de: I-4 Contrô	le des établissements ind	ustrie	ls visés par le PRRI	7					
1.2	Inter	rention -	7-1	a series	-						2.51	
116		nterventi	on: 30134443	13	-	Type d'interven	tion:	Inspection	-	-	5.00	
1	-	estion d		01-0202302		Nº de docun		401809139				
Bu	t de l'i	nterventi	on: Contrôle	et vérification des ouvrag	es mi	niers avec retenue	d'eau	-inspection	2019-2	020		
E IN										SWE	14	
-	Lieu co		ar l'interventio			1-1-1-1		100		111	11	- +
1	61-	_		ec inc.		dana TMC ina V			_	_		
+	IVC		du lieu: (anci- du lieu: 5417	en prop. Mine Niobec / Le	es Ser		mine			_		
1	Loc		District State of the State of	sse du lieu : 3400, route d	u Col	the state of the s	mile					
	- 550	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		-Honoré (Québec) GOV 1								
	Coord	onnées g	éographiques d	u lieu (GÉO NAD 83 degre	ás déc	imaux): 48,53	20833	333300:-71,1	59000	000000)	
3	Inte	venant o	lu lieu	State (The state of				W-17	F.E		11	4 +
#		Nom	Impli	cation dans le	A	dresse postale	postale Nº Inte		venant		Nº d	e lieu
"		MOTH		lleu	(si différente du lieu) 5AGO			-	SAGO			
1	Niobec inc.		-				Y2093	Y2093716 54		5417	77746	
				1 10	ronto	(Ontario) M5H 2	14			-		
4	Con	dition m	étéo	NATURE OF STREET	1134		GIE	Sel- high	1601	8	933	□so
Desc	ription	1:										Précisions
5	Dor	ronno ro	ncontrée (R) / c	naturatión (C)			CV E	1000	200	11	4	□so
tt	R	C	ncontree (x) y c	Nom	1	Foncti	2000	Market Co.	300	**	téléph	
1	V			nnie Boily	+	coordonnat	-10	ıv.		IV- GE	tetepi	one
2	Ø	B		-Line Tremblay		chargé de		7.7.				
2786	all the same	2000				es en estor	1000	1000				
5.1	984. PO.	2000	ntification			0.000000000	316	1-11				
-	expliq			oui oui		non	00.00		□ s. o		_	
-	-	entificati ué à/Idei	on : ntification faite	verbale auprès de :		preuve de s	tatut		_			
12.0		State of the last	5-74			PER TOTAL	10.		-	5000		- 120
б	Pla	inte	1-51-5	13/6		Service State	0.5	H ₂	- 1	1000		☑ sc
7	Ph	oto nume	érique	170	4		12/11	17:	11.5		13/	□sc
Nor	nbre d	e photos	prises sur le te	rain: 26		Nombre de phot	tos Int	égrées au ra	pport :	17		
de de est	ces pho deme	otos a été irée en m	conservé confo na possession jus	pport ont été prises par V rmément à la Directive si qu'au transfert des phot	ır la g os ori _l	estion des photos ginales sur le serve	numér ur cen	riques. La car tral.	te méi	noire	de l'app	pareil
		-		ou les répertoires sécurisé								
100	ices les	photos	ipparaissant au	présent rapport sont une	ndele	representation de	ce qu	e j ai vu sur i	ies lieu	x de l'	nspect	on.

7.1	Modification apportée	aux photos num	ériques	17	~	+	☑ so			
8	Grille d'intervention an	nexée		‡ 1	-	+	☑ so			
9	Autre pièce annexée a	u rapport		11	4	+	□ so			
#	Type de pièce	Numéro	Titre							
	Document	1	Rapport journalier des parcs à résidus et des bassins connexes							
1	as descriptions.		Formulaire d'inspection mensuelle des parcs à résidus et des bassins connexes							

10	Équipement utilisé:	17	-	+	☑ 50
11	Echantillon	11	1	T.	Men

Programme de Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau

Lors de l'inspection :

Mise en contexte

- · Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation;
- Absence de signe d'érosion sur les digues (fissures, voies de percolation);
- Absence de tassement sur les crêtes de digues;
- Structure d'évacuation des eaux et déversoir d'urgence en bon état sans signe d'érosion à proximité;
- Absence d'exfiltration inhabituelle.

Le 3 juin 2016 : Certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus miniers no. 3

Le 4 juin 2018 : Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte.

13 Description de l'Intervention

Parc à résidus no.2 = Ce parc atteindra sa fin de vie utile bientôt. L'an passé, présence d'accumulation au nord du parc. Des travaux de dynamitage a été effectué afin de refaire le fossé de drainage afin d'évacuer l'eau de même que de stabilisé l'endroit. Les roches sont entreposées en tas plus au Nord du parc. L'écoulement se fait vers le chemin du colombium. Plus aucune présence d'accumulation à cet endroit.

Présence d'une exflitration au Nord sur parois du parc à résidus no. 2. Des travaux d'enrochement ont été réalisés. Cette exflitration est suivie.

Réseau de collecte des eaux d'infiltration (jonction du parc à résidus no. 2 et le parc à résidus no.3) L'eau s'accumule en un point bas donc l'eau au fossé est pompée vers l'est afin que celle-ci ne s'accumule pas. L'entreprise se penche sur cette problématique.

<u>Parc à résidus miniers no. 3 =</u> Présence de travaux aux tours. Utilisation de résidus grossiers. Le réseau de drainage se dirige vers le ruisseau Onésime. Terre noire et herbacés sur pentes avales des rehaussements.

Parc à résidus no.1 = Reprofillées et végétalisées.

Bassin de polissage = Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte. Construction du bassin de polissage terminé. Un déversoir d'urgence est en place avec un bassin de dissipation d'énergie. Le bassin de dissipation d'énergie est construit en enrochement au pied de la digue du déversoir d'urgence. Aucune présence d'eau.

La revanche de 1 mètre est respectée.

Un peu d'érosion sur la pente du bassin (partie du bassin déjà existant) descendant jusqu'à l'effluent final d'urgance anciennement. Des travaux seront réalisés dans un court délai.

□ so

Description de l'intervention Parcs 1, 2 et 3, on retrouve : un fossé périphérique - des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé - des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois. Parc 2 et 3: Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau. Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essaie de pénétration statique, essai de perméabilité Le déversoir d'urgence au parc no.2 est prévu en 2020. Niveau de revanche respecté. Pour tous ces parcs: Inspections journalières effectuées. inspection mensuelle Gestion des niveaux et des revanches effectuées. (Arpentage..) Suivi des eaux souterraines On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de collecte (volume de 149 000 m3), un bassin de sédimentation de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisphaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. Prendre note que le bassin de collecte a été reconfiguré avec l'agrandissement du complexe de parcs à résidus miniers 3. Ce dernier est muni d'un déversoir d'urgence avec un point de rejet vers un cours d'eau existant soit ruisseau Cimon. 14 □ so Vérification complémentaire à l'intervention 15 Conclusion Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation au parc no.2 et no. 3 ; Des inspections journalières et mensuelles sont réalisées. VI SO 16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés Recommandations 17 37 Rédigé par : Véronique Levesque Fonction: inspectrice Date de signature : 2019-06-26 Signature: ☑ so Vérification du rapport d'intervention

.



IMGP0080.JPG



IMGP0083.JPG



IMGP0085.JPG



IMGP0081.JPG



IMGP0084.JPG



IMGP0086.JPG



IMGP0088.JPG



IMGP0091.JPG



IMGP0093.JPG



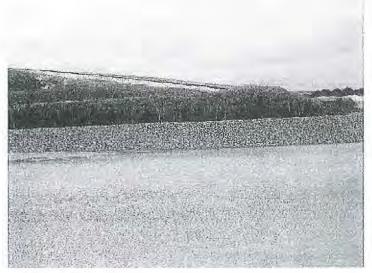
IMGP0089.JPG



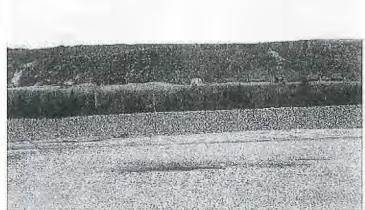
IMGP0092.JPG



IMGP0094.JPG



IMGP0095.JPG



IMGP0096.JPG



IMGP0097.JPG



IMGP0098.JPG



IMGP0099.JPG

	•	•	
- 1			
		3	
		401	
1			
	200		
97.			
	<i>x</i>		
w w			
			× .
		9.	
		0	
		A	
			27
		7	
	9		
	(4)		

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec M

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1	Iden	tification					200			
			: 2019-05-15	Heure de début : 9	3 h 00 H	leure de fin	: 12 h 20			
Inte	rventic	n effectuée	par : Véronique L	evesque			12		- 0-	-
Acco		né par :					11	-	+	\square s
1	Nom				Fonction:				_	
1.1	Dem	ande								
-	Nº (de demande	: 200682803	-	Type de demande :	Program	me de contri	ôle		
Ol	jet de	la demande	: I-4 Contrôle d	es établissements indus	striels visés par le PRRI					
1.2	Inte	rvention								
	Nº d'	intervention	: 301361876		Type d'intervention :					
	Nº de	gestion doc	: 7610-02-01-0	202302	Nº de document :	4018107	85			
В	ut de l'	intervention	: Inspection sys	stématique annuelle (in	sp 1/2 2019-2020)					
2	Lieu c	oncerné par	l'intervention					Ţ,	11	1 :
1		Nom du	lleu: Niobec in	C.						
	N	om usuel du		rop. Mine Niobec / Les S						
	2015	Nº du	413-34 6 34 34 4 4 4 4 4 4		Type de lieu : mine					
	Loc	alisation du		lu lieu : 3400, route du noré (Québec) GOV 1L0	Columbium					
	Coord	lonnées géo	graphiques du lie	u (GÉO NAD 83 degrés	décimaux): 48,532083	333300:-71,	1590000000	00		
3	Inte	rvenant du l	leu						Į†	
#		Nom	Implicatio	AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	(si différente du lieu) SAGO SA					lieu O
1	,	Niobec inc.		Toro	401, Bay Steet Suite 3200 nto (Ontario) M5H 2Y4	Y209	3716		54177	746
4	Cor	dition mété	0			*				□s
Des	criptio	n:							□ PI	récision
							14	_	2	- 40
5	-	STATE OF THE STATE	ntrée (R) / contac		Technology (-	11	-	+	☐ S
#	R	C	No		Fonction				épho	
1	M		Annie		Coordonnatrice environ	- FALSE ST. S.	Bur.:418-6	13-41	594 p	, 4124
2	Ø		Guillaume	-	Responsable environments 53-54	ement				
3	Ø		53-54			LELUNG	:	_	_	_
200	M		Simon-Pier	0 T. A. S. A. C. S.	responsable concentr		:		_	
5	V		Frédéric		Conseiller en développeme			_	_	-
6	V		Marie-Line	Tremblay	Chargé de projet		:			
5.1	Mo	de d'identifi	cation							
But	expliq	ué:	☑ ou	ul	non		□ s. o.			
	200	entification :		erbale	preuve de statut					
But	expliq	ué à/Identifi	cation faite auprè	es de : Annie Boily						
c	nie	into							-	[2]
6	Pid	inte								☑ 50

7 Photo numérique

Nombre de photos prises sur le terrain : 26

Nombre de photos intégrées au rapport : 20

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés sulvants : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-0202301\2019-05-15

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1	Modification apportée aux photos numériques
-----	---

t† - + ☑so

□ so

8 Grille d'intervention annexée

T	-	+	M	50
				_

9	Autre pièce annexée a	u rapport	1↑ - + □so
#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Registre inspection journalière et mensuel pour parc
2	Courriel	2	Courriel demande d'abri MDR et réponse

10 Équipement utilisé

11 - + ☑so

11 Échantillon

11 - + ☑so

12 Mise en contexte

✓so

13 Description de l'intervention

Voici les faits observés lors de l'inspection :

Matières résiduelles (Sac et métal radioactif) (photos IMGP0075.JPG-IMGP0076.JPG - IMGP0077.JPG)

<u>Métal</u>: Accumulation de fer. L'endroit est sécurisé avec une clôture. Il est mentionné qu'une problématique a été rencontré a savoir que le recycleur renvoyait du métal qui ne leur appartenait pas car lorsque les conteneurs sont vidés le test radioactif. Présentement, la méthode a été changée.

Un test de radioactivité est réalisé sur le métal sur la plate-forme en béton ceinturé de 3 murs. Un tri est effectué. Les morceaux non réactifs sont mis dans un conteneur et envoyé chez AIM. Tandis que les autres, sont lavé avec de la glace sèche.

Sac: Aucun sac de disposé depuis novembre 2018. Des tests de lixiviat sont réalisés présentement. À l'étude présentement.

Abri MDR (Questionnement): Un audit a été réalisé à l'interne dernièrement èt II a été mentionné que l'abri doit être fermé par une porte de garage. Je lui explique l'article 34 du RMD.

Celle-ci m'avise qu'elle m'enverra un courriel pour valider le tout.

Installation septique : Aucun écoulement constaté au sud. Nouveau réservoir de surfalte ferrique avec un bassin de rétention en place.

Dôme : entreposage de gravier. Aucune scorie à l'intérieur.

Dôme à scories : Travaux effectué au dôme. Les scories sont à l'abri. (photo IMGP0079.JPG)

Eau de mine vers le bassin no.8: (photo IMGP0078.JPG) Un bouchon est placé sur l'ouverture afin de diriger l'eau de mine vers le bassin no. 8. Une vérification a été réalisé a savoir déplacement du bouchon sur l'autre ouverture. Le constat est que l'eau se dirige au fossé. Il semble avoir eu des travaux dans cette section. Une vérification sera réalisée à savoir le pourquoi de ces travaux.

Parc à résidus no. 2 :

- Drainage dépôt A (IMGP0080.JPG, IMGP0081.JPG IMGP0083.JPG) Dynamitage effectué. Les roches sont entreposées
 plus au Nord du parc. L'écoulement se fait vers le chemin du Colombium. Aucune accumulation d'eau.
- Réseau de collecte des eaux d'infiltration (jonction du parc à résidus no. 2 et le parc à résidus no.3): L'eau s'accumule en un point bas donc l'eau au fossé est pompée vers l'est afin que celle-ci ne s'accumule pas. L'entreprise se penche sur cette problématique.
- Le bassin d'urgence sera construit en 2020 au nord du parc à résidus no. 2

Description de l'intervention Parc à résidus no. 3 : Présence de travaux au tour. Utilisation de résidus grossiers. Le réseau de drainage va vers le ruisseau Onésime. Visualisé au loin les plézomètres localisé au sud du parc à résidus no. 3. La tour 4 n'est pas en fonction. Bassin de collecte : La construction du bassin est terminée. Un déversoir d'urgence est en place avec un bassin de dissipation d'énergie. Le bassin de dissipation d'énergle est construit en enrochement au pied de la digue du déversoir d'urgence. Aucune présence d'eau. La revanche de 1 mètre est respectée. Un peu d'érosion sur la pente du bassin à l'endroit de l'effluent final d'urgence (endroit où résurgence avec l'ancien bassin.) Des travaux seront réalisés dans un court délai. Pentes du parc no. 1 : Reprofilées et végétalisées. Vérification complémentaire à l'intervention 14 le 16 mai : Courriel transmit concernant questionnement pour abri temporaire de MDR. Discuté avec coordonnateur toutefois, le 6 juin adressé courriel à la division des matières dangereuses. Le 10 juin : Réponse au courriel du 6 juin de la direction des matières dangereuses et des pesticides. Le 13 juin : Envoie d'un courriel afin de valider l'acceptabilité de l'abri «en transit» (Voir courriel annexé au rapport) Conclusion Une inspection complémentaire est prévue en juin pour la station d'air ambiant et de l'usine de remblai. La construction du bassin de collecte est terminée. L'entreprise a implanté une procédure afin d'enlevé la radioactivité sur la surface des pièces de métal afin que celui-ci puissent être vendu et ne plus avoir d'accumulation sur son site. Les sacs sont à l'étude encore. (Dossier à suivre avec l'entreprise pour la gestion de ceux-ci)

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements con	statés ↓† - + ☑sc
17 Recommandations	
Ainsi, je recommande – Fermer Intervention 37	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction: Inspectrice
Signature: Very W	Date de signature : 2019-06-26
18 Vérification du rapport d'intervention	□sc
Approuvé par : Karine Morin	Fonction : Chef d'équipe
Signature: Laris Ma	Date: 2019-07-02
Commentaires: En accord avec les r fermée. 5 37	ecommandations. Intervention

□ so

Ddf"6100d9WI









DAL.87009DMI





IMGP0075.JPG





D9L,070092MI



IMGP0084.JPG



IMGP0085.JPG



IMGP0086.JPG



IMGP0088.JPG



IMGP0097.JPG



IMGP0092.JPG



IMGP0098.JPG



IMGP0099.JPG











Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 10	lentification	Terrain Terrain	ACCEPTED TO SERVICE		111	900	-	- 7	
-	l'intervention : 2018	3-10-24 Her	ure de début : 10 h	00 He	ure de fin : 1	6 h 00			
	ntion effectuée par :	Véronique Levesque				1.4			_
-	agné par :			-12-2		11	-	+	□ so
l No	m: Marie-Christi	ne Bouchard		Fonction: Ana	lyste, DGAER		_	_	-
.1 D	lemande	1.9-1-71	A 10	Carlotte Carlo	- 1 N.	BIRT		X	□so
10000 C	diff rest with 20 of the late.	00169422		Type de demande :	Programme	de contr	ôle		
Objet	de la demande : C	ontrôle des mines - i	nspections annuelle	es et contrôle des donné	es transmise:	s			
1.2 h	ntervention			J. 10311	Vine of the				
TOWN.	CANCEL CONTRACTOR	301303881		Type d'intervention :	Inspection				
No	de gestion doc. : 7	7610-02-01-0202302		Nº de document :	401758147				
But	le l'intervention :	nspection systémation	que annuelle (Insp 2	/2 2018-2019)					
2 Lie	eu concerné par l'Int	ervention		- 314 7 7 75	00-Y-0			41	- +
1	Nom du lieu	THE PARTY OF THE P					-	4.1	
	Nom usuel du lieu		ne Niobec / Les Serv	ices T.M.G. Inc.)					
	Nº du lieu		1.	Type de lieu: mine					
	Localisation du lieu	 Adresse du lieu : Saint-Honoré (Qu 		imblum					
C	oordonnées géograp			imaux): 48.5320833	33300:-71,15	9000000	000		
3	Intervenant du lieu		Water Control		100			41	- +
#	Nom	Implication dans	7 - 7	iresse postale	Nº intervenant		Nº de lieu		
"	Thurs.	lieu		fférente du lieu)	u) SAGO			SAGO	
1	Niobec inc.		1. 1. 1	01, Bay Steet Suite 3200 (Ontario) M5H 2Y4	Y2093	716		54177	746
4	Condition météo	MAN FINIS	4 3 35 7 9					- 1	□sc
Descri	ption : ENSOLEILL	É	1					□ P	récision:
20000		Time to the second		coll marks one	AT ONLY	1700	ALC: Y		
#	R C	e (R) / contactée (C) Nom		Fonction	ALC: STATE	41	de t	114mhm	□ sc
-	M D	Annie Boily		Fonction	-	:	ue p	élépho	ne
	a -	ranne bony							
5.1	Mode d'identification				1	GT.	ASS	503	
1000	MARKET AND THE PROPERTY OF THE	un ☑ oui			94			1000	
	pliqué : d'identification :	☑ verbale		non	-	J s. o.	_		
	pliqué à/Identificati			preuve de statut	-			-	
	produce by the crimine so.	on tatte days as t							
6	Plainte	Tellow S. A. Trans	mar Sall			, washing	4 1	1-4	☑ s
7	Photo numérique	ALEXA PROPERTY		The Thirty I	1 - P.T.	200		1	₩ 5
8	Grille d'intervention	n annexée			250	11		+	∀ s
9	Autre pièce annexé	e au rapport			74/1-1	11	VOTE:	+	☑ s
10	Équipement utilisé		is in the	5-11	- 116 P	Į1		+	Øs
11	Echantillon		THE PARTY OF	ALC: NO.		11	100	4	Øs

12 Mise en contexte	□so
12 Ivise en contexte	П30
Une visite des lleux a été effectuée avec la DGAER, le CCQE de même que la direction généra	ile des politiques de l'eau.
13 Description de l'Intervention	
Une rencontre a lieu au préalable à l'inspection sur le terrain. L'entreprise a fait une présent L'entreprise est en arrêt de production présentement. Un autobus a été mis à notre disposit	
Chute à scories (nouvelle) : aucune manipulation avec scorie lors de notre présence. Chute à scories (ancienne) : celle-ci est toujours sécurisé.	
Parc à résidus 2 : Les particules fines y sont déposéés.	
Parc à résidus 3 : Particules grossier. Tour en fonction.	
Nouveau bassin de polissage : Perçu celuï-ci du haut du parc à résidus no.2. Une inspection prochainement. Le déversoir est en train d'être construit.	de conformité de l'installation est prévue
Travaux réalisés pour le nettoyage de métal : Constaté deux plates-formes en construction sous-pression pour nettoyer le métal. L'eau sera envoyé vers le fossé et par la suite, voir le b	
Actiflo : en opération.	
Poste de pompage : aucune donnée n'a été prise. Les différents équipements de mesure prélèvement.	étalent en fonction. Présence du point de
Intérieur de l'usine – fusion : une fusion a été observée.	
interieur de l'usine - rusion , une rusion à ète observée.	, J
14 Vérification complémentaire à l'intervention	□so
Vérification concernant travaux de nettoyage de pièce de métal à l'extérieur. Échange a Procédure de nettoyage déjà établie anciennement au concentrateur. L'eau est supposée él	
Éléments à discuter avec l'entreprise lors de la prochaine rencontre de même que probléma	itique d'accumulation de sacs en plastique
15 Conclusion	
13 Conclusion	
Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.	0.00

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	41		+	☑ :50
----	---	----	--	---	--------------

17 Recommandations	
Ainsi, je recommande - Fermer intervention	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature: VM	Date de signature : 2018-11-23

Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature: VM	Date de signature : 2018-11-23
18 Vérification du rapport d'intervention	± 50° 50° 50° 50° 50° 50° 50° 50° 50° 50°

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖾

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean

1 Date	Identification de l'intervention : 2018-0	6 OF House d	le début :	h	May are a	Heure de fin :	h		
-	vention effectuée par : Vé		e debut;	11	- 1	neure de iiii .	11.		
The state of the s	mpagné par :	Tringate Residence		-			↓ ↑	- +	□so
_	Nom:			For	nction:				
1.1	Demande		STATE OF	Type 1 and 12	TO PAINTS				□so
ALICE OF LAST	№ de demande : 200	266355	4.231100000000000000000000000000000000000	Туре	le demande	: Programme	de contrô	e	
Obj	jet de la demande : Con	trôle des activités mini	ières - sites	en phase de p	oostexploita	tion ou postrest	auration		
4.2		Photographic All Artists	August Marcon Co.	die allerin			FATTERS II	O-ENC-HILL	PRINCES OF THE PRINCE
1.2	Intervention Nº d'intervention : 301	1303886	1000	Type d'i	intervention	: Inspection		SPACE	STATE OF STA
-		10-02-01-0202302			e document				
	W 880	ntrôle et vérification de	es ouvrages	miniers avec	retenue d'ea	au -inspection 2	018-2019		
2	Lieu concerné par l'interv	ACLES TO STATE OF THE PARTY OF				flatter,		. 11	- +
1	Nom du lieu :	Niobec inc.			2 1 1				
- 1	Nom usuel du lieu : Nº du lieu :	(ancien prop. Mine Ni 54177746	lobec / Les :	Type de		ρ.			
	Localisation du lieu :	Adresse du lieu : 3400	, route du		neu i inni				
		Saint-Honoré (Québe							
	Coordonnées géographic	ues du lieu (GEO NAD	83 degrés	décimaux) :	48,53208	3333300:-71,15	90000000	00	
3	Intervenant du lieu							1;	+1-1+
#	Nom	Implication dans le	(:	Adresse pos si différente d		Nº interve	20100000		de lieu AGO
1	Niobec inc.			401, Bay St Suite 320		Y20937	716	541	77746
_			Toro	nto (Ontario)	M5H 2Y4				-
4	Condition météo	40年表出	5.47						☑ so
5	Personne rencontrée (R) / contactée (C)	40000		Marke Salis		1 †	- +	☑ so
No.	34 September 2 11 1 12 17 19 2 1 14 1				CARLEY AND DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE		0.03-4*A-1		, LL 30
6	Plainte						ausat.		☑ so
7	Photo numérique		Family 1					disin	☑ so
8	Grille d'intervention a	nnexée					11	- +	✓ So
W 2758		ONA TAN SERVICE OF SERVICE	esamentu.	- 20 films - 5a	SIPPAWS FIRE				
9	Autre pièce annexée a	iu rapport		2270	401/04/15/1		11	10.4	✓ SC
10	Équipement utilisé				Alva All		11	- +	✓sc
11	Échantillon		ENUM.		We seem	经验 交易经	+ 41	- 4	- ☑ sc
12	Mise en contexte	A Service Wide		al Palati			ROMES	24318	□sc
	Anna Manuschingung 197	The second secon		THE REAL PROPERTY OF THE PARTY	ALCOHOLD IN CO.	The state of the s			100000000000000000000000000000000000000
	Programme de Cont	trôle et vérification	n des ou	vrages mir	iers avec	retenue d'e	au		
				g = ,					
	s de l'inspection :	ou de le seust	de41-	le ee-tiff t	Dankede - M	2.			
• A	espect du niveau d'eau bsence de signe d'érosi sence de tassement su	on sur les digues (fis	sures, voie	le certificat d es de percola	l'autorisatio ation);	n;			
• S	tructure d'évacuation de bsence d'exfiltration inh	es eaux et déversoir d	d'urgence	en bon état s	ans signe	d'érosion à pro	ximité;		

Le 3 juin 2016 : Certificat d'autorisation pour la construction du parc à résidus miniers no. 3

Le 4 juin 2018 : Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte.

13 Description de l'Intervention

Parc à résidus miniers no. 3 = Nouveau parc à résidus. Depuis mai 2018, les résidus grossiers sont déposés au parc à résidus no.3 où ils sont utilisés pour le rehaussement de la digue périphérique du parc.

Parc à résidus no. 2 = Ce parc atteindra sa fin de vie utile bientôt. Des bassins de dissipation ou de rétention seront aménagés à l'extérieur des bandes riveraines à la sortie du déversoir du côté nord du parc no. 2 restauré, aux fossés de dérivation à l'est et au sud de la digue du parc no. 3 et à la sortie du déversoir d'urgence du bassin de polissage. Pentes ensemencés et plantations. (Nord et Ouest)

Présence d'une exfiltration au Nord, Celle-ci est suivie.

Présence d'eau au nord du parc. Milleu boisé. Bois mort.

Paro à résidus no.1 = Excavation de matière. Ensemencement prévu blentôt.

Bassin de sédimentation = Eau provenant du parc à résidus no.3 en plus. Gestion rigoureuse au printemps vu la fonte des neiges. Une exfiltration au sud du bassin de sédimentation. Celle-ci est suivie.

Bassin de polissage = Délivrance d'une modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte. Présentement en cours.

Les eaux aux paros à résidus sont envoyées au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation.

Parcs 1, 2 et 3, on retrouve :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fols par mois

Parc 2 et 3:

Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau.

Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essaie de pénétration statique, essai de perméabilité

Jusqu'à présent, on ne retrouve aucun déversoir d'urgence.

Pour tous ces parcs :

- Inspections journalières effectuées.
- Inspection mensuelle
- Gestion des niveaux et des revanches effectuées. (Arpentage..)
- Suivi des eaux souterraines

Les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de polissage. Le bassin de polissage (bassin de collecte) sera reconfigurer (Nouvelle modification de l'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte)

13 Description de l'intervention

18 Vérification du rapport d'intervention

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m3), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m3 – modifications sera effectué bientôt) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisphaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

14 ☑ so Vérification complémentaire à l'intervention 15 Conclusion · Respect du niveau d'eau ou de la revanche exigé selon le certificat d'autorisation au parc no.2 et no. 3 ; · Absence de signe d'érosion sur les digues (fissures, voies de percolation) pour celles regardées ; Absence d'exfiltration inhabituelle observé. Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés 11 ☑ so Recommandations 17 Ainsi, je recommande - Fermer intervention Rédigé par : Véronique Levesque Fonction: Inspectrice Signature: Date de signature : 2018-07-04

II so

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🛮 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

-	ntification Intervention : 20	18-06-05 Heure de d	ébut : 9 h 00	eure de fin	: 11 h 45			
-		: Véronique Levesque			1.6	-		_
Accompa			14 4		11	-	+	
Nom	1		Fonction:			_	_	_
.1 Der	nande							□sc
No	de demande :	200169422	Type de demande :	Programm	ne de cont	rôle		
Objet de	e la demande :	Contrôle des mines - inspectio	ns annuelles et contrôle des donn	ées transmis	es			
.2 Inte	ervention							
7174	'Intervention :	301303880	Type d'intervention :	Inspectio	n			
Nº de	gestion doc. :	7610-02-01-0202302	Nº de document :	4017035	70			
But de	'intervention :	Inspection systématique annu	relle (insp 1/2 2018-2019)					
Lleu	concerné par l'in	tervention					11	٠.
1	Nom du lieu	CALL STATE OF THE					+1	
	lom usuel du lieu	: (ancien prop. Mine Niobe	(/ Les Services T.M.G. inc.)					
10	Nº du lieu	: 54177746 : Adresse du lieu : 3400, roo	Type de lieu : mine					
1	cansacion du nec	Saint-Honoré (Québec) G						
Coor	données géograp	phiques du lieu (GÉO NAD 83 c	degrés décimaux): 48,5320833	33300:-71,	159000000	000		
				_				
Int	ervenant du lieu						11	
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	Nº inter	3	Nº de lieu SAGO		
1	Niobec Inc.		401, Bay Steet Suite 3200	Y209	3716		54177	746
			Toronto (Ontario) M5H 2Y4				1000	
L Co	ndition météo							Øso
Pe	rsonne rencontré	ée (R) / contactée (C)			11	-	+	□ 50
# R	C	Nom	Fonction		Νō	de té	lépho	ne
1 🗹		Jean-Francois Tremblay	Responsable développeme	nt durable				
475	ode d'identification				-			
But expliq		☑ oui	non		☐ s. o.			
	lentification:	✓ verbale	☐ preuve de statut			_	_	
ut explic	ue a/Identification	on faite auprès de :				_	_	
Pla	inte							☑ s
Ph	oto numérique							□s
	e photos prises s	ur le terrain :	Nombre de photos inté	grées au rap	port:14			
			What we have					
e ces pho st demei	otos a été conserv rée en ma posse	vé conformément à la Directive ssion jusqu'au transfert des ph	ir Véronique Levesque avec un app e sur la gestion des photos numéri notos originales sur le serveur centi	ques. La cari				
		s sur le ou les répertoires sécur sant au présent rapport sont u	nses suivants : ne fidèle représentation de ce que	J'ai vu sur le	es fleux de l	'insp	ection	
					77.7967.79	P		
	JID . N	de annuel annuel and			1+			178
7.1 Mc	odification appor	tée aux photos numériques			11	-	+	☑ so

9	Autre pièce annexée au rapport	41 - +	⊠ so
10	Équipement utilisé	↓↑ · +	☑ so
11	Échantillon	↓↑ · +	☑ so
12	Mise en contexte		□ so

13 Description de l'intervention

Une rencontre a eu lieu au préalable à l'inspection sur les lieux.

Données demandées :

- Consommation eau fraiche = 1 834 268 m3/jour
- Rejet à la Rivière = 2 633 578 m3/jour
- Halde à minéral = 113 153 tonnes
- Halde à stérile = 0

Discuter de l'envole d'un avis de non-conformité pour le non-respect au CA concernant résultats des eaux souterraines (teneur de fond).

Nouveau directeur en poste soit M. Sébastien Boivin.

Poisson = Test effectué avec roténone. Dossier en cour. Nouvelle chute à scories = caractérisation prévue pour 2018. Gestion eau de fonte des neiges = Gestion rigoureuse fus établie.

Demande de documents (le tout me sera envoyé prochaînement par courriel) =

- Programme de suivi géotechnique demandé = registre des suivis.
- Rapport d'inspection annuel d'un tiers expert concernant stabilité des ouvrages.
- Plan tel que construit Parc no. 3
- Section du plan de mesure d'urgence

Voici les faits constatés ;

Bassin de sédimentation no. 8 = Présence d'une exfiltration au sud. Celle-ci est suivie.

Station de pompage = Débit : 700 m3/h Ph = 6.33

Actiflo = en fonction

Bassin de collecte = Aucun travaux en cours. Une demande de modification d'autorisation du parc à résidus miniers no 3 visant le changement de configuration du bassin de collecte est en cour.

Parc à résidus no. 3 = Tour no. 7 en fonction depuis mai 2018. Résidus grossier. Les repères ne sont pas encore installés au parc no.3. Ceux-ci le seront bientôt. Toutefois, des données sont prises à tous les jours. On me mentionne que la revanche est à 1.5 m.

Tas de terre végétal (côté de la rue de l'Hôtel de Ville)= Pentes nivelées. Milleu trop mou. Test effectué pour ensemencement prochainement.

Station d'air ambiant = pas encore installé. L'entreprise a un délai jusqu'à l'automne 2018.

Parc à résidus no. 2 =

- Présence d'eau au Nord du parc à résidus soit de l'autre côté du chemin.
- Présence d'une exfiltration au Nord (celle-ci est suivie)
- Tour en fonction. Résidus fin.
- Revanche = 3 m

Chute à scories = aucune problématique rencontrée. Caractérisation prévue en 2018.

14 Vérification complémentaire à l'intervention	□so
Le 11 juillet = Discuté avec l'entreprise.	
Documents demandées me seront transmis par courriel dans les	prochaines semaines soit :
 Programme de suívi géotechnique demandé = registre de Rapport d'inspection annuel d'un tiers expert concernare Plan tel que construit Parc no. 3 = transmis le 24 aout 2 section du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action du plan de mesure d'urgence = transmis le 23 action de la constitución de la	nt stabilité des ouvrages. = transmis le 12 juillet ok 018
Le 18 juillet = Discuté avec l'entreprise. Les documents demandé	s lors de l'inspection me seront transmis prochainement.
 Information concernant la présence d'eau au nord du Pa no.3 a engendré eau. Un déversoir est prévu au nord du 	arc no. 2. SNC Lavaillin est présent sur les fleux. La construction du parc la parc no.2.
Le 23 aout 2018 : Transmissions de document de suivi suite à la v	visite du 6 juin 2018. Ceux-ci sont joints en annexe.
	ce d'eau au nord du parc a résidus no. 2. Discussions et rencontre de rise a discuté avec l'analyste au dossier. Le plan pour drainer le secteur a été accepté par la DGAER.
15 Conclusion	
Des discussions et rencontre avec l'entreprise, la DGAER et le CCI 16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquem	
17 Recommandations	¥1 . E 30
Ainsi, je recommande – Fermer intervention pour l'instant	37
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature: Uen	Date de signature : 2018-09-21
18 Vérification du rapport d'intervention	_ □ so
Approuvé par : Sylvain Roy	Fonction: Chef d'équipe
Signature: QCB	Date: 2018-10-12
Commentaires:	

+ 1				
			+9	
*				
*		4.7		
				(w)
			ti.	
* * .				
	4			
			e	
	. **			
	an's			
9.				
* .			(%)	
2	i.			



IMGP0121.JPG



IMGP0123.JPG



IMGP0125.JPG



IMGP0127.JPG



IMGP0122.JPG



IMGP0124.JPG



IMGP0126.JPG



IMGP0128.JPG



IMGP0129.JPG



IMGP0131.JPG



IMGP0133.JPG



IMGP0130.JPG



IMGP0132.JPG



IMGP0134.JPG

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean

1	Identification						
-		The second secon	lébut : 9 h 00	Heure de fir	1:11 h 15		
		iée par : Véronique Levesque					
	mpagné par :	-	7			- +	- □so
Nom	:		Fonction:				
1.1	Demande						
	Nº de deman		Type de demande				
Obj	et de la deman	nde : Demande de certificat d'autor Nb2O5 et de FeNb	risation pour l'augmentation încré	mentale de	la capacité d	e produ	iction de
1.2	Intervention						
	Nº d'intervent	tion: 301286828	Type d'intervention	: Inspecti	on de confor	mité	
- 1	Nº de gestion d		Nº de document		0.5.20		
Bu	t de l'intervent	lion : inspection de conformité -CA	pour l'augmentation de la capacit	é de produc	ction Nb2O5	et de Fe	Nb
2	Lieu concern	é par l'intervention					- +
1		du lieu : Niobec înc.					
	Nom usuel		c / Les Services T.M.G. inc.)				
		du lieu: 54177746 du lieu: Adresse du lieu: 3400, ro	Type de lieu : mine				
	Locuisation	Saint-Honoré (Québec) G					
	Coordonnées	géographiques du lieu (GÉO NAD 8	3 degrés décimaux): 48,532083	333300:-71	,1590000000	000	
	r.						4
3	Intervenant o		Adams a catala	I no ton		510	- +
	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	10000000	ervenant AGO	100	de lieu AGO
		lied	401, Bay Steet		100		NOO
	Niobec inc.		Suite 3200	Y2093716		543	177746
_			Toronto (Ontario) M5H 2Y4				
4	Condition me	étén					✓so
-	Condition					_	1230
5	Personne rer	ncontrée (R) / contactée (C)				- +	- □so
R	C	Nom	Fonction		Nº c	te télép	
V		Annie Bolly	Coordonnatrice er	nv.	Bur.:418-6	73-469	4 p. 4124
V		Jean-Francois Tremblay	Resp. dévelop. dura	able			
V		53-54	53-54	9			
V		Marie Line Tremblay	Chargé de projet dévelo	ppement			
			durable		:		
5.1	Mode d'iden	tification					
0000	xpliqué :	☑ oui	□non		☐ s. o.		
	d'identification	B-1,4 51 0 10.7	☐ preuve de statut				
But e	xpliqué à/lden	tification faite auprès de :					
6	Plainte						Øso
7	Photo numé	rique		-			☑ so
	e 111 . 111 .	M					✓so
8	Grille d'Inter	vention annexée					四20
9	Autre pièce a	annexée au rapport				- +	✓ so
10	Équipement	utilisé				- +	€so
11	Échantillon					- +	☑ so

12	Mise en contexte	□so
le 17	mai 2017 : CA émis pour l'augmentation incrémentale	e de la capacité de production de Nb2O5 et de FeNb.
13	Description de l'intervention	the state of the s
Voir	Tableau de l'analyse de la conformité légale et régl	ementaire et du programme de vérification de conformité ci-joint.
14	Vérification complémentaire à l'intervention	☑ 50
15	Conclusion	
Aucu	un manquement n'a été constaté dans les éléments vé	rifiés.
16	Évaluation de la gravité des conséquences des mar	nquements constatés - + ☑ SO
17	Recommandations	
Ainsi	i, je recommande – Fermer intervention	
Rédi	gé par : Véronique Levesque	Fonction: Inspectrice
Signa	ature: 1/21	Date de signature : 2018-02-27
18	Vérification du rapport d'intervention	
Аррі	rouvé par : Sylvain Roy	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Sign	ature: GCR	Date: 2017-02-28
Com	Intervention ferm	WE.

Exigences du MDDELCC	Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	Proposition de contrôle environnemental
23-24	23-24	23-24
	- 6.	Pour 2017 : minerai truité : donné seront disponible nu SENV d'ici fin mars FeNB : donné seront disponible a SENV d'ici fin mars
Avec l'utilisation d'un plus grand volume d'eau, maintenir la capacité d'emmagasinage et assurer la stabilité des ouvrages de rétention des différents bassins en place (nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8).	Afin de protéger l'intégrité des infrastructures de retenue, les niveaux d'opération actuels des différents ouvrages seront respectés.	S'assurer que les revanches des parcs à résidus nos 2 et du bassin no 8 et du lac aux quenouilles respectent revanche d'au moins I m par la vérification des repère visuels en place. Des repères visuels sont également e place aux autres bassins. Présence de neige. Informatio obtenu lors de l'inspection = que la revanche serait a moins à 4 mètres.
Effectuer un suivi pour vérifier le volume des sédiments et des boues à l'intérieur de chaque bassin de décantation (nos 1, 5, 6, 8 et polissage).	-Un levé bathymétrique des bassins de décantation est réalisé annuellement. Des dragages de bassin sont prévus en 2017 et en 2018. À ce jour, aucun dragage n'a été réalisé.	S'assurer qu'un levé bathymétrique des bassins d' décantation est réalisé annuellement. En 2017 : levé bathymétrique des bassins de décantation ont été réalisée en 2017. Aucun dragage n'a été réalisen 2017.
	-Une demande de CA sera déposée pour le dragage des bassins nos 1, 5 et 6. -Lorsque la méthode de travail et la technologie d'extraction des boues du bassin no 8 seront connues, une demande d'avis d'assujettissement à l'article 22 de la LQE sera adressée au MDDELCC à savoir si un CA ou un rapport technique est requis.	
	-Mesures déjà incluses au CA de construction du parc à résidus no 3 : Lors des travaux de construction du parc et du nouveau bassin de polissage, le bassin est asséché, les boues sont pelletées et camionnées vers le parc à résidus no 2. Les boues, considérées comme résidus miniers, sont de même caractéristique que les résidus disposés au parc no 2 selon les résultats d'analyse présentés.	
Modification de la ligne de décharge du système Actiflow pour permettre de traiter un 23-24	Le système Actiflow a été modifié conformément aux conclusions et recommandations du fabricant pour permettre le traitement d 23-24	S'assurer que le système Actiflo a été modifié pou permettre le traitement d'un débit 23-24 -Réfection de la ligne de sortie; -Ajustement des sondes de haut et de bas niveau de
	-Réfection de la ligne de sortie; -Ajustement des sondes de haut et de bas niveau du réservoir d'eau traitée pour le contrôle des pompes;	réservoir d'eau traitée pour le contrôle des pompes; -Considérant qu'à haut niveau, deux pompes d recirculation et deux pompes doseuses doivent être opérées en même temps, avoir une pompe de recirculation
	-Considérant qu'à haut niveau, deux pompes de recirculation et deux pompes doscurs doivent être opérées en même temps, avoir une pompe de recirculation et une pompe doscuse en inventaire.	et une pompe doseuse en inventaire. Non vérifié – Système Actiflow non opérationnel.

2	3	5
Exigences du MDDELCC	Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le démandeur pour satisfaire les exigences	Proposition de contrôle environnemental
Échantilionnage des ventilateurs de murs sud et est au convertisseur, une fois d'ici les einq prochaines années, pour les particules, les NOx et le SO2 (points d'émissions de l'attestation d'assainissement: 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010).	Engagement à échantillonner les ventilateurs aux points d'émissions atmosphériques no 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-009, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010 pour les particules, les NOx et le SO2 une fois d'ici les cinq prochaînes années à partir de la date de délivrance du présent CA.	S'assurer qu'un échantillonnage des ventilateurs au points d'émissions atmosphériques no 720-410-006, 720-410-007, 720-410-008, 720-410-009, 720-410-004, 720-410-011 et 720-410-010 pour les particules, les NOx et l SO2 est réalisé, et ce, une fois d'ici les cinq prochaine années à partir de la date de délivrance du présent CA. Voir tableau de suivi en annexe- Aucun échantillonnag de ventilateur n'a été effectisé en 2017.
Échantillonnage de la cheminée du dépoussiéreur à l'empaquetage du concentré de niobium pour les particules une fois aux 5 ans. Art. 197 du RAA: Modélisation de la dispersion atmosphérique pour vérifier les normes de la qualité de l'air ambiant de l'annexe K.	Engagement à caractériser les particules à la sortie de la cheminée du dépoussiéreur à l'empaquetage du concentré de Nlobium une fois aux 5 ans. Une modélisation atmosphérique a été fournie pour les paramètres suivants : particules totales, particules fines, monoxyde de carbone, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre et métaux contenus dans les particules (antimoine, argent, arsenie, baryum, cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, thallium, vanadium, zinc, cobalt, manganèse, sélénium, silice et titane). La modélisation montre un faible dépassement au niveau du manganèse et non pour les particules.	S'assurer que la cheminée du dépoussiéreur de l'empaquetage du concentré de niobium es échantillonnée pour les particules une fois aux 5 ans. Voir tableau de suivi en annexe-Aucun échantillonnag de la cheminée du dépoussièreur de l'empaquetage de concentre de niobium n'a été effectué en 2017.
Sans impact sur les autorisations déjà délivrées : -Consommation d'eau fraîche (Shipshaw);	Mesures déjà incluses aux autorisations délivrées : Augmentation de production à : 23-24 Norme de prélèvement:	S'assarer que la norme de prélèvement d'eau fraîche d 23-24 à la rivière Shîpshaw est respectée; Les données transmissent lors de l'inspection sont de 23-24
-Débit à l'effluent final;	23-24 (autorisation délivrée le 14 juillet 2011 pour l'installation d'une prise d'eau, 7610-02-01-0203800 /400837473);	S'assurer que la norme de rejet à la rivière Shipshaw d 23-24 est respectée; La donnée transmit lors de l'Inspection est de 23-24
	Augmentation de production à : 23-24 et pouvant aller jusqu'à un maximum de 23-24 (Inclut l'augmentation engendrée par l'exploitation du parc no 3); Norme de rejet: 23-24 (certificat d'autorisation délivré le 14 juillet 2011 pour l'alimentation de la mine en eau fraîche — Shipshaw, 7430-02-01- 0555600/400836371);	S'assurer de la conformité du CA délivré; Inspection de conformité effectuée en 2017. Quelques problématiques rencontrées. Modification réalises avec l'accord de la DGEAR. Lors de l'inspection système fonctionnelle. Aucune émission de poussière constatée.

2 Exigences du MDDELCC	Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour	5 Proposition de contrôle environnemental
	satisfaire les exigences	
	Augmentation de production à :	
	Capacité de la chute : dont la durée de vie est de 23-24 n	S'assurer de la conformité du CA délivré; Présence de convert de neige.
-Résidus miniers;	(certificat d'autorisation délivré le 3 novembre 2016 pour l'aménagement et l'exploitation d'une chute à scories, 7610-02-01-0204802/401525043);	
	Augmentation de production à : 23-24 (durée de vie du parc no 3 entre 9,3 et 11,1 ans variable selon les quantités pouvant être valorisées à l'usine de remblais);	S'assurer de la conformité du CA délivré;
	Capacité de dépôt au parc no 3 :	Aucun entreposage de stériles lors de l'inspection
-Stériles;	23-24 (certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du pare à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358583);	
	Capacité demeure inchangée;	
	Capacité d'entreposage :	S'assurer de la conformité du CA délivré;
	23-24	Réserve à minerai de surface non utilisé en périod
-Réserve à minerai de surface;	(certificat d'autorisation délivré le 21 juin 2010 pour l'augmentation de la capacité de la halde à stérile existante, 7610-02-01- 0203400/400720264);	hivernal. Une quantité de 23-24 est entreposé lors de l'inspection.
	Capacité demeure inchangée;	
	Capacité d'entreposage : 23-24	S'assurer de la conformité du CA délivré;
	de (modification du certificat d'autorisation délivrée le 6 juin 2005 pour l'augmentation de la réserve à mineral de surface, 7610-02-01-0202202/400518541);	Usine non fonctionnelle présentement.
-Pâte à remblai;		
	L'usine n'est pas fonctionnelle. Le projet de redémarrage est en analyse de faisabilité. L'objectif est d'opérer l'usine conformément au CA d'opération en vigueur. Il est estimé que ce projet n'aura pas d'impacts supplémentaires par rapport un	S'assurer du respect de l'AA délivrée et des rapport techniques acceptés;
	présent CA (gestions des eaux,	Le suivi est réalisé mensuellement au SENV.

2	3	5
Exigences du MDDELCC	Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	Proposition de contrôle environnemental
	émissions atmosphériques, gestion des matières résiduelles);	
Suivi de l'effluent final et des effluents intermédiaires;	dos matoges (estatemes),	
	-Suivi demeure inchangé;	
	-Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789;	S'assurer du respect des CA, de l'AA délivré et de rapports techniques acceptés;
Suivi des émissions atmosphériques;	-Inclus aux rapports techniques acceptés le 9 septembre 2014 et le 31 mars 2016 pour l'installation de séparateurs eau-huile;	
	-Suivi demeure inchangé avec ajout de caractérisation des émissions atmosphériques selon les exigences du tableau présenté en annexe;	
	-Inclus au certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du parc à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358535 ou à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789;	
	-Înclus au certificat d'autorisation délivré le 3 novembre 2016 pour l'aménagement et l'exploitation d'une chute à scories, 7610-02-01- 0204802/401525043;	S'assurer du respect du CA et de l'AA délivrés;
	-Inclus au rapport technique accepté le 20 novembre 2014 pour l'installation d'un dépoussiéreur à	Les données de suivi nous seront transmises d'ici le 1 avril 2018 pour l'année 2017.
Milieu récepteur - suivi des eaux souterraines;	l'empaquetage du concentré de niobium;	De nouveaux pidzomêtres se sont ajuntés avec l' construction du parc à résidus no.3. Suívi à suivre.
	-Suivi demeure inchangé;	
	-Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01- 0203100/401171789;	S'assurer du respect de l'AA délivrée. La transmission des données et rapports pour l'auné 2017 nous serunt transmis d'ici le 1 st avril 2018.
Gestion des matières premières;	-Inclus au certificat d'autorisation délivré le 3 juin 2016 pour la construction du parc à résidus no 3, 7610-02-01-0754800/401358535;	La transmission des données et rapports pour l'anné 2017 nous scront transmis d'ici le 1 st avril 2018.
b 4 - 19	-Installations actuelles suffisantes et	

2	3	5
Exigences du MDDELCC	Mesures d'atténuation, démonstration ou engagements proposés par le demandeur pour satisfaire les exigences	Proposition de contrôle environnemental
-Gestion des matières résiduelles.	ajustées pour supporter les augmentations de production	
	-Demeure inchangé; -Inclus à l'attestation d'assainissement no 201102001 délivrée le 22 mars 2011 et modifiée le 2 septembre 2014, 7610-02-01-0203100/401171789.	
Respect des exigences de la note d'instruction 98-01 pour l'exploitation du site.	Engagement concernant le respect du bruit pour l'exploitation du site.	Aucune réception de plainte de bruit en 2017.

Tableau III-1: Points d'émissions - Normes d'émissions - Exigences de suivi

		oints d'émission			2				
1	2	3	4	5	6	8	7		
No	Description	Sources	Capacité / Description de l'épuration	Paramètre	Norme réglementaire	Exigences de suivi	Date de réalisation		
CONCENTRATE	EUR								
620-575-001	Cheminée	Concasseur giratoire	Dépoussiéreur à sacs (capacité 23-24					 Inspection 1xl semaine et tenue de registre Échantillonnage 1xl 5 ans (TE) 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016
620-575-002	Cheminée	Concasseur	Épurateur à voie humide type Rotoclone (capacité : 23-24'		30 mg/m³ R (RAA art. 10)		 Inspection 1x/ semaine et 	14 au 23 avril 2015	
655-575-100	Cheminée	Séchoir au propane	Dépoussiéreur à manchons (capacité : 23-24 '			tenue de registre	14 au 23 avril 2015		
675-575-002 ¹		S Contractor	2.01-1.002-02-2-4	1270-015			7		
675-575-003 ¹ 675-575-004 ¹	Cheminées	2 silos de scories 1 silo de ciment 3 dépoussiéreurs à filtre (capacités : N/D)	2 silos de scories 3 depoussiereurs a filtre Particules (PAA art 10)					T e	
675-575-001 ¹	Cheminée	Mélangeur à palettes doubles	Dépoussiéreur à filtre (capacité: 23-24)			 Inspection 1x/semaine et tenue de registre 	e		
620-575-003		Concasseur tertiaire	Dépoussièreur à filtre (capacité : 23-24				 Inspection 1x/semaine et tenue de registre 	14 aŭ 23 avril 2015	
	22 ventilateurs		Aucune épuration (Capacité : 23-24			Aucun	-		
CONVERTISSE	UR					The state of the s	-		
710-575-001	Dépoussiéreur	Alimentation et mélange des matières premières	Collecteur à manches (capacité : 23-24	Particules	30 mg/m³ R (RAA art. 10)	 Inspection 1xl 2 semaines et tenue de registre Échantillonnage 1xl 5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite 	14 au 23 avril 2015 13 au 15 mars 2017		
710-410-003	1 ventilateur		Aucune épuration (capacité : 23-24			Aucun			

¹ Le plan de remblai n'est pas en fonction depuis le mois d'août 2012.

	P	oints d'émission					MA1 2017
1	2	3	4	5	6	8	7
No	Description Sources		Capacité / Description de l'épuration	Paramètre	Norme réglementaire	Exigences de suivi	Date de réalisation
And the second s		Procédé aluminotherm ique 2 hottes amovibles pour coulée des scories	Dépoussièreur à sacs (capacité: 23-24	tenue de regist MP Échantillor 1x/an (TE) Charge (kg/h) maximum horaire fonction NOx Particules NOx tenue de regist NOx et SO2 Échantillonnag (TE) au dépous		tenue de registre MP Échantillonnage 1x/an (TE) NOx et SO2 Échantillonnage 1x/ 5ans (TE) au dépoussiéreur	22 mai 2014 14 au 23 avril 2015 3 mai 2016 13 au 15 mars 2017
)-410-006)-410-007)-410-008)-410-009	4 ventilateurs mur Sud	Fugitives de la réaction aluminothermiqu e et de la coulée	Aucune épuration (capacité : 23-24	SO ₂	(RAA, art. 9)	Échantillonnage de chaque ventilateur 1x/ au	14 au 23 avril 2015 (720-410-006)
)-410-004)-410-011)-410-010	3 Ventilateurs mur Est		Aucune épuration (capacité 23-24			cours de l'attestation par cassette (TE)	
)-575-001	Dépoussièreur	Concassage, broyage et tamisage du ferroniobium Concassage, broyage et tamisage du ferroniobium Collecteur à manches (capacité 23-24 Particules Charge (k maximu horaire fon du taux d'alimenta (RAA, art		Charge (kg/h) maximum horaire fonction du taux d'alimentation (RAA, art. 9)	 Inspection 1x/ 2 semaines et tenue de registre Échantillonnage 1x/ 5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite passif 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016	
1-425-001 107	7 volets d'aération Mur Nord		Aucune épuration			Aucune	*
)-575-001	Dépoussiéreur	Empaquetage du ferroniobium	Collecteur à manches (capacité 23-24	Particules	30 mg/m ³ R (RAA art. 10)	 Inspection 1x/ 2 semaines et fenue de registre Échantillonnage 1x/5 ans (TE) Installation d'un détecteur de fuite passif 	14 au 23 avril 2015 17 au 19 octobre 2016

Certificat d'autorisation délivré le 10 mai 2013 pour l'ajout de la cheminée S4 : Caractérisation réalisée

A PARTIR DE MAI 2017

RASTORT DE CONTRÔLE

Ce. de contrôle environnemental du Québec

Qu	ébec iii		ay-Lac-Saint-Jean	-30at (C)	
1 Identifica	2 4 5 5 C C C C C C C C C C C C C C C C C	Henre de dél	had : 00h01	Heure de fin : 001	102
Activité effectu			Accompagné de		101
1.1 Activités					
Nº d'activité : 7	923 : Vérification ad	Nº du docum		N° de gestion doc ctivité : Suivi des dor	: 42413399045000B
Type a activite			l'exploitant	envite: Saivi des doi	nees transmises par
But:	Suivi de donné	es transmises par l'expl	oitant; novembre 2017		
1.2 Mandat(
3171	de mandat	Programme	ture du mandat	I-4 Programme	ramme de contrôle des
		1108/1111110		The second secon	cts potentiels majeurs
2 Lieu con	cerné par le(s)	dossier(s) d'interve	ntion		
Nom du lieu : N	liobec inc. (5417	7746)			
Nº du lieu : 541	77746	o. Mine Niobec / Les Se	Type de lieu : 2	5 - mine	
Localisation du Saint-Honoré (Q		e du Columbium			
		lieu (GÉO NAD 83 de	egrés décimaux) : -71.1	59000000000000,48.5320	08333330000
3 Interven	ant(s) du lieu	3.			
No		Implication dans le		sse postale	N°
Niobec inc. (Y20	093716)	Propriétaire	401, Bay Steet	rente du lieu)	Y2093716
			Suite 3200 Toronto (Ontario)		
4 Condition	n météo		31		⊠ SO.
5 Personne	(s) rencontrée	(s) [R]/consultée(s) [C]		⊠so
5 Plainte					⊠ so
7 Urgence					⊠so
8 Photo(s)	numérique(s)			34	⊠ SO
9 Question	naire(s) annex	ée(s)			⊠ so
10 Autre(s)	pièce(s) annex	ée(s) au rapport			⊠so
11 Équipem	ent(s) utilisé(s)			⊠so
12 Échantill	on(s)				□ so
Duplicata des ée Demandes d'an			The second secon		
13 Mise en c	ontexte				⊠.SO
14 Descripti	on de l'activité	é de contrôle			
Voir tableau de c	compilation des r	ésultats en annexe.			
15 Informat	ions à l'interv	enant			⊠so
16 Vérificati	ion compléme	ntaire à l'activité de	contrôle		⊠ so
17 Conclusio	on .				
		ont tous conformes. e dans l'attestation d'ass	salnissement.		
18 Évaluatio	n de la gravite	é des conséquences d	les manquements con	istatés	⊠ SO
19 Recomma	andations				
- Fermer interver - Effecteur suivi	ntion pour décembre 2	017			
Rédigé par : Né Signature : // ረ	Lo /	4	Fonction : Inspe Date de signatu		
organiure:		-	Date de signatu		

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL

NOVEMBRE 2017

Niobec inc. - Mine Niobec SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF) C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m³/jour)	рН	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₈₀ (mg/l)
Norme maximale instantanée	J	6,0 - 9,5		30	1	1,11	3		250	15
Conformité				С	С	С	С			С
Norme moyenne mensuelle		9487		15	0.5	0.37		eren.	***	
Conformité	***	С	-	С	С	С	*****	****	***	***
Fréquences de sulvi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem					1x/	mois	
Conformité	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/i)		té alguë Ta)	Toxicité chroniq	
					Truites	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33
Conformité	С	С	С	c	C	С	С	- C
Fréquences de suivi		1x/tri	mestre		1x/tri	mestre	4x/ a	année
Conformité			С		С	C.	С	С

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Aí	Cd	Hg	Мо	Р	Azote amoniacal	Nitrites /nitrates	Sulfates		
Fréquences de suivi		1x/trimestre										
Conformité		С										

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m³/jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total	pH (mg/l)	Coli. Fécau
Normes	4	***	5	10		1		200
Conformité		***	С	С	***	С		С
Fréquences de sulvi				1x/mois				
Conformité		С	С	С	С	С	С	С

Fréquences de suivi 1x/mois 1x/sem 1x/mois Conformité C C C C C C C Effluent intermédiaire El-1 As Cu Fe Ni Pb Zn C ₁₀ -C ₅₀ Alcalinité Fréquences de suivi 1x/trimestre	C
Effluent Intermédiaire As Cu Fe Ni Pb Zn C10-C50 Alcalinité	
EI-1 AS CU FE NI PB Zn G10-G50 Alcalinite	Dureté
Fréquences de sulvi 1x/trimestre	- Danato
Conformité C	
ffluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux huileuses – séparateur d'huile (compresseur)) Effluent intermédiaire C10-C50 (mg/l)	

Effluent intermédiaire El-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)							
Norme		16	i mg/l					
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL	JUILLET	Octobre				
Fréquences de suivi			tx/trimestre					
Conformité		С						

AVRIL

Janvier

Conformité Fréquences de suivi

Conformité

JUILLET

1x/trimestre

C

Octobre

Effluent intermédiaire El-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)						
Norme		16	mg/l				
Conformité	Janvier 0.322 AVRIL JUILLET Oc						
Fréquences de suivi			1x/trimestre				
Conformité							

4/

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1	Identification								
_	de l'intervention	:13 février 2018 par : Véronique Le	Heure de début :	9 h 00	Heure de fin	:11 h 15			
	mpagné par :	par i verbindue Le	vesque				- 6	+	Пѕо
Nom	0.00 E 0.00 C			Fonction:				_	E130
1.1	Demande	********		1					
- 00	Nº de demande	N.1 A / C Progr	amme systématique	Type de demand de contrôle des mines - in				őle d	es
Oh	jet de la demande	données transn					,,,,,,	9,0,0	
1.2	Intervention							-	
	Nº d'interventio	n: 301286698		Type d'intervention	on: Inspection	on			
	Nº de gestion do	:: 7610-02-01-02	02302	Nº de docume	nt: 4016616	75	_		
Bu	ıt de l'interventio	n: Inspection syst	ématique annuelle (i	nsp 2/2 2017-2018)					
2	Hou concern A	ar l'intervention							4
1	Nom du		-						+ +
•	Nom usuel du			Services T.M.G. Inc.)					
		lleu: 54177746	-	Type de lieu: mi	ne				
	Localisation du		lieu : 3400, route du ré (Québec) GOV 110						
	Coordonnées ge			és décimaux): 48,5320	83333300:-71	1590000000	000		
3	Intervenant du				1				- +
	Nom	Implication		Adresse postale (si différente du lieu)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	GO	1	Vº de SAG	
m		, neu		401, Bay Steet	37			JAG	
	Niobec inc.			Suite 3200	Y209	93716	1	54177	746
			Tor	onto (Ontario) M5H 2Y4			-	_	
4	Condition mété	io							□so
Doce	ription :							Па	écisions
Desc	приоп.							LI PI	ecisions
5	Personne renco	ontrée (R) / contacte	ée (C)				-	+	□so
R	C	Nom		Fonction		Nº (de tél	éphor	ne
V		Annie Bo	ily	Coord. environne	ement				
V		Jean-François T	the second secon	Responsable développer		;			
V		Marle Line Tro	emblay	Chargé de proje	t DD	****			
M		33-34				+004			
5.1	Mode d'identif	ication							
But e	expliqué :	☑ oui		non		☐ s. o.			
Mod	e d'identification	: 🗹 veri	pale	☐ preuve de statu	t				
But e	expliqué à/Identif	ication faite auprès	de : Annie Boily						
6	Plainte								₩ so
7	Photo numériq	ue							☑ 50
8	Grille d'interver	ntion annexée						20-3	☑ so
9	Autre pièce ann	nexée au rapport					-	+	☑ 50
10	Équipement uti	lisé					2	+	☑ so
	-dest surem an	1							12,30
11	Échantillon						-	+	☑ so

13 Description de l'intervention

Voici les faits qui ont été observés lors de l'inspection :

Ancienne chute à scories :

Celle-ci n'est plus utilisée. Aucun accès aux portes.

Nouvelle chute à scories :

Confirmation que le détecteur de fuite passif est installé,

Le dépoussiéreur est chauffé.

La vis est toujours en fonction.

Une scorie a été déposée dans la chute lors de ma présence. Le dépoussiéreur s'est activé lors de l'ouverture des portes extérieures. Aucune émission de poussière constatée. Site propre,

Station pompage effluent:

Voici les données prisent :

Ph: 7.42 Débit: 725 m3/h T°: 0.58 °C Turbidité: 26.80

Conductivité: 13.3 ms/cm

Système actiflo : En arrêt pour la période hivernale

Dome : Aucune présence de scories à l'intérieur.

Parc à résidus no. 2 : Vu présence de neige, effectué le tour du parc sur la digue. Présence d'activité de plage avec résidus grossier. La digue extérieure est à son niveau. Accumulation de résidus grossiers sur la digue Est du parc en prévision de l'utilisation pour digue intérieur de même que lors de l'ouverture de l'usine à remblai. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. On me mentionne que la revanche est tenue environ à 4 mètres.

Parc à résidus no. 3 : Une tour est en fonction. L'eau est acheminée au bassin no.8. Le système de drainage est complété.

Halde à minerai : Une quantité d'environ 23-24 de minerai est entreposé sur la halde. La quantité au CA est de 135 000 tonnes.

Halde à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.

Présence de poisson dans l'usine : Plusieurs actions ont été entreprises. Lors de la rencontre annuelle prévue le 27 février 2018, le sujet sera à l'ordre du jour.

14 Vérification complémentaire à l'intervention

□so

Vérification CA pour halde à mineral. Rencontre annuelle prévu le 27 février 2018.

15 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vériflés.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

- + Øso

17 Recommandations				
Ainsi, je recommande – Fermer intervention – Reporter le programm et en octobre.	e pour l'année 2018-2019 soit 2 inspections/ année soit en mai			
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice			
Signature:	Date de signature : 2018-02-27			
18 Vérification du rapport d'intervention				
Approuvé par : Sylvain Roy	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel			
Signature: & CB	Date: 2016 - 02 - 29			
Commentaires :				
Intervention fermee				

. . .

Ministère du Développement dusoie, de l'Environnement et de la Lutte contre les chargements dimatiques ET 40

Intervenant(s) du lieu

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Sagnenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification			
Date de l'activité : 2018-02-07 Heure de débu		but: 00h01	Heure de fin : 00h02
Activité effectuée par : Véronique Levesque		Accompagn	né de :

1.1 Activ	ités			
Nº d'activit	6:8680	Nº du docume	ent: 46760	N° de gestion doc, : 7610-02-01- 0203800
Type d'acti	vité : Vérification admin	strative	Sous-Type d'ac l'exploitant	tivité: Suivi des données transmises par
But:	Suivi de données to	ransmises par l'explo	itant: décembre 2017	

1.2 Mandat(s)	the second bulleting the second con-					
N° de mandat	Nature du mandat	Programme				
3173	Programme	I-4 Programme de contrôle de entreprises à impacts potentiels majeur				

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d	l'intervention
Nom du lieu: Niobec inc. (54177746)	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobe	cc / Les Services T.M.G. inc.)
Nº du lieu : 54177746	Type de lieu : 25 - mine
Localisation du lieu: 3400, route du Columbi Saint-Honoré (Québec)	iim
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO N	NAD 83 degrés décimaux): -71.15900000000000,48.53208333330000

	Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	intervenant		
Nio	bec inc. (Y2093716)	Y2093716			
4	Condition météo			⊠ SO	
5	Personne(s) rencont	rée(s) [R]/consultée(s) [Cj	⊠ SO	
6	Plainte		⊠ SO		
7	Urgence		⊠ SO		
8	Photo(s) numérique		⊠ SO		
9	Questionnaire(s) an	nexée(s)		⊠so	
10	Autre(s) pièce(s) am		⊠ SO		
11	Équipement(s) utilis	ié(s)		⊠ SO	
12	Échantillon(s)			□so	

12 Échantillon(s)		
Duplicata des échantillons remis :	□ oui	図 non
Demandes d'analyses jointes au rapport :	□ oui	⊠ non

13	Mise en contexte	⊠ S
_		

14 Description de l'activité de contrôle

Voir tableau de compilation des résultats en annexe.

_		
15	Informations à l'intervenant	⊠ SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle

Les résultats pour cette période sont tous conformes. Le suivi a été réalisé tel qu'exigée dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquence	⊠ SO	
19 Recommandations		Help II
Fermer interventionEffecteur suivi pour Janvier 2018		v
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspecteur	
Signature: ICV	Date de signature : 2018-02-06	

Page 2 sur 4

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL DÉCEMBRE 2017 Niobec inc. - Mine Niobec SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)

Effluent final EF	Débit (m³/jour)	рН	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bq/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ - C ₁₀ (mg/l)
Norme maximale instantanée	1	6,0 - 9,5	**	30	4	1,11	3	(4)	***	15
Conformité				c	C	C	С			C
Norme moyenne mensuelle	-		-	15	0.5	0.37	jen	1	***	***
Conformité	-	С		С	С	С		****	***	
Fréquences de sulvi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage	1x/sem 1x/mois							
Conformité	С	C	С	С	С	С	С	C	C	C

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)		Pb (mg/i)		tė aiguë Ta)	Toxicité chronique		
	521			1	Truites	Daphnies	algues	crustacé	
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33	
Conformité	f-TI								
Fréquences de suívi		1x/tri	mestre		1x/tri	mestre	4x/ 8	année	
Conformité	1		VA.		NA	NA	NA:	NA	

Effluent final	Alcalinité	Dureté	AI	Cd	Hg	Мо	Р	Azote amoniacal	Nitrites /nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi					1x/t	rimestre				
Conformité						NA				

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent sanitaire ES	Débit (m³/jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/l)	P total (mg/t)	pH (mg/l)	Coli. Fécaux (UFC/100ml)
Normes			5	10	V445	1	-	200
Conformité		Selection .	С	С	+	С	PRE	С
Fréquences de sulvi				1x/mois				
Conformité		С	С	C	С	С	С	С

Effluent intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (EI-1)

Effluent intermédiaire El-1	Débit (m³/jour)	рН	Conductivité	MES	Chlorures	Azote ammoniacal	Nitrites nitrates
Fréquences de suivi	1x/mois		1x/sem		7	1x/mois	
Conformité	С	С	С	С	С	С	С

Conformité					NA				
Fréquences de sulvi					1x/trimest	re			
Effluent Intermédiaire El-1	As	Си	Fe	Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté

Effluent intermédiaire (El-2 - traitement des eaux huileuses - séparateur d'huile (compresseur))

Effluent Intermédiaire El-2		C ₁₀ -C	Sso (mg/l)					
Norme		15	mg/l					
Conformité	Janvier	AVRIL	JUILLET	ост				
Fréquences de suivi	1x/trimestre							
Conformité	С							

Effluent intermédiaire (El-5 - Garage)

Effluent Intermédiaire El-2		C ₁₀ -C	56 (mg/l)						
Norme		15	mg/l						
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL	JUILLET	ост					
Fréquences de suivi	1x/trimestre								
Conformité		С							

Effluent intermédiaire (El-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire El-2		C ₁₀ -C	Sso (mg/l)				
Norme		16	mg/l				
Conformité	Janvier 0.322 AVRIL JUILLET 00						
Fréquences de sulvi		1x/tr	imestre				
Conformité			С				

Outper sales of the sales of th

R≜™PORT DE CONTRÔLE

de contrôle environnemental du Québec

I Identification	2017-12-20		eure de dél	-		Heure de fin : 00h02	
Activité effectuée ;	oar: veroni	que Levesque		Accou	pagné de :		
I.1 Activités N° d'activité : 767:	5	N'	du docum	ent : 39648		Nº de gestion do	e.: 7610-02-01
Type d'activité : V				l'explo	tant	vité: Suivi des donnée	es transmises pa
But:	uivi de dom	nées transmiso	s par l'expl	oitant; octobre	2017		
1.2 Mandat(s)				7.7			
Nº de :	mandat	Pr	National Nat	ture du mandi	it	I-4 Programme de entreprises à impacts p	e contrôle de
2 Lieu concer			d'interve	ntion			
Nom du lieu : Niol Nom usuel du lieu	: (ancien pro		ec / Les Se				
N° du lieu : 541777 Localisation du lie		nte du Columb	nium	Туре	le lieu ; 25 ·	- mine	
Saint-Honoré (Quél	bec)			egrés décimau	r):-71.159	000000000000,48.532083	33330000
3 Intervenant	(s) du lieu						
Nem		Implicatio	u		(si différe	e postale nte du lieu)	Nº intervenant
Niobec inc. (Y2093	716)	Propriétair	2	401, Bay Ster Suite 3200 Toronto (Ont			Y2093716
4 Condition r	nétéo						⊠ SC
5 Personne(s)	rencontré	e(s) [R]/con	sultée(s) [C]			⊠ SC
6 Plainte							⊠ SC
7 Urgence							⊠ sc
8 Photo(s) nu	mérique(s)						⊠ SC
9 Questionna	ire(s) anne	xée(s)					⊠sc
10 Autre(s) piè	ce(s) anne	xée(s) au ra	pport				⊠sc
11 Équipemen	t(s) utilisé(s)					⊠SC
12 Échantillon	(s)						
Duplicata des écha Demandes d'analy			□ ou		🗵 non		
13 Mise en con		ia rapport :	1 11 011	-	යා බරග		⊠sc
14 Description		té de contré	ile				22 00
Voir tableau de con							
15 Information	ıs à l'inter	venant					⊠sc
16 Vérification	complém	entaire à l'a	ctivité de	contrôle			⊠ SC
17 Conclusion							
Les résultats pour c Le suivi a été réalis				saínissement.			
18 Évaluation	de la gravi	té des consé	quences d	les manquem	ents const	latés	⊠ SC
19 Recomman	dations						
Fermer intervention Effecteur suivi pour		017					
Rédigé par : Véror				Foncti	on : Inspect	eur	
Signature : //	1.L		er i			: 2017-12-20	

RAPPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL OCTOBRE 2017 Niobec inc. - Mine Niobec SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF) C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

Effluent final EF	Débit (m³/jour)	рН	Conductivité	MES (mg/l)	Zn (mg/l)	Ra (Bg/l)	Fe (mg/l)	Fluorures	Chlorures	C ₁₀ -C ₅ (mg/l)
Norme maximale instantanée		6,0 - 9,5	***	30	1	1,11	3			15
Conformité				С	С	С	С			С
Norme moyenne mensuelle	***	***	-	15	0.5	0.37				
Conformité		С		С	С	С		****		777
Fréquences de suivi	En continu	En continu et lors de chaque échantillonnage		1x/sem				1x/	mois	
Conformité	С	С	С	С	С	С	С	С	С	С

Effluent final	As (mg/l)	Cu (mg/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)		té alguë Ta)	Toxicité chronique		
					Truites	Daphnies	algues	crustacé	
Normes (norme max instantanée)	0,5	0,3	0,5	0,2	1	1	33	33	
Conformité									
Fréquences de sulvi	-	1x/tri	mestre	2	1x/tri	mestre	4x/ (nnée	
Conformité		1	NA NA		NA	NA	NA	NA	

Effluent final	Alcalinité	Dureté	Al	Cd	Hg	Мо	Р	Azote amoniacal	Nitrites /nitrates	Sulfates
Fréquences de suivi					1x/tr	imestre				
Conformité						NA		9		-

Effluent sanitaire (Ruisseau Cornet) - Eaux domestiques (ES)

C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

- Comornio 140-14011 Con	mornio tiri	оттарриодою	NOT disponible					
Effluent sanitaire ES	Débit (m³/jour)	DCO (mg/l)	DBO5 (mg/l)	MES (mg/l)	NH4 (mg/i)	P total (mg/l)	pH (mg/l)	Coli, Fécau (UFC/100ml)
Normes		and .	5	10	***	1	***	200
Conformité			С	С		С		С
Fréquences de suivi			1	x/mois				
Conformité		С	С	С	С	С	С	С

Effluer, intermédiaire (Rejet au parc à résidus) - Eaux de Mine (El-1)

Effluent intermédiaire El-1	Débi (m²/jou		pН	Conductivité	MES	Chlorures		Azote noniacal	Nitrites/ nitrates
Fréquences de suivi	1x/mo	ís		1x/sem			1x/	mois	
Conformité	C		С	С	С	С		С	С
Effluent intermédiaire El-1	As	Cu	F	e Ni	Pb	Zn	C ₁₀ -C ₅₀	Alcalinité	Dureté
Fréquences de suivi			-		1x/trimest	re			
Conformité					NA				

Effluent intermédiaire	(El-2 - traitement des eaux huileuses - séparateur d'huile	(compresseur))
------------------------	--	----------------

Effluent intermédiaire El-2		C10-C	Sec (mg/l)	
Norme		15	i mg/l	
Conformité	Janvier	AVRIL	JUILLET	OCT.
Fréquences de sulvi		1x/tr	imestre	
Conformité		- 4	С	

Effluent intermédiaire (El-5 - Garage)

Effluent intermédiaire El-2		C10-C	so (mg/i)	
Norme		15	mg/l	
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL	JUILLET	ост.
Fréquences de suivi			1x/trimostre	
Conformité			C	

Effluent intermédiaire (El-X - Concentrateur)

Effluent intermédiaire El-2		C ₁₀ -C	See (mg/l)	
Norme		15	mg/l	
Conformité	Janvier 0.322	AVRIL	JUILLET	OCT
Fréquences de suívi			1x/trimestre	
Conformité			С	

			· ·
			24
			7
	* A *		**
			10
		15	
			2
		9	
	6		
	194		4
	*		

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

OUÉDEC

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf: 7610-02-01-0202302

23853

Date d'approbation: 2017-10-19

Approuvé par : Sylvain Roy	Fonction: Chef d'équipe
Signature: / /24	
Je suis en accord avec les recommandations l'activité de contrôle N°3492	s formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°22646 sur
Commentaires:	

•				
			€	

Ministère du Divisioppement desbin, de l'Environnement et de le Lutte contre les changements dimenter les changements dimenter les ES Québec ES ES

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Date de l'ac	fication tivité : 2017-09-27			but: 09h30		feure de fin : l	1h45
Activité effe	ctuée par : Véronic	que Levesqu	e	Accompag	gné de :		
1.1 Activi							
Nº d'activité	1: 3492	N	odu decur	ment: 22646	N	n de gestio 202302	n doc.; 7610-02-01
Type d'activ	rité : Inspection				e d'activité :		
But:	I-4 inspection	annuelle 20	17/2018 (1	de 2)			
1.2 Mand							
1209	Nº de mandat	p	rogramme	iture du mandat	T	4 Programm	ogramme e de contrôle de
1205		1	Togrammo				pacts potentiels majeur
	oncerné par le(s)		d'interve	ention			
	: Niobec inc. (5417		hec/LesS	ervices T.M.G. inc.)	1		
Nº du lieu :	54177746	p. tville reic	recor Eco D		eu : 25 - mir	ic	
Localisation		Um (Chr	MAD 02 J	legrés décimaux) :	71 1500000	0000000 49 65	200222222000
		n nen (GEC	NAD 83 0	egres decimaux) :	-/1.1590000	0000000,48.53	208333330000
3 Interv	enant(s) du lieu Nom	Implicati	ion dans le		Adresse pos	tale	N*
35.1	33.111	li	eu	(3	si différente di		intervenant
Niebec inc. (Y2093716)	Propriétai	ire	401, Bay Steet Suite 3200			Y2093716
				Toronto (Ontario)		
4 Condi	tion météo						⊠ SC
5 Person	nne(s) rencontrée	ofe) ID1/cou	neultás/e)	(C)			El ev
R C		om	isuitce(s)	- P	Fonction	. 1	N° de téléphone
		Bolly			coor, env.		(418) 673-4694
	Jean-France	ois Trembla	у	Resp. deve	eloppement o	furable	
5.1 Mode	d'identification						
Personne con	nsultée : Annie Boi	ly					
But expliqué		⊠ oui		□ non			
Mode d'iden But expliqué	a/Identification fa	Verbale nite nuprès o	de : Annie I	Boily			
Personne cor But expliqué	nsultée : Jean-Franc	cois Trembla	iy	□ non			
Mode d'iden	tification :	Verbale					
But expliqué	à/Identification fa	ite auprès o	le : Jean-Fr	ancois Tremblay			
6 Plainte	e						⊠ SC
7 Urgen	ce						⊠ SC
8 Photo(s) numérique(s)						⊠ SC
Questi	onnaire(s) annex	rée(s)					⊠ SC
10 Autre(s) pièce(s) annex	ée(s) au ra	pport				⊠ SC
1 Équipe	ement(s) utilisé(s)					⊠SC
2 Échan	tillon(s)						□so
Duplicata de	s échantillons remi	is :	Поп	i 🗵	non		
	analyses jointes au		□ ou	-	non		
3 Mise e	n contexte						RI SO

14 Description de l'activité de contrôle

Parc à résidus no. 2: Rehaussement digue débutée tout autour du parc. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. La revanche est respectée. Les réseaux de collècte des caux ne sont pas raccordés encore avec le parc no.3. Toutes les eaux se jetent dans le fossé séparant le parc no.2 et le parc no.3.

Parc à résidus no. 3 : Les activités de déboisement sont terminées. L'entreprise enlève la terre végétale et l'achemine hors site pour utilisation futur pour restauration du parc no.2. Deux tours sont érigées, Celles-ci ne sont pas en fonction. Des travaux ont lieu au nord du parc no.3. Le réseau de collecte des eaux d'exfiltration Présence d'un chemin périphérique. Le ruisseau Onésime-Tremblay a été endigué afin d'éviter que les eaux qui sont en contact avec des résidus miniers s'y acheminent car des travaux sont en cours pour chemins.

Parc à résidus no. 1 : Décapage du printemps = ensemencement naturel. L'étendue de la superficie à décaper a été augmenté.

Dépot de matière organique : Entente avec la DRAE afin d'accumuler la matière organique (prélevée au parc no.3) le long du boisé au nord. Présentement, les tas ne sont pas profilés car trop gorgés d'eau. Ces tas seront profilés un peu plus tard cet autonne.

Bassin de collecte : Une rencontre est prévue avec le ministère car les plans ont changés. Déboissement réalisé présentement.

Nouvelle chute à scories : Dépoussiéreur AIREX installé. Convoyeur recouvert. L'entreprise éprouve des problèmes avec manipulation des scories. Le déchargement devrait se faire à froid et non à chaud. Aucune manupulation de scories lors de ma présence.

<u>Dume:</u> Présence de scories dans le dome. (Information recu de la responsable en environement- aucune vérification réalisée dans le dome vu procédure = radioactivité) Celui-ci est vidé tranquillement vers la nouvelle chute à scories.

Halde à minérai : Présence accumulation.

Halde à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.

Présence de poisson dans l'usine : Plan d'action toujours en cours. Des poissons ont été capturés à différents endroits. La situation est présentement évaluée. Procédure interne pour nettoyage.

Autres informations ;

Pièzomètres : 3 pièzomètres scront ajoutés au printemps.

Végétation de 90 terrains réalisés. Un aménagement faunique reste à faire,

Aucun nettoyage de bassin (soit bassin de sédimentation no. 8) réalisé. Caractérisation réalisée.

Station air ambiant : modèle à l'étude. Le devis pour l'installation d'une station d'échantillonnage de l'air ambiant a été reçu le 1° juin 2017.

Aucune présence de poussière. Un camion est présent sur les lieux pour arroser.

Chantier propre,

15 Informations à l'intervenant

⊠.SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle

□ SO

Vérification avec analyste au niveau du ruisseau Onésime-Tremblay. Vérifier plan de compensation (volume principal décembre 2016 – page 31 et plan) Le cours d'eau (fossé de drainage) C6-9 n'est pas dans la liste des autres sections de cours d'eau impactées.

Vérification par courriel avec l'entreprise. Celle-ci me confirme que le fossé de drainage C6-9 n'a pas été touché.

17 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

⊠ SO

19 Recommandations

- Fermer mandat

Rédigé par : Véronique Levesque Signature :

Levesque (

Fonction : Inspecteur

Date de signature : 2017-10-16

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

I Identific: Date de l'activi		Henr	e de déb	ut: 09h00		Heure de fin :	12h30	
Activité effectu		A COLUMN	e de des		pagné de :	Liver de Im I	Times	
I.I Activités		1 200 1		21004		*10 1	fet 1	
N° d'activité : 5 Type d'activité		N° di	docum	ent: 31084	unn dlaathd	N° de gestion o	doc. :	_
Type a activite		conformité -Ca	nour la ce					
But:	mspection de	comornine -Ca	pour ra o	onstruction a m	ie muvene (situte a scottes		
1.2 Mandat((2)		1086	-10.9				
	de mandat		Nat	ure du manda	t	P	rogramme	
1828		Autre	nature					
Nom du lieu : 1	Niobec inc. (54	s) dossier(s) d* 177746) rop. Mine Niobec			nc.)		200-2	
Nº du lieu : 541		200000			e lieu : 25 -	mine		
		oute du Columbiu	m					
Saint-Honoré (C Coordonnées g		du lieu (GÉO N	AD 83 de	grés décimau	x):-71,1590	00000000000,48.	53208333330000	
3 Interven	ant(s) du lier	t.			A Table		00000	
N	от	Implication	dans le			postale		No.
Niobec inc. (Y2	-	Propriétaire		401, Bay Ste		te du lien)	Y2093	venant
Niobec inc. (12	2093710)	Proprietatie		Suite 3200 Toronto (Ont			12093	710
4 Condition	on météo	21 24	1075					⊠ SO
5 Personn	e(s) renconti	ée(s) [R]/const	liée(v)	CI D	and the same of	FA 15	- P.E	□ so
RC	con chedic	Nom	ince(a)		Fonctio	n	N° de télép	-
X	An	nie Boily						
5.1 Mode d	identificatio	n		2 TAXE	7.465.47	Several Field	Part Call	of all
Describe acre	milita e Ameia T	latte.						
But expliqué :	ultée : Annie E	⊠ oui	_	non				
Mode d'identi		22 044		Li Hou				
		faite auprès de	: Annie l	Boily				
6 Plainte								PR CO
					4			⊠ SC
7 Urgene	е	The same of			Market	100		⊠ SC
8 Photo(s) numérique	(s)	341	The same	11-2-12			⊠ SC
9 Questio	nnaire(s) an	nexéc(s)		,	79.1	PARKE.		⊠ SC
10 Autre(s) pièce(s) ani	nexée(s) au rap	port .	7 .13	62	100-120	22.2	⊠ SC
11 Équipe	ment(s) utilis	é(s)	-17	3 9 11	E.J. 2.	R. Park	EUS-VITE	X SC
12 Échant	illon(s)	U. Selvice				GARLES.	NAME OF STREET	□.sc
Duplicata des	échantillons r	emis:		ui	⊠ non			
	analyses jointe		00		⊠ non			
13 Mise er	contexte	Side Sant	110	5 - 5 - C - C - C - C - C - C - C - C -	8 9 JU	Jan Brand	OC WATE	□ S
radioactifs dan	ns un ancien ch conserver l'étan	antier souterrain e	itanché p ut retour	ar la mise en p de matière entr	lace de deux e le chantier	murs de béton. I d'entreposage d	osition des résidus In système de sas es scories et le bâ	iment

14 Description de l'activité de contrôle Lors de l'inspection, je constate les faits suivants : - Dépoussièreur Airex installé et fonctionnel pour les scories dites froides ; - Convoyeur reconvert; - bâtiment recouvrant la chute à scories ; - lieux propre : Aucun déchargement lors de ma présence. L'entreprise éprouve des problèmes avec la manipulation des scories (démoulage à chaud). Le déchargement doit se faire à froid et non à chaud. X SO 15 Informations à l'intervenant 16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle □ so Le programme d'inspection et d'entretien n'est pas débuté encore soit ; ·2x/an graissage des roulements du ventilateur et du moteur électrique; -1x/mois vérification du bon fonctionnement des valves à diaphragme et solénoïdes; -1x/mois vérification du différentiel de pression des manches filtrantes — si requis changement de sacs ; · À chaque vidange, observation du bon état de fonctionnement du dépoussiéreur et de la chute. 17 Conclusion La chute à scories est construite. Le dépoussiéreur est installé et fonctionnel. X SO Évaluation de la gravité des consequences des manquements constatés 19 Recommandations - Fermer intervention - Un suivi sera réalisé lors de la prochaine inspection annuelle (fonctionnement lors d'un déchargement, présence de poussière, détecteur de fuite sur le dépoussiéreur, registre des inspections et des entretiens tenu) - S'assurer qu'une caractérisation des particules et du radon à la cheminée du dépoussiéreur est effectuée une fois tous les cinq

Fonction : Inspecteur

Date de signature : 2017-11-21

Rédigé par : Véronique Levesque/

Signature:

Ministère
the Dileveloppement tharable,
de l'Environnement
et de le Lattle contre les
chengements climatiques

Québec 123 103

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Date de l'ac	tivité : 2017-11-10	Heure de déb	ut: 00h01	Heure de fin : 00h02
	ectuée par : Véronique I		Accompagné	
1:1 Activ	itės	790/100		5 (A) 10 (A) 21 (A)
Nº d'activit	é : 5224	Nº du docume	ent : 28955	Nº de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'acti	vité: Vérification admin	istrative	Sous-Type d'	'activité: Suivi des données transmises par
But :	Suivi de données	ransmises par l'explo	eitant: aout 2017	

Nº d'activité :	5224	Nº du	locumer	nt : 28955	Nº a	de gestion doc.	: 42413399045000B
	: Vérification a		de dinier				nées transmises par
-51	. ,			l'exploitant	a a a a a a a a a a a a a a a a a a a	200 100 1000	areas transmission pro-
	Suivi de doni	nées transmises par	l'exploi	tant: aout 2017			
But:	1	4.00					
CONTRACTOR CONTRACTOR			_				
1,2 Mandat			11100	NO PARTIES VALUE	7.00	11.14	led not
	de mandat			re du mandat	-		ramme
3168		Program	mme				de contrôle de
					enti	reprises a impac	ets potentiels majeurs
2 Lieu con	nanené san laé	s) dossier(s) d'in	taunani	daw.		110000	
	Niobec inc. (54)		terveni	non			
		op. Mine Niobec/	Teo Sen	ione TMG incl	-		
Nº du lieu : 54		op. Mine Monce	Les del v		u: 25 - mine		
		ute du Columbium		z)po de ne	u i ap imile		
Saint-Honoré (
Coordonnées	géographiques e	du lieu (GÉO NAI	0 83 deg	rés décimaux) : -	71.15900000	000000,48.532	08333330000
3 Interve	nant(s) du lieu			30 M () 12 M	FR: NO.		
N	lom	Implication da	ans le		Adresse posta		N°
		lieu	-		i différente du l	lieu)	intervenant
Niobee inc. (Y	2093716)	Propriétaire		401, Bay Steet			Y2093716
			1	Suite 3200			
			- 1	Toronto (Ontario)	,		
4 Conditi	on météo	A	-is		(N - 15 - 1)		⊠ SC
		do at the second			MARKET I		
		će(s) [R]/consult	éc(s) [C	7	(STATE OF	s a Sugr	
5 Person	ne(s) rencontr	će(s) [R]/consult	ėc(s) [C	η	el me el	Encum:	3 .50
	ne(s) rencontr	će(s) [R]/consult	¢c(s) [C			ansuar A	3 .50
5 Person	ne(s) rencontr		éc(s) [C	7	en en en	antum.	⊠ S(
5 Person	ne(s) rencontr		ėc(s) [C			antonari I	⊠.s(
5 Person 6 Plainte 7 Urgenc	ne(s) rencontr	e di neste i	102			antonar I	⊠ S(
5 Personi 6 Plainte 7 Urgenc	ne(s) rencontr		102			antonari di	⊠.sc
5 Person) 6 Plainte 7 Urgence 8 Photo(s	ne(s) rencontr e e s) numérique(s	11.7 - 12.0 2 - 10.7 - 12.5 3) (2.5 - 10.6 - 1	102				⊠ S(⊠ S(⊠ S(
5 Person) 6 Plainte 7 Urgence 8 Photo(s	ne(s) rencontr	11.7 - 12.0 2 - 10.7 - 12.5 3) (2.5 - 10.6 - 1	102			antour :	⊠ S(
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s) 9 Question	ne(s) rencontr e s) numérique(s) nuaire(s) ann	s) exée(s)				antonii j	⊠.50 ⊠ S0 ⊠ S0 ⊠ S0
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s) 9 Question	ne(s) rencontr e s) numérique(s) nuaire(s) ann	11.7 - 12.0 2 - 10.7 - 12.5 3) (2.5 - 10.6 - 1					⊠ S(⊠ S(⊠ S(
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic	ne(s) rencontr e s) numérique(s onusire(s) ann s) pièce(s) ann	s) exée(s) exée(s) au rappo					図 S(図 S(図 S(図 S(
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic	ne(s) rencontr e s) numérique(s) nuaire(s) ann	s) exée(s) exée(s) au rappo					⊠.50 ⊠ S0 ⊠ S0 ⊠ S0
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe	ne(s) renconir e s) numérique(s onnaire(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé	s) exée(s) exée(s) au rappo 5(s)					図 S(図 S(図 S(図 S(図 S(
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe	ne(s) rencontr e s) numérique(s onusire(s) ann s) pièce(s) ann	s) exée(s) exée(s) au rappo 5(s)					図:SG 図 SG 図 SG 図 SG
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe	ne(s) renconir es) numérique(s) onuaire(s) ann es) pièce(s) ann ement(s) utilisé	exée(s) exée(s) nu rappo 5(s)	ort 188		Tron		図 Si
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des	ne(s) rencontr e s) numérique(s) onusire(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé cillon(s)	exée(s) exée(s) au rappo s(s)	ort		I non		図 Si
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des	ne(s) renconir es) numérique(s) onuaire(s) ann es) pièce(s) ann ement(s) utilisé	exée(s) exée(s) au rappo s(s)	ort 188		I non		図 S(図 S(図 S(図 S(図 S(
5 Persons 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d'	e s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé tillon(s) s échantillons re analyses jointes	exée(s) exée(s) au rappo s(s)	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Persons 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d'	ne(s) rencontr e s) numérique(s) onusire(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé cillon(s)	exée(s) exée(s) au rappo s(s)	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise en	ne(s) rencontr s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ment(s) utilisé tillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte	s) exée(s) exée(s) au rappo 5(s) emis : au rapport :	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise en	ne(s) rencontr s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ment(s) utilisé tillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte	exée(s) exée(s) au rappo s(s)	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise et	ne(s) rencontr s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ment(s) utilisé tillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte	exée(s) exée(s) au rappo (s(s) emis : au rapport :	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s 9 Questic 10 Autre(s 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise et	e s) numérique(s) numérique(s) numérique(s) s) pièce(s) ann ement(s) utilisé cillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte	exée(s) exée(s) au rappo (s(s) emis : au rapport :	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s) 9 Questic 10 Autre(s) 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise et 14 Descrip Les données d	e s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé fillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte ption de l'activ	exée(s) exée(s) au rappo (s(s) emis : au rapport :	ort				⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI ⊠ SI □ S
5 Person) 6 Plainte 7 Urgenc 8 Photo(s) 9 Questic 10 Autre(s) 11 Equipe 12 Echant Duplicata des Demandes d' 13 Mise et 14 Descrip Les données d	e s) numérique(s) ann s) pièce(s) ann ement(s) utilisé fillon(s) s échantillons re analyses jointes n contexte ption de l'activ	exée(s) exée(s) au rappo s(s) emis : au rapport : vité de contrôle	ort				図 Si

15	Informations à l'intervenant	10	JUNE DE	200	⊠ SO
16	Vérification complémentaire à l'activité de contrôle	Terres		The Part of	⊠ SO

17 Conclusion	IT - SENERAL SECTION
Le suivi a été réalisé tel qu'exigée dans l'attestation d'assainissement.	

Les résultats pour cette période sont tous conformes.		
		_
18 Évaluation de la gravité des conséquences de	s manquements constatés 🔻 🗵 SC)
19 Recommandations	产 发发去使用这块形式物质上最高,在10	I
- Fermer intervention	-	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction: Inspecteur	_
Signature: 11 CVV	Date de signature : 2017-11-10	

Done 7 enr 7

anner

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région: Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf: 35314

Date d'approbation: 2017-12-04

Approuvé par : Sylvain Rox

Fonction: Chef d'équipe

Signature:

Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°32770 sur l'activité de contrôle N°5843

Commentaires:

grille de vérification jointe au rapport papier dans le dossier.

. e-

Ministère
th Di-thoppement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte centre les
thengements climatiques
Québec

R/ ORT DE CONTRÔLE

Ce. de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification

Date de l'activité : 2017-11-28 Heure de début : 00h01 Heure de fin : 00h10

Activité effectuée par : Véronique Levesque Accompagné de :

1.1 Activités

N° d'activité : 5843 N° du document : 32770 N° de gestion doc. :

Type d'activité : Inspection Sous-Type d'activité : Inspection

But :

Suivi de données transmises par l'exploitant: septembre 2017

| 1.2 Mandat(s)
| N° de mandat | Nature du mandat | Programme |
| 3169 | Programme | I-4 Programme | de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs

2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention

Nom du lieu : Niobce inc. (54177746)

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

N° du lieu : 54177746

Type de lieu : 25 - mine

Localisation du lieu : 3400, route du Columbium

Saint-Honoré (Québec)

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71.15900000000000,48.53208333330000

| Nom | Implication dans le | Adresse postale (si différente du lieu) | Nom | Niobec inc. (Y2093716) | Propriétaire | 401, Bay Steet Suite 3200 | Toronto (Ontario) | Y2093716

Condition météo ⊠ SO Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] ⊠ SO Plainte ⊠ SO ⊠ SO Urgence ⊠ SO Photo(s) numérique(s) X SO Questionnaire(s) annexée(s) Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport ⊠ SO Équipement(s) utilisé(s) ⊠ SO 12 Échantillon(s) □ so Duplicata des échantillons remis : □ oui X non Demandes d'analyses jointes au rapport : 🗆 oui IX non ⊠ SO 13 Mise en contexte

14 Description de l'activité de contrôle
Voir tableau de compilation des résultats en annexe.

15 Informations à l'intervenant

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle 🗵 SO

17 Conclusion

Les résultats pour cette période sont tous conformes.

Le suivi a été réalisé tel qu'exigée dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

19 Recommandations

-Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque | Fonction : Inspecteur

Signature : // Date de signature : 2017-11-28

APPORT DE VÉRIFICATION MENSUEL SEPTEMBRE 2017 Niobec inc. - Mine Niobec SUIVI ENVIRONNEMENTAL

(mg/l)

30

С

15

C

1x/sem

C

Conductivité

C

Zn

(mg/l)

1

C

0.5

c c

C

Ra

(Bq/I)

1,11

C

0.37

C

Fe

(mg/l)

3

С

C

Fluorures

C

C₁₀-C₅₀ (mg/l)

15

C

C

Chlorures

C

1x/mois

Effluent final (Rivière Shipshaw) - Eaux d'exhaure et de procédé (EF)
C= Conforme NC= Non conforme NA= Non applicable ND= Non disponible

рΗ

6,0-9,5

C

En continu et

lors de chaque échantillonnage

C

Débit

(m³/jour)

En

continu

C

Effluent final EF

Norme maximale

Instantanée Conformité

Norme moyenne

mensuelle Conformité

Fréquences de suivi

Conformité

Effluent final	As (mg/l)		u g/l)	Ni (mg/l)	Pb (mg/l)		Toxicité (UT:		Toxicité	chronique
						1	ruites -	Daphnies	algues	crustacé
Normes (norme max instantanée)	0,5	0	,3	0,5	0,2		1	1	33	33
Conformité										
Fréquences de suivi			1x/trime	stre		-	1x/trim	estre	4x <i>J</i>	année
Conformité			NA				NA	NA	NA	NA
Effluent final	- Alcalinité	Dureté	AI	Cd	Hg	Mo	Р	Azo amoni	0.000.000.000.000.000	
Fréquences de suivi					1x/tri	mestre				
Conformité					٨	1A				
Normes	(m³/j	out)	(mg/l)		ng/l) 5	(mg/l) 10	(mg/l)	(mg/l) 1	(mg/l)	(UFC/100ml
= Conforme NC≈ Non	conforme	NA= Nor	applicable	ND= No	n disponible		-			
			***		5 C	10 C		1 C ,		200 C
Conformité										
Conformité Fréquences de suivi					1:	k/mois				
			С		C 12	c/mois	С	с	С	С
Fréquences de suivi	Effi		rmédiaire	(Rejet au p	C arc à résidu	C s) - Eau			С	С
Fréquences de suivi Conformité	Effi	NA= Nor	rmédiaire	(Rejet au p	C arc à résidu n disponible	C s) - Eau		(EI-1)	C Azote nmonlacal	C Nitrites/nitrates
Fréquences de suivi Conformité Conforme NC= Non Effluent intermédiaire	Effi	NA= Nor	rmédiaire ı applicable	(Rejet au p	C arc à résidu n disponible	C (s) - Eau	ıx de Mine	(EI-1)	Azote	Nitrites/
Fréquences de suivi Conformité = Conforme NC≃ Non Effluent intermédiaire EI-1	Effi	NA= Nor	rmédiaire ı applicable	(Rejet au p ND= No Conduc	C arc à résidu n disponible	C (s) - Eau	ıx de Mine	(EI-1)	Azote nmoniacal	Nitrites/
Fréquences de suivi Conformité = Conforme NC= Non Effluent intermédiaire El-1 Fréquences de suivi Conformité	Effin conforme Dét (m²/jo	NA= Nor	médiaire a applicable pH C	(Rejet au p ND= No Conduc 1x/sem	C arc à résidu n disponible	C is) - Eau	x de Mine	(EI-1)	Azote nmonlacal x/mois	Nitrites/ nitrates
Fréquences de suivi Conformité = Conforme NC≔ Non Effluent intermédiaire EI-1 Fréquences de suivi Conformité Effluent intermédiaire	Efficiency Conforme Dél (m³/jc) 1x/m C	NA= Nor	médiaire a applicable pH C	(Rejet au p ND= No Conduc 1x/sem	C arc à résidu n disponible ctivité N	C (S) - Eau	Chlorure	(EI-1)	Azote nmonlacal x/mois	Nitrites/ nitrates

Effluent intermédiaire (EI-2 - traitement des eaux hulleuses - séparateur d'hulle (compresseur))

Effluent intermédiaire El-2	C ₁₀ -C ₅₆ (mg/l) 15 mg/l			
Norme				
Conformité	Janvier	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV
Fréquences de suivi	1x/trimestre			
Conformité	N/A			

Effluent intermédiaire (EI-5 - Garage)

Effluent intermédiaire El-2	C1e-C5e (mg/l)				
Norme	15 mg/l				
Conformité	Janvier <0.1	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV.	
Fréquences de suivi	1x/trimestre				
- Conformité	N/A				

Effluent intermédiaire (El-X - Concentrateur)

Effluent Intermédiaire El-2	C ₁₀ -C ₅₀ (mg/l)			
Norme		16	mg/l	
Conformité	Janvier 0.322	AVRIL <0.1	JUILLET <0.1	NOV
Fréquences de suivi			1x/trimestre	
Conformité	N/A			

, S. y.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de le Lutte contre les changements climatiques Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf: 25757

Date d'approbation: 2017-10-27

Approuvé par : Sylyain Rox	Fonction: Chef d'équipe
Signature: L(&	
Je suis en accord avec les recommandations f l'activité de contrôle N°3495	formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°22680 sur
Commentaires:	

	•	*	

Ministère du Développement dusbig, de l'Environnement et de la Lucte contre les changements climatiques ES ES Québec ES ES

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

1 Identification	1-6				
Date de l'activité : 2017-09-27 Activité effectuée par : Véronique	Heure de de		pagné de ;	leure de fin : 12	h00
retivité enectace par : verotique	servaque	Accon	ipagne de i		
1.1 Activités	Tank of the	27752			
N° d'activité : 3495 Type d'activité : Inspection	Nº du docun		ype d'activité	" de gestion doc	A.I.
	rage minier avec refer		уре и аспуне	nispection	
1.2 Mandat(s)					
N° de mandat	Na	ture du mand:			gramme
1212	Programme				de contrôle des ets potentiels majeurs
2 Lieu concerné par le(s) d		ention			
Nom du lieu: Niobec inc. (54177' Nom usuel du lieu: (ancien prop.		amilan TMG	ina V		
Nº du lieu: 54177746	MING PHONEC / Les Se		le lieu : 25 - mir	ne	
Localisation du lieu :					
Coordonnées géographiques du l	ieu (GÉO NAD 83 d	egrés décimau	x):-71.1590000	000000000,48.532	08333330000
3 Intervenant(s) du lieu					
1	Implication dans le		Adresse po	stale	N°
Nom			(si différente d		intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Ste Suite 3200 Toronto (On			Y2093716
4 Condition météo		TO			⊠ SO
5 Personne(s) rencontrée(s) IR1/consultée(s)	ICI		-	□so
R C Non			Fonction		N° de téléphone
Annie I	Boily	Coorde	onnatrice enviro	nnement	(418) 673-4694
5.1 Mode d'identification Personne consultée :					
	⊠ oui	□ non			
Mode d'identification : But expliqué à/Identification fait	Verbale e auprès de : Annie I	Boily			
					0
6 Plainte					⊠SO
7 Urgence					⊠ SO
8 Photo(s) numérique(s)					⊠ SO
Questionnaire(s) annexé	e(s)				⊠ SO
10 Autre(s) pièce(s) annexée	e(s) au rapport				⊠ SO
11 Équipement(s) utilisé(s)					⊠ SO
12 Échantillon(s)					□ SO
Duplicata des échantillons remis			⊠ non		
Demandes d'analyses jointes au i	apport: 🗆 ou	il	⊠ non		
13 Mise en contexte					⊠ SO
14 Description de l'activité Parcs à résidus no.2 :	de contrôle				
Les digues sont en bon état. Le sui (inspections quotidiennes) en plus effectués au besoin. -Lors de l'inspection, des activités	d'une inspection annu	ielle par une fin	ne de consultan	ts externes. Les	correctifs sont

- Le tour du parc a été effectué (chemin situé en haut) Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des dignes. On note la présence de graminée et de plantation d'arbre. Aucun déversoir d'urgence sur le parc no, 2 jusqu'à présent,
- Aucune émission de poussière
- · Revanche respectée

Parc à résidus no. 3 :

En construction présentement. Pas en exploitation présentement.

Bassin no. 8 et Lac à quenouille - Bassin no. 6, no.1 et no.5 :

Aucun nettoyage du bassin n'a été effectué jusqu'à ce jour. Aucune anomalie constatée.

Prendre note qu'un survol aérien a été réalisé le 14 septembre et aucune anomalie n'a été constatée,

15 Informations à l'intervenant

⊠ SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle

IXI SO

17 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

⊠ SO

19 Recommandations

- Fermer mandat

Rédigé par : Véronique Levesque Signature : / 2 / /

Fonction: Inspecteur

Date de signature : 2017-10-19

Ministere du Oérelopperment shandle, de l'Environnement et de la Lustre contre les changements climatiques. Québec es es es

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Activité effectuée par : Véroni				
I.1 Activités N° d'activité : 2806	N* du docum	ent : 14003	Nº de pestion de	e.: 42413399045000E
Type d'activité : Vérification :	100/100/100/100/100/100/100/100/100/100		'activité: Suivi des d	
But:	nées transmises par l'expl	oitant: juillet 2017		
1.2 Mandat(s)				
N° de mandat 3167	Programme Nat	ure du mandat	I-4 Programm	ogramme e de contrôle de oacts potentiels majeurs
Lieu concerné par le	s) dossier(s) d'interver	ntion		
Nom du lieu : Niobec inc. (54) Nom usuel du lieu : (ancien pr	177746)			
Nom usuel du neu : (ancien pr Nº du lieu : 54177746	op. Mine Nidoec / Les Se	Type de lien :	25 - mine	
Localisation du lieu :	L P. John Min M. L	-f- 17-1 3 - 71	15000000000000 48 50	2002222220000
Coordonnées géographiques o	du lieu (GEO NAD 83 de	egres decimaux) : -/1	.15900000000000,48.5.	208333330000
3 Intervenant(s) du lieu	Implication dans le		resse postale	Nº
Nom	lieu		ifférente du lieu)	intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Steet Suite 3200 Toronto (Ontario)		Y2093716
4 Condition météo				⊠ sc
5 Personne(s) rencontre	ée(s) [R]/consultée(s) [Cl		⊠ SC
	esta) Irdi samuntasta) I			
6 Plainte				⊠ SC
7 Urgence				⊠ SC
8 Photo(s) numérique(s)			⊠ SC
9 Questionnaire(s) anno	exée(s)			⊠ SC
10 Autre(s) pièce(s) anno	exéc(s) au rapport			⊠ SC
11 Équipement(s) utilisé	(s)			⊠ SC
12 Échantillon(s)				□sc
Duplicata des échantillons res Demandes d'analyses jointes				
13 Mise en contexte				⊠sc
14 Description de l'activ	ité de contrôle			
Les données ont été vérifiées at	u SENV.			
15 Informations à l'inter	rvenant			⊠ SC
	entaire à l'activité de	contrôle		⊠ SC
16 Vérification complém				
16 Vérification complém 17 Conclusion Les résultats pour cette période Le suivi a été réalisé tel qu'exig		sainissement.		

19 Recommandations			
Je recommande de considérer les facteurs aggra-	vants	Oui 🗆	Non 🗵
Je recommande de considérer les facteurs atténu	ants	Oui 🗆	Non 🗵
Fermer intervention Assurer le suivi aout 2017			
Rédigé par : Vérdnique Levesque	Fonction : Inspecteur		
Signature: UV	Date de signature : 20	017-09-01	

Page 2 sur 2

14093 ;

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec 🖼 🖾

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

N/Réf: 42413399045000B

15357

Date d'approbation: 2017-09-11

Approuvé par : Sylvain Roy	Fonction : Chef d'équipe
Signature:	
Je suis en accord avec les recommandation l'activité de contrôle N°2805	ns formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle Nº14096 sur
Commentaires:	

¥	*		*	*
				*

Ministère
du Développement charble,
de l'Environnement
et de 16 Lutté contre les
changements climatiques
Québec E2 E2

Intervenant(s) du lieu

17 Conclusion

19 Recommandations

Les résultats pour cette période sont tous conformes. Le suivi a été réalisé tel qu'exigée dans l'attestation d'assainissement.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Ident	ification			
Date de l'a	ctivité : 2017-09-01	Heure de débu	t: 15h50	Heure de fin : 16h00
Activité eff	ectuée par : Véronique I	evesque	Accompagné	de:
1.1 Activ	ités	- 4		
N° d'activit	é: 2805	Nº du documer	nt: 14096	Nº de gestion doc. : 42413399045000B
Type d'acti	vité : Vérification admin	istrative	Sous-Type d	l'activité : Suivi des données transmises par
But:	Suivi de données t	ransmises par l'exploi	tant: juin 2017	
1.2 Man	lat(e)			
1,2 Man	N° de mandat	Natu	re du mandat	Programme

N° de mandat	Nature du mandat	Programme
3165	Programme	I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs
2 Lieu concerné par le(s) o		
Nom du lieu: Niobec inc. (54177		
Nom usuel du lieu : (ancien prop.	Mine Niobec / Les Services T.M.G, inc.)	
N° du lieu : 54177746	Type de lieu :	25 - mine
Localisation du lieu :		
Coordonnées géographiques du	ieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -71	.159000000000000,48,53208333330000

Adresse postale

⊠ SO

Implication dans le

Nom	lieu		(si différente du lieu)	intervenant
Niobec inc. (Y2093716)	Propriétaire	401, Bay Suite 3200 Toronto (6)	Y2093716
4 Condition météo				⊠ so
5 Personne(s) rencontr	rée(s) [R]/consulté	5e(s) [C]		⊠ so
6 Plainte				⊠ SO
7 Urgence		*		⊠so
8 Photo(s) numérique(s)			⊠so
9 Questionnaire(s) ann	iexée(s)			⊠ SO
10 Autre(s) pièce(s) ann	exée(s) au rappor	rt		⊠ SO
11 Équipement(s) utilise	é(s)	- **		⊠ SO
12 Échantillon(s)				□ so
Duplicata des échantillons re		□ oui	⊠ non	
Demandes d'analyses jointes	au rapport :	□ oui	⊠ non	
13 Mise en contexte				⊠ SO
14 Description de l'activ	vité de contrôle			
Les données ont été vérifié au	SENV.			
15 Informations à l'inte	rvenant			⊠ so
16 Vérification complén	nentaire à l'activi	té de contrôle		.⊠ SO

Je recommande de considérer les facteurs aggravants	0	ui 🗆	Non 🗵
Je recommande de considérer les facteurs atténuants	0	ui 🗆	Non 🗵
##CHOOCH #CBC O 2011 4 # CBC			
Fermer intervention Effectuer suivi pour le mois de juillet 2017 Rédigé par : Vérønique Levesque /	Fonction: Inspecteur		

Page 2 sur 2

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

1	Identification		-100				1444 551		
		on: 2016-12-14		début : 9 h 00		Heure de fin	: 11 h 45		
		uée par : Véronique L	evesque			_		- +	□so
Nom	npagné par :				Fonction :			- 4	17.20
NOIN					TOTICE OF T	-			
1,1	Demande								
	Nº de demar				e de demand				
Obj	et de la demar	nde: N-1 A / C Prog données trans		atique de contrôle	des mines - in:	spections ann	uelles (A) et	contrôle de	S
1.2	Intervention								
	Nº d'intervent	tion: 301025817		Туре	d'interventio	n: Inspectio	on		
P	№ de gestion o	doc.: 7510-02-01-0	202302	N	² de documer	it: 4015492	82		
But	de l'intervent	tion: Inspection sys	stématique ann	uelle (insp 2/2 201	6-2017)				
2	Lieu concern	é par l'intervention							- +
1	Nom	du lieu : Niobec in							
	Nom usuel			ec / Les Services T.A					
		du lleu : 54177746		1 41	de lieu : mir	ne			_
	Localisation		oré (Québec)	oute du Columbium GOV 110	1				
	Coordonnée	s géographiques du li			(): 48,53208	33333300:-71,	1590000000	00	
		0 0 1							
3	Intervenant	du lieu							- +
	Nom	Implicatio	n dans le	Adresse p	ostale	Nº inte	ervenant	Nº de l	lleu
	(voiii	lie	u	(si différente		5,4	IGO	SAG	0
	Niobec inc.			401, Bay Suite 3 Toronto (Ontari	200	Y209	93716	54177	746
4	Condition m	étéo							□so
Descr	iption: En	soleillé						☐ Pr	écisions
								_	
5	Personne re	ncontrée (R) / contac	tée (C)				,	- +	□so
R	C	Non	1		Fonction			le téléphon	
☑		Annie E	soily	Coordo	nnatrice enviro	onnement	4124	573-4694,	poste
5.1	Mode d'ider	ntification							
But e	xpliqué :	· ☑ oı	il	□no	n		☐ s. o.		
Mode	d'identificati	on: 🗹 ve	rbale	□ pr	euve de statu	t			
But e	xpliqué à/Ider	ntification faite auprè	s de : personn	e renontrée					
6	Plainte								☑ so
7	Photo numé	rique							□so
Nomi	ore de photos	prises sur le terrain :		Nombr	e de photos ir	ntégrées au ra	pport:		
760. l de l'a	Coriginal de ce ppareil est der	ntégrées à ce rapport is photos a été conse meurée en ma posses iservées sur le ou les	vé conformém sion jusqu'au t	ent à la Directive su ransfert des photos	ir la gestion de	es photos nun	nériques. La	mpus Stylu: carte mémo	s pire
100		pparaissant au préser			ntation de ce q	ue J'ai vu sur	les lieux de l'	inspection.	
7.1	Modification	n apportée aux photo	s numériques					- +	⊠so

8	Grille d'intervention annexée			₩s
9	Autre pièce annexée au rapport		+	Øs
10			+	✓s
10	Équipement utilisé		т.	<u>M</u> 2
11	Échantillon	-	+	V S
12	Mise en contexte			I
13	Description de l'intervention			
nord.	résidus no. 2 : Vu présence de neige, effectué le tour du parc sur la digue. Activité de plage avec résidu On peut pente laissant coulée l'eau vers le milieu afin de protéger digue. Le parc est suivi attentivement vu revanche est respectée.			
pour l	<u>a résidus no. 3</u> : Les activités de construction du parc cesseront bientôt pour la période hivernal. Les act es parties restante seront entreprissent bientôt. Les tuyaux reliant tour de décantation au bassin no. 8 e pas en fonction. Prévu que l'écoulement de l'eau du site aille vers les tours. (crue du printemps)			
P4 - 41 -	and a second land a Westleman Start .			
	n de contrôle de l'effluent final :			
/oici	es données prisent : Débit : 700 m3/h ph : 7.11 T° : 0.82			
	Turbidité : 23.09			
	Conductivité : 13.5 m			
ystè	me actiflo : En arrêt pour la période hivernale			
Date	d'arrêt : 21 novembre 2016 Date d'hivernement : du 5 au 13 décembre 2016			
Entre	posage de MDR : Voir grille no. 401555288			
	<u>voir souterrain :</u> Événement du 28 juillet. C'est un séparateur d'hydrocarbure et non un réservoir souterr e usée. Un CA a été émis le 25 mai 1994 et modifié en novembre 1997. En juin 2008, un ajout au système d			
	elle chute à scories : Travaux débutés. L'ouverture est bouchée par un panneau. Lors de mon passage, de sement étalent en cour afin de passer l'électricité.	s travau	x de c	reusag
Halde	à minéral : Une quantité de 23-24 de mineral est entreposé sur la halde. La quantité au CA est de	135 00	0 toni	ies.
Halde	à stérile : La halde à stérile n'est pas utilisé présentement. Aucune accumulation.			
Prése	nce de poisson dans l'usine : Un plan d'action nous sera soumis d'Ici au 25 janvier 2017.			
14	Vérification complémentaire à l'intervention			
	*			
	nce de poisson dans l'usine : Vendredi le 16 décembre, discuté avec le <i>Ministère des forêts, de la Faune e</i> de rendu de l'inspection et suite à donner.	des Pa	rcs (M	FFP)
15	Conclusion			
	n manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés. L'ente du plan d'action concernant la présence de poisson dans l'usine.			

17 Recommandations	
Ainsi, je recommande de - Fermer intervention - Reporter le programme d'inspection pour l'année 2017-2018	
Rédigé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice
Signature: Ver (12	Date de signature : 2017-01-16
18 Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Chef d'équipe
Signature: Jege Alain	Date: 2017-01-19
Commentaires: La Tervention Sermée	

,	•			
		9		
	*			
	(20)			
	10	*		
				-
	-*			
			Q.	
	w r			
		*		
	<u> </u>			



Parc à résidus no.1



Partie à déboiser - Parc à résidus no. 3



Nouvelle station installé par le fédéral à la limite du terrain - ruisseau



Débit -Station de contrôle de l'effluent final :



Parc à résidus no.2



Parc à résidus no. 2



Équipements installés à l'intérieur



Station de contrôle de l'effluent final – équipements de mesure



Réservoir extérieur pour huile usée



Registre



idem



Réservoir souterrain - Événement du 28 juillet 2016

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1	Identification			1			
	de l'intervention : 20		début : 9 h 00	Heure	de fin : 11 h 45		
		: Véronique Levesque					_
Acco	mpagné par :					- +	□ so
Nom	:		Fonct	ion:			_
11	Demande						
1,1		200027839	Tuno do	domando : Pro	gramme de contri	šlo.	
		I-9 Code F : Entreprises visé					
Ob	at do la domando :	Entreposage de matières da					
1.2	Intervention						
	Nº d'Intervention :	300938201	Type d'int	ervention: Ins	pection		
- 1	Nº de gestion doc. :	7610-02-01-0202301	Nº de d	document: 401	551446		
Bu	t de l'intervention :	Inspection systématique de	s matières dangereuses re	ésiduelles- 2016-2	2017 (1 insp / 2 ar	s)	
2	Lieu concerné par l'i	intervention					- +
1	Nom du lieu						
	Nom usuel du lieu		pec / Les Services T.M.G. i	nc,)			
	Nº du lieu		Type de lie	u: mine			
	Localisation du lieu						
		Saint-Honoré (Québec)		40 52200222220	3. 74 4 FRANCISCO	00	
-	Loordonnees geogra	aphiques du lieu (GÉO NAD	83 degres decimaux):	46,332063333300	0:-71,1590000000	UU	
3	Intervenant du lieu			-00-0400	7.		- +
		Implication dans le	Adresse postal	e N	intervenant	Nº de	lieu
	Nom	lieu	(si différente du li	1000	SAGO	SAG	200
			401, Bay Steet				
	Niobec inc.		Suite 3200 Toronto (Ontario) M	5H 2Y4	Y2093716	54177	746
4	Condition météo						⊠so
	2	to the second state					
5		le (R) / contactée (C)			1	- +	□so
R	С	Nom A-wis Daths	FC	onction		e téléphor	ie .
V		Annie Boily			-;	_	_
5.1	Mode d'identification	on					
But e	xpliqué :	☑ oui	□ non		☐ s. o.		
Mod	e d'identification :	☑ verbale	☐ preuve	de statut			
But e	xpliqué à/Identification						
6	Plainte						Øso
7	Photo numérique						□ so
Nom	bre de photos prises s	ur le terrain :	Nombre de p	hotos Intégrées	au rapport:		
de ce est d Les p	s photos a été conserv emeurée en ma posse hotos sont conservées	s à ce rapport ont été prises vé conformément à la Direct ssion jusqu'au transfert des sur le ou les répertoires séc sant au présent rapport sont	ive sur la gestion des pho photos originales sur le se surisés suivants :	tos numériques. erveur central.	a carte mémoire	de l'appare	ell
					-		
7.1	Modification apport	tée aux photos numériques				- +	☑ so
8	Grille d'intervention	annexée	*)				☑ so

9	Autre pièce annexée au rapport		-	+	☑ so
10	Équipement utilisé		-	+	☑ so
11	Échantillon	Part of the		+	☑ so
12	Mise en contexte				☑ so
13	Description de l'intervention				
Voir	grille sur les MDR en annexe				
14	Vérification complémentaire à l'intervention				☑ so
15	Conclusion	Company of the second			
	Évaluation de la gravité des conséquences des manquer Recommandations i, je recommande mer intervention	ments constatés		. +	☑ so
Rédi	gé par : Véronique Levesque	Fonction : Inspectrice			-
	ature: Verf Cc	Date de signature : 2017-01-173-			
18	Vérification du rapport d'intervention		-		
	rouvé par : Serge Alain	Fonction : Chef d'équipe			
App		The second secon			
	mentalres: Intervention Fermer	The second secon			

	SECTION A		
	RAPPORT D'INSPECTION	(x)	programmée
	MATIÈRES DANGEREUSES		
	WATERES DANGEREUSES	()	de contrôle
		()	plainte
N/Référence	: 7610-02-01-0202103		
No CIDREQ	<u>u</u>		
Date de l'inspection	: Le 14 décembre 2016	Heure:	9:00 à 11:30
Nom de l'inspecteur	: Véronique Levesque		
DENTIFICATION			
Lieu inspecté (nom, adresse, lot, ca Mine Niobec	dastre) Raison sociale et (si différente)	adresse postale	
3400 chemin du Col	umbium		
St-Honoré (QC)			
Type d'activité			Section
Centre d'entreposage		7.1	В
Centre de traitement		23	B
Utilisateur à des fins	énergétiques	()	В
Lieu d'élimination		()	В
Réutilisateur		()	C
Producteur		(X)	D
Type d'entreposage		Nb	Section
a) Intérieur :			
- en contenants		(X)	E
	ire aménagée ou dans un conteneur	()	F
- en réservoir de su	urface	()	G
- en citerne		()	H
b) Extérieur :		Nb	Section
- en contenants		(x)	1
- en vrac dans un c		()	.1
- en réservoir de su	rface	(X)	G
 en citerne en réservoir soute 	and a	()	·H
- en reservoir soute - en tas sur une aire		()	K L
			andra dimensione
	A TANK A PROPER PARTIES TO		
PERSONNE(S)	NOM/FONCTION Annie Boily		TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

PIÈCES ANNEXÉES:	Photo(s) Nb()	Croquis Nb ()	Carte(s)	Plan(s)
			nº	nº
	Échantillon(s) Nb			
	() Eau	() Air	() Sol	() M.D.
	Lieu de prélèvement et nature :			
	Autre(s) () Précisez:	10		
	Precisez:			
		3°		
		4º		
BUT:	Topografian montformations describe	da and and and a	11 2014 2015 (1.1	(0)
BUI:	Inspection systématique des mat	ieres dangereuses residue	nes- 2014-2015 (1 ins	p/2 ans)
		œ.		
-				
_				
-		-		
-				
2				
Į.				-
9 <u>22</u>			-	
-				

SECTION D

PRODUCTEUR

- Type d'entreprise Mino											
						_					
- C.A. émis	:	OUI	()	x)	NON	()	N/A	()	L.22
. date	£										
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 104 . si OUI :	7	OUI	()	()	NON	()				
a) sectour d'activité (annexe 3)	:	Grand	l grou	me	06 sauf 0	622	0				
b) M.D. entreposées (annexe 4)	4	_			inture, aé			-			
***************************************		Absor						-			
		Batter	ie					-			
		Gueni	illes								
c) registre:								-			
. tenu	1	OUI	()	()	NON	()				L.70.6
. conforme	ŧ	OUI	(x)	NON	()				R.106
- à jour	*	OUI	(x)	NON	()				R.107
 délai de conservation respecté (2 ans) 	*	OUI	(x)	NON	()				R.108
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 109	ž.	OUI	()	()	NON	()				
, si OUI :											
a) secteur d'activité (annexe 8)		Mine	Grou	pe (061						
b) bilan annuel de gestion : Non vérifié – b	ilan	reçu à Q	uébe	c							
. préparé	ï	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.70.7
, conforme	1	OUI	()	NON	()				R.110
transmis	-	OUI	()	NON	()				R.111
 Cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des M.D. 	9	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	
. si OUI :											
a) préavis de 30 jours au ministre		OUI	()	NON	()				R.13
 b) décontamination ou démantèlement conforme 	r	OUI	()	NON	()				R.13
- Biens meubles, immeubles, ouvrages et équipements maintenus en bon état	:	OUI	(x)	NON	()				R.37

:	OUI	()	NON	(x)				
:	OUI	()	NON	()				R.9
:	OUI	()	NON	()				R.9
:	OUI	()	NON	()			*	R.9
**	OUI	()	NON	(x)				L.70.8, R.112
:	OUI	()	NON	()	N/A	()	L,70.8
į.	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.70.8
:	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.123.1
:	OUI	()	()	NON	()	N/A	()	R.10
:	OUI	()	NON	(x)				
Š	OUI	()	NON	()				R.16
	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.11
:	OUI	()	()	NON	()	N/A	()	R.11
:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.12-21
	OUI	()	NON	(x)				
*	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.42
	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	: OUI	: OUI (: OUI	: OUI () : OUI (x)	: OUI () NON : OUI (x) NON	: OUI () NON (: OUI (x) NON (:	: OUI () NON () : OUI (x) NON ()	: OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A anant des BPC ou contaminés par des BPC don le de prolongation d'entreposage ne s'applique : OUI (x) NON () N/A : OUI () NON (x) : OUI () NON () : OUI (x) NON () N/A	: OUI () NON () N/A (anat des BPC ou contaminés par des BPC dont la cale de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à : OUI (x) NON () N/A (: OUI () NON (x) : OUI () NON () : OUI (x) NON () N/A (: OUI () NON () N/A () nant des BPC ou contaminés par des BPC dont la conce le de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à con : OUI (x) NON () N/A () : OUI () NON (x) : OUI () NON () : OUI () NON () : OUI (x) NON () N/A () : OUI (x) NON () N/A () : OUI (x) NON () N/A ()

 $N.B. \ \ Cet \ article \ ne \ s'applique \ pas \ s'il \ s'agit \ d'une \ exclusion \ prévue \ aux \ paragraphes \ 2^o \ et \ 5^o \ de \ l'article \ 31.$

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'II EXCLUSION PRÉ											. IAGD
I, ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C. Si oui		DE	19		ОИ	()	NON	()	
- Entreposage intérieur											
. Bâtiment protégé par un système :											
a) de détection d'intrusion	1	OUI	()	NON	(1				R.88
 b) de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie 	ł	оил	()	NON	1)				R.88-91
c) d'extinction automatique d'incendie	ż	OUI	()	NON	()				R.88
- Entreposage extérieur											
Lieu d'entreposage protége par un système de détection d'intrusion	:	ОИ	()	NON '	()				R,88
ENTREPOSAGE INTÉRIEUR DE 20 000 KG OU MOINS DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.	-				OUT	()	NON	()	
Si oui : . Bâtiment protégé par :	1	/									
 a) un système de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie 	*	gini	(ý	NON	()				R.88-91
b) extincteurs portatifs appropries	ī	OUI	1	1	NON	()				R.88
				1		-					
ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 MATIÈRES ET OBJETS CONTENAM BPC OU CONTAMINÉS PAR DES BI	VT D			,	OUI	()	NON	()	
Si oui :					1						
 Bâtiment équipé d'un dispositif mécanique de ventilation 	2	OUI	()	NON /	1)	N/A	()	
, si OUI :							1				
. muni d'un système d'urgence permettant, dès qu'il y a présence de chaleur ou de fumée, d'arrêter la ventilation et de fermer les registres d'admission et d'évacuation d'air	ž	OUI	()	NON	(1/	/			R.87
			-	-	1110	=:			1	-	224
 Entretien annuel des systèmes de détection d'incendie et/ou d'intrusion effectué 		OUI	()	NON	()		-	1	R.90
. si OUI :											1
, certificat d'installation et d'entretien conservés	į	OUI	()	NON	()				R.MO
- Lieu d'entreposage sous surveillance	ž	OUI	()	NON	()				1
si NON:											
. Équipement de transmission d'alarme relié à un poste extérieur de contrôle d'alarme		OUI	()	NON	()				R.89

REMPLIR LES SECTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCLUSION PRÉVUE À L'ARTICLE 31 DU R.M.D.

NOTES :	
-	

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage	Bâtiment avec plancher en béton.											
- S'agit-il d'entreposage												
en conte	enants	1	(x)									
	onants mis dans un conteneur	1	()									
est entre	t construit pour protéger ce qui posé de toute altération que causer Peau, la neige, le gel ou r		оил	(x)	NON	()	N/A	()	R.33	
non susc	t muni d'un plancher étanche eptible d'être attaqué par la reposée et pouvant supporter D.	f.	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.33	
	ntreposage aménagé pour toutes fuites ou déversements	à	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.33	
	e de drain dans un endroit où eposées des M.D.	:	OUI	()	NON	(x)					
, si OUI :												
a) drain temps	obturé hermétiquement en tout	:	OUI	()	NON	()	N/A	()		
OU												
assura	relié à un réseau de drainage int l'évacuation des matières dans tème de récupération de capacité inte	*	OUI	()	NON	()				R.35	
NOTES:	Présence d'un caniveau sans dra	in.										
bon état pouvant	nts fermés, étanches, solides, en et fabriqués d'un matériau ne l'être modifié par la M.D.	1	oui	(x)	NON	Ç	j				R.45	
visible in	sée ats munis d'une étiquette adiquant la M.D. entreposée et lu début de l'entreposage	3	OUI	(x)	NON	()				R.46	

4	OUI	()	NON	()				R.48
1	OUI	()	NON	()				R.49
1	1									
2	OUI	*	1	NON	()	N/A	()	
				1	-					
G	OUI	()	NON	(1				R.47
1	OUI	(() NON	NON	()	1	-		R.47
4	OUI	()	NON	()	N/A	(3	
:	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.47
Ţ.	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	
	OUI	()	NON	()				R.41
1	OUI	(x	.)	NON	()				R.39
	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.39
9.	OUI	(:	()	NON	()				R.39
	OUI	()	NON	()	NV			R.39
1	ОИЛ	(:	()	NON	()				R.36
										_
		_						-		
			_				_			
	-	_	-				-	_	_	
		: OUI	OUI (: OU	: OUI () : OUI (x) : OUI (x) : OUI (x)	: OUI () NON	: OUI () NON (: OUI () NON () : OUI (x) NON ()	: OUI () NON () : OUI () NON () N/A - OUI () NON () : OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A : OUI () NON () : OUI (x) NON ()	: OUI () NON () : OUI () NON () N/A (: OUI (x) NON () : OUI (x) NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI () NON () : OUI () NON () N/A (x) : OUI () NON () : OUI (x) NON ()

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL N	E S'		AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE AUX ARTICLI ET 81 DU R.M.D.								
- Lîcu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	Đ	OUI	(x)	NON	()	R.82					
- Entreposage d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	i	OUI	()	NON	(x)						
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	6	OUL	()	NON	(x)	R.84					
- Entreposage de M.D. liquides		ОИ	(x)	NON	()						
, si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	4	OUI	(x)	NON	()	R.83					

CONTENEUR N°	NOMBRE DE CONTENANTS	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ
		absorbant	Baril de 205 I	
		boyau	Baril de 205 l	
		guenille	Baril de 2051	
		graisse	Baril de 2051	
			TOTAL:	Environ une vingtaines de barils d 205 I

NOTES:	Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par l'entreprise Terrapure de Laterrière.

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identification de l'aire d'entreposage	Re	servoir e	exté	rieu	r de 15 00	00 li	tres			-
2000	_									
- S'agit-il d'entreposage		300								
. intérieur OU	:	()								
, extérieur	5.	(X)								
Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur		OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33
Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D.	*	OUI	()	NON	C)	N/A	(X)	R.33
Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements	2	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33
-Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D.	ż	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	
, si OUI:										
 a) drain obturé hermétiquement en tout temps 	÷	OUI	()	NON	()	N/A	()	
OU										
b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante	2	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35
NOTES:										
Réservoirs fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée	*	OUI	(:	X)	NON	()			R.45

- Eau accumulée dans Paire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi	:	OUI	().	NON	()	N/A	(X)	R.38
Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée	t	OUI	(X)	NON	()			R,46
Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	÷	OUI	()	X)	NON	()			R.36
NOTES:										
Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	94	OUI	(5	c)	NON	()			R.39
Registre d'inspection tenu	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.39
a) conforme et à jour		OUI	1	x)	NON	7)			R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)								N/V	(X)	R.39
				-	1			- A. P. C.		7000
COMPLÉTER CET ENCAD					T PAS I DU R.M.		NEF	XCEPI	TON PRI	CVUE
Réservoir en surface et <u>tuyauterie</u> en surface protégés contre la corrosion	2	OUI	()	()	NON	()	Non ve	rifié pour uterie	R.54
Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange	7	OUI	(x)	NON	()			R.53
Présence de tuyauterie souterraine		ОШ	1)	NON	C	()			
. si OUI :			- 2							
A) à double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite	9	OUI	()	NON	¢)			R.58
- Indice de fuite		OUI	()	NON	()			
, si OUI :										
- Date de test d'étanchéité	:									R.59
B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion	÷	OUL	()	NON	()	N/A	(x)	R.61
. si OUI :										
a) système de protection contre la corrosion conforme	2	OUI	()	NON	()			R.61
 vérification de fonctionnement dudit système 	1	OUI	()	NON	()			R.62
c) vérification conforme	3	OUI	()	NON	()			R.62
 d) attestation de fonctionnement conservée et conforme 	*	OUI	()	NON	()			R.62
si NON :	÷									
- Fuite détectée	1	OUI	1)	NON	()			
si OUI:										
- Date de remplacement prévue	i									R.65

									G-3
Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	:	OUI	(x)	NON	()			
si OUI:									
a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fintes (un vacuomètre est présent)	•	OUI	(x)	NON	1)	N/A	()	
OU									
 b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme 	1	OUI	()	NON	()	N/A	()	
OU									
c) réservoir placé dans un bassin étanche et confonne	Ť	oui	()	NON	()	N/A	()	R.56
Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin	£	OUI	()	NON	(x)			
si OUI, matières compatibles	4	OUI	()	NON	()			R.56
Entreposage de matières explosíves, comburantes ou de liquides inflammables	1	OUI	(x)	NON	()			
si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	1	out	(x)	NON	()			R.51 et 52
Réservoirs protégés par des butoirs	4	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.55
Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	4	OUI	()	NON	Ç)	N/A	(x)	R.57 et 148

COMPLÉTER CET ENCAD AUX			S 32 ET			ON LIGHT OR
- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
, si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	è	OUI	(x)	NON	()	R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	1	OUI	(x)	NON	()	R.82
Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable		OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	(94)	OUI	()	NON	()	R.84

RÉSERVOIR Nº	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR RÉSERVOIR	QUANTITÉ
	Huile usée	15 000 litres	
	_L	TOTAL:	Info. à jour non disponible
			Voir registre en annexe

NOTES:	

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage	Bâtiment comprenant 3 murs et un toit monté sur un bassin étanche. Un grille sert de plancher. On retrouve une toile orange servant de porte po intempérie. Présence de substance absorbante à proximité et y est inserien avant «Entreposage de MDR».										
- Contenants placés dans un conteneur		OUI	()	NON	()	N/A	(x)	R.44			
- Contenants placés sous un abri	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.44			
NOTES:											
- Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D.	4	oui	(x)	NON	()			R.45			
entreposée - Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage	979	OUI	(x)	NON	()			R.46			
Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D.	8	our	()	NON	(x)					
, si OUI :											
 a) drain obturé hermétiquement en tout temps 	T	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35			
OU											
 b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante 	9.9	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35			
- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi	:	out	()	NON	()	N/A	(x)	R.38			
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	1	OUI	(x)	NON	()			R.36			
NOTES:											

 Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée 	8	OUI	(x)	NON	()		R.39
- Registre d'inspection tenu . si OUI :	-	OUI	(x)	NON	() N/A	()	R.39
a) conforme et à jour	+	OUI	(x)	NON	()		R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	Ť	OUI	()	NON	()		R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles . si OUI :	3	OUI	()	NON	(x)		
 aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents 	4.	oui	()	NON	()		R.41

COMPLÉTER CET EI DE CONTENAN			1400-2				n applie		AG		
- Conteneur dégagé du sol	4	oui	()	NON	()				R.48
Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	Ť.	OUI	()	NON	()				R.49
- Conteneur en métal à chargement par le <u>dessus</u>	4	оил	().	NON	(Ċ				
. si OUI :											
a) joints soudés en continu	3	OUI	()	NON						R.47
b) fond imperméable	1	OUI	()	NON						R.47
- Conteneur à chargement sur le <u>côté</u>	1	OUI	(y.	NON	()				
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	2	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.47

COMPLÉTER CET EN DE				MENT S			EPOSAGE
- Abri							
 a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée 	1	OUI	(x)	NON	()	R.34
 b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée 	:	OUI	(x)	NON	()	R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche		OUL	(x)	NON	(3.	R.34
. si OUI, bassin de capacité suffisante	T	OUI	(x)	NON	()	R.34

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIO				DU R.N			UNE EX	CEPTIC	N PRÉVUE AUX
- Entreposage de M.D. liquides	1	oùn	(x)	NON	()			
. si OUI, présence de substances absorbantes à proximité du lieu d'entreposage	*	OUI	(×)	NON	()			R.83
Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	10	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.82 (Voir note)

CONTENEUR N° NB DE CONTENANT ET NATURE DU CONTENU	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ ENTREPOSÉE
10 environ	5 litres	50 litres
	TOTAL:	

NOTES:	Ce bâtiment sert seulement comme transit. Les matières qui y sont entreposés restent seulement quelque heures avant d'être entreposé dans le bâtiment dédié à cette fin.
-	

SECTION M	

NC		

- Inspection programmée	4	(x)
- Inspection de contrôle	,	()
. Date de l'avis d'infraction	:	
- Plainte		(NON)

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

Nº	INFRACTION	AIRE D'ENTREPOSAGE	Nº ART.	INFRAC, CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS

- Avis d'infraction requis : OUI () NON (X)

Fermer l'intervention		
Prévoir inspection systéma	atique dans 2 ans tel que recommandé.	
-		
Z		
*	1	
7		
ÉRIFICATION		
INSPECTÉ PAR	Véronique Levesque	
	Véronique Levesque	
77	(signature)	2017-01-1 S (date)
_		
/ÉRIFIÉ PAR	Serge Alain	C + f
		Courd Section 1
(Juje Main	2017-61-19
	(signature)	(date)
OMMENTAIRES DU VÉRI	FICATEUR	

- Urgence-Environnement Québec pa ga

SO2 -2016-03-16 - 02 RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

A Discourse of the second		INT	ERVEN	TION TE	RRAIN		~ ~					
1 Identification Date de l'événement :	2016-08-16	Linur	do Pává	nement:	22 h 55							
Date du signalement :	2016-08-16		du signa		23 h 23							
Date de l'intervention :	2016-08-17			t:01 h 10	The second secon	re de fin : 02	h 00					
Intervenant d'urgence :	the state of the s	Tieur	o de doba		mpagné de ;	10 00 1111 1 01	. 11 00					
1												
Nº intervention : 301059	1302				intervention: Inte	rvention d'u	rgence-					
64 84 24 10 4 10 4 10 4 10 4 10 4 10 4 10 4		environ	mement (terrain)	-								
Nº gestion documentair		0203100)	Nº du rapport d'urgence : 401382290								
Nº demande : 20045254		Ta		Type de	e demande : Urgen	ice .						
Catégorie : <a>M 1 Objet de l'intervention ;]3	0016 08 1	9								
1-Déversement d'eaux de 2-225 000 lîtres d'eaux de 3-Panne électrique 4-Eau	a procédé	Silloit : 2	.010 00 1									
Signalement			7									
Nom		Foncti	ion		Organisme	1 60	de téléphone					
(1011)	-	7.71.71		AH. I	Organisme	_		1				
Mme Annie Boily	.coord	onnatric	e env.	Niobec		418-820	-0048					
		_	1									
Lieu			1									
Nom du lieu : Niobec inc												
Nom usuel du lieu : (and	cien prop. Mine	Niobec /	Les Serv									
Nº du lleu : 54177746 Localisation du lieu :				Туре	de lieu : mine							
3400, route du Columbiu	(m)											
Saint-Honoré (Québec)												
Coordonnées géograph	niques du lieu (GÉO NA	AD 83 dec	rés décim	aux): 48.53208333	33300:-71.15	9000000000					
Milleu impacté : X E		Sol				uterraine	Surface					
Intervenant du lieu												
A					2 4' 2 1 1000	A 16 A	No interver	nant				
Nom		Fonctio	n /	Adresse po	ostale (si différente	du lieu)	SAGO					
Niobec inc.	100	ropriétai			lu Columbium		Y209371	6				
14lobec lile.	P	roprictal	Sa	aint-Honoré	(Québec) GOV 1L	0	1200071					
		6.15	7									
Conditions météo		T so										
1.1												
pluie.			_					_				
Sharpard La San Barrer	1		1									
Produits en cause A	jouter un produit	T so	110									
Nom			-		E 200	Quantité	Quantité	1,000				
(Inscrire le CAS si né	cessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	déversée	récupérée	Unité				
Long Control Williams							ND (partie					
2221 90 20 100	140		4	Bandala	an wanten a thur	225 222	confinée	8000				
eaux de procéd	les			liquide	approximative	225 000	dans	litres				
							bâtiment)					
			-	liquide	approximative							
				liquide	approximative							
	-			liquide	approximative							
Ornaniama- i												
Organismes impliqués (Personnes rencontrée		T SO										
	S		1	recons		NO 3- 4616		42.5				
Nom				Fonction			phone (ou au	rre)				
Annie Boily			donnatrice	env.		53-54						
53-54		supe	erviseur									
		-										
Made distance of												
Mode d'identification	-			200								
But expliqué :	⊠ oui			non		S. Q.						
Mode d'identification :	⊠ verba		Annels In		uve de statut							
But expliqué à/Identific	ation faite aup	res de :	Annie Roi	ıy								

Autres pièce	s annexées	au rapport
	Numéro	Titre
Croquis		
Plan	- U	
☐ Carte		
⊠ Autre	annexe II annexe III annexe IV annexe V	attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1 Photos (2) prises par l'entreprise lors du déversement Historique U-E: déclaration du 18 mars 2016 et du 28 juillet 2016 Historique de conformité de l'entreprise -ANC du 22 août 2013 certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation

₩ so

Échantillons	₽ so

Photos numériques

2	Journal des	opération	s (rapport détaillé)
	Date	Heure	Activités
1	2016-08-17		De : A : Arrivée à la sécurité des installations de Niobec. J'y rejoins Mme Annie Boily, coordonnatric
		01h10	environnement pour Niobec, Nous entrons sur la propriété avec mon véhicule d'urgence. Mme Boily localise le regard pluvial ayant été atteint ainsi que la porte du bâtiment par laquelle les eaux de recirculation ont débordées. Le bâtiment abrite le concentrateur. La couest asphaltée à cet endroit. Il n'y a plus de déversement en cours.
			Il pleut lors de l'intervention, Aucun résidu au sol.
2	2016-08-17		De: A:
			Nous faisons un arrêt au fossé de drainage à l'extrémité du réseau pluvial canalisé. Une rampe d'accès est aménagée. L'eau qui s'écoule est claire. Le fond du fossé est empierré. Aucune évidence de dépôt de sédiments ou d'érosion.
3	2016-08-17		De: A:
		-	Nous nous rendons à l'extrémité du fossé de drainage où l'eau traverse une route. L'endroi est identifié par Mme Boily comme étant l'extrémité de la propriété, là où le fossé se décharge dans le ruisseau Cornet. Un autre fossé s'y déverse. Il s'agit d'un fossé périphérique de propriété. L'eau est claire. Je ne constate aucun signe particulier d'un déversement. La végétation dans le cours d'eau n'est pas atteinte par le dépôt de sédiments ou autres substances.
4	2016-08-17		De:
			flaques de boues grises à divers endroits sur le plancher. Les équipements de procédés so en fonction. Cause de l'événement Je rencontre M. 53-54 , superviseur. J'obtiens les informations suivantes sur la cause de l'événement: • 21h20 : panne électrique en raison d'un «braker sauté» ce qui a créé un arrêt d'alimentation à la sous-station électrique. • De 21h20 à 22h55, l'usine n'est plus alimentée en électricité. Les eaux de procédés sont contenues. Aucun déversement à l'environnement. • 22h55 : l'électricité est rétablie. La pompe d'alimentation des eaux de recirculation, en provenance du bassin #8 et qui alimente le concentrateur, est démarrée automatiquement. Les subpumps de sortie d'eau demeurent à l'arrêt. Il y a une alarme de gaz HCl forçant l'évacuation de l'usine. Les pompes de sortie ne peuven donc pas être actionnées manuellement, ce qui provoque le déversement d'eau de recirculation dans l'usine puis à l'extérieur de l'usine. • 23h40 : Les pompes de sortie sont manuellement activées. Le déversement cesse. 53-54 précise qu'il s'agissait finalement d'une fausse alarme de HCl. Questionné sur l'endroit du déversement (puits de pompage, tuyau, équipements de procédé?), 53-54 mentionne que l'eau se déversait à partir d'un tuyau. La boue sur le plancher sera disposée sur le site de résidus miniers. Nature du rejet Questionnés sur la composition des eaux de recirculation, Mme Boily et 53-54 précisent ces informations : • L'eau n'est pas contaminée par des produits chimiques. Ceux-ci sont ajoutés plus loin dans le procédé. L'eau de procédé fait l'objet d'un traitement. • Les eaux de recirculation proviennent du broyage de pierre et des eaux des galerie

	2.0		 L'eau de recirculation provient du bassin #8. Les eaux de procédé font l'objet d'un suivi à l'effluent final, mais pas les eaux du pluvial.
			Estimation du volume déversé Le volume déversé est estimé selon le débit moyen de la pompe d'allmentation en eau de recirculation. Le débit est estimé à 5 ou 6 m³/mìn, 53-54 mentionne un estimatif de 300 000L.
			Validation du volume estimé : 45 mins X 5 m³ = 225 000 L 45mins X 6 m³ = 270 000 L.
	The state of the		Deux photos prises lors du déversement me sont données par 53-54. Voir annexe II.
5	2016-08-17	100 mg 100 mg	De: A:
		02h00	Je quitte les lieux.

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

■ so

2016-08-17

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

La schématisation du procédé actuel du traitement des eaux m'est expliquée. Le bassin #8 recueille effectivement des eaux de mines, mais également le surnageant du parc à résidus. Ces eaux sont potentiellement contaminées aux Zn, 226Ra, Fe, Fluorures, Chlorures, C10-C50, As, Cu, Ni, Pb et elles sont chargées en MES. Les eaux du bassin #8 font ensuite l'objet d'un traitement (champ de polissage et actiflo) avant le rejet final à la Rivière Shipshaw.

Lors d'un déversement d'eau de recirculation par le réseau pluvial, ce sont des eaux du bassin #8 qui sont rejetées directement à l'environnement sans traitement. Le pluvial se déverse dans le ruisseau Cornet, puis dans le ruisseau Cirnon.

-Voir plan joint à l'annexe I (tiré de l'attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1)

Historique

Des déversements récents et similaires par le réseau pluvial ayant atteint les ruisseaux Cornet et Cimon ont été déclarés les 28 juillet et 18 mars 2016 via le service Urgence-Environnement. Aucune intervention terrain n'a été réalisée. La situation n'a pas fait l'objet d'avis de non-conformité.

2016-08-23

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

Je consulte Mme bouchard afin de vérifier les conditions d'exploitation de l'usine concernant les eaux de procédé et de recirculation.

Le 21 avril 2008, un CA a été délivré pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus minier. Il s'agit du bassin #8. Dans les plans soumis, le diagramme de gestion des eaux est soumis et il fait partie intégrante du CA. Le diagramme expose clairement que les eaux de recirculation utilisées au concentrateur sont pompées à partir du bassin #8 et qu'elles sont ensulte acheminées au parc à résidus miniers. Le rejet ou la surverse au réseau pluvial n'est pas prévue. Voir annexe V : CA, rapport d'analyse et diagramme.

Note: Sur le plan de 2008, les eaux de mines ne sont pas acheminées dans le bassin de sédimentation contraîrement au plan à l'attestation d'assainissement. Il s'agit d'une modification apportée par l'entreprise suivant le CA délivré le 21 avril 2008.

4 Conclusion

À la lumière des informations obtenues, je conclue à un déversement d'environ 225 000L d'eau de recirculation dans un réseau pluvial qui se déverse dans le ruisseau Cornet. La cause est une panne électrique. Au retour de l'électricité, des pompes n'ont pu être redémarrées manuellement en raison d'une alarme de gaz HCI, ce qui a occasionné le déversement d'eau de recirculation durant 45 minutes.

Les eaux de recirculation proviennent du bassin #8. Ce dernier recueille des eaux potentiellement contaminées par d'autres types d'eaux résultant du procédé de l'usine. À cet effet, les eaux du bassin #8 font l'objet d'un traitement avant le rejet à l'effluent final de l'usine, notamment pour les MES.

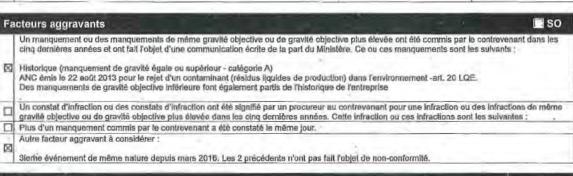
Deux déversements similaires ont été déclarés au service Urgence-Environnement les 28 juillet et 18 mars 2016. La récurrence d'événements similaires suggère une vulnérabilité qui nécessite d'éclaircir la connotation d'«accidentel».

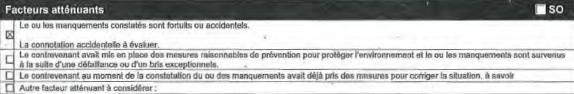
Je conclue à l'émission d'un contaminant susceptible de causer du dommage ou de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation ou à la faune, notamment pour l'émission de matières en suspension dans un cours d'eau. Manquement article 20 LQE.

Je conclue à un non-respect du certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers puisque les eaux de recirculation doivent être retournées au parc à résidus et non rejetés au réseau pluvial ou à l'environnement.

Manquement article 123.1 LQE

Manquement : déversement d'eau de procédé non traitée dans un cours d'eau Référence légale : art. 20 LQE	
Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Trè Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau réce	A Company of the Comp
Affeinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risqu Explication :Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est sucepti aquatique. Les conséquences sont : Irréversibles Explication : Le déversement est déjà réalisé.	consequences .
Vulnérabilità du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sens Explication ; milieu récepteur (cours d'éau) à faible débit.	ible (modéré)
Manquement : Non-respect du GA délivré le 21 avril 2008 Référence légale : art. 123.1 LQE	
Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Trè Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau réce	A STANDARD S
Atteinte à la qualité de l'eau, du soi, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risqu Explication :Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est suscept aquatique Les conséquences sont : complètement réversibles Explication : mise en place de mesures correctives possible en vue de respecter	tible de porter atteinte à la faune modéré
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensi Explication :	ible (modéré)





5 Recommandations

La Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : modéré avec facteurs aggravants

Ainsi, je recommande de :

Tel qu'il a été convenu avec le directeur régional avant la rédaction du présent rapport, en considération des circonstances et de l'historique, le dossier est transféré au service des enquêtes pour déterminer si des recours pénaux sont opportuns.

Transmettre un avis de non-conformité aux articles 123.1 et 20 al.2 ptie 2 LQE.

Autres éléments pertinents

☑ so

Rédigé par : Sylvain Roy

Signature :

L By

Date de signature : 2016-08-23

6 Vérification du rapport d'urgence	
Approuvé par : Christian Mercier	Fonction : Coordonnateur par intérim aux urgences environnementales
Signature:	Date: 2016 - 08 - 26
Commentaires	
En aread and I	les recommondations.

. .

(X

Québec

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay.-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 29 août 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0203100

401384013

Objet :

Déversement d'eaux de procédé du secteur du concentrateur dans

le ruisseau Cornet

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 août 2016 par un intervenant d'urgence de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers, ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déversé dans un cours d'eau des eaux de recirculation en provenance du bassin nº 8 alors que ces eaux de procédé doivent être contenues au concentrateur et dirigées vers le parc à résidus. Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des eaux de recirculation du bassin nº 8 déversées du secteur du concentrateur dans le ruisseau Cornet, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 29 septembre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 2 500 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- 10 000 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec monsieur Sylvain Roy au 418 695-7883, poste 327 ou à l'adresse courriel suivante sylvain.roy@mddelcc.gouv.qc.ca.

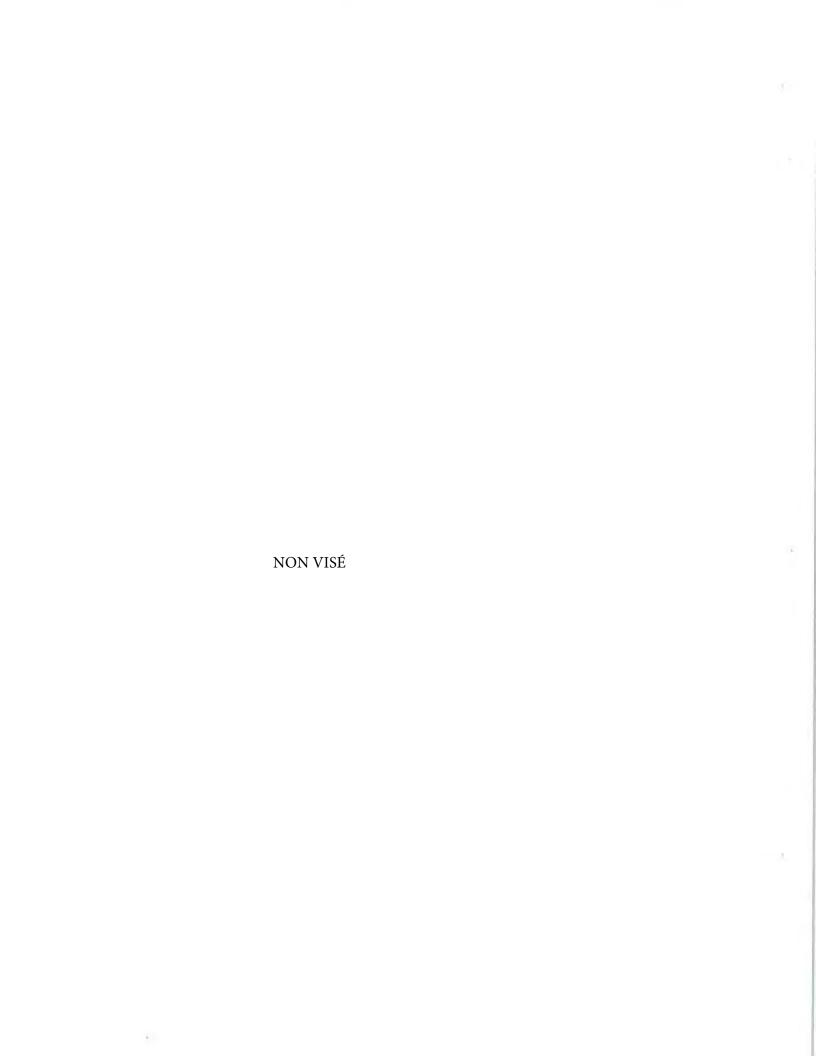
De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

Christian Mercier

Coordonnateur par intérim Urgence-Environnement

CM/SR/sd

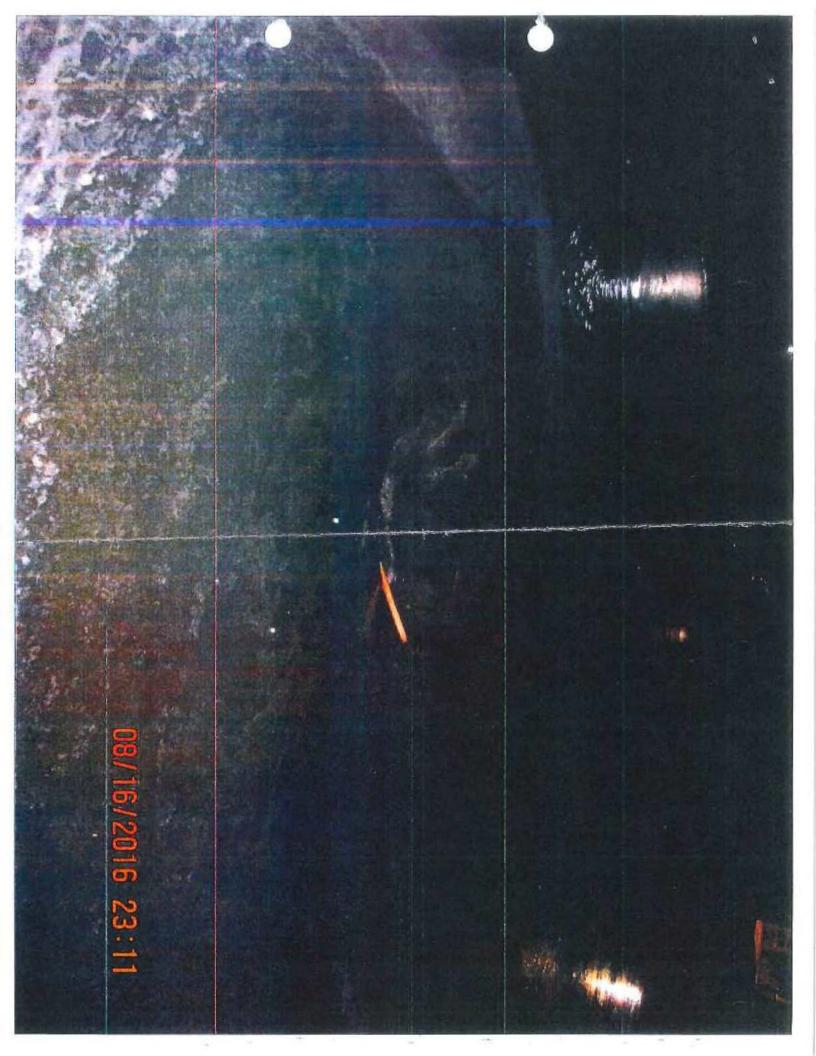
			40		
			1	je.	
				/·	
			*	-	
		+			
			1		
		1			
	4.5			51 51	
A 10				3	



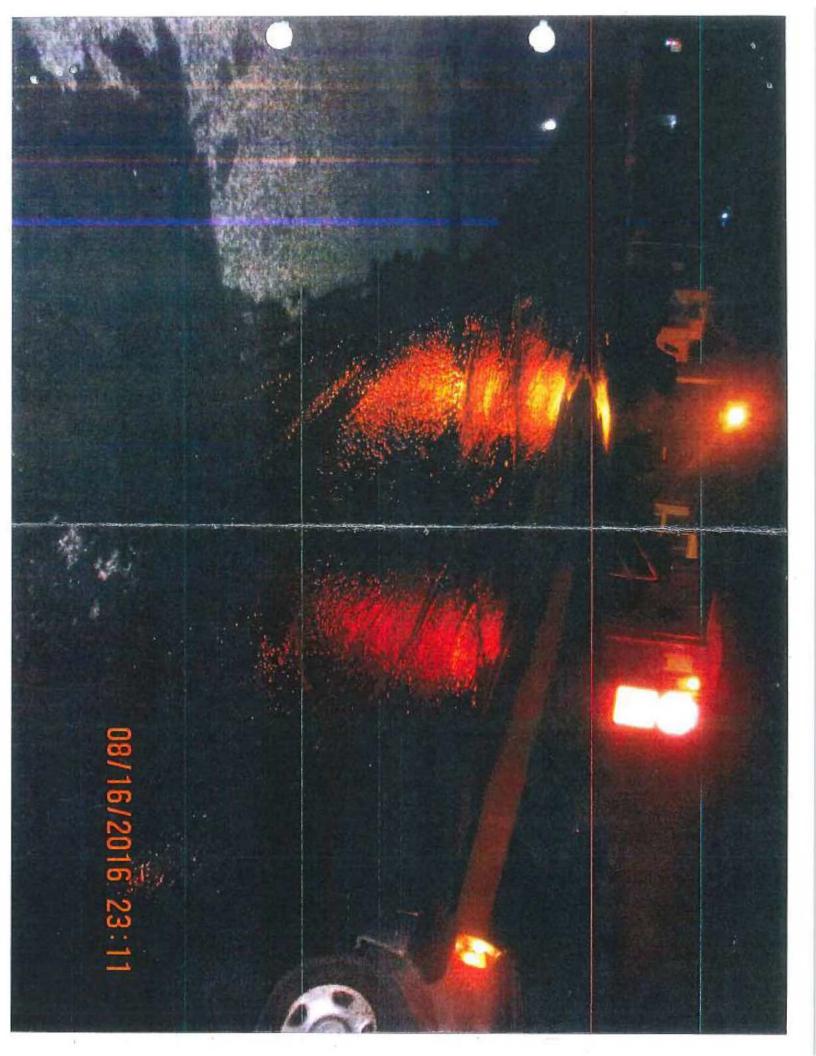
*		*	
•			
			1
	18.		
		2 1	
		· .	
			W 0
			*
			7)
			*)
	9		
			2.1
5 B			
			*
27			
9		un "	

NON VISÉ





				15	5 5 5		E 1
4				14			
-							
		2					
6.							
100							
			440		14		
		-		40		· 2	
		75	51	1000			
	2						
	2						
							63
					9		4.
							4
		*	46.		3 3	-	
					2		7.0
E.,							
						2	
	201	+4					
		5					
			· ·	# T			ν
				e a			<i>v</i>
							- T
							2
							2
							20 To 10 To
							2
¥							
×							
ž							
¥							



	· O ·		(_) .	,	
			A	4 4 4		
	*				7	
+			-			
4				100		
				* 1		
				· c	÷	
				,		
÷ 4-			44			and the second
		-				4.
						1
					,	
5-						
						-

*

Urgence-Environnement Québec ES ES

COMPTE RENDU D'APPEL LIGNE UE

Intervention SAGO (UE):

			1	C.R. COG: 02-20160728-2039
ALERTE Ligne UE Ou Ligne COG			jl	14111 2041 02 20400720 2003
Date de l'appel au COG : 2016-07-28	Heure réception appel : 20	h00	Recu par : k	Kathy Plamondon
Date événement : 2016-07-28	Heure événement : 19h1		Remarque(s):	
LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT			7	
Nom de la ville : Saint-Honoré	Adresse de l'événement : N	/line	Précisions s	ur la localisation (point de repère) :
Nº de la ville : 94240	Niobec, 3400, route du			
	Columbium			
Milleu touché		W. N	Présence de cours d'eau à proximité : non oui Nom(s) : Ruisseau Corne	
1 : Eau 2 : Sol Précisions milieu touché : Égout pluvial	3: 4	flandar.	non [] ou	Nom(s): Kuisseau comet
TYPE D'ÉVÉNEMENT		1		
Type d'événement : Déversement ou fuite		Autre :		
Situation maîtrisée : Oui Non Description sommaire de l'événement : Une co		Précisions :		
l'égout pluvial qui se trouve en face de Cornet, qui lui, rejoint le ruisseau Simo Au moment de l'appel la situation était uniquement à nettoyer la cour où des	n. t sous contrôle et il n'y a	vait plus d'		
Intervenants sur place ou appelés (pompiers, pe			o atáli	
	oliciers, recuperateurs, signal	eurs, ivilliste	e, e.c., .	
PRODUIT(S) EN CAUSE		7		
Produit (s) en cause : Eaux de procédé	Détail : Avec pulpe (résidus de minerais)	Qté dévers Estimation mètres co	on à 50	
Produit (s) en cause :	Détail :	Qté dévers	ée :	Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause :	Détail :	Qté dévers	ée:	Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause (autres) :		Qté dévers	ée:	Qté réservoir (si connu) :
Remarques (produit(s) en cause et quantité(s))	:			
COORDONNÉES				
Nom interlocuteur (signalement) : Maryline Tremblay	Fonction : Chargée de développement dura		Nº de télépl	hone : 418 673-4694 #4341
Organisme: Mine Niobec				
Nom personne à rappeler : ou IDEM à précédent 🔀	Fonction :		Nº de télépl	hone : - #
Organisme:	Adresse : 3400, route du Columbium, Saint-Honoré		Nº de télépi	hone : - #
Nom (personne ou cie) du responsable présumé de l'urgence (si différent) :	Adresse :	Nº de téléphone : - #		
SIGNALEMEN	T TRANSFÉRÉ EN : Imme	édiat 🛛	ou Différé	
Nº de région : DR-02 Saguenay		Heure d'ale	rte à l'interve	nant de garde UE : 20h06
Nom de l'intervenant de garde UE : Simon Gig	gnac	Heure du re	tour d'appel :	20h11
Commentaires :				
Traitement du cas par le COG terminé à (heure)	: 20h33 gnature COG :	722	2	DATE: 2016-07-28
SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT	Bristale COO.			27111 _2020 07-20
SECTION A L'USAGE D'UE SEULENIENT				

Intervention:	dossier transféré au CCEQ, secteur	
Signalement Téléphonique Terrain	dossier transféré autre secteur :	
Commentaires : Mon interlocutrice m'indiqu	e que l'eau de procédé s'est déversée v	vers un fossé (ruisseau Cornet).
Elle me dit que ce fossé est relié au ruisse	au Simon. Je lui demande si elle est allé	voir l'état de la situation au
ruisseau Simon et elle me dit qu'elle n'a p	as eu le tems. Je lui demande si ces eau	ux sont toxiques et elle me dit
que non. Elle me dit que ces eaux contien	nent de la pulpe. Elle me dit que la pro	blématique est surtout reliée au
matières en suspension (MES).		*
Je lui demande d'aller voir au ruisseau Cin	non.	
Mon interlocutrice me rappelle plus tard o	et me dit que l'eau au ruisseau Cornet e	est de couleur crème et que la
situation est moins pire que lorsqu'il y a d	e fortes pluie. Elle ne s'est pas rendue a	au ruisseau Simon en raison de la
noirceur.		
Également, suite à une discussion avec M	하는데 마음이다. 그리고 있는데 얼마 아이들 때문에 살아보고 있는데 얼마 나는데 얼마 아이들이 얼마 나는데 얼마 나는데 얼마 나는데 얼마 나를 살아 먹었다면 얼마 나를 살아 있다.	comprends qu'il ne s'agit pas du
premier déversement d'eau de procédé p	rovenant du concentrateur.	
Mme Bouchard m'explique que ces eaux s	발매 가입니다. 그 이 사는 경영 등 경기 이 생산이 되는 사람이 되었다면 되었다면 보고 있다면 되었다면 하는 것이 되었다면 경영 기업을 받는 것이다. 그 경영 기업을 받는 사람이 되었다면 함께 되었다면 함께 되었다면 그 경영이다면 함께 되었다면 하는데	ur la daphnie) et que la pulpe
contient plusieurs métaux ainsi que du ra	dium.	
F. 1		
Finalement, suite aux vérifications effectu	하면 것이 (1997년 1995년 1일 전 1984년 1984년 1982년 1982년 1982년 1982년 1987년 1982년 1982년 1982년 1982년 1982년 1982년 1982년 1	BNN (4) 6 도시간에, WINDROW COLLEGE WORKSHIP IN LAZINI LOCAL COLLEGE WINDRING HER BURNER (1) 10 10 10 10 10 10 10
de contaminer l'environnement et pour ce	atte raison, je recommande de transfer	er ce rapport au service
industriel pour suivi.		*
09		
Signature inte	rvenant UE:	DATE: 2016-07-28
	SIMON GIGNAC /	
Commentaires :	(
Canal de la canal		DATE
Signature d	u coordonnateur :	DATE :

Urgence-Environnement Québec 20 20

COMPTE RENDU D'APPEL LIGNE UE

Intervention SAGO (UE): 301056234 # C.R. COG: 02-20160728-2021

ALERTE Ligne UE Ou Ligne COG				
Date de l'appel au COG : 2016-07-28	te de l'appel au COG : 2016-07-28 Heure réception appel : 8			Michel Pelletier
Date événement : 2016-07-28	Heure événement : 8h1	5	Remarque	(s):
LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT				
Nom de la ville : Saint-Honoré	Adresse de l'événement :	3400	Précisions	sur la localisation (point de repère)
№ de la ville : 94240	Route du Colombiun d'huile usée	ı, réservoir		
Milieu touché			- Comments	de cours d'eau à proximité :
1: 2:	3:	1:	non 🛛 o	ui Nom(s) :
Précisions milieu touché :				
TYPE D'ÉVÉNEMENT				
Type d'événement : Déversement ou fuite	e d'hydrocarbures	Autre :		
Situation maîtrisée : Oui Non	(risque d'aggravation)	Précisions :		
Description sommaire de l'événement : Déve réservoir. C'est tombé sur du gravier e			and the second second	
Intervenants sur place ou appelés (pompiers, p	policiers, récupérateurs, signa	leurs, Ministèr	e, etc.) :	PS-8-3-48
DRODUIT(S) EN CAUSE				
PRODUIT(S) EN CAUSE	Détail : Huile usée	Qté déverse	- 25	Order to make the constant
Produit (s) en cause : Hydrocarbures	Detail : Hulle usee	litres	e;25	Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause :	Détail :	Qté déverse		Qté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause :	Détail :	Qté déversé		Oté réservoir (si connu) :
Produit (s) en cause (autres):		Qté déverse	ie:	Qté réservoir (si connu) :
Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)	12			
COORDONNÉES				
Nom interlocuteur (signalement) : Marilyn Tremblay	Fonction : Chargé de	projet	Nº de télép	ohone : 418 673-4694 #4341
Organisme : Mine Niobec				
Nom personne à rappeler : ou IDEM à précédent 🔀	Fonction:		Nº de télép	ohone: - #
Organisme :	Adresse :		Nº de télép	phone: + #
Nom (personne ou cie) du responsable présumé de l'urgence (si différent) :	Adresse :	Nº de téléphone : #		
SIGNALEMEN	NT TRANSFÉRÉ EN : Imm	édiat 🛛 d	u Différé	
Nº de région : DR-02 Saguenay	1/2	Heure d'ale	rte à l'interve	enant de garde UE : 8h56
Nom de l'intervenant de garde UE : Simon G	ignac	Heure du re	tour d'appel	: 8h58
Commentaires :	0			
Traitement du cas par le COG terminé à (heure	1-9h13		-1	
a control of the first feeling of the first feet of the first of the f	Signature COG :	241		DATE: _2016-07-28
SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT				
Intervention : Signalement Téléphonique Terrain	dossier transféré :		ur Industrie	el
Commentaires: Mon interlocutrice m'inc réservoir. Selon elle, en raison des for débordement de celui-ci. Elle ne savai d'inventaire en continu et d'un dispos	lique qu'il s'agit d'un rés tes pluie, de l'eau aurait t pas si le réservoir était	ervoir soute pénétrée pa muni d'un d	ır l'évent d İspositif au	u réservoir causant le utomatique de prise

contaminé était en cour lor	s de mon appel.	
Mme Tremblay me rappelle paroies.	e pour me dire que le réservoir a une capacité	de 4445 litres et qu'il est à double
Je recommande de vérifier conformité à l'article 58 du	la conformité des installations d'entreposage RMD.	des huiles usées notamment la
	Signature intervenant UE :	DATE: 2016-07-28
	SIMON GIGNAC	
Commentaires:		
	Signature du coordonnateur :	DATE:





Québec # Intervention SAGO (UE): # C.R. COG: 02-20160318-4852 ALERTE Ligne UE Ou Ligne COG Date de l'appel au COG: 2016-03-18 Reçu par : Michel Pelletier Heure réception appel: 10h25 Date événement : 2016-03-18 Heure événement : 9h30 Remarque(s): LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT Précisions sur la localisation (point de repère) : Adresse de l'événement : Mine Nom de la ville : Saint-Honoré 3400 chemin du Colombium Niobec Nº de la ville: 94240 Présence de cours d'eau à proximité : Milieu touché oul Nom(s): Ruisseau Cornet 1:----2:----3:----4:----Précisions milleu touché : TYPE D'ÉVÉNEMENT Type d'événement : Déversement ou fuite (autre) Autre: Non (risque d'aggravation) Situation maîtrisée : Oui Précisions: Description sommaire de l'événement : Déversement sur une surface de 2000 mètres cube d'eau de mine traitée. Ca se dirige vers un ruisseau et un échantillon a été rpis. La conduite qui était bouchée qui a causé le déversement n'est plus bouchée. Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.): PRODUIT(S) EN CAUSE Produit (s) en cause : Eaux usées Détail: Qté déversée : n/d Qté réservoir (si connu) : Produit (s) en cause :-Détail: Qté déversée : Qté réservoir (si connu) : Produit (s) en cause : ----Qté déversée : Détail: Qté réservoir (si connu) : Produit (s) en cause (autres): Qté déversée : Qté réservoir (si connu) : Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) : COORDONNÉES Fonction: Coord. Nº de téléphone : 418 673-4694 #4124 ou Nom interlocuteur (signalement): Annie Boily environnement 4137 Organisme: Niobec Nom personne à rappeler : Fonction: Nº de téléphone : # ou IDEM à précédent Organisme: Adresse: Nº de téléphone : # Nom (personne ou cie) du responsable Adresse: Nº de téléphone : présumé de l'urgence (si différent) : SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat 🛛 ou Différé Nº de région : DR-02 Saguenay Heure d'alerte à l'Intervenant de garde UE: 10h30 Nom de l'intervenant de garde UE : Sébastien Lessard Heure du retour d'appel: 10h32 Commentaires: Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 10h39 Signature COG: DATE: 2016-03-18 SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT Intervention: dossier transféré au CCEQ, secteur Industriel Signalement Téléphonique Terrain dossier transféré autre secteur : Commentaires : J'ai communiqué avec Mme Annie Boily, coord. Environnement chez Niobec. Elle m'indique que que

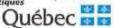
Mme Boily m'indique que rien n'est visible en raison de la neige et de la glace. La quantité de 2 000m3 est

débordement a eu lieu par le bassin #6 en raison d'un conduit obstrué par des débris au bassin #5. Les eaux se sont dirigé vers un fossé (dénomé ruisseau cornet) pous ensuite vers le ruisseau Cimon situé à environ 800m.









RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Mode d'identification But expliqué :	
Nº intervention : 301010531 Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 Nº du rapport d'inspection : 4013539 Nº demande : 200169422 Type de demande : Programme de co But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2016-2017) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu : 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L.0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. Saint-Honoré (Québec) GOV 1L.0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Conditions météo Personnes rencontrées So Fonction Nº de télégente de l'allonge de	: 11 h 30
Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 Nº demande : 200169422 Type de demande : Programme de co But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp. 1/2 2016-2017) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télé Annie Boily Coordonnaterice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnaterice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnaterice Environnement by elementation su verbale preuve de statut But expliqué : Soui non s, o. Mode d'identification But expliqué : Soui preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de cos photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transferat des photos originales s	
Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 Nº demande : 200169422 Sut de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2016-2017) Lieu Inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu : 54177746 Iva lieu : 54177746 Iva lieu : 54177746 Iva lieu : 54177746 Iva lieu : 54100, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télé Annie Boily Coordonnateur Développement durable Mode d'Identification But expliqué : Soui non s.c. Mode d'Identification But expliqué : Soui non s.c. Mode d'Identification preuve de statut But expliqué à /Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte Photos numériques	
Nº demande : 200169422 Type de demande : Programme de co But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp. 1/2 2016-2017) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu : 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1LO Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1LO Conditions météo Saint-Honoré (Québec) GOV 1LO Conditions météo Fonction Nº de télép Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification Mode d'identification : oui non s. o. Mode d'identification s. oui non s. o. Mode d'identification faite auprès de : Annie Boily Plainte v SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	40
But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 1/2 2016-2017) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec Inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction N° de télé, Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'Identification But expliqué : Soui non s, o. Mode d'Identification preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se photos originales de meurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de server de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales de carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma p	
Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de télé Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : Soui non s.o. Mode d'identification preuve de statut But expliqué aildentification faite auprès de : Annie Boily Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se ph	THE GILD
Nom du lieu : Niobec Inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télé; Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : Soui non s.o. Mode d'identification Soui preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos à été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se	
Nom du lieu : Niobec Inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télé; Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : Soui non s.o. Mode d'identification Soui preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos à été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se	
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177766 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GDV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,5320833333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télé Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : Soui □ non □ s.o. Mode d'identification faite auprès de : Annie Boily Plainte FSO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se rate mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se rate mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales se	
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu ; 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300;-71,15 Intervenant du lieu Nom	
Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom	
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15 Intervenant du lieu Nom	
Nom	
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de télépanne Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué: Soui non s. o. Mode d'identification: Verbale preuve de statut But expliqué a/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	0000000000
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction N° de télég Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : So in on s. o. Mode d'identification site expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	300000000
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction N° de télég Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : So in on s. o. Mode d'identification site expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de télép Annie Boily Coordonnatrice Environnement Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué: Soui Inon Source But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	No intervenan
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction N° de télé Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s. o. Mode d'identification ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12	SAGO
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction N° de télé Annie Boily Coordonnatrice Environnement 418-673-4694 Jean-Francois Tremblay Coordonnateur Développement durable Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s. o. Mode d'identification ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12	1007 37 75 72
Personnes rencontrées Nom	Y2093716
Personnes rencontrées Nom	
Nom Fonction N° de télégous de la t	
Nom Fonction N° de télégous de la télégous det la télégous de la télégous de la télégous de la télégous de la	
Nom Fonction N° de télégous de la télégous det la télégous de la télégous de la télégous de la télégous de la	
Nom Fonction N° de télégous de la télégous det la télégous de la télégous de la télégous de la télégous de la	
Annie Boily Jean-Francois Tremblay Mode d'identification But expliqué: Soui non s. o. Mode d'identification: Verbale preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	nhana (au autra
Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s. o. Mode d'identification : ☑ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12	
Mode d'identification But expliqué :	1 poste 33-34
But expliqué :	
But expliqué :	-
Mode d'Identification : ⊠ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax, L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Mode d'Identification : ⊠ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Annie Boily Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12	
Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax, L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax, L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax, L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapp Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil pho Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	-04-14
Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	
carte mémoire de l'apparell est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales s	to de type
	numériques. La
engal.	ur le serveur
The state of the s	
es photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\levve01\7610-02-01-020230	01\2016-05-17
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur	les lieux de
'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf	
Grilles d'inspection annexées SO	2

Échantillons

₩ SO

2 Mise en contexte (facultatif)

M SO

3 Description de l'inspection

Halde à mînéral : Une quantité de 23-24 tonnes.

de mineral d'entreposé sur la halde. Le CA en permet jusqu'à 135 00

Concentrateur:

Voici les vérifications effectuées suite aux renseignements obtenus dans la demande de CA déposée pour l'augmentation de production (Demande ne traitement présentement par la DRAE :

- Installation d'hydrocyclones (un module de 5 et une autre de 4 déjà installée remplacement de tamis) (réalisé en 2015);
- Ajout de cellules de flottation du pyrochlore permettant la récupération d'un certain % de plus de niobium avant le rejet au parc à résidus;
- Installation d'un dépoussiéreur à l'empaquetage (rapport technique déposé et projet accepté);
- Augmentation de la dimension des creusets (Réalisé depuis plusieurs années)

Bassin no. 6, no.1 et no.5 :

Quelques modifications seront apportées au niveau de la gestion de ceux-ci suite au déversement survenu le 18 mars 2016 soit rehaussement d'un côté, inspection des conduites sur une base régulière, nettoyage des bassins prévues en 2016 afin d'enlever l'accumulation de sédiment/boue au fond des bassins.

Fossé de drainage pluvial: Un faible débit est constaté. Le drainage de la cour s'effectue à cet endroit. Présentement, du nettoyage de dour est effectué. Un dossier est en cours avec la DRAE,

Halde à stérile : La halde à stérile est utilisé. Une accumulation est présente. Une quantité de 23-24 autorisé au CA de juin 2010.

est

Calotte de boutons : Aucune calotte de boutons d'entreposé dans le dôme, Le dôme est propre.

Système Actiflo : Celui-ci a été remis en fonction la semaine dernière. Les résultats en MES sont conformes,

Parcs à résidus: Activité de rehaussement des digues du milieu du parc à résidus no. 2.

Effectué le tour du parc (chemin situé bas) Eau s'écoulant des drains. Accumulation d'ocre ferreux dans les drains de même qu'au fossé. Un bon débit est constaté.

Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des digues.

On note la présence de plantation d'arbre.

Déboisement effectué pour la construction du parc à résidus no. 3

Chute à scories : Celle-ci a été réparée et est fonctionnelle pour la réception des calottes de boutons,

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

■ so

-Vérification du rapport technique du dépoussiéreur installé à l'empaquetage – Vérification si caractérisation des particules effectué à la sortie de la cheminée et ce, avant mars 2016 – engagement pris par l'entreprise. = échantillonnage réalisé en avril 2015.

5 Conclusion

L'entreprise a réalisé quelques améliorations au niveau du procédé soit ajout/remplacement d'équipement à la production afin de maximiser sans avoir déposé préalablement une demande de CA.

Une demande CA a été déposée au ministère et est présentement en traîtement pour l'augmentation de la production.

L'entreprise a été avisée verbalement de l'obligation d'informer le ministère de tout changement.

Evaluation de la grav	vité des conséquences d	les manquements constatés
-----------------------	-------------------------	---------------------------

10.0

₩ so

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Continuer 37-
- Aviser l'entreprise par écrit (courriel) de l'obligation d'aviser le ministère de tout changement dans son procédé.

Rédigé par : Véropique Levesque/

Signature: /e M

Date de signature : 2016-05-27

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
Signature: Leye War	Date: 2018-07-06
Commentaires: En accord avec reu	mmandations et les suites
propusées	4
production doivent	ments ou toute augmentation de préalablement être autorisés
ruppel des exigence	en date d'envoi de la lettre de es de 22 de la LQE



IMGP1567.JPG



IMGP1568.JPG



IMGP1569.JPG



IMGP1570.JPG



IMGP1571.JPG



IMGP1572.JPG



IMGP1574.JPG



IMGP1575.JPG

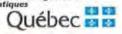


IMGP1576.JPG



IMGP1577.JPG





RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification 9					
Date de l'inspection : 2016-07		rrivée : 9		Heure de dépar	t: 10 h 00
Inspecteur : Véronique Leveso	lue		Accompagné d	e :	
101-1			Torre dileterates	Man a lumantinu	
Nº intervention: 301034835 Nº gestion documentaire: 76	40.00.04.0000000	_		ition: Inspection Pinspection: 401368	200
Nº demande : 200169428	10-02-01-0202302			de : Programme de o	
But de l'inspection : Échantille	onnage de l'effluent m	injer (To			ortifole
Dut de l'inspection : Lenantino	Amage de remdent m	minor (10)	Mone de l'emoone		
Lieu inspecté					
Nom du lleu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu : (ancien pr	on Mine Niobec / Les	s Service	s T M G inc.)		
Nº du lieu : 54177746	op. Willio Hioboo'i Est	1	Type de lieu : m	nine	
Localisation du lieu inspecté	:	-			
Adresse du lieu : 3400, route d					
Saint-Honoré (Québec) G0V 1	LO				
Coordonnées géographiques	du lieu (GÉO NAD 8	33 degrés	s décimaux) : 48	3,5320833333300:-71,1	59000000000
Intervenant du lieu					
Nom	Fonction	Adi	resse postale (si	différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.			, route du Colum t-Honoré (Québe		Y2093716
0 100 100					
Conditions météo					
Personnes rencontrées	T SO				
			onction	NO da 451	Ambana (arrantus)
Nom		F	onction	N° de tei	éphone (ou autre)
Annie Boily					
53-54					
Mode d'identification					
Table and the second second to	K/ aud		Пин	П- 1	
But expliqué : Mode d'identification :	⊠ oui ⊠ verbale		non preuve de st	S. C	0,
But expliqué à/Identification !			LI pieuve de si	tatat	
Dar avbuduo minentinioation	with author and	_			
Plainte	₩ SO				
1 mile	17 00				
Photos numériques					
Nombre de photos prises sur le terrain : 0			Nombre de photos annexées au rapport :		
Toutes les photos annexées à l	ce rapport ont été pris	es par Ve	éronique Levesau	e avec un appareil pl	hoto de type
Pentax. L'original de ces photo carte mémoire de l'appareil est central.	s a été conservé confe	ormémer	nt à la Directive su	ur la gestion des photo	os numériques. La
Les photos sont conservées su	r le répertoire sécurise	é suivant	1.		
Toutes les photos apparaissant l'inspection et aucune n'a été m		ont une fi	děle représentati	on de ce que j'al vu s	ur les lieux de
Grilles d'inspection annexées	v so				

Croquis	Numéro			Titre		
Plan						
Carte						
Autre	1	Formulaire de	demande d'a	nalyse		
chantillons		f	so		21 4 7 1 - 41 -	
	Type			Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre d
eau				eu	1	4
air						
sol	r - 1 A 11	-				
matières r						
	angereuses	résiduelles	-			
flore	angereuses	residuelles				
faune						
pesticides			-		1	
autre, préc						
uplicata des		s remis :	Oui	non	⊠ s. o.	
		intes au rappor		Inon		
oici les parar		000 (
 toxicit Toxicit 	é chronique té aiguë Cl-5	0 (truite arc-en-c Cl-25 sur cériod 0 (daphnie) une	aphnia dubia bouteille de S	une chaudière 500 ml		
toxicitToxicit	é chronique té aiguë CI-5 té chronique	Cl-25 sur cériod	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de	une chaudière 500 ml 500 ml		
- toxicit - Toxici - Toxici 'entreprise e	é chronique té aiguë CI-5 té chronique	Cl-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de	une chaudière 500 ml 500 ml		
- toxicit - Toxici - Toxici - Toxici 'entreprise e Descripti	é chronique té aiguë CI-5 té chronique ffectue en m on de l'insp	Cl-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de ampagne d'éc	une chaudière 500 ml 500 ml chantillonnage.		
- toxicit - Toxici - Toxici 'entreprise e Descripti a valve d'éch	é chronique té aiguë CI-5 té chronique ffectue en m on de l'insp	CI-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c ection est ouverte lors	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de ampagne d'éc de mon arrive	une chaudière 500 ml 500 ml chantillonnage.	8	
- toxicit - Toxici - Toxici - Toxici /entreprise e Descripti .a valve d'éch /oici les mesu - cempérature :	é chronique té aiguë CI-5 té chronique ffectue en m on de l'insp mantillonnage ures prisent à 18,22°C	CI-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c ection est ouverte lors	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de ampagne d'éc de mon arrive	une chaudière 500 ml 500 ml chantillonnage. é.		
- toxicit - Toxici - Toxici 'entreprise e Descripti a valve d'éch 'oici les mesu	é chronique té aiguë CI-5 té chronique ffectue en m on de l'insp mantillonnage ures prisent à 18,22°C	CI-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c ection est ouverte lors	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de ampagne d'éc de mon arrive	une chaudière 500 ml 500 ml chantillonnage. é.		
- toxicit - Toxicit - Toxicit - Toxicit - Toxicit /entreprise e Descriptit a valve d'éch /oici les mesu /empérature : /ebit = 656 m H = 6.53	é chronique té aiguë CI-5 té chronique ffectue en m on de l'insp nantillonnage ures prisent à 18,22°C	CI-25 sur cériod 0 (daphnie) une algue CL-25 une ême temps sa c ection est ouverte lors a 9h20 avant de	aphnia dubia bouteille de S e bouteille de ampagne d'éc de mon arrive	une chaudière 500 ml 500 ml chantillonnage. é.		

Le remplissage des contenants se fait en même temps que l'entreprise.

Prendre note qu'un bloc réfrigérant est mis au fond des trois chaudières. Un autre a été ajouté au retour au bureau avec des cubes de glace. Le tout a été envoyé au laboratoire de Québec à 15h par Purolator.

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

✓ so

Conclusion

L'échantillonnage a été effectué à l'effluent final dans le cadre du programme de contrôle de la qualité de l'échantillonnage des effluents miniers (toxicité des effluents) pour l'année 2016-2017.

Evaluation de la gravité des conséquences des manque	ements constatés
5 Recommandations	
Alnsi, je recommande de	-
Fermer intervention S'assurer de recevoir résultats d'analyse	
Rédigé par : Véronique Levesque	
Signature: Texh la	Date de signature : 2016-07-08
Verification du rapport d'inspection	
pprouvé par : Serge Alam	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
signature: Leve allain	Date: 2016-07-12
Intervention des résultuit	n fermer n pour reception et veri li cation ts + 301048997

		*	
			6
%;			



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

2700, rue Einstein, bur. B.2-230 Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone : 418-643-1301

Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone : 450-664-1750

850, boul. Vanier, porte Nord

Courriel : service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca

Nom du projet Mino	Niobec				N° bon de			Code	N° C.R.	Date	e de	réc	eption	1				
(50 caract max)	Modec				commande			projet GITE	Nº C.R.	N° c	loss	ier						
Responsable	Véronique Levesque				Téléphone 418-695	5-7883		Poste	322	Feu	ille		1	de	-			
Client (direction ou organi	sme) MDDELCC												RAME					
Adresse (n°, rue, ville)	3950, boulevard Harvey, 4e é	tage						Code Postal	G7X 8L6	4	4	4	4/4	1	1	4	4	4 4
Courriel <u>veror</u>	nique levesque@mddelcc.q	ouv.qc	ca															
Responsable des échant	tillons Véronique Levesque				Téléphone 418-695	5-7883		Poste	322									
Adresse (nº, rue, ville)	3950, boulevard Harvey, 4e é	tage						Code Postal	G7X 8L6	<u>-</u>							1	
Courriel <u>Veror</u>	nique.levesque@mddelcc.q	ouv.qc	ca					Certificats individue	els 🗆	n-cie		1						1 7
la liste	uve pas paramètre toxicité ch e des paramètres demandés. Intillonnage était à 18°C				Objectif du prélèven Contrôle réglementa Suivi environnemen Autre	ire 🗆		objectif du prélèvent e de contrôle du secte	ent (ao caract. max) : sur minier - Contrôle de la	toxicité - Truite arc-	toxicité - Algues	toxicité - Daphnie						
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.		le prélèvement caract. max.)	Test de t	Test de t	Test de t						
	Niobeo-1	4	2016-07-06	9h25	Véronique Levesque	eu	1	Eff	luent final	Ø	Ø	Ø						
											Π.						0	00
														10			10	00
Remarques																		

NOTE: Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis.

ANNEXE

Identification des échantillons par le client										C	noix de m	étaux								
	Ag □	Al		As 🗆	В□	Ва 🗆	Be □	Ві 🗆	Ca 🗆	Cd 🗆	Co 🗆	Cr 🗆	Cu 🗆	Fe □	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn □	Мо 🗆
	Na □	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se □	Si 🗆	Sn □	Sr □	Te 🗌	Ti 🗆	TI 🗆	U 🗆	V □	Zn 🗆	- 1		-		
	Ag □	Al		As \square	в□	Ва□	Ве□	Ві □	Ca □	Cd □	Co □	Cr □	Cu □	Fe 🗆	Hg □	K	Li 🗆	- Mg □	Mn □	Мо □
	Na 🗆	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se 🗆	Si 🗆	Sn 🗆	Sr 🗆	Te □	Ti 🗆	TI 🗆	U	V □	Zn 🗆					
7.	Ag □	Al		As □	в□	Ва 🗆	Ве□	ві 🗆	Ca □	Cd □	Co □	Cr □	Cu □	Fe □	Hg □	K	u 🗆	Mg □	Mn □	Мо 🗆
	Na 🗆	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se □	Si 🗆	Sn □	Sr 🗆	Te □	Ti 🗆	TI 🗆	U	V 🗆	Zn 🗆		46			
	Ag □	Al		As 🗆	В□	Ва 🗆	Ве 🗆	Ві □	Ca 🗆	Cd □	Co □	Cr □	Cu 🗆	Fe 🗆	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn □	Мо 🗆
	Na 🗆	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se □	Si 🗆	Sn 🗆	Sr 🗆	Te □	ті 🗆	TI 🗆	U \square	v 🗆	Zn 🗆					
	Ag □	Al		As □	в□	Ва 🗆	Be □	ві 🗆	Ca □	Cd □	Co 🗆	Cr □	Cu □	Fe □	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn 🗆	Мо □
*	Na □	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se □	Si 🗆	Sn □	Sr 🗆	Те 🗀	т⊓□	TI 🗆	U 🗆	v 🗆	Zn 🗆					
	Ag □	Al		As □	в 🗆	Ва 🗆	Ве □	Ві 🗆	Ca □	Cd □	Co 🗆	Cr 🗆	Cu 🗆	Fe □	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn 🗆	Мо □
	Na □	Ni		Pb □	Sb □	Se □	Si 🗆	Sn □	Sr 🗆	Te □	Ti 🗆	TI 🗆	U 🗆	v 🗆	Zn 🗆					
	Ag □	Al		As \square	в□	Ва	Ве 🗆	Ві □	Ca 🗆	Cd □	Со 🗆	Cr 🗆	Cu 🗆	Fe □	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn □	Мо 🗆
6	Na 🗆	Ni		Pb □	Sb 🗆	Se □	si 🗆	Sn □	Sr 🗆	Te □	Ti 🗆	п□	U 🗆	v 🗆	Zn □					
	Ag □	Al		As 🗆	В	Ва 🗆	Ве 🗆	Ві □	Ca 🗆	Cd □	Co 🗆	Cr □	Cu 🗆	Fe 🗀	Hg □	K	Li 🗆	Mg □	Mn 🗆	Mo 🗆
	Na □	Ni		Pb □	Sb □	Se 🗆	Si 🗆	Sn □	Sr □	Te 🗆	п□	TΙ□	U 🗆	v 🗆	Zn 🗆					
		_	-	Tempéi	rature (°C)		1	4					Tempé	rature (°C))		7		
Identification de l'échantillon			T						5.0300	entificatio l'échantil										
								- 0												
			\vdash					1						***************************************						

Québec 🚟 🕮

KAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification				
Date de l'inspection : 2016-05-17	Heure d'ar	rivée : 9 h 15	Heure de dépar	t: 11 h-30
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :		
Nº intervention: 301034552		Type diintegrantie	n e Ingrestien	
Nº gestion documentaire : 7610-02	2.01.0202302	Type d'intervention	n : Inspection	052
Nº demande : 200370337	-01-0202302	Type de demande		
But de l'inspection : Contrôle et vé	rification des ouv	rages miniers avec retenue d	feau	ontiole
	ONE SHOULD BE SEEN THE		3.00	
Lieu inspecté				
Nom du lieu : Niobec inc.				
Nom usuel du lieu : (ancien prop. N	fine Niobec / Les	Services T.M.G. inc.)		
Nº du lieu : 54177746		Type de lieu : mine		
Localisation du lieu inspecté :				
Adresse du lieu : 3400, route du Co	umbium			
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du li	ou (CÉO NAD 9	2 daggée décimany) : 49 E2	2002222200-74-4	E000000000
Coordonnees geographiques du il	ed (GEO MAD 6	degres decimaux): 46,55	2003333300;-71,1	2900000000
Intervenant du lieu				
				Ma Interview of
Nom	Fonction	Adresse postale (si diff	No intervenant SAGO	
140 Forbance		3400, route du Columbiur	Acres de se	
Niobec inc.		Saint-Honoré (Québec)	Y2093716	
Conditions météo	1			
Personnes rencontrées	T so			
reisonnes rencontrees	1 30		-	
Nom		Fonction	N° de tél	éphone (ou autre)
Annie Boily				
Jean-Francois Tremblay				
PA 1 100 AC AC				
Mode d'identification				
But expliqué : 🛛 ou		non	s. c),
Mode d'identification : ve But expliqué à/Identification faite :	rbale	preuve de statu	t .	
But explique a/luentification faite	tupres de :			
Plainte	₩ so			
riainte	14 30			
L. Too	-			
Photos numériques				
Nombre de photos prises sur le te	rrain: 12	Nombre de photos	annexées au rap	port:0
Toutes les photos annexées à ce rap Pentax. L'original de ces photos a ét carte mémoire de l'appareil est deme central.	é conservé confo	rmément à la Directive sur la	gestion des photo	os numériques. La
Les photos sont conservées sur le ré	pertoire sécurisé	suivant:		
Toutes les photos apparaissant au pr l'inspection et aucune n'a été modifié	rèsent rapport so e, sauf	nt une fidèle représentation d	le ce que j'ai vu su	ır les lieux de

Grilles d'inspection annexées

V SO

Autres pièces annexées au rapport V SO Échantillons V SO Mise en contexte (facultatif) Description de l'inspection Parcs à résidus :

Lors de l'inspection, des activités de rehaussement des digues du milieu du parc à résidus no. 2 étaient réalisées.

Le tour du parc a été effectué (chemin situé au milieu de même qu'en bas)

Présence d'eau s'écoulant des drains.

Accumulation d'ocre ferreux dans les drains de même qu'au fossé.

Il n'y a pas de signes apparents d'érosion des digues. On note la présence de graminée et de plantation d'arbre.

Déboisement effectué pour la construction du parc à résidus no. 3

Un programme d'inspection des parcs à résidus et des bassins est implanté soit inspection annuelle, mensuelle et journalière. Aucun déversoir d'urgence sur le parc.

Bassin no. 6, no.1 et no.5:

Quelques modifications seront apportées au niveau de la gestion de ceux-ci suite au déversement (débordement)

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)		✓ S
Conclusion		-3
ucun manquement constaté lors du contrôle/vérification des ouvrages mi	niers avec retenue d'eau.	
valuation de la gravité des conséquences des manquements consta	tés III la	 ✓sc
Recommandations insi, je recommande de		56

Vérification du rapport d'inspection Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
Signature; Leye Clair	Date: 2016-05-25
Intervention	Tennée

✓ so

Québec 🖺 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification	, Y	* * * * * · · · · · · · · · · · · · · ·	-	
Date de l'inspection : 2016-03-16	Heure d'ar		ire de départ	
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de : Marie Serge	e-Christine Bo e Alain, CCEO	
Nº intervention: 300947723		Type d'intervention ; In	spection	
Nº gestion documentaire: 7610-03	2-01-0202302	Nº du rapport d'inspect	ion: 401341	
Nº demande : 200169422		Type de demande : Prog	gramme de c	ontrôle
But de l'inspection : Inspection sys	tématique annue	ille (insp 2/2 2015-2016)		
Lieu inspecté				
Nom du lieu : Niobec inc.				
Nom usuel du lieu : (ancien prop. I	line Niobec / Les			
Nº du lieu : 54177746		Type de lieu : mine		
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Co Saint-Honoré (Québeo) G0V 1L0	lumbium			
Coordonnées géographiques du l	ieu (GÉO NAD 8	3 degrés décimaux) : 48,532083	333300:-71,1	59000000000
Intervenant du lieu				
Nom	Fonction	Adresse postale (si différent	e du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1	LO	Y2093716
A 191				
Conditions météo				
Personnes rencontrées	T so			
Nom		Fonction	Nº de tél	éphone (ou autre)
Annie Boily				
Jean-Francois Tremblay				
Mode d'identification				
But expliqué : 🖂 o	11	non	☐ s. o	4
	erbale	preuve de statut		
But expliqué à/Identification faite	auprès de :			
Plainte	IV SO			
Photos numériques				
Nombre de photos prises sur le te	rrain : 0	Nombre de photos anne	vées au ran	nort : 0
Toutes les photos annexées à ce rap				The same of the sa
Pentax. L'original de ces photos a ét carte mémoire de l'appareil est demo central.	é conservé confo	rmément à la Directive sur la gesti	ion des photo	s numériques. La
Les photos sont conservées sur le ré	pertoire sécurisé	sulvant:		
Toutes les photos apparaissant au p l'inspection et aucune n'a été modifié		nt une fidèle représentation de ce	que j'ai vu su	r les lieux de
Grilles d'inspection annexées	⊮ so			

2 Mise en contexte (facultatif)

V SO

3 Description de l'inspection

Une rencontre s'est effectuée tel que mentionné dans l'attestation d'assainissement. Plusieurs sujets ont été discutés.

Voici l'ordre du jour :

- § Droit annuel 2015
- § Conditions d'opération 2015
- § Situation de la chute à scorie
- § Gestion journalière
- § Rapport de contrôle des effluents miniers 2015-2016
- § Études de l'attestation d'assainissement 2015
- § Plan de restauration
- § Agrandissement du complexe des parcs à résidus
- § Augmentation de la production
- § Situation des Chlorures
- § Projets à venir
- § Varia

Des travaux sont effectués à la chute à scories. La chute à scorie est obstruée. Un périmètre de sécurité est érigé. Les scories sont envoyées au bâtiment (dôme) jusqu'au temps que la situation soit résolue,

L'actifio n'est pas en opération présentement.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

M SO

5 Conclusion

Vu qu'un survol aérien a été effectué le 15 février 2016, aucune visite terrain aux bassins n'a été réalisée.

Lors du survoi aérien de même qu'en observant attentivement les photos prises lors de celui-ci, aucun élément particuller n'a été observé.

L'entrepôt temporaire (le dôme) est utilisé depuis le 8 mars pour l'entreposage des scories. Les scories seront immédiatement transportées et le dôme sera nettoyé lorsque la chute à scories sera de nouveau accessible.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

I B V SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Poursuivre le programme N-1 A / C

37

Rédige par : Véronique Levesque

Signature :

Date de signature : 2016-03-31

Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Coordonnateur, secteur industriel
Signature: Longe allain	Date: 2016-03-31
Commentaires :	ion fermée

*			*
		W ==	
		* ±	
	,		
· ·			
E *			

14.

Québec 🖼

RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Identification						
Date de l'inspection : 2015-08-10	Heure d'arrivée :	h	Heure de départ :	h		
nspecteur : Véronique Levesque		Accompag	né de : Christian Mercier			

Nº intervention : 301014748
Type d'intervention : Inspection
Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0202302
Nº du rapport d'inspection : 401335405
Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : Contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

Nº du lieu : 54177746

Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu: 3400, route du Columbium

Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,1590000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 19 + 14 Nombre de photos annexées au rapport : 12 + 12

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

X:\DOCUM\MENV\CCEQ\Surveillance des aires protégées\2015\Vol 2\Véronique\Photos Hors réserves\Mine Niobec

X:\DOCUM\MENV\CCEQ\Surveillance des aires protégées\2016\vol no1\photo Véronique

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.......

Grilles d'inspection annexées

V SO

Autres pièces annexées au rapport 📝 SO

Échantillons

V SO

2 Mise en contexte (facultatif)

V SO

3 Description de l'inspection

L'inspection de contrôle et de vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisée lors d'un survol aérien effectué en juillet 2015 de même qu'en février 2016.

Lors des survols aériens, aucune présence d'érosion ou de fissure laissant s'écoulé de l'eau n'a été constaté sur les pentes de la digue extérieur. La digue a une bonne largueur. Celle-ci est inspectée régulièrement par l'entreprise. Lors du survol de juillet, une bonne végétation sur la pente de la digue extérieure a été constatée.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accoté dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

On retrouve:

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Les digues internes sont remontés à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau.

Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essale de pénétration statique, essal de perméabilité Des inspections sont réalisées à tous les jours.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence au parc à résidus. Toutefois, les eaux au tossé périphérîque sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence.

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 23-24), un bassin de sédimentation (volume de 23-24) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisphaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

V SO

5 Conclusion

Aucune non-conformité n'a été constatée lors de ces deux vérifications concernant les ouvrages miniers avec retenues d'eau.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

V SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Signature:

-cuf

Date de signature : 2016-03-10

Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Coordonnateur, secteur industrie
Signature! Junge allain	Date: 2016 -63-11
Intervention of	A cronee

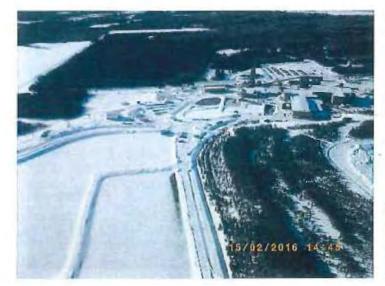
*			,		
		140	12.4		
		N N			
			9		
		7			la la
	14				
		,			
			ν.	€	
				v.	
		Pe			



IMGP1135.JPG



IMGP1137.JPG



IMGP1139.JPG



IMGP1136.JPG



IMGP1138.JPG



IMGP1140.JPG





IMGP1141.JPG IMGP1142.JPG







IMGP1144.JPG



IMGP1145.JPG



IMGP1146.JPG







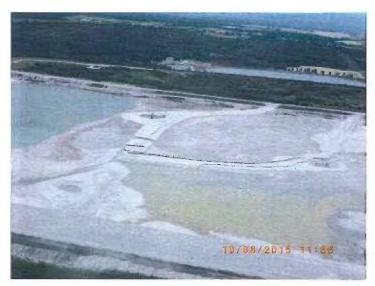














IMGP1145.JPG IMGP1146.JPG

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Identification

décembre 2015

Québec ::

Date de l'inspection : Mardi le 15

Nº intervention : 399871886 500897053 Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0202302

Inspecteur: Véronique Levesque

Nº demande: 200169422

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Accompagné de :

Type d'intervention : Inspection

Type de demande : Programme de contrôle

Heure de départ : 11 h 50

Nº du rapport d'inspection : 401193645 H CI 3 5946

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean

Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Heure d'arrivée : 9 h 10

But de l'inspection : Inspec	tion systematic	que annu	elle (insp 2	12 2014-20	15) 2015 -	2016	
Lieu inspecté							
Nom du lieu : Niobec inc.							
Nom usuel du lieu : (ancien	prop. Mine Ni	obec / Le	s Services	T.M.G. inc	.)		
Nº du lieu : 54177746		0011111111		ype de lie			
Localisation du lieu inspec Adresse du lieu : 3400, route Saint-Honoré (Québec) G0V Coordonnées géographiqu	du Columbiu 1L0		33 degrés	décimaux): 48,5320833	333300:-71,1	59000000000
Intervenant du lieu							
Nom	Fo	nction	Adre	sse posta	le (si différent	e du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.				route du Co Honoré (Qu	olumbium uébec) G0V 1	LO:	Y2093716
Conditions météo							
Personnes rencontrées	Г	so					
Nom			Fo	nction		Nº de tél	éphone (ou autre)
Annie Boily		Coordor	natrice en		ment	673-4694 pc	
Airile Bolly		COOIGOI	maurice en	CHANOLINE	Hein	073-4034 pc	33-34
Mode d'identification							
But expliqué :	⊠ oui			non		The	
Mode d'identification :	⊠ verbale				de statut	5.0	
But expliqué à/Identification	n faite auprès	de : Am	élie Noel de		de Statut		
Plainte	N	so					
Photos numériques							
Nombre de photos prises s	ur le terrain :	0	1	lombre de	photos anne	xées au rap	port:0
Toutes les photos annexées a Pentax. L'original de ces photo carte mémoire de l'appareil e central. Les photos sont conservées a Toutes les photos apparaissa l'inspection et aucune n'a été	tos a été cons st demeurée e sur le répertoir ent au présent	ervé conf en ma pos e sécuris rapport s	ormément ssession jus é suivant	à la Directi squ'au tran	ve sur la gesti sfert des phot	on des photo os originales	os numériques. La sur le serveur
0-10	es r	so					
ornies d'inspection annexe							
Grilles d'inspection annexé Numéro				Titre			

2 Mise en contexte (facultatif)

So

3 Description de l'inspection

Voir grilles d'inspection N-1 en annexe

Usine de remblai : L'usine de remblai est fermée. Aucune activité n'est réalisée.

Halde à minérai: 23-24 de minerai sur la halde. Le CA en permet jusqu'à 100 00 tonnes.

Concentrateur : Une visite des lieux a été effectuée.

<u>Séparateurs d'huile</u>: Les 3 séparateurs d'huile ont été vérifiés. Une maintenance était effectuée présentement. Aucune anomalie.

Parcs à résidus: Vu les conditions climatiques, aucune visite n'a pu être réalisée. Toutefois, un survol aérien a été réalisé le 16 juillet de même que le 10 aout 2015.

Fossé de drainage pluvial :

Un escalier en bois a été érigé afin de permettre la prise d'échantillonnage du sanitaire.

Calotte de boutons : Aucune calotte de boutons d'entreposé dans le dôme. Le dôme est propre.

Système Actiflo: Celui-ci est en arrêt pour la période hivernal. Les résultats en MES sont conformes.

Station de pompage : Celle-ci a été visité les 3, 10, 17 et 24 novembre 2015.

Sortie d'urgence : Aucun écoulement vers le ruisseau Simon.

Lac à quenouilles : Lors de la visite, signal indiquant le haut niveau du lac. Après vérification, le niveau est sous contrôle.

Entreposage des MDR:

Les MDR sont entreposés à l'intérieur d'un bâtiment. Le registre a été consulté.

Un nombre de 25 barils y sont entreposés. On retrouve comme MDR: boyaux, guenilles, absorbants, aérosols, graisses, bentonite. C'est 23-24 qui est mandaté pour la cueillette des MDR aux 2 semaines environ. Aucune accumulation ne se fait sur les lieux.

Le niveau du réservoir extérieur a été vidangé le 1er décembre.

Forage: Aucune activité de forage n'a eu lieu en 2015,

Cheminée S4: La caractérisation atmosphérique du système de ventilation de la cheminée S4 a été réalisée dans la semaine du 28 septembre 2015. Le rapport nous sera acheminé lorsque disponible.

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

₩ so

Conclusion Aucun manquement n'A été constaté lors de cette l'inspection. Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ₩ so 6 Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer intervention 37 Rédigé par : Véronique Levesque Date de signature : 2015-12-29 Signature: Vérification du rapport d'inspection Approuvé par : Serge Alain Fonction: Coordonnateur, secteur industriel Signature: Date: 2016-01-15 Commentaires:

		* * *	
	Class Control		
			pt.
			7
8			×
		E	
			*
	4.		

Développement durable, Environnement,		
Faune et Parcs	-	_
Québec	-	

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Attestations d'assainissement No de la grille : 1

Date de l'inspection : 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

	ts de vér rence :	ification Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industr	riel (O.	2 2 5) (1	ZAAMI	•	
Refe	rence .	Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	LQE (AA);	Care.inj	,	
No	Réf.	Description de la vérification	C	NC	Résulta SO	NV	Note
ATT	ESTATI	ONS D'ASSAINISSEMENT	C	INC	30	144	Note
1	RAAMI 14	Le titulaire de l'attestation d'assainissement tient à jour un registre dans lequel sont consignés tous les cas de dépassement des normes relatives au rejet de contaminants établies.					
2	RAAMI 14	Ce registre contient, pour chacun de ces cas de dépassement, les informations suivantes; 1º le moment précis où son constat a eu lieu;					
3	RAAMI 14	2° le lieu exact et le moment précis où il s'est produit;					
4	RAAMI 14	3° les causes du dépassement ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit;					
5	RAAMI 14	4º les mesures prises ou envisagées par le titulaire pour atténuer ou éliminer les effets du dépassement et pour en éliminer et en prévenir les causes.					
6	LQE 31.23 1°	L'entreprise respecte les normes relatives au rejet de contaminants, des exigences et échéances d'application visées par l'attestation d'assainissement.		×			×
7	LQE 31.23 1.1°	L'entreprise respecté le programme correcteur visé par son attestation d'assainissement.	×				
8	LQE 31,23	L'entreprise respecte les éléments visés aux paragraphes 2.1° à 6° de l'article 31.13 : — 2.1° : un plan de gestion des matières résiduelles;		П	П	П	П
		 2,2° les exigences supplémentaires relatives au contrôle et à la surveillance du rejet de contaminants fixées par le 					
		MDDEP; - 3° les mesures nécessaires pour prévenir la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement;	\boxtimes				
		 4º les mesures d'urgence qui doivent être prises lors de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; 					
		5°: l'obligation d'effectuer les études relatives à la provenance des contaminants, à la réduction de leur rejet et aux impacts de leur rejet sur la qualité de l'environnement, ainsi que des études relatives à l'analyse des risques d'accident et des risques toxicologiques et à l'élaboration					
		de mesures de prévention et de mesures d'urgence; 6° toute autre conditions d'exploitation applicable à l'établissement y compris, le cas échéant, une condition contenue dans une autorisation déjà délivrée en vertu de l'article 22, 32 ou 48 et que le ministre détermine.					
9	LQE 31.23 3°	Advenant la présence accidentelle dans l'environnement d'un					
10	LQE 31.23 3°	L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la présence accidentelle d'environnement d'un contaminant et pour en éliminer et en prévenir les causes.	M			П	
11	LQE 31.23 4°	L'entreprise maintien à jour et conserve, conformément aux règlements, les registres indiqués.					
12	LQE 31.23 6°	L'entreprise fournit, à la demande du ministre, tous les renseignements nécessaires relatifs à l'évaluation de la					

		conformité du rejet de contaminants aux nomes visées au paragraphe 3° de l'article 31.12 et au paragraphe 1° de l'article 31.13;			
13	LQE 31.23 8°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a avisé le ministre en cas d'évènement ou incident entraînant une dérogation aux dispositions de son l'attestation.			
14	LQE 31.23	Lorsque le titulaire de l'aftestation d'assainissement prévoit procéder à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées ou de poser un appareil ou un équipement destiné à prévenir, à diminuer ou à faire cesser le dégagement de contaminants dans l'atmosphère, celui-ci soumet au ministre un rapport technique sur la solution retenue conformément aux règlements, préalablement à leur installation.			
15	LQE 31.25	Le titulaire d'une attestation d'assainissement n'effectue pas des changements susceptibles d'entraîner une dérogation aux dispositions de son attestation à moins d'obtenir du ministre une attestation d'assainissement modifiée,	×		
16	LQE 31,23 5*	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a fourni au ministre les rapports qui y sont indiqués.			
17	AA	Toute autre condition d'exploitation établie lors de l'émission d'une autorisation au d'un CA reportée dans l'attestation est respectée			

Note	s sur les vérifications			
No		Note		
6	Rejet hors- norme au sanitaire pour le phosphore pour le mois de septembre. (2.8 mg/l versus 1 mg/l) Un avis de non-conformité a été envoyé. Un plan d'action nous a été déposé. Situation corrigée.			
		ent final ne rencontre pas les exigences à l'attestation d'assainissement let et aout 2015, (0,386 Bq/l et 0.377 Bq/l versus 0.37 Bq/l) À l'étude		

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Usine de traitement du mineral No de la grille : 2

Dat	e de l'i	nspection: 15 décembre 2015	Nº in	itervent	ion : 30	0089725	53			
	Nom du lieu : Mine Niobec				N° du lieu : 54177746					
Poi	nts de v	vérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la	a LQE (AA);						
No	Réf.	Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification	e la LQ		Résulta	t				
90	1000		OUI	NON	SO	NV	Note			
_	ie de tra	nitement du minerai	1.0			-				
1-		L'usine de traitement est en opération.	X	H	H	H	H			
2	and a second	Il y a captage d'eau fraîche pour le procédé.								
3	ie de re	L'usine de remblai est en fonction.								
3		L usine de remoiai est en fonction.					Ш			
Not	es sur l	es vérifications								
No		Note								
2	Inscr	ire la quantité d'eau fraîche : 10 400 m³/j								
	0100000	vérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 du	a LQE (
270	70.00	The state of the s	th Light		Résulta	t				
No	Réf.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note			
Usin	ie de tra	itement du minerai								
1	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation en cours est respecté.	\boxtimes							
2	LQE 31.1	Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014								
3	LQE 123.1 RAA 9, 10	Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission).	×							
4	LQE 123.1	Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu.			\boxtimes					
5	LQE 123.1	S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système de destruction des cyanures est en fonction.			X					
6	LQE 123.1	Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers. Non								

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

7	LQE 123.1 RMD 8	L'entreposage des matières dangereuses (cyanures, chaux, peroxyde, acides, etc.) respecte les conditions prévues au certificat d'autorisation.					
8	LQE 123.1	La conduite de résidus est en bon état.					
9	LQE 21	Lorsqu'il y a bris de conduite, le Ministère est informé sans délai.	\boxtimes				
10	LQE 20	a) Les travaux correcteurs sont effectués.					. 🗆
11	LQE 20	b) La restauration répond aux exigences.					
Jsin	ic de re	mblai					
2	LQE 123.1	Le certificat d'autorisation est respecté. L'usine est fermée présentement					
Vot	es sur	les vérifications					
No	T	Note					
2		de l'attestation d'assainissement en vigueur : 22 mars 2011 Modificat er le taux de production de l'usine : 5 000 tonnes de Niobium	ion:2s	eptembr	e 2014		
3	Note	er le taux d'émission de particules (ou autre contaminants, s'il y a lieu)					
	Com	vertisseur (Baghouse, concasseur, Matière première, empaquetage) : 1.	8306 M				
4		centrateur (Giratoire) : 0.006 MP (kg/h) pour un total de 4 494 kg/an : quer la provenance du minerai pour le traitement à forfait : SO	IVIP				
5	Déci	ire le système de destruction des cyanures : SO					
5		fier l'utilisation du système de destruction des cyanures : SO ire le traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des r	ránidos -	miniono :	50		
12		cretificat d'autorisation n'est pas respecté, décrire les éléments fautifs					
	44,500	vérification					
	1-12-1	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);			Résulta	t	
Nº	Réf.	Description de la vérification	C	NC	so	NV	Note
Usir	ie de tr	aitement de minerai					
				H	H	H	H
				Ī			
Usir	ie de re						
		Usine de remblai fermé présentement	ш			П	
- 1							
- 1							
					ý.		

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Aire d'accumulation de résidus miniers No de la grille : 3

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

		érification					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	LQE (
Nº	Réf.	Description de la vérification	C	NC	Résulta SO	t	Note
1	LQE 123.1	La restauration est progressive.	Ď			M	×
2	LQE 123.1	La revanche est respectée.				X	
3	LQE 123.1	Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui :					
4	LQE 123.1	a) Il est fonctionnel.					
5	LQE 123.1	b) Il y a déversement par ce déversoir.			X		
6	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.				×	
7	LQE 123.1	Il y a présence d'exfiltrations. Si oui :					
8	LQE 20	 a) Il y a présence d'un fossé collecteur des eaux d'exfiltration, 				\boxtimes	П
9	LQE 20	b) Le fossé est opérationnel,				M	
10	LQE 123.1	c) La station de pompage vers le parc est en fonction.					
11	LQE 20	d) Il n'y a pas de surverse du fossé vers l'environnement.				X	
12	LQE 123.1	Il y a présence d'un fossé de dérivation des eaux fraîches.				\boxtimes	
13	LQE 123.1	Si oui, le fossé est opérationnel.				\boxtimes	
14	LQE 123.1	Il y a rejet d'effluent final vers l'environnement, OUI	\boxtimes				
15	D019	a) Directive 019 en vigueur : 1989 2005 2012		100			
16	LQE 123.1	b) Les analyses confirment le respect de la Directive 019.					
17	LQE 123.1	c) Les éléments de mesure sont en fonction.					
18	LQE 123.1	d) Les données sont transmises mensuellement au Ministère Par le SENV					
19	LQE 123,1	e) L'échantillonnage à fréquence annuelle est effectué. Si non, quand est-il prévu?					
20	LQE 123.1	 f) Il y a concordance des résultats d'analyse des effluents miniers versus le SENV. 					\boxtimes
Légeno		C = conforme VC = non conforme					

Note	s sur les vérifications
No	Note
1-	Aucune inspection n'a été réalisée au parc à résidus vu les conditions météorologiques. Toutefois, le site
13	été survolé a deux reprises cette été soit le 16 juillet et le 10 aout 2015.
2	Si un niveau d'opération maximal est prévu au CA, noter le niveau d'eau (cote) :
17	Prendre la lecture : 8.10 Ph : Débit : X m3/h Mesure du Ph prise lors de la campagne d'échantillonnage du radium effectué le 24 novembre 2015.

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

		vérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);	_					
	-51000	Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d						
No	Réf.	Description de la vérification	Résultat					
14.	Ker.	Description de la verification	C	NC	SO	NV	Note	
		La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA						
	LQE	ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en						
	123.1	question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la	1				1	
		LQE, mais à 31.23 de la LQE.						
	LQE 123.1					-		
-	LQE			1			-	
	123.1				1			
	LQE							
	123.1 LQE						-	
	123,1							
	LQE 123,1							
	LQE			1		-		
	20							
_								
Poir	nts de v	vérification				-		
Réf	ats de v érence				Dásulta			
1			Om	***************************************	Résulta	-	Note	
Réf	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule	oui 🖂	NON D	Résulta SO	t NV	Note	
Réf Nº	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est		***************************************	O MONTH OF THE	-	Note	
Réfe N° 1	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate.		***************************************	O MONTH OF THE	-	Note	
Réfe Nº 1	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et		***************************************	O MONTH OF THE	-	Note	
Réfe N° 1	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé)		***************************************	O MONTH OF THE		Note	
Réf Nº 1	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin		***************************************	O MONTH OF THE	-	Note	
Réfe Nº 1 2 3	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réfe N° 1 2 3	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réfe N° 1 2 3	érence	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réfe N° 1 2 3 5 6 7	érence Réf.	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert. Si oui, le traitement est autorisé.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réf. N° 1 2 3 5 6 7	érence Réf.	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert. Si oui, le traitement est autorisé.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réfe N° 1 2 3 5 6 7	es sur l	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert. Si oui, le traitement est autorisé.		NON	O MONTH OF THE		Note	
Réfe N° 1 2 3 5 6 7	es sur l	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert. Si oui, le traitement est autorisé. Si oui, le traitement est autorisé. Note ii, décrire le mode de déposition (ennoiement, plages): Ennoiement		NON			Note	
Réfi N° 1 2 3 5 6 7	es sur l	Description de la vérification Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter. La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate. Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux (1 en exploitation et l'autre fermé) Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues. Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage. Il y a traitement de l'eau avant le transfert. Si oui, le traitement est autorisé.		NON	so	NV	Note	

Date de l'échantillonnage à fréquence annuelle : Le Contrôle a été effectué par la DEI les 19 et 20 mai 2015.

Aucun résultat ne nous a été acheminé à ce jour. (sauf radium)

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec	

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Bruit et Ondes sismiques No de la grille : 4

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Poi	nts de	vérification						
Réf	'érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31,1 de Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22						
10.0	Die	Description de la réalite de la		Résultat				
No	Réf.	Description de la vérification	0	N	SO	NV	Note	
1	LQE 123.1	Un suivi du bruit est effectué.						
2	LQE 123.1	Un suivi des ondes sismiques est effectué.						
3		Il y a eu des plaintes concernant le bruit : OUI NON						
4	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.						
5		Il y a eu des plaintes concernant les ondes sismiques : OUI ☐ NON ☒						
6	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.						

Légende :

C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Note	sur les vérifications	
No	Note	
1	Décrivez le suivi sur le bruit effectué : L'attestation ne contient aucune exigence pour le bruit	
2	Décrivez le suivi sur les ondes sismiques : Un sismographe mobile est utilisé lors de chaque «blast» 2 dyname par jour sont effectuées soit un vers 5 h 15 et l'autre vers 17h15 et ce, 7 jours par semaine.	itages

Développement durable, Environnement, Faune et Pares Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Eau potable

No de la grille : 5

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Poir	nts de v	vérification					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCE; Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) (RQEP); Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q-2 Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	, r.37) (a LQE (AA);			
No	Réf.	Description de la vérification	200		Résulta		
50	LQE		C	NC	so	NV	Note
1	123.1	Le nombre d'employés respecte la capacité prévue.			LJ-	ш	Ш
		de l'eau					
	RCES						
2	31	Le captage est autorisé par le MDDEP.		- 1-1	14		ш
3	RCES 24	Si plus de 20 personnes desservies, il y a délimitation d'une aire de protection établie dans un rayon d'au moins 30 m de l'ouvrage de captage.					
4	RCES 24	Si le débit pompé moyen est supérieur à 75 m³/j; a) Il y a une clôture sécuritaire d'une hauteur minimale de 1,8 m.			П		
5	RCES 24	 b) Il y a une affiche apposée indiquant la présence d'une source d'eau souterraine destinée à la consommation humaine. 					
6	RCES 25	 c) Un suivi est effectué (plan de localisation, évaluation de vulnérabilité, inventaire des activités et des ouvrages, le tout signé par un ingénieur ou un géologue). 					
7	RCES 24	À l'intérieur de l'aire de protection de 30 m, il n'y a pas d'installations, de dépôts, de matières ou d'objets qui risquent de contaminer l'eau souterraine.					
8	RCES 5	L'ouvrage de captage est construit à plus de 30 m d'un système non étanche de traitement des eaux usées.					
9	RCES 15	Le puits est recouvert de façon sécuritaire de manière à empêcher l'infiltration de contaminants.	Ш				
10	RCES 16	Il u'y a pas d'eau stagnante à l'intérieur d'un rayon de 1 m de l'ouvrage de captage.					
	de surf						
11	LQE 22	Le captage est autorisé par le MDDEP.			Ш	L	
		nt de l'eau potable			100		
12	LQE 32	Le traitement est autorisé par le MDDEP.			\boxtimes	Ш	
13	LQE 32	Des changements ou des modifications au procédé de traitement de l'eau potable ont eu lieu.					
14	RQEP 3	Les résultats d'analyses respectent les paramètres de l'annexe 1 du Q-2, r.40.					
15	RPRT 4	Si une installation de captage d'eau destinée à la consommation est située à moins de 1 km en aval hydraulique de la mine, un suivi est effectué.					
	es sur l	es vérifications					
No	1	Note					
3		cité d'hébergement sur le campement : 450 personnes.					
3		le est la localisation du puits (données GPS)?				200	
3	Quel	est le débit pompé (eau souterraine) en m³/j? 2 400 m³/j (puits chem	m Volai	1) 170	10 m3/j (eau sous	terre)

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

11	Que	l est le débit pompé (eau de surface) en m³/j? 15 800 m³/j (Rivière Sh	ipshaw)				
11	Que	lle est la localisation de la prise d'eau de surface (données GPS)? Dan	s la riviè	re Ships	haw (48°	32'9"N	
12		lle est la localisation du traitement? Aucun traitement nées GPS:					
12		bien de bâtiments sont desservis par le réseau d'aqueduc? Un bâtimen	nt				
12		mir un eroquis mis à jour des installations. : Voir en annexe					
13		es changements ou des modifications au système de traitement ont eu land ils ont eu lieu. NA	lieu, indi	quez que	els sont o	es chan	gements
13	Déci	rire les étapes du traitement :NA					
13	India	quer s'il s'agit d'un traitement permanent ou occasionnel ; NA					
14	Del	'eau embouteillée est-elle fournie aux employés : Oui en cas de néces:	sité.				
	-	érification	V				
Ret	érence						
	or curee		_				
	Réf.	Description de la vérification	C		Résulta	1	Note
	1000		C	NC	Résulta SO	NV	Note
Nº 1 2	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question.	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en	c		_	1	Note
Nº 1 Le c 3	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question.	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les nonnes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. de l'eau	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question.	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4 Le t 5	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les nonnes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. de l'eau	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les nonnes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. de l'eau	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4 Le t 5 6 Légen	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les nonnes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. de l'eau nt de l'eau potable AUCUN C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)	C		_	1	Note
Nº 1 2 Le c 3 4 Le t 5 6 Légen	Réf.	Description de la vérification La DR inscrit ici les exigences et les nonnes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. de l'eau mt de l'eau potable AUCUN C=conforme NC=non conforme. SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV=non vérifié	C		_	1	

Mis à jour le 25 mars 2013.

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Eaux souterraines

No de la grille : 6

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Poir	its de vé	rification							
Réfe	érence :	Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (L. Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 3 Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'arti	1.1 de la LQE (
No	Réf.	Description de la vérification		Résultat					
14	ICI.	Description de la vernication	C	NC	SO	NV	Note		
1	LQE 123,1	Il y a présence de puits d'observation. Si oui, combien? 4			П				
2	LQE 123.1	Les puits sont localisés aux bons endroits, en vertu du CA.							
3	LQE 123.1	Les puits sont en bon état.							
4	LQE 123.1	Le suivi de la qualité des eaux est effectué deux fois par an	. 🛛						
5	LQE 123.1	Les résultats du suivi sont transmis au MDDEP.							

C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)

Note:	s sur les vérifications		
No		Note	
1	Combien y a-t-il de puits d'observa	ation? 4	
2	Quelle est la localisation des puits?	(Voir plan en annexe)	

Points de vérification Référence : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA); Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA). Résultat No Réf. Description de la vérification SO C NC Note X Suivi des eaux souterraines 2x/ an pour 26 paramètres 2 Transmission rapport annuel comprenant données du suivi

3 Légende ;

C = conforme NC = non conforme

SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)

NV = non vérifié

Notes sur les vérifications		
Nº	Note	
1		
2		
3		

Mis à jour le 25 mars 2013.

Développement durable, Environnement.	
Faune et Parcs	
Québec	+ +

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Haldes No de la grille : 7

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

-	erence	vérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	LQE (
No	Réf.	Description de la vérification			Résulta		
			C	NC	so	NV	Note
1	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.					
	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules lors de l'entreposage de matériel en vrac (érosion éolienne) ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.					
2	LQE 123.1	Il n'y a pas d'érosion hydrique.			X		
3	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA,					
4	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.			X		
5	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.					
Hal	de à mi	nerai					
6	LQE 123,1	Le minerai est générateur d'acide : OUI NON					
7	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. oui	\boxtimes				
8	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée. NON					
9	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents. NON		×			
10	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA. 50 141 tonnes sur la halde versus 100 000 tonnes à l'attestation					
11	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	\boxtimes				
12	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.					
Hal	de à sté						
13	LQE 123.1	Le stérile est générateur d'acide : OUI NON	0	N			
14	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. (Voir note)					
15	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée.		\boxtimes			
16	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents					
17	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.					
18	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	\boxtimes				
19	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.					
-	casseur				_		
20	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission. Le concasseur est situé à l'intérieur de l'usine.					
21	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.			M		
22	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.	M				

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Légende: C = conforme

Points de vérification

Note	s sur les vérifications
No	Note
5	Les installations ou les travaux en rive sont à quelle distance du cours d'eau? SO
7	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à minerai? Dans le réseau des eaux de surface de la mine
14	Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à stérite? Résidus miniers non radioactifs et non acidogènes — eaux de surface sont dirigées dans le réseau des eaux de surface de la mine.
22	Le concasseur est relié à un dépoussiéreur et est localisé à l'intérieur de l'usine

Réf	érence :	Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQ Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31 Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'artic	.1 de la LQE (
No	Réf.	The state of the s			Résulta	it	
TA.	Rei.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note
Hale	le à mort	-terrain				-	
1					\boxtimes		
2							
3	-				X	10	
Hale	le à mine	rai					
4							
5							
6							
Hale	le à stéril	e					
7							
8							
9							
Con	casseur						
10							
11					21-10		
12							
Not	es sur le	s vérifications					
No		Note					
	Transr année.	nission annuellement d'un rapport synthèse couvrant la périod					
14		de à stérile n'est présentement pas en opération car aucun st ement.	érile, donc l'en	droit est l	ibre. Pa	s de foss	sé .

Développement durable, Environnement,	
Faune et Parcs	-
Ouébec	

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Matières dangereuses résiduelles No de la grille : 8

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Réf	érence	rérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31,1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de					
No	Réf.	Description de la vérification			Résulta		
	72-11-1		C	NC	so	NV	Note
1	RMD 8	Il n'y a pas d'émission, de dépôt ou de rejet d'une matière dangereuse résiduelle (MDR) dans l'environnement.		Ü	Ш	П	Ц
2	RMD 9	Il n'y a pas de déversement accidentel d'une MDR. Si oui :	\boxtimes				
3	RMD 9	a) Le déversement a cessé.			Ø		
4	RMD 9	b) Le Ministère a été avisé.					
5	RMD 9	c) La contamination a été récupérée et enlevée.			\boxtimes		
6	RMD 14	Aucune huile n'est utilisée comme abat poussière.	\boxtimes				
7		Lors que des MDR sont produites :					
8	RMD 112	Lors de l'entreposage des MDR, un registre est tenu pour une période de moins de 12 mois.					
9	RMD 112 1.QE 70.8	Si la période du registre est de plus de 12 mois, une demande de prolongation d'entreposage a été effectuée et autorisée.					
10	RMD 10	S'il y a mélange ou dilution de MDR, le mélange obtenu est encore considéré comme une MDR.			\boxtimes		
11	RMD 42	Lorsque des matières et des objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC sont présents, ceux-ci sont regroupés et entreposés à l'écart des autres MDR.			×		
12		Si un transformateur inutilisable est présent, celui-ci est drainé.			\boxtimes		
13	RMD 11	La ou les MDR sont expédiés dans un lieu autorisé,	\boxtimes				
14	RMD 11	a) Il y a un contrat entre l'expéditeur et le destinataire.	\boxtimes				
15	RMD 11	b) Le délai de conservation du contrat est respecté (2 ans).	\boxtimes				
16		S'il y a eu cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des MDR;					
17	RMD 13	 a) Un préavis de 30 jours a été envoyé à la ministre. 					
18		 b) La décontamination ou le démantèlement est effectué selon la réglementation en vigueur. 			M		
Note	- 4	C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié es vérifications					
No	T	Note					
2	Inscr	ire la date du déversement de matière dangereuse : SO					
7		ire les MDR produites : Huile usée, batterie					
11	Inscr	ire les matières ou les objets contenant des BPC ou contaminés par des	BPC:	so			
11		ire la quantité de ces matières ou objets en kg : SO					

Les MDR sont amassées par Terrapure Environnement

13

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Poin	nts de vérification								
No	Description de la vérification		Résultat						
	Description de la vermeation	OUI	NON	SO	NV	Note			
1	Il y a utilisation de MDR à des fins énergétiques. Si oui, voir la grille d'inspection matières dangereuses (RIMD) dans le répertoire du PEI: P:\Pole Industriel Region\Pôle Industriel\CCEQ-grilles-inspection\I-9 MDR nouveau à venir été 2013								
2	Il y a entreposage de MDR à l'intérieur. Si oui :								
3	a) En contenants : remplir la section E du RIMD.								
4	b) En vrac sur une aire aménagée ou en conteneur ; remplir la section F du RIMD.								
5	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.		N						
6	Il y a entreposage de MDR à l'extérieur. Si oui :								
7	a) En contenants : remplir la section I du RIMD.								
8	b) En vrac dans un conteneur : remplir la section J du RIMD.		X						
9	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.								
10	d) En réservoir souterrain : remplir la section K du RIMD.		X						
11	e) En tas sur une aire réservée : remplir la section L du RIMD.		M						
Not	es sur les vérifications								
No	Note								
2	L'inspection pour les MDR a été réalisée lors de l'inspection du 18 décem MDR à la fréquence de 1 inspection aux 3 ans donc les grilles n'ont pas été constatée lors de l'inspection.	bre 2014. é remplit.	L'inspec Toutefoi	tion sys s, aucur	tématiq ne anom	ue des alie			
	Les MDR sont amassées par 23-24 à chaque 2 se	maine.							

Mis à jour le 25 mars 2013.

Développement durable,	
Environnement, Faune et Parcs	
Québec	H

Grille d'inspection Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Matières résiduelles No de la grille : 9

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

~ ~~	nts de v érence							
		Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de l Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d		E (CA).				
No	Réf.	Description de la vérification	Résultat					
1		Il y a un conteneur de matières résiduelles.	C	NC	SO	NV	Note	
2		La compagnie ramassant les matières résiduelles est en mesure de fournir des factures.	X					
3	LQE 20	Il n'y a pas de matières résiduelles éparses sur le site.	\boxtimes					
4	RAA 194	Il n'y a pas de brûlage de matières résiduelles.						
5	LQE 66	Il n'y a pas d'enfouissement de matières résiduelles.						
No	Réf.		OUI	NON	SO	NV	Note	
6		Est-ce qu'il y a présence :						
7		a) de pneus?						
8		b) de récupération de métal?						
9		c) de matières dangereuses dans les matières résiduelles?						
10		d) de récupération de papier?	X					
11		e) de récupération du bois?	X					
Lêgen	de:	C = coaforme						
Not	es sur l	les vérifications						
No		Note						

>-10	1
>-10	
H1	

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Poussières

No de la grille : 10

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015N° intervention : 3008Nom du lieu : Mine NiobecN° du lieu : 54177746							3
Non	n du lie	eu: Mine Niobec	Nº d	u lieu :	541777	46	
Les	vérific	ations à effectuer					
Poir	its de v	érification					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 38) (RQA); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	ı LQE (E (CA).			
Nº	Réf.	Description de la vérification	C	NC	Résulta SO	t NV	Not
Vote	diacch	s, entreposage et transport	C	INC	50	144	TYDE
1	LQE 20	Un abat-poussière est utilisé sur les voies de circulation pour prévenir le soulèvement de poussière. Non	\boxtimes				
2	LQE 20	Toutes les émissions de poussière sont contrôlées sur les voies d'accès et les aires de circulation.					F
3	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.			П		
4	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.					
			5.7	1	1		
5 Légen		Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme			П		
Légen	20 de :	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié	×		L	П	
Lègen Not	20 de :	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié es vérifications	×		U	П	
Légen	20 de: es sur l	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié	×		U		
Légen Not No	es sur l	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note	nimiser				
Not No 1	es sur l Inscr Des vers	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note The l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières Vérification	nimiser				
Not N° 1	es sur l Insci Des vers	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note rire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières Vérification Criminature Vérification Criminature Vérification Criminature Crimi	nimiser	installés	en nov	embre 2	
Not No 1 Poin Réf	es sur l Inscr Des vers nts de v érence	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié Les vérifications Note Tire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières Vérification Description de la vérification	nimiser	installés		embre 2	2014.
Not No 1 Poin Réfi	es sur l Inscr Des vers nts de v érence	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = saus objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note Tire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières vérification Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la	nimiser ont été	installés	en nov	embre 2	2014.
Not No 1	es sur l Inscr Des vers nts de v érence	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = saus objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note Tire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières vérification Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en	nimiser ont été	installés	en nov	embre 2	2014.
Not No 1	es sur l Inscr Des vers nts de v érence	dépoussiéreur. C = conforme NC = non conforme SO = saus objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié les vérifications Note Tire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières vérification Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la	nimiser ont été	installés	en nov	embre 2	

Note

À l'occasion de grands vents, il est possible que le camion circulant sur le parc à résidus mettre de l'eau de mine

sur le chemin principal entourant nos bâtiments.

Notes sur les vérifications

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Développement	durable,		
Environmement, Faune et Parcs		_	
Out	hac	*	E

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi de conformité No de la grille : II

Date de l'inspection : Le 15 décembre 2015	Nº intervention: 300897253
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

-	nts de v Érence		e/.				
		Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCE Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de l Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d	a LQE (
No	Réf.	Description de la vérification	-	1	Résulta		
-1	1874		C	NC	SO	NV	Note
1	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 15 m du système de traitement étanche.	M			Ш	
2	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 30 m du système non étanche.					
3	RCES 5	Le système étanche est situé hors de la bande riveraine.					
4	RCES 5	Le système non étanche est situé à plus de 15 m du cours d'eau le plus près.					
5	LQE 123.1	S'il y a une cafétéria ou une cuisine sur le site, il y a un piège à matières grasses.					
6	20	La compagnie est en mesure de confirmer la conformité du rejet s'il y a un émissaire (rejet à l'environnement).	\boxtimes				
Lègen		C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié					

No	Note			
5	Inscrire le volume du piège à matières grasses? SO			
5	Noter la localisation du piège à matières grasses : SO			
6	Noter la localisation (données GPS) de l'émissaire :			
6	Noter le nom du cours d'eau récepteur : Ruisseau Cornet			
	Effluent sanitaire est suivi – Résultats compilés dans le SENV			

Poin	ts de vérifications
Na	Note
1	Combien de personnes sont desservies par le système de traitement des eaux usées? Minimum : Maximum : 450
2	Est-ce qu'il s'agit d'un système : Démonstration? Standard? S Si démonstration, noter la firme de consultant qui effectue le suivi :
3	Noter la localisation du système de traitement : Voir plan en annexe Données GPS :
4	Décrire la chaîne de traitement des eaux usées : 1. Fosse septique 2. Station de pompage acheminant les eaux domestiques à l'élément épurateur tertiaire 3. Élément épurateur tertiaire de type roseau épurateur 4. Station de pompage acheminant les eaux septiques du roseau épurateurs aux stations de déphosphatation et de désinfection : 2012 5. Système de désinfection avec lampe UV :2012 6. Système de déphosphatation chimique par dosage de sulfate ferrique : 2012 7. Décanteur d'une capacité de 20 m3 équipé de pré-filtre : 2012

	 Trois réservoirs de 41 m³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore. ; 2013 Nouvelle conduite de rejet des eaux traitées vers le ruisseau Cormet : 2013 10.
5	S'il y a eu des modifications apportées au système de traitement des eaux usées, noter lesquelles : Trois réservoirs de 41 m³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore Quand ont-elles eu lieu? 2013
6	Noter le débit de conception : m³/j
7	Noter le nombre de fosses septiques dans la chaîne de traitement : 1
8	Noter le volume des fosses septiques : m³
9	Noter la localisation des fosses septiques? Voir plan en annexe Données GPS:

Mis à jour le 25 mars 2013

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
Padric et Pares

Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi des performances et des équipements No de la grille : 12

Dat	e de l'i	nspection: Le 15 décembre 2015		iterven			53
Non	n du lie	eu : Mine Niobee	Nº d	u lieu :	541777	46	
		ations à effectuer vérification					
-		: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (RET); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d	a LQE (AA);	isolées	(Q-2, r.	22)
N° Réf. Description de la vérification Résultat C NC SO NV							Note
Suiv	i des pe	erformances		I IIC	30	1114	Tiote
1	LQE 123.1	Les paramètres analysés dans le cadre du traitement des eaux usées domestiques sont ceux prévus par le certificat d'autorisation	\boxtimes				
2	LQE 123.1	La fréquence d'échantillonnage respecte le certificat d'autorisation.					
3	LQE 20	Il n'y a pas d'écoulement en provenance du champ d'épuration.					
4	LQE 20	Il n'y a pas d'odeurs en provenance du système de traitement.				×	
-		quipements	proj				
5	LQE 123.1	Le guide d'entretien des installations est présent.	M				Ш
6	RET 13	Le piège des matières grasses et les fosses septiques sont vidangés.					
Not No	es sur l	les vérifications Note					
1		r les paramètres à analyser : DCO, DBO5, MES, NH4, Pt, pH, colifor	mes féca	mx			
6		r la fréquence d'échantillonnage : mensuel r la fréquence de la vidange du piège à matières grasses : SO					
6		r la fréquence de la vidange du piege à maderes grasses : 50 r la fréquence de la vidange des fosses septiques : 1à 2 fois/année					
		érification					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE).			n/ 1/		
No	Réf.	Description de la vérification	OUI	NON	Résulta SO	NV	Note
Suiv	i des pe	erformances		1100		-437	11000
1	LQE	S'il y a un rapport d'analyse des résultats d'analyse, celui-ci est transmis au MDDEP.					
2		Les résultats d'analyse respectent l'annexe 4 du « Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des caux usées d'origine domestique ».					
3	LQE 123.1	Les résultats rencontrent les exigences des OER ou celles prévues par le certificat d'autorisation.					
		quipements	-			-	-
5	LQE 66	Si la compagnie possède des factures de vidange, les boues sont envoyées dans un endroit autorisé.					
6		Un registre des suivis des inspections des équipements, des incidents et du suivi environnemental est tenu.	\boxtimes		П		

Note	s sur les vérifications	
No		Note
1	Noter la date de transmission des rapp	oorts d'analyse : à chaque mois par le SENV.
5	Identité de la personne qui s'occupe d a) Nom : Annie Boily b) Fonction : Coordonnatrice en envi Niveau de formation :	

Mis à jour le 25 mars 2013,

20

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification	100	1000	Y	SECTION AND DESCRIPTION AND DE	
Date de l'inspection : 2015-11-	-03 Heure d'a	arrivée : 8 h	45	Heure de dépar	t: 9 h 15
Inspecteur : Véronique Levesque	120000	200000000000000000000000000000000000000	ccompagné d		
Nº intervention: 300999689		17	ype d'interver	ntion: Inspection	
Nº gestion documentaire: 761	0-02-01-0202302			'inspection: 401307	
N° demande ; 200169422	as to the			de : Programme de c	ontrôle
But de l'inspection : Campagn	e d'échantillonnage	- effluent fin	al pour le radiu	im (1 de 4)	
Lieu inspecté					
Nom du lieu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu : (ancien pro	p. Mine Niobec / L	es Services	T.M.G. inc.)		
Nº du lieu : 54177746			ype de lieu : n	nine	
Localisation du lieu inspecté :	0.1.1:				
Adresse du lieu : 3400, route du					
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L Coordonnées géographiques	du lieu (GÉO NAD	83 degrée e	lécimany) - 49	532083333300·-74 4	59000000000
coordonnees geographiques	an neu (GEO NAD	oo degree t	cominaux) . 40	,,0020000000000011,1	2200000000
Intervenant du lieu					
Nom	Fonction	Adres	sse postale (si	différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.			oute du Colum lonoré (Québec		Y2093716
Conditions météo					
Contamons meteo					
Personnes rencontrées	□ so				
Nom		For	iction	Nº do tál	éphone (ou autre)
Jean-Francois Tremblay	-	101	iction	N WE LEE	epitone (ou autro)
53-54					
-55-54					
Mode d'identification					
But expliqué :	oui		non	□s. c	j
	verbale		preuve de st	The second secon	
But expliqué à/Identification fa	ite auprès de :				
	- 1				
Plainte	₽ so				
Photos numériques					
Nombre de photos prises sur	le terrain : 0	N	ombre de pho	tos annexées au rap	port:0
Toutes les photos annexées à ce					
Pentax. L'original de ces photos carte mémoire de l'appareil est c central.	a été conservé con	formément à	la Directive su	ir la gestion des photo	os numériques. La
Les photos sont conservées sur	le répertoire sécuris	sé suivant :			
Toutes les photos apparaissant a		sont une fidè	le représentation	on de ce que j'ai vu su	r les lieux de

Grilles d'inspection annexées

₩ so

	Numéro				Titre		
Croquis	1,411,412				110.0		-
Plan							
Carte							
Autre	1	Certificat	d'analyse				
		T. S STATISTIC	a arranjeo	-			
chantillons	3		T so	p (
	Type			Nat	ure	Nombre de points de prélèvements	Nombre o
eau				Efflue	nt final	1	1
air							
sol	. Cartata and the a						-
The second second second second	résiduelles dangereuses		-				-
	dangereuses		S				
flore	adigorouse	, repleading	1.0				
faune	-						
pesticides	3		-				
autre, pré							
	s échantillo			oui	□ non	□ s. c).
emandes d	'analyses jo	intes au ra	pport : [oui	non	□ s. c),
							I S
entreprise s	e instantané oulève des d	e est respec	ctée à chac	que semaine.	(0.386 Bq/l) de même ésultats obtenus des	deux laboratoires ac	
e MDDELCO byembre. Descript	e instantanée oulève des d variables. C a décidé d ion de l'insp	e est respection est respection est respection	ctée à chac l'analyse d	que semaine. lu radium. Les r a des échantillo	ésultats obtenus des		crédités par
'entreprise s EAEQ sont e MDDELCG ovembre. Descript remier écha e me suis re	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage :	e est respection est respection est respection	ctée à chac l'analyse d in duplicat ge à l'efflue	que semaine. lu radium. Les r a des échantillo	ésultats obtenus des	deux laboratoires ac	crédités par
d'entreprise si EAEQ sont de MDDELCO ovembre. Descript d'emier écha de me suis re d'eau coulait de joins mon écessaire à le nontenant vant de prende de l'eau recueille de l'eau recuei	e instantanée oulève des covariables. C a décidé do lon de l'inspantillonnage de l'inspantillonnage de l'intérieur de intermédiaire de prélève t dans le béc	est respection de pompaç n 5 minutes un litre aux la bouteille. e (bécher er ement.	ctée à chac l'analyse d in duplicat ge à l'efflue s déjà. 4 autres d in plastique	que semaine. lu radium. Les r a des échantillo ent final. déjà enlignés de e de 2 litres) est	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin	deux laboratoires ac	crédités par lis du mois à le préserva
e MDDELCO ovembre. Descript remier écha e me suis re le joins mon écessaire à ln contenant vant de pren feau recueill iême quantit	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage : ndu au poste depuis environtenant d'l'intérieur de intermédiaire de prélèvit dans le bécé dans chace	e est respection de pompaç in 5 minutes un litre aux la bouteille. e (bécher ei ement. cher est par in afin d'y a	ctée à chac l'analyse d in duplicati ge à l'efflue s déjà. 4 autres d n plastique la suite ra iller le plus	que semaine. lu radium. Les r lu radium. Les r la des échantillo ent final. déjà enlignés de le de 2 litres) est pidement distrib représentatif.	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin ué dans chaque conte	deux laboratoires ac et ce, à tous les marc ntenants ont tous déja ncè 3 fois au préalable	crédités par lis du mois à le préserva
entreprise s EAEQ sont e MDDELCO ovembre. Descript remier écha e me suis re eau coulait e joins mon écessaire à n contenant vant de pren feau recueill ême quantit	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage : ndu au poste depuis environtenant d'l'intérieur de intermédiaire de prélèvit dans le bécé dans chace	e est respection de pompaç in 5 minutes un litre aux la bouteille. e (bécher ei ement. cher est par in afin d'y a	ctée à chac l'analyse d in duplicati ge à l'efflue s déjà. 4 autres d n plastique la suite ra iller le plus	que semaine. lu radium. Les r a des échantillo ent final. déjà enlignés de e de 2 litres) est	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin ué dans chaque conte	deux laboratoires ac et ce, à tous les marc ntenants ont tous déja ncè 3 fois au préalable	crédités par lis du mois à le préserva
l'entreprise si EAEQ sont le MDDELCO ovembre. Descript l'emier écha le me suis re l'eau coulait le joins mon écessaire à ln contenant vant de pren l'eau recueill nême quantit l'endant l'éch	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage : ndu au poste depuis environtement d'l'intérieur de intermédiaire de prélève t dans le bécé dans chace antillonnage,	e est respection de pompagen 5 minutes aux litre aux la bouteille. e (bécher eiement. e there est par un afin d'y a quelques in a fin d'y a green est par en est par	ctée à chac l'analyse d in duplicati ge à l'efflue s déjà. 4 autres d n plastique la suite ra iller le plus	que semaine. lu radium. Les r lu radium. Les r la des échantillo ent final. déjà enlignés de le de 2 litres) est pidement distrib représentatif.	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin ué dans chaque conte	deux laboratoires ac et ce, à tous les marc ntenants ont tous déja ncè 3 fois au préalable	crédités par lis du mois a le préserva avec l'efflue e à y mettre
entreprise s EAEQ sont e MDDELCO ovembre. Descript remier écha e me suis re eau coulait e joins mon écessaire à n contenant vant de pren leau recueill lême quantit endant l'éch Vérificat e 5 novembre	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage : ndu au poste depuis environtement d'l'intérieur de intermédiaire de prélève t dans le bécé dans chace antillonnage,	e est respection de pompas un litre aux la bouteille. e (bécher er ement. e est par un afin d'y a quelques un entaire à l	ctée à chac l'analyse d in duplicati ge à l'efflue s déjà. 4 autres d n plastique la suite ra iller le plus	que semaine. du radium. Les r a des échantillo ent final. déjà enlignés de e de 2 litres) est pidement distrib représentatif. dations ont été r n (si requis)	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin ué dans chaque conte nentionnées.	deux laboratoires ac et ce, à tous les marc ntenants ont tous déja ncè 3 fois au préalable	crédités par dis du mois d à le préserva avec l'efflue e à y mettre
e MDDELCO pvembre. Descript remier écha e me suis re leau coulait e joins mon écessaire à in contenant vant de pren leau recueill lême quantit endant l'éch Vérificat	e instantanée oulève des devariables. C a décidé de l'inspantillonnage : ndu au poste depuis environtement d'l'intérieur de intermédiaire de prélève t dans le bécé dans chaou antillonnage, on compléne, discuté av	e est respection de pompas un litre aux la bouteille. e (bécher er ement. e est par un afin d'y a quelques un entaire à l	ctée à chac l'analyse d in duplicat ge à l'efflue s déjà. 4 autres d n plastique la suite ra iller le plus recomman	que semaine. du radium. Les r a des échantillo ent final. déjà enlignés de e de 2 litres) est pidement distrib représentatif. dations ont été r n (si requis)	ésultats obtenus des ns pour comparatif e l'entreprise. Les cor utilisé. Celui-ci est rin ué dans chaque conte nentionnées.	deux laboratoires ac et ce, à tous les marc ntenants ont tous déja cè 3 fois au préalable enant en prenant gard	crédités par dis du mois à le préserva avec l'efflue e à y mettre

V SO

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

Fermer intervention Procéder à la deuxième campagne d'échantillonnage mardi prochain soit le 10 novembre. Rédigé par : Véronique Levesque Signature : Date de signature : 2015-11-20 7. Vérification du rapport d'inspection Approuvé par : Serge Atain Fonction : Coordonnateur, secteur industriel Signature : Date : 2015-12-16 Commentaires : Date : 2015-12-16

6 Recommandations Ainsi, je recommande de

41			
		81	
		19	
		9	
	R A		
	N.		
	120	(9	
		4	
	A. A.		
			T
	* 2		

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Identification Date de l'inspection : 2015-11-10 Heure d'arrivée : 8 h 45 Heure de départ : 10 h 00 Accompagné de : Inspecteur: Véronique Levesque Nº intervention: 300999690 Type d'intervention : Inspection Nº du rapport d'inspection : 401308797 Nº gestion documentaire: 7610-02-01-0202302 Nº demande: 200169422 Type de demande : Programme de contrôle But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage pour le mois de novembre - effluent final pour le radium (2 de 4) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu: 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu: 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,159000000000 Intervenant du lieu No intervenant Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAGO 3400, route du Columbium Y2093716 Niobec inc. Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo T SO Personnes rencontrées Fonction Nº de téléphone (ou autre) Jean-Francois Tremblay 53-54 Mode d'identification ⊠ ouî ⊠ verbale But expliqué: non S. O. Mode d'identification : preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : V SO Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0 Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax, L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.

Grilles d'inspection annexées

V SO

	Numéro				Titre		
Croquis							
Plan							- 6
Carte		-					
	1	Certificat d'anal	yse				
Échantillons		T	so	1			
2500000000000	Туре		-	Natu	70	Nombre de points	Nombre de
⊠ eau	Турс			Effluent		de prélèvements	contenants
air				Lindent	mai	-	1
sol							
	résiduelles						
	dangereuses						
flore	dangereuses	s résiduelles	_				
faune			_				
pesticides	S						-
autre, pré	cisez						
Duplicata de	s échantillo	ns remis :		oui	non	⊠ s. o	
Demandes d	'analyses jo	intes au rapport	: 🗆	oui	non	⊠s.o	·
	V 20 20 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10			_			- Very No.
Mise en	contexte (fa	cultatif)					☐ SO
CEAEQ sont	variables.	doutes sur l'analy	se du			s deux laboratoires acc et ce, à tous les mard	
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript	variables, C a décidé d ion de l'insp	doutes sur l'analy l'effectuer un dup rection	se du	radium. Les rés			
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci	variables. C a décidé d ion de l'insp hantillonnage	doutes sur l'analy l'effectuer un dup rection	se du	radium. Les rés des échantillons			
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci	variables. C a décidé d ion de l'insp hantillonnage	doutes sur l'analy l'effectuer un dup rection	se du	radium. Les rés des échantillons			
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci Je me suis re	variables, C a décidé d ion de l'insp hantillonnage ndu au poste	doutes sur l'analy l'effectuer un dup rection	se du licata	radium. Les rés des échantillons t final.	pour comparatif e		
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci Je me suis re Ouverture du Je joins mon	variables, C a décidé d ion de l'insp hantillonnage ndu au poste robinet pend contenant d'	doutes sur l'analy l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava	se du licata effluen	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél	pour comparatif e		is du mois de
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci Je me suis re Ouverture du Je joins mon nécessaire à Un contenant	variables, C a décidé d ion de l'insp hantillonnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de	doutes sur l'analy l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. e (bécher en plast	se du licata effluen int de l	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél àjà enlignés de l	èvement.	et ce, à tous les mard	is du mois de
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième écl Je me suis re Ouverture du Je joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueilli même quantité	variables. C a décidé d ion de l'insp hantillonnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélèvit dans le bécié dans chact	doutes sur l'analy l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. e (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le	se du licata affluen nt de l res dé tique d	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél sjà enlignés de l de 2 litres) est ut	èvement. 'entreprise. Les co	et ce, à tous les mard	le préservati avec l'effluen
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. Deuxième écl de me suis re Ouverture du de joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueilli même quantit chaque conte	variables, C a décidé d ion de l'insp hantillonnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélèv it dans le béc é dans chace nant, à tour c	doutes sur l'analy l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. e (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le	se du licata affluen nt de l res dé tique d e rapid	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél àjà enlignés de l de 2 litres) est ut dement distribué eprésentatif. Tro	èvement. 'entreprise. Les co	et ce, à tous les mardi ntenants ont tous déjà ncé 3 fois au préalable enant en prenant garde	le préservati avec l'effluen
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. Descript Deuxième écl de me suis re Ouverture du de joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueill même quantit chaque conte	variables, C a décidé d ion de l'insp hantilionnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélèvit it dans le bécié dans chact nant, à tour c	doutes sur l'analy l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. e (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le le rôle.	se du licata affluen nt de l res dé tique d e rapid	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél àjà enlignés de l de 2 litres) est ut dement distribué eprésentatif. Tro	èvement. 'entreprise. Les co	et ce, à tous les mardi ntenants ont tous déjà ncé 3 fois au préalable enant en prenant garde	le préservati avec l'effluen à y mettre la s dans
Descript Deuxième écl de me suis re Duverture du de joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueill même quantit chaque conte	variables. C a décidé d ion de l'insp hantilionnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélève it dans le bécié dans chact nant, à tour complén ion complén	doutes sur l'analy l'effectuer un dup l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. de (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le de rôle.	se du licata effluen int de l res dé tique d e rapic plus re	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél ájà enlignés de I de 2 litres) est ut dement distribué aprésentatif. Tro (si requis)	èvement. 'entreprise. Les co	ntenants ont tous déjà ncé 3 fois au préalable enant en prenant garde égaux ont été effectué:	le préservati avec l'effluen à y mettre la s dans
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci Je me suis re Ouverture du Je joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueill même quantit chaque conte	variables. C a décidé d ion de l'insp hantilionnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélève it dans le bécié dans chact nant, à tour complén ion complén	doutes sur l'analy l'effectuer un dup l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. de (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le de rôle.	se du licata effluen int de l res dé tique d e rapic plus re	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél ájà enlignés de I de 2 litres) est ut dement distribué aprésentatif. Tro (si requis)	èvement. 'entreprise. Les co lisé. Celui-ci est rir dans chaque conte	ntenants ont tous déjà ncé 3 fois au préalable enant en prenant garde égaux ont été effectué:	le préservati avec l'effluen à y mettre la s dans
CEAEQ sont Le MDDELCO novembre. 3 Descript Deuxième éci Je me suis re Ouverture du Je joins mon nécessaire à Un contenant avant de pren L'eau recueill même quantit chaque conte	variables. C a décidé d ion de l'insp hantilionnage ndu au poste robinet pend contenant d' l'intérieur de intermédiaire idre le prélève it dans le bécié dans chact nant, à tour complén ion	doutes sur l'analy l'effectuer un dup l'effectuer un dup lection de pompage à l'e ant 5 minutes ava un litre aux 3 aut la bouteille. de (bécher en plast ement. cher est par la suit un afin d'y aller le de rôle.	se du licata effluen int de l res dé tique d e rapid plus re	radium. Les rés des échantillons t final. procéder au prél ájà enlignés de I de 2 litres) est ut dement distribué aprésentatif. Tro (si requis)	èvement. l'entreprise. Les co llisé. Celui-ci est rir dans chaque conte is transvasements	ntenants ont tous déjà ncé 3 fois au préalable enant en prenant garde égaux ont été effectué:	le préserva avec l'efflue à y mettre s dans

Rédigé par : Véronique Levesque Signature : // e // e // e	Date de signature : 2015-11-20
7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alaim	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
Signature: finge Clain	Date: 3015-13-16
Commentaires: In tervention to	Promise

6 Recommandations

			1	
	2		(a.14)	
0				
		*		
		4		
	* *			

Québec EN EN

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification Heure d'arrivée: 8 h 45 Heure de départ : 9 h 15 Date de l'inspection: 2015-11-17 Inspecteur: Véronique Levesque Accompagné de : Nº intervention: 300999691 Type d'intervention : Inspection Nº gestion documentaire: 7610-02-01-0202302 Nº du rapport d'inspection : 401308890 Nº demande: 200169422 Type de demande : Programme de contrôle But de l'inspection : Campagne d'échantillonnage pour le mois de novembre - effluent final pour le radium (3 de 4) Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu : 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degres décimaux): 48,532083333300:-71,1590000000000 Intervenant du lieu No intervenant Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAGO 3400, route du Columbium Y2093716 Niobec inc. Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Conditions météo T SO Personnes rencontrées Nº de téléphone (ou autre) Nom Fonction Jean François Tremblay 53-54 Mode d'Identification ⊠ oui ⊠ verbale But expliqué: non S. O. Mode d'identification : preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : V SO Plainte Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0 Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

V SO

Grilles d'inspection annexées

	Numéro			Titre		
☐ Croquis						
Plan						
☐ Carte		100 To 100				
Autre	1	Certificat d'analys	ie			
É. L		in a	. 1			
Échantillons		rs	50		Nombre de points	Nombre de
6-24	Туре			ature	de prélèvements	contenants
⊠ eau			Efflue	ent final	1	1
air			-			
board . T. T.	ésiduelles					-
	dangereuses	s	-			
		s résiduelles				
flore						
faune						
pesticides						-
autre, pré			I Flynn	1 /	163	
Duplicata des	s ecnantillo	ns remis : intes au rapport :	oui	non	⊠ s. o.	
Jemandes d	analyses jo	mies au rapport :	Lioui	non	⊠ s. o.	
2 Mise en d	contexte (fa	cultatif)		W		∏ so
	The lie	AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT				
Dépassement	pour la mov	enne en radium nor	r le mois de luille	et (0.386 Bq/l) de même	e que le mois d'aout /0	.377 Ba/n
Chaque norm	e instantané	e est respectée à ch	naque semaine.	- (2.222 Day) as mone	. Jao io inolo a dout (o	Day
			-41			
		doutes sur l'analyse	du radium. Les	résultats obtenus des	deux laboratoires acc	rédités par le
CEAEQ sont	variables.					
Le MODELCO	a décidé d	l'affectuer un duelle	esta dos áchantill	ons pour comparatif e	it ca à tous les morels	ie du maia da
novembre.	a decide d	encourer un auplic	ata ues constitui	ons pour comparaul e	t oe, a tous les mardi	a uu mois de
Description of the second						
3 Descripti	on de l'insp	ection				
	in .					
Troisième éch	antillonnage	44				
le me cule ro	ndii aii nooto	de pompage à l'effl	luent final			
or mic aula rel	idd ad poste	do pompage a rem	inchit intali.			
Ouverture du	robinet pend	ant 5 minutes avant	de procéder au p	orélèvement.		
le joins mon	contenant d	un litre aux 3 autre	s délà enlianée d	le l'entreprise. Les con	tenants ont tous délà	le présentation
nécessaire à l			o doja omignes u	to rontrophise, Les col	nenanto on tous deja	io proservatii
Un contenant	intermédiaire	e (bécher en plastiq		utilisé. Un nouveau bé		
				ec l'effluent avant de pr		
		the land and the same		or of the same of		· ·
				bué dans chaque conte		
meme quantit chaque conte			plus representat	tif. Trois transvasem	ents egaux ont ete e	nectues dans
madae cours	iani, a tout t	1010.				
4 Vérificati	on complén	nentaire à l'inspect	tion (si requis)			 I✓ so
Vermout		The string pace	- (chiefula)	2 32 2 - 2 - 2		
el amin	26				100	
5 Conclusi	on					
Makantillaa	ono du rede	m n álá sáallas asta	n la Civida d'Anti-	entillonnano dos mist- l	liquidae (aghiar 2)	
r equatimonn	age du radiu	III a ete realise selo	n le Guide d'echa	intillonnage des rejets l	iquides (carrier 2)	
Évaluation de	la gravité d	des conséquences	des manqueme	nts constatés	11	. ✓so
_valuation at	, la gravite t	aoo consequences	ass mandasms	354/3/31949	111	
6 Rosemm	andations					
	andations					
Ainei io rocco						
Ainsi, je recon	nmande de					
- Ferme	er interventio					9
- Ferme	er interventio		áchantillonnage m	nardi prochain soit le 24	1 novembre.	Э
- Ferme - Proce	er interventio der à la quat	rième campagne d'e	échantillonnage m	nardi prochain soit le 24	1 novembre.	Э
- Ferme	er interventio der à la quat	rième campagne d'e	échantillonnage ri	nardi prochain soit le 24	1 novembre.	Э

Approuvé par : Serge Alam	Fonction : Coordonnateur, secteur industrie
mmentaires: Seye Main	Date: 2015-12-16
Commontairent	
Intervention to	Permee

4			
		, *	
			,
	ř		

Québec 🛮

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification			the second				
Date de l'inspection: 24 novembre 2015	2015 Heure d'arrive			t:9 h 15			
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompagné de :					
Nº intervention : 300999692 Nº gestion documentaire : 7610-02-0	01-0202302	Nº du rapport	ention : Inspection t d'inspection : 401308				
Nº demande : 200169422			ande : Programme de c				
But de l'inspection : Campagne d'éc	nantillonnage p	our le mois de novemb	re - effluent final pour le	radium (4 de 4)			
Lieu inspecté							
Nom du lieu : Niobec inc.							
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mir Nº du lieu : 54177746	ne Niobec / Les	Services T.M.G. inc.) Type de lieu :	mino				
Localisation du lieu inspecté :		Type de neu .	Time				
Adresse du lieu : 3400, route du Colu	mbium -						
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lie	I ICÉO NAD O	2 dográs dásimous)	48 E33083333300 74 4	5000000000			
Coordonnees geographiques du lie	U (OEO NAD 8	o degres decimaux) :	40,002000000000000:-/1,1	39000000000			
Intervenant du lieu							
Nom	Fonction		(si différente du lieu)	No intervenant SAGO			
Niobec inc.		3400, route du Colu Saint-Honoré (Québ		Y2093716			
Conditions météo							
Conditions meteo							
	-337						
Personnes rencontrées	□ so		-				
Nom	+	Fonction	Nº de tél	éphone (ou autre)			
53-54							
Mode d'identification							
But expliqué : 🗵 oui		non	□ s. c).			
Mode d'identification : X veri		preuve de					
But expliqué à/Identification faite au	près de :						
Plainte	□ so						
Plaignant rencontré :		non					
Photos numériques							
Nombre de photos prises sur le terr	ain:0	Nombre de photos annexées au rapport : 0					
Toutes les photos annexées à ce rapp Pentax. L'original de ces photos a été carte mémoire de l'appareil est demeu central.	conservé confo	es par Véronique Leves ormément à la Directive	que avec un appareil ph sur la gestion des photo	noto de type os numériques. La			
Les photos sont conservées sur le répo	ertoire sécurisé	suivant;					
Toutes les photos apparaissant au pré Finspection et aucune n'a été modifiée	sent rapport so , sauf	nt une fidèle représenta	ation de ce que j'ai vu su	ır les lieux de			
Grilles d'inspection annexées	₩ so						
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR							

Autres pièces	annexées	au rapport	T SO						
	Numéro				Titre				
☐ Croquis									
Plan									
Carte		V 200	2 - 1 - 2 - 2						
⊠ Autre	1	Certificat	d'analyse						
Échantillons		+	┌ so						
	Туре			N	ature		Nombre de		Nombre de
⊠ eau				Efflu	ent final		de prélève	ements	contenants
air						710		-	
sol									
matières r	272157572727		_		-				
	angereuse: angereuse:						-		
flore	angereuse	s residuelle	5			-		-	
faune									
pesticides	2								
autre, préd					-(07)				
Duplicata des	échantillo	ns remis :		oui		non		⊠s.o	
Demandes d'	analyses jo	intes au ra	pport:	oui		non		⊠ s. o	
2 Mise en c		Company				_	315-33	_	II so
	on de l'insp							- 3	
Quatrième éch									
Je me suis rer				nt final.					
Ouverture du i									
nécessaire à l' Un contenant	intérieur de intermédiair	la bouteille, e (bécher er	n plastique	de 2 litres) es	de l'entreprise. It utilisé. Celui-c de prélèvemen	est rin			
	é dans cha				bué dans chaqu atif. Trois trans				
4 Vérificati	on complén	nentaire à l'	inspectio	n (si requis)					 So
5 Conclusi	on	400			5				
L'échantillonna	age du radiu	m a átá ráal	isé selon l	a Guide d'éch:			tooday Asset		
		in a cic icai	IOO OCIOITI	c condc a con	antillonnage des	rejets l	iquides (cani	er 2)	
		in a etc real	iloo octorri	c calde a com	antillonnage des	rejets l	iquides (cani	er 2)	

6 Recommandations Ainsi, je recommande de - Fermer intervention

 Attendre les résultats des quatre campagnes réalisées au mois de novembre afin d'en vérifier la norme instantanée de même que la moyenne du mois.

Rédigé par : Véronique Levesque,

Signature : // / / Date de signature : 2015-11-24

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alein	Fonction : Coordonnateur, secteur industriel
Signature: Jene allain	Date: 2015-12/6
Deanitres	vec recommandations et les suite. ver note au dossier pour rondre résultats obtenus à la suite ents effectués

Intervention laissée ouverte jusqu'à l'ajout. de cette note

-

t)

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

QUÉDEC

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 10 novembre 2015

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401305687

Objet: Rejet hors norme en phosphore dans l'effluent sanitaire

Mesdames, Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 6 novembre 2015 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

 Ne pas avoir respecté les normes relatives au rejet de contaminants contenues dans l'attestation d'assainissement, soit avoir rejeté des eaux sanitaires dont la concentration en phosphore est supérieure à la norme de 1 mg/l.
 Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.23 al. 1 (1)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique.levesque@mddelcc.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sùr la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/VL/sd

Serge Alain, coordonnateur

Secteur industriel

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification Date de l'inspection: 2015-05-19 Heure d'arrivée : 11 h 00 Heure de départ : 16 h 00 Inspecteur : Véronique Levesque Accompagné de : Type d'intervention : Inspection Nº intervention: 300962296 Nº gestion documentaire: 7610-02-01-0202302 Nº du rapport d'inspection: 401251660 Nº demande: 200169429 Type de demande : Programme de contrôle But de l'inspection : Accompagné l'équipe de la direction des eaux industrielles lors de la vérification des équipements. Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu: (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nº du lieu: 54177746 Type de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux): 48,532083333300:-71,159000000000 Intervenant du lieu No intervenant Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAGO 3400, route du Columbium Nichec inc. Y2093716 Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Conditions météo T SO Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de téléphone (ou autre) Annie Boily / Environnement / Mine Niobec 418-673-4694 53-54 Environnement- electrique / Mine Niobec Manon Bernard et Claude Huot Direction des eaux industrielles 418-521-3885 Mode d'identification But expliqué : ⊠ oui non S. O. Mode d'identification : ∨erbale preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : **Plainte** V SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0 Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'apparell est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.

Grilles d'inspection annexées

V SO

Mise en contexte (facultatif)

Échantillons

SO

Le contrôle de Niobec était prévu dans la programmation 2015-2016 de la direction des eaux industrielles.

Deux techniciens de la DEI viennent sur les lieux afin d effectuer le contrôle. Ce contrôle consiste à :

 procéder à l'échantillonnage des effluents concernés simultanément à l'échantillonnage de l'entreprise dans le but de contrôler la qualité de l'information transmise par cette dernière ;

vérifier les procédures d'échantillonnage de l'entreprise ;

vérifier les équipements de mesure en place (débitmètre, pH-métre, température);

procéder à des mesures instantanés du niveau d'eau et du débit aux effluents concernés;

- procéder à des mesures instantanées du ph, de la température et de la conductivité à l'aide d'un appareil portatif;
- vérifier les procédures de l'entreprise pour l'entretien et la vérification de la précision des appareîls de mesure requis et des installations, et ce, pour chacun des effluents concernés;

vérifier les registres d'entretien des équipements de l'entreprise ;

 produire un rapport portant sur le contrôle des équipements de mesure et d'échantillonnage effectué par le ministère et procéder à l'évaluation du rapport de vérification annuelle de la précision des systèmes de mesure de débit (lorsque requis)

Description de l'inspection

À l'arrivée, le visionnement du vidéo d'accueil avec les consignes de sécurité nous a été présenté,

Ensuite, discussion et explication des débits à la rivière.

Voici les endroits visités :

Effluent final des eaux d'exhaure et des eaux de procédé.

Voici les données prisent :

Débit : 665 m3/h

Conductivité: 10,8 ms/cm

T: 15.28 PH: 6.87 Turbidité ; 1.77

Les vérifications nécessaires ont été réalisées par l'équipe de la DEI.

L'échantillonnage se fera demain matin, le 20 mai.

Effluent final d'urgence :

Aucun écoulement. Toutefois, une vérification du canal Parshall a été réalisée. Aucun échantillonnage ne se fera à cet effluent.

Effluent intermédiaire (eaux d'exhaure après traitement et avant mélange avec les eaux de parc)

Arrêter au point d'échantillonnage. L'échantillonnage se fera aussi demain matin.

La lecture des données se fait au concentrateur. Les vérifications nécessaires ont été réalisées par l'équipe de la DEI à cet endroit.

4) Au concentrateur, on retrouve l'effluent intermédiaire intermittent E1-2 Compresseurs Eaux huileuses (Effluent du traitement des eaux huileuses envoyé vers le bassin no.6 provenant de la salle de compresseurs, treull, lavage des véhicules, atelier mécanique)

Une vérification est réalisée par le DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers

5) Effluent intermédiaire intermittent (El-5) (effluent du traitement des eaux huileuses envoyé vers le bassin no.6, provenant de l'atelier mécanique)

Une vérification est réalisée par la DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers.

Aucun écoulement. La pompe a été mise en marche pour la prise d'échantillonnage.

Description de l'inspection

6) Effluent intermédiaire (EI-6)

Une vérification est réalisée par la DEI de même que la prise d'échantillonnage conjointe avec l'entreprise pour le paramètre hydrocarbures pétroliers.

La DEI a consulté les registres.

L'échantillonnage de l'effluant final des eaux d'exhaure et des eaux de procédé de même que l'effluent intermédiaire (eau de mine) a eu lieu mercredi le 20 mai.

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

☑ so

5 Conclusion

La direction des eaux industrielles a effectue le contrôle de la Mine Niobec.

Un rapport sera produit par la DEI.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

☑ SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Attendre le rapport de vérification de la DEI afin de verser le tout au dossier.

Rédigé par : Vérópique Levesque

Signature:

Date de signature : 2015-05-22

Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction: Coordonnateur, secteur industriel

Date: 2015-05-26

Commentaires :

Signature :

To tervention fermee

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec 🛮 🗸

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay--Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 16 mars 2015

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401228633

Objet:

Disposition d'une matière d'angereuse résiduelle dans un lieu non

autorisé pour recevoir la matière

Mesdames, Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 16 février 2015 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

 Avoir expédié une matière dangereuse à quiconque n'est pas autorisé à recevoir une telle matière, à savoir des graisses usées provenant d'un broyeur (matière provenant d'une étape d'un procédé industriel situé dans des endroits où s'exerce une activité dans un secteur indiqué dans l'annexe 3 du Règlement).
 Règlement sur les matières dangereuses, article 11 al. 1

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Karine Morin au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 315 ou à l'adresse courriel karine.morin@mddelcc.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/KM/sd

Serge Alain, coordonnateur

Secteur industriel

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification	1200			1000	J. Aug.			
Date de l'inspection : 2	014-12-18	Heure d'ar	rivée ; 8 h 40	Heure de dépar	t:11 h 20			
Inspecteur : Véronique I	evesque		Accompag	gné de :				
			120					
Nº intervention: 300782		W		ervention : Inspection	1460			
Nº gestion documentain		-01-0202301	Nº du rapport d'inspection : 401213453 Type de demande : Programme de contrôle					
Nº demande : 20002783	9	Zina hili na ing aliana na						
But de l'inspection : ins	spection syst	ematique des m	alleres dangereuses	s résiduelles- 2014-2015 (1	msp12 ans)			
Lieu inspecté								
		- 1						
Nom du lieu : Niobec inc Nom usuel du lieu : (an		ine Mahee II or	Condoca T M.C. inc	-1				
No du lieu : 54177746	cien prop. ivi	THE NIDDEC / Les	Type de lie	o.)				
Localisation du lleu ins	necté :		Type do in	ou , mile				
Adresse du lieu : 3400, i		umbium						
Saint-Honoré (Québec)	GOV 1LO							
Coordonnées géograph	niques du lh	eu (GÉO NAD 8	3 degrés décimaux	(): 48,532083333300:-71,	159000000000			
Intervenant du lieu								
Nom	Nom Fonctio			ale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO			
75.7 1. 1. 1. 1.				Columbium	Y2093716			
Niobec inc.			Saint-Honoré (Q	3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0				
			-					
Conditions météo								
		Fan						
Personnes rencontrées		□ SO						
Nom			Fonction	Nº de té	léphone (ou autre)			
Amélie Noel de Tilly		Conseille	ere en environnemer	nt				
Annie Boily								
		-1						
Mode d'Identification				and the second				
But expliqué :	⊠ ou		non	_ s.	0.			
Mode d'identification ;	⊠ve		preuve	de statut				
But expliqué à/Identific	ation faite a	uprès de :						
		- T						
Plainte		₩ so						
Photos numériques								
Nombre de photos pris	es sur le ter	rain :	Nombre d	Nombre de photos annexées au rapport :				
the state of the s			The state of the s	William Commission of the Comm				
Pontey L'ariginal de gar	ees a ce rap	port ont ete pris	es par veronique Le	vesque avec un appareil p tive sur la gestion des phot	noto de type			
carte mémoire de l'annar	eil est deme	urée en ma nos	session iusqu'au tra	nsfert des photos originale	s sur le serveur			
central.	Cii Oot doini	arse on ma poe	occorring and an an	notes and process ariginate	g 550 10 550 10 W			
Les photos sont conserve	ées sur le ré	pertaire sécurise	é suivant :					
	1.500		1 - 6111 - 1	atalian da acama hal	omban Harry 4-			
			ont une tidele repres	entation de ce que j'ai vu s	ur les lleux de			
l'inspection et aucune n'a	a ete modifie	e, saul						
Grilles d'inspection ann	ιανόρε	T so						
	IUAUUS	1 30	Tites					
Numéro			Titre	np np				

Autres pièces annexées au rapport	IV so			
Échantillons	⊮ so			
2 Mise en contexte (facultatif)				☑ so
3 Description de l'inspection				GF ME
Voir grille sur les MDR en annexe				
4 Vérification complémentaire à l'ins	pection (si requis)			☑ so
5 Conclusion				
Aucun manquement n'a été constaté.				
Évaluation de la gravité des conséquen	ices des manquen	nents constatés		↓ ► V SO
6 Recommandations				
Ainsi, je recommande de				
- Fermer Intervention - 37				
Rédigé par : Véronique Levesque				
Signature: 11 Mp			Date de signati	ure: 2015-01-14/5
7 Vérification du rapport d'inspection	n .			
Approuvé par : Serge Alain	*		: Coordonnateur, sed	cteur industriel
Signature Loye alla	in	Date: d	1015-01-27	
Signature Loye alla Commentaires: In terre	ention te	rm é e		

	SECTION	N A		
	RAPPORT D'IN MATIÈRES DAN		(x)	programmée de contrôle plainte
N/Référence	: 7610-02-01-0202103			
No CIDREQ	4			
Date de l'inspection	: Le 18 décembre 2014		Heure:	8h40 à 11h20
Nom de l'inspecteur	: Véronique Levesque			
DENTIFICATION				
Lieu inspecté (nom, adresse, lot, c Mine Niobec	C	Raison sociale et (si différente)	adresse postale	
3400 chemin du Co St-Honoré (QC)	lumbium			
Type d'activité				Section
Centre d'entreposage			()	В
Centre de traitement			()	В
Utilisateur à des fins	énergétiques		()	В
Lieu d'élimination Réutilisateur			()	B
Producteur			(x)	D
Type d'entreposage			Nb	Section
a) Intérieur :				
- en contenants			(X)	E
- en vrac sur une a	aire aménagée ou dans un contene	eur	()	F
- en réservoir de s	urface		()	G
- en citerne			()	H
b) Extérieur :			Nb	Section
- en contenants			(x)	I
- en vrac dans un	conteneur		()	Ĵ
- en réservoir de s			(X)	G
- en citerne	TTTM:		()	н
- en réservoir sout			()	K
en tas sur une air	re réservée		()	L
PERSONNE(S)	NOM/FONC Annie Boily	TION		TÉLÉPHONE
RENCONTRÉE(S):	Amélie Noel de Tilly		=	
PLAIGNANT/PLAIGN	ANTE : Rencontré(e) : OI	JI() NON() N/A (x)
				27
NOM/ADRESSE	4		Téléphor	
	C		retepnor	IC.

PIÈCES ANNEXÉES :	Photo(s) Nb ()	Croquis Nb ()	Carte(s)	Plan(s)
			nº	nº
	75		- TO	
	Échantillon(s) Nb	227 32	38, 889	020 30
	() Eau	() Air	() Sol	() M.D.
196	Edu	All	301	M.D.
			¥	
894	Lieu de prélèvement et nature :			
	140			
75			•	
				1840
	Autre(s) () Précisez :	10		
	Tredique			
		3°		
		4º		
BUT: Ins	pection systématique des ma	meres dangereuses resi	duelles- 2014-2013 (1 l)	isp / Z alis)
16	70			
***************************************	100.00			
77 2	<u> </u>		- 100	
81 	000			
				12
3.			,	******
(3-3			C NYS	
G				
\$ 				
-				

SECTION D

PRODUCTEUR

- Type d'entreprise Mine					_		-		
- C.A. émis	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	L.,22
. date	:								
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 104	:	OUI	(x)	NON	().			
, si OUI :									
a) secteur d'activité (annexe 3)	1	Grand	i groupe	06 sauf	0622	2			
b) M.D. entreposées (annexe 4)	1	Huile	usée, pe	inture, a	éros	01	9		
		Absor	bant, gr	aisse			3		
		Batter	rie						
		Gueni	illes						
c) registre :									
. tenu	1	OUI	(x)	NON	()			L.70.6
. conforme		OUI	(x)	NON	()			R.106
. à jour	1	OUI	(x)	NON	()			R.107
 délai de conservation respecté (2 ans) 	**	OUI	(x)	NON	()			R.108
- L'entreprise rencontre-t-elle les conditions d'application de l'article 109	1	OUI	(x)	NON	()			
si OUI :									
a) secteur d'activité (annexe 8)	0	Mine	Groupe (061					
b) bilan annuel de gestion :									
. préparé	:	OUI	(x)	NON	(>	N/A	()	L.70.7
. conforme	1	OUI	(x)	NON	()			R.110
. transmis	:	OUI	(x)	NON	()			R.111
- Cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des M.D.	\$	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	
. si OUI :									
a) préavis de 30 jours au ministre		OUI	()	NON	(7			R.13
 b) décontamination ou démantèlement conforme 	5	OUI	()	NON	()			R.13
- Biens meubles, immeubles, ouvrages et équipements maintenus en bon état	1	oui	(x)	NON	()			R.37

	OUI	()	NON	1	x)				
	OUI	()	NON	()				R.9
:	OUI	()	NON	()				R.9
:	OUI	()	NON	()				R.9
:	OUI	()	NON	(x)				L.70.8, R.112
							21			
	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.70.8
\$	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.70.8
t	OUI	()	NON	()	N/A	()	L.123.1
:	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	R.10
:	OUI	()	NON	(x)				
1	OUI	()	NON	()				R.16
:	OUI-	(x)	NON	()	N/A	()	R.11
:	OUI	()	x)	NON	()	N/A	()	R.11
:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.12-21
:	OUI	()	NON	(x)				
:	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.42
	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	: OUI	: OUI (: OUI	: OUI () : OUI (x) : OUI (x) : OUI (x) : OUI (x)	: OUI () NON : OUI (x) NON	: OUI () NON (: OUI (x) NON (: OUI () NON () attenant des BPC ou contaminés par des inde de prolongation d'entreposage ne s : OUI () NON () : OUI (x) NON ()	: OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A attenant des BPC ou contaminés par des BPC do inde de prolongation d'entreposage ne s'applique : OUI () NON () N/A : OUI () NON () N/A : OUI () NON () : OUI () NON () : OUI (x) NON () N/A : OUI (x) NON () N/A : OUI (x) NON () N/A : OUI (x) NON () N/A : OUI (x) NON () N/A	: OUI () NON () : OUI () NON () : OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (attenant des BPC ou contaminés par des BPC dont la nde de prolongation d'entreposage ne s'applique qu' : OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (: OUI () NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI (x) NON () N/A (: OUI () NON () : OUI () NON () : OUI () NON () N/A () : OUI () NON () N/A () : OUI () NON () N/A () : OUI () NON () N/A () attenant des BPC ou contaminés par des BPC dont la concande de prolongation d'entreposage ne s'applique qu'à concande d'entreposage ne s'applique qu'à concande d'ent

N.B. Cet article ne s'applique pas s'il s'agit d'une exclusion prévue aux paragraphes 2º et 5º de l'article 31.

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL EXCLUSION PRÉ											T PAS D'UNE
1. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 000 LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C		DE	0		oui	()	NON	()	
Si oui :											
- Entreposage intérieur											
. Bâtiment protégé par un système :											
a) de détection d'intrusion		oui	()	NON	()				R.88
 b) de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie 	1	OUI	()	NON	()				R.88-91
c) d'extinction automatique d'incendie	Ĭ.	OUL	()	NON	()				R.88
- Entreposage extérieur											
. Lieu d'entreposage protégé par un système de détection d'intrusion	+	OUI	()	NON	()				R.88
2. ENTREPOSAGE INTÉRIEUR DE 20 000 KG OU MOINS DE LIQUIDES CONTENANT DES B.P.C.	3			0.	OUI	()	NON	()	444039
Si oui : . Bâtiment protégé par :											
 a) un système de détection d'incendie muni d'un système d'avertisseur d'incendie 	-	OUI	()	NON	()				R,88-91
b) extincteurs portatifs appropriés	ı	OUL	()	NON	(j				R.88
			-				-			-	
3. ENTREPOSAGE DE PLUS DE 20 00 MATIÈRES ET OBJETS CONTENAN BPC OU CONTAMINÉS PAR DES B	NT I				oui	()	NON	1)	
Si oui :											
 Bâtiment équipé d'un dispositif mécanique de ventilation 	+	OUI	()	NON	()	N/A	()	
, si OUI :											
 muni d'un système d'urgence permettant, dès qu'il y a présence de chaleur ou de fumée, d'arrêter la ventilation et de fermer les registres d'admission et d'évacuation d'air 	:	OUI	()	NON	()				R.87
			-	-			-			-	
4- Entretien annuel des systèmes de détection d'incendie et/ou d'intrusion effectué		OUI	()	NON	()				R.90
si OUI :											
certificat d'installation et d'entretien conservés	*	OUI	()	NON	()				R.90
- Lieu d'entreposage sous surveillance	5.	OUI	(1	NON	(1				
si NON :											
. Équipement de transmission d'alarme relié à un poste extérieur de contrôle d'alarme	Ť	OUI	()	NON	()				R.89

REMPLIR LES SECTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCLUSION PRÉVUE À L'ARTICLE 31 DU R.M.D.

NOTES:			
ju .			-
	*		
			-
		T.	
		N 21	
	-		***
		[3]	
		-11	
E7			
-	197		
		. 34	-
		,	

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identifica	ation de l'aire d'entreposage	Bā	timent a	vec plan	cher en l	oétor	ı. Aı	icun dra	in.		
		_									
- S'agit-il	d'entreposage										
. en conte	enants	1	(x)								
OU											
. en conte	enants mis dans un conteneur	*	()								
qui est er	t construit pour protéger ce atreposé de toute altération que causer l'eau, la neige, le gel ou r	7	OUI	(x)	NON	()	N/A	,()	R.33
non susce	eptible d'être attaqué par la reposée et pouvant supporter		OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.33
	ntreposage aménagée pour toutes fuites ou déversements	*	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.33
	de drain dans un endroit où eposées des M.D.	1	OUI	(.)	NON	(x)				
. si OUI :											
a) drain temps		4	OUI	()	NON	()	N/A	()	
OU											
assura dans u	relié à un réseau de drainage nt l'évacuation des matières in système de récupération de té suffisante	4	OUI	()	NON	()				R.35
NOTES:	Présence d'un caniveau sans dra	in									
en bon é	nts fermés, étanches, solides, état et fabriqués d'un matériau ant être modifié par la M.D.	1	OUI	(x)	NON	()				R.45
entrepos	sée										
visible in	nts munis d'une étiquette adiquant la M.D. entreposée et lu début de l'entreposage	11	OUI	(x)	NON	()				R.46

COMPLETER CET ENCADRÉ UNI					ENEUR		<i>V</i> 6				11115
Conteneur dégagé du sol	•	OUI	()	NON	()			R.48	
Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	:	OUI	()	NON	()			R,49	
Conteneur en métal à chargement par le <u>dessus</u>	:	OUI	()	NON	()	N/A	()		
, si OUI :											
a) joints soudés en continu		OUI	()	NON	()			R.47	
b) fond imperméable	(1)	OUI	()	NON	()			R.47	
Conteneur à chargement sur le <u>côté</u>	:	OUI	()	NON	()	N/A	()		
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)		OUI	()	NON.	()	N/A	()	R.47	
Entreposage de M.D. incompatibles	3	OUI	()	NON	()	N/A	(x)		=1
. si OUI, aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	:	OUI	()	NON	()			R.41	
IOTES:											
Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée		OUI	(x	.)	NON	()			R.39	
Registre d'inspection tenu	:	oui	(x)	NON	()	N/A	()	R.39	
. si OUI ;											
a) conforme et à jour		OUI	()	()	NON	()			R.39	
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI	()	NON	()			R.39	14
Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	;	OUI	()	x)	NON	()			R.36	
OTES:											
											-7.5%
			í					137			
				-							
i		77510	_	_			- 70	- 78FE	1990-10		
		-				2				R	
							-				
	-						_				

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL N	E S'		PAS D'U DU R.M		CEPTION PRÉV	TUE AUX ARTICLES 32
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empécher toute intrusion	1	OUI	(x)	NON	()	R.82
- Entreposage d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	:	OUI	()	NON	(x)	
 si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation 	45	OUI	()	NON	(x)	R.84
- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
 si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage 	:	OUI	(x)	NON	()	R.83

CONTENEUR N°	NOMBRE DE CONTENANTS	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ
	3	absorbant	Baril de 205 l	3 X barils de 205 1
	5	boyau	Baril de 2051	5 X barils de 205 1
	11	guenille	Baril de 205 I	11 X barils de 205 1
	2	graisse	Baril de 205 l	2 X barils de 205 I
	1	Bentonite	Baril de 205 ;	1 X barils de 205 l
			TOTAL:	Environ : 22 barils of

Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par	23-24	Ke -
-1-		
	Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par	Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par 23-24

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identification de l'aire d'entreposage	Ré	servoir	exté	rieu	r de 15 0	00 1	itres				
	-		_			_	_				
- S'agit-il d'entreposage	-										
. intérieur	:	()									
OU											
. extérieur	:	(X)									
 Bâtiment construit pour protéger ce qui est entreposé de toute altération que peuvent causer l'eau, la neige, le gel ou la chaleur) :	OUI	() •	NON	()	N/A	(X)	R.33	
 Bâtiment muni d'un plancher étanche non susceptible d'être attaqué par la M.D. entreposée et pouvant supporter cette M.D. 		оиі	()	NON	()	N/A	(X)	R.33	
- Aire d'entreposage aménagée pour contenir toutes fuites ou déversements	:	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33	
 Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D. 	4	OUI	()	NON	()	N/A	(X)		
. si OUI :											
 a) drain obturé hermétiquement en tout temps 	1	OUI	()	NON	()	N/A	()		
OU											
 b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante 	1	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35	
NOTES:											
					- 1						
		- 1	12.5					¥			
								2 7.			
 Réservoirs fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée 	3	OUI	(2	X)	NON	()	*		R.45	

Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi	Lá:	OUI	C)	NON	()	N/A	(X)	R.38
Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée	2	OUI	(X)	NON	()			R.46
Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	8	OUI	(X)	NON	ţ)			R.36
NOTES:										
Vérification trimestrielle des		oui	(:	x)	NON	()			R.39
équipements d'entreposage effectuée										
Registre d'inspection tenu , si OUI :	3	ОШ	C	x)	NON	()	N/A	()	R.39
a) conforme et à jour	:	OUI	(x)	NON	()			R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	oui	()	NON	()	N/V	(X)	R.39
. COMPLÉTER CET ENCAD					T PAS I		NE I	EXCEP	TION PR	ÉVUE
Réservoir en surface et tuyauterie en surface protégés contre la corrosion	1	OUI	(:	x)	NON	()			R.54
Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange	÷	OUI	(x)	NON	()			R.53
Présence de tuyauterie souterraine	1	OUI	(5	NON	(:	x)			
, si OUI ;										
A) à double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite	÷	ОИ	()	NON	().			R.58
- Indice de fuite		OUI	()	NON	()			
. si OUI :							-			
- Date de test d'étanchéité	ż									R.59
B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion	4	OUI	()	NON	C)	N/A	(x)	R.61
. si OUI :										
système de protection contre la corrosion conforme	-	OUI	()	NON	()			R.61
 vérification de fonctionnement dudit système 	1	OUI	()	NON	()			R.62
c) vérification conforme	1	OUI	()	NON	()			R.62
 d) attestation de fonctionnement conservée et conforme 	*	OUI	()	NON	()			R.62
. si NON :	3									
- Fuite détectée	7	OUI	()	NON	()			
si OUI :										
- Date de remplacement prévue	1									R.65

Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	:	OUI	()	NON	(x)				
, si OUI :											
 a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fuites 	1	OUI	.()	NON	(ì	N/A	.()	
OU											
b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme	100	OUI	()	NON	5)	N/A	()	
OU											
c) réservoir placé dans un bassin étanche et conforme	4	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.56
Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin		our	()	NON	1	3)				
. si OUI, matières compatibles	2	OUI	()	NON	0)				R.56
Entreposage de matières explosives, comburantes ou de liquides inflammables	.1	OUI	(x)	NON	()				
si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	¢	OUI	(x)	NON	()				R.51 et 52
Réservoirs protégés par des butoirs	-	ош	(x)	NON	()	N/A	-)	R.55
Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	7	OUI	()	NON	(3	N/A	(x)	R.57 et 148

COMPLÉTER CET ENCAD AUX			E S'AGI S 32 ET			ION PREVUE
- Entreposage de M.D. liquides	2	oui	(x)	NON	()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	ŧ.	OUI	(x)	NON	()	R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	*	OUI	(x)	NON	()	R.82
Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	â	OUI	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	Ÿ	OUI	()	NON	()	R,84

RÉSERVOIR Nº	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR RÉSERVOIR	QUANTITÉ
SII	Huile usée	15 000 litres	2 300 litres
		TOTAL:	2 300 litres

NOTES:	
¥.	

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage	Bâtiment comprenant 3 murs et un toit monté sur un bassin étanche. Une grille sert de plancher. On retrouve une toile orange servant de porte pour intempérie. Présence de substance absorbante à proximité et y est inscrit en avant «Entreposage de MDR».										
	_			-							
· Contenants placés dans un conteneur		OUI	()	NON	()	N/A	((x)	R.44	
- Contenants placés sous un abri	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.44	
NOTES:											
					_		-	-			
					-		7				
 Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et fabriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée 	:	OUI	(x)	NON	()				R.45	196
Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()				R.46	
- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D.	1	OUI	()	NON	(x)					
. si OUI :											
 a) drain obturé hermétiquement en tout temps 	:	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35	
OU											
 b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un système de récupération de capacité suffisante 	*	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35	
- Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi		OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.38	
Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	:	OUI	(x)	NON	()				R.36	
NOTES:											
				- Value -	4						
			-			_		-			

 Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée 	1	OUI	(x)	NON	i)				R.39
- Registre d'inspection tenu . si OUI :	0	OUI	(x)	NON	1).	N/A	()	R.39
a) conforme et à jour	1	OUI	(x)	NON	()				R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	7	OUI	()	NON	(1				R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles , si OUI :	;	OUI	()	NON	(x)				
aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	;	OUI	()	NON	()				R.41

COMPLÉTER CET EN DE CONTENAN								on applic		AG	Е
- Conteneur dégagé du sol	:	OUI	()	NON	()				R.48
Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	1	OUI	. ()	NON	()				R.49
Conteneur en métal à chargement par le dessus	-	ОИІ	()	NON	()				
. sì ОUI :											
a) joints soudés en continu	1	оил	(1	NON						R.47
b) fond imperméable	(2)	OUI	()	NON						R.47
Conteneur à chargement sur le <u>côté</u>	4	OUI	(1	NON)				
, si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	1	OUI	()	NON	()	N/A	.C)	R.47

COMPLÉTER CET EN DE C			NTS SO				
Abri							
 a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée 		oui	(x)	NON	()	R.34
 b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée 	7	OUI	(x)	NON	()	R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche	t	oui	(x)	NON	()	R.34
, si OUI, bassin de capacité suffisante		OUI	(x)	NON	()	R.34

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQ				PAGIT DU R.I			UNE EX	CEPTIC	ON PRÉVUE AUX
- Entreposage de M.D. liquides		OUI	(x)	NON	()			
si OUI, présence de substances absorbantes à proximité du lieu d'entreposage	:	ош	(x)	NON	. ()			R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	:	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.82 (Voir note)

CONTENEUR Nº	NB DE CONTENANT ET NATURE DU CONTENU	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ ENTREPOSÉE
	0	0	0
••			
		TOTAL:	0

NOTES:	Ce bâtiment sert seulement comme transit. Les matières qui y sont entreposés reste seulement quelques heures avant d'être entreposé dans le bâtiment dédié à cette fin.
-	
	The state of the s

	_
SECTION M	

CONCLUSION

- Inspection programmée	1	(x)
- Inspection de contrôle	1	()
. Date de l'avis d'infraction	1	
- Plainte		(NON)

LISTE DES INFRACTIONS RELEVÉES ET CORRIGÉES

Nº	INFRACTION	ATRE D'ENTREPOSAGE	Nº ART.	INFRAC. CORRIGÉE ()	INFRAC. EN SUSPENS

ě.	Avis	d'in	fraction	requis	
----	------	------	----------	--------	--

: OUI () NON (X)

Fermer l'intervention	
Prévoir inspection systématique dans 2 ans tel que re	commandé.
	ntz.
100	
VÉRIFICATION	
INSPECTÉ PAR Véronique Leyésque // (cflargé du dossier)	3
(cflargé du dossier)	2015-01-06/5
(signature)	(date)
	
	0 1 4
vérifié par Serge Aluin	Coord. Sectour
VÉRIFIÉ PAR Serge Aluin	ain 2015-01-27
VÉRIFIÉ PAR Serge Aluin	7
VÉRIFIÉ PAR Serge Aluin	ain 2015-01-27
VÉRIFIÉ PAR Serge Aluin	ain 2015-01-27

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Date de l'Inspection : Je	udi le 18	Heure d'a	rrivée : 8	h 40	Heure de dépar	t: 11 h 30
décembre 2014 Inspecteur : Véronique Levi	esque		-	Accompagné o	1 1002 1002 1000	
Nº intervention: 30087188		******			ntion : Inspection	0.45
Nº gestion documentaire :	7810-02-01	-0202302			d'inspection : 401193	
Nº demande : 200169422 But de l'inspection : Inspec	tion avalor	aliana annu	alla /inen		nde : Programme de c	controle
But de l'inspection : inspec	ation system	anque annu	ene (map	2/2 2014-2015)		
Lieu inspecté						
Nom du lieu : Niobec inc.		-				
Nom usuel du lieu : (ancier	prop. Mine	Niobec / Le	s Service			
Nº du lieu : 54177746				Type de lieu : r	mine	
Adresse du lieu : 3400, rout Saint-Honoré (Québec) GOV	e du Colum	bium				
Coordonnées géographique	es du lieu	(GÉO NAD	83 degrés	s décimaux) : 48	8,532083333300:-71,1	5900000000
Today was at du Hay						
Intervenant du lieu	1		-	0		No but a series
Nom		Fonction	Adı	resse postale (s	i différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.				, route du Colum -Honoré (Québe		Y2093716
Conditions météo						
			-			
Personnes rencontrées		T so				
Nom			F	onction	Nº de tél	éphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly		Conseille	ère en en	vironnement	673-4694 p	oste 53-54
Annie Boily						
53-54		1				
Mode d'identification						
But expliqué :	⊠ oui	-		non	Ds. c),
Mode d'identification :	⊠ verba	le		preuve de s		
But expliqué à/Identification			élie Noel			
Plainte		₩ so				
rianno		. 30				
Photos numériques						
Nombre de photos prises s	ur le terrai	n:10		Nombre de pho	otos annexées au rap	port:3
Toutes les photos annexées Pentax. L'original de ces pho carte mémoire de l'appareil e central.	tos a été co	nservé confe	ormémen	t à la Directive si	ur la gestion des photo	os numériques. La
Les photos sont conservées	sur le réper	toire sécuris	é suivant	: M:\Rég-02\levv	e01\7610-02-01-0202	301\2014-12-18
Toutes les photos apparaissi l'inspection et aucune n'a été	ant au prése modifiée, s	ent rapport so auf,	ont une fi	dèle représentati	on de ce que j'ai vu su	ir les lieux de
Grilles d'inspection annexé	es	₩ so				

W SO Autres pièces annexées au rapport F SO Échantillons

Mise en contexte (facultatif)

■ so

Voir grilles en annexe

Description de l'inspection

Une rencontre a eu lieu avec les intervenants afin de planifier l'inspection.

Parcs à résidus: Nous avons emprunté le chemin situé sur la digue. La digue a 300 pieds de largueur. Celle-ci est inspectée régulièrement. Aucune fissure n'a été observée. On retrouve des plages de 200 pieds environ. Le niveau de la revanche est respecté. Lors de l'inspection, 3 tuyaux sont au abord du bassin soit un comportant de la matière line, l'autre plus grossière et un d'urgence. Cet été, des clôtures ont été érigés pour minimisés les poussières provenant du parc à résidus. Des arbres ont aussi été plantés dans les pentes du parc à résidus.

Les pentes de la digue vers l'extérieur soit vers le fossé ne démontrent aucune présence d'érosion.

L'entreprise a installé des règles à différents endroits afin de mesurer le débit.

Calotte de boutons : Des calottes de boutons sont toujours entreposées dans le dôme. La porte n'a pu être ouverte toutefois, l'information a été obtenue par les responsables. Aucune activité n'a été réalisée. Le site est propre et la neige est intacte.

Fossé de drainage pluvial :

Suivi concernant l'évènement survenu le 10 juin 2014 concernant présence d'un écoulement huileux au point de rejet du pluvial. N'ont jamais trouvé la source. Des travaux ont été réalisés au fossé soit ajout d'une membrane géotextile jusqu'au ponceau avec empierrement, ajout d'un panneau à glisser pour bloquer écoulement si déversement il y a. Un escalier en bois a été érigé afin de permettre la prise d'échantillonnage du sanitaire.

Système Actiflo : Celui-ci est en arrêt pour la période hivernal et ce depuis le 18 novembre.

Station de pompage :

Des données ont été pris à 9h40 soit le ph : 7.46 de même que le débit : 760 m3/h

Sortle d'urgence : Aucun écoulement vers le ruisseau Simon.

Entreposage des MDR: (Voir section E et G)

Les MDR sont entreposés à l'intérieur d'un bâtiment. Le registre a été consulté.

Un nombre de 25 barils y sont entreposés. On retrouve comme MDR: boyaux, guenilles, absorbants, aérosois, graisses, bentonite. C'est 23-24 qui est mandaté pour la cueillette des MDR aux 2 semaines environ. Aucune accumulation ne se fait sur les lieux.

Le niveau du réservoir extérieur prélevé le 15 décembre est de 2 300 litres.

Réseau pluvial : (urgence environnement)

Un suivi concernant l'évènement du 2 juin où un déversement d'eau de broyage du minerai a eu lieu. Celul-ci s'est déversé dans l'usine pour ensuite sortir par la porte no. 1 pour atteindre l'égout pluvial. Plusieurs actions ont été prises soit changement de la pompe et ajout d'un filtre dans le trou d'homme, (plan d'action en annexe)

Forage: Des activités de forage ont eu lieu en novembre. Un forage à diamant a été réalisé par 23-24 et un forage géotechnique par 23-24. Le site est propre.

La caractérisation atmosphérique du système de ventilation de la cheminée S4 n'a pas été encore réalisée. (En attente d'une discussion avec la DRAE et Québec.)

En novembre, installation de 10 station d'échantillonnage pour les poussières a été réalisé au alentour du site de la mine

Description de l'inspection. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO L'entreprise va me faire parvenir début de janvier : Registre des déversements/ dépassements Rapport de forage (Forage à diamant et géotechnique) Plan de localisation des échantillonneurs de poussières et Plan d'action réalisé suite au déversement d'eau au pluvial provenant de la porte no. 1 (Évènement du 31 juillet Suivis réalisés pour digue au parc à résidus 5 Conclusion Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection. ₩ so Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés 6 Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer intervention 37 Rédigé par : Vérbnique Levesque Date de signature : Signature: 2015-01-14 7 Vérification du rapport d'inspection Approuvé par : Serge Alain Fonction: Coordonnateur, secteur industriel Leye Chain Date Intervention fermée Date: 2015-01-19 Signature: Commentaires:

*		7%		
		*		
	F= 2			
			~	
			,	
	2			
	¥			
(4)				
				5
	w. The second			
				S2
	4			
				*



Fossé pluvial



Règle pour mesurer débit



Parc à résidus minier



Effluent sanitaire



Parc à résidus minier



Échantillonneur poussière

	4			

.

+

Développement durable, Environnement, Faune et Percs Québec 5 55

Grille d'inspection Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Attestations d'assainissement No de la grille : I

Date de l'inspection : 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

-		Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industr Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	LQE (AA);	RAAMI)		
No	Réf.	Description de la vérification		Description de la vérification Rés			Las
	1	The state of the s	C	NC	SO	NV	Note
ATT 1	RAAMI 14	ONS D'ASSAINISSEMENT Le titulaire de l'attestation d'assainissement tient à jour un registre dans lequel sont consignés tous les cas de dépassement des normes relatives au rejet de contaminants établies.	×				
2	RAAMI 14	Ce registre contient, pour chacun de ces cas de dépassement, les informations suivantes: 1º le moment précis où son constat a eu lieu;					
3	RAAMI	2º le lieu exact et le moment précis où il s'est produit;	\boxtimes				
4	RAAMI 14	3° les causes du dépassement ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit;					
5	RAAMI 14	4° les mesures prises ou envisagées par le titulaire pour atténuer ou éliminer les effets du dépassement et pour en éliminer et en prévenir les causes.	×				
6	LQE 31.23 1°	L'entreprise respecte les normes relatives au rejet de contaminants, des exigences et échéances d'application visées par l'attestation d'assainissement.					
7	LQE 31,23 1,1°	L'entreprise respecte le programme correcteur visé par son attestation d'assainissement.					
8	LQE 31.23	L'entreprise respecte les éléments visés aux paragraphes 2.1° à 6° de l'article 31.13 : - 2.1° : un plan de gestion des matières résiduelles; - 2.2° les exigences supplémentaires relatives au contrôle et	\boxtimes				
		à la surveillance du rejet de contaminants fixées par le MDDEP;					
		 3° les mesures nécessaires pour prévenir la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; 	\boxtimes				
		 4º les mesures d'urgence qui doivent être prises lors de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement; 	\boxtimes		П		
		— 5°: l'obligation d'effectuer les études relatives à la provenance des contaminants, à la réduction de leur rejet et aux impacts de leur rejet sur la qualité de l'environnement, ainsi que des études relatives à l'analyse des risques d'accident et des risques toxicologiques et à l'élaboration					
		de mesures de prévention et de mesures d'urgence; - 6° toute autre conditions d'exploitation applicable à l'établissement y compris, le cas échéant, une condition contenue dans une autorisation déjà délivrée en vertu de l'article 22, 32 ou 48 et que le ministre détermine.					
9	LQE 31.23 3°	Advenant la présence accidentelle dans l'environnement d'un contaminant, l'entreprise a envoyé un avis au ministre sans délai ou dans le délai prévu.	\boxtimes				
10	LQE 31.23 3°	L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la présence accidentelle d'environnement d'un contaminant et pour en éliminer et en prévenir les causes,					
11	LQE 31.23 4°	L'entreprise maintien à jour et conserve, conformément aux règlements, les registres indiqués.					
12	LQE 31.23 6°	L'entreprise fournit, à la demande du ministre, tous les renseignements nécessaires relatifs à l'évaluation de la					П

		conformité du rejet de contaminants aux normes visées au paragraphe 3° de l'article 31.12 et au paragraphe 1° de l'article 31.13;				
13	LQE 31.23 8°	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a avisé le ministre en cas d'évènement ou incident entraînant une dérogation aux dispositions de son l'attestation.				
14	LQE 31,23	Lorsque le titulaire de l'attestation d'assainissement prévoit procéder à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées ou de poser un appareil ou un équipement destiné à prévenir, à diminuer ou à faire cesser le dégagement de contaminants dans l'atmosphère, celui-ci soumet au ministre un rapport technique sur la solution retenue conformément aux règlements, préalablement à leur installation.		1/4		
15	LQE 31.25	Le titulaire d'une attestation d'assainissement n'effectue pas des changements susceptibles d'entraîner une dérogation aux dispositions de son attestation à moins d'obtenir du ministre une attestation d'assainissement modifiée.				
16	LQE 31.23 5*	Étant titulaire d'une attestation d'assainissement, l'entreprise a fourni au ministre les rapports qui y sont indiqués.				
17	AA	Toute autre condition d'exploitation établie lors de l'émission d'une autorisation au d'un CA reportée dans l'attestation est respectée	\boxtimes			

Développement durable, Environnement,		
Faune et Parcs	重量	
Québec	F +	

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Usine de traitement du minerai

No de la grille : 2

Dat	e de l'in	spection: 18 décembre 2014		tervent			16
		u : Mine Niobec	Nº d	u lieu :	541777	46	
		érification					
		: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);					
Kei	erence	Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de					
Nº	Réf.	Description de la vérification	OUI	NON	Résulta SO	t NV	Note
Usin	ie de tra	itement du minerai					
1		L'usine de traitement est en opération.	\boxtimes				
2		Il y a captage d'eau fraîche pour le procédé.	\boxtimes	MINE			
-	ae de re	NOT SHOW IN COLUMN TO THE PARTY OF THE PARTY		1.63			1
3		L'usine de remblai est en fonction.					
Not	or cur l	es vérifications					
No		Note	-				
2		ire la quantité d'eau fraîche : 10 400 m³/j	_	-			
-	nts de v érence	Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la	ı LQE (
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	ı LQE (E (CA).	Résulta	ıt	
-	17	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la	ı LQE (E (CA).	Résulta SO	it NV	Note
Réf N° Usin	Réf.	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification	a LQE (e la LQ) C	E (CA).	,		Note
Réf	Réf.	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification	ı LQE (e la LQI	E (CA).	,		Note
Réf N° Usin	Réf.	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification aitement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Out, depuis le 22 mars 2011	a LQE (e la LQ) C	E (CA).	,		Note
N° Usin	Réf. ne de tra LQE 123.1 LQE 31.1 LQE 123.1 RAA	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d. Description de la vérification itement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur.	LQE (e la LQ)	E (CA).	,		Note
N° Usin 1	Réf. Réf. LQE 123.1 LQE 31.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification itement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour	C	E (CA).	,		Note
N° Usin 1 2 3	Ref. Ref. LQE 123.1 LQE 123.1 RAA 9,10 LQE 123.1 LQE	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification intement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission). Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu. S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système	C	E (CA).	so		Note
N° Usin 1 2 3 4	Réf. Réf. LQE 123.1 LQE 123.1 RAA 9,10 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification intement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Out, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission). Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu. S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système de destruction des cyanures est en fonction. Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation	C	E (CA).	so		Note
N° Usin 1 2 3 4 5 5	Réf. Réf. LQE 123.1 LQE 31.1 LQE 123.1 : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification itement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission). Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu. S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système de destruction des cyanures est en fonction.	C	E (CA).	so		Note	
N° Usin 1 2 3 4 5 6	Réf. ne de tr: LQE 123.1 LQE 31.1 LQE 123.1	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R.Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d Description de la vérification itement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Out, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission). Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu. S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système de destruction des cyanures est en fonction. Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers. Non L'entreposage des matières dangereuses (cyanures, chaux, peroxyde, acides, etc.) respecte les conditions prévues au certificat	C	E (CA).	so		Note
Nº Usin 1 2 3 4 5 6 7	Réf. ne de tra LQE 123.1 LQE 31.1 LQE 123.1	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification itement du minerai Le certificat d'autorisation en cours est respecté. Il y a une attestation d'assainissement en vigueur. Oui, depuis le 22 mars 2011 Modifié le 2 septembre 2014 Le taux de production est respecté (information pour vérification de la norme d'émission). Il y a un traitement à forfait de minerai provenant d'un autre lieu. S'il y a utilisation de cyanure (spécifique aux mines d'or), le système de destruction des cyanures est en fonction. Il y a traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation des résidus miniers. Non L'entreposage des matières dangereuses (cyanures, chaux, peroxyde, acides, etc.) respecte les conditions prévues au certificat d'autorisation.	C S	E (CA).	so		Note

LQE b)

La restauration répond aux exigences. * Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

TT	20	W.					
12	LQE	ıblai Le certificat d'autorisation est respecté.					
14	123.1	L'usine est fermée présentement			M		1
Mate	no mun la	s vérifications					
No	es sur le						
2	Data	Note	Sandian + Da		- 2014		
3		le l'attestation d'assainissement en vigueur : 22 mars 2011 Modif le taux de production de l'usine : 5 000 tonnes de Niobium	ication: 2 s	eptemor	6 2014	_	_
3		le taux d'émission de particules (ou autre contaminants, s'il y a li	wingson (mai	aniv my	nádán i		
3		ertisseur (Baghouse, concasseur, Matière première, empaquetage)					
		entrateur (Giratoire): 0.006 MP (kg/h) pour un total de 4 494 kg		(TrB) II)			
4		uer la provenance du minerai pour le traitement à forfait : SO					
5		re le système de destruction des cyanures : SO					
5		er l'utilisation du système de destruction des cyanures : SO					
6	_	re le traitement des résidus avant l'envoi à l'aire d'accumulation o	les résidus r	niniers :	SO		
12	Si le d	pertificat d'autorisation n'est pas respecté, décrire les éléments fau	tifs : SO				
Poir	its de v	Frification					
_	érence :						
	15.75				Résulta	t	
Nº	Réf.	Description de la vérification	C	NC	SO	NV	Note
Usin	e de tra	itement de minerai	1 -	110	00	451	11010
		and the same of th		П			
				П			
Usin	e de ren	ıblai					
		Usine de remblai fermé présentement					
		Province Control Contr	-	_	_	_	_
	1						
	1						
	1						
	1						
	- 1						
			1		1		
							1
	1						

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

Grille d'inspection Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Aire d'accumulation de résidus miniers

No de la grille : 3

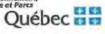
Date de l'inspection : Le 6 novembre 2013	Nº intervention: 300782202
Nom du lieu: Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

1 I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	Réf. Réf. LQE 123.1	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de Description de la vérification La restauration est progressive. La revanche est respectée. Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui : a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.	a LQE (E (CA).	Résulta SO	t NV	Note
1 I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	La restauration est progressive. La revanche est respectée. Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui : a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du			SO D		Note
1 I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	La restauration est progressive. La revanche est respectée. Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui : a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du				NV	Note
2 I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	La revanche est respectée. Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui : a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du					
3 II 1 1 1 1 5 II 1 1 6 II F	123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	Il y a présence d'un déversoir d'urgence. NON Si oui : a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du					
4 1 1 1 5 1 1 6 1 F 7 1 1	123.1 LQE 123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	Si oui: a) Il est fonctionnel. b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du					1
5 1 1 6 1 F	123.1 LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	b) Il y a déversement par ce déversoir. Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du					
5 II 6 II F	LQE 123.1 LQE 20 RAA 12 LQE	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du			M		
6 I	LQE 20 RAA 12 LQE	de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du			62		
7 1	LQE	Laure a transporter				П	
	0000	Il y a présence d'exfiltrations. Si oui :					
	LQE 20	a) Il y a présence d'un fossé collecteur des eaux d'exfiltration.				П	
	LQE 20	b) Le fossé est opérationnel.	\boxtimes				
10 1	LQE 123.1	c) La station de pompage vers le parc est en fonction.	X				
11 I	LQE 20	d) Il n'y a pas de surverse du fossé vers l'environnement.	X				
12 1	LQE 123.1	Il y a présence d'un fossé de dérivation des eaux fraîches.					
13 I	LQE 123.1	Si oui, le fossé est opérationnel.	\boxtimes				
14 1	LQE 123.1	Il y a rejet d'effluent final vers l'environnement. OUI	\boxtimes				
_	D019	a) Directive 019 en vigueur : 1989 2005 2012		V = = 1			
	LQE 123.1	b) Les analyses confirment le respect de la Directive 019.	\boxtimes				
17 I	LQE 123.1	c) Les éléments de mesure sont en fonction.	\boxtimes				
18 I	LQE 123.1	d) Les données sont transmises mensuellement au Ministère Par le SENV			П		
	LQE 123.1	e) L'échantillonnage à fréquence annuelle est effectué. Si non, quand est-il prévu? Non					
	LQE 123.1	 f) Il y a concordance des résultats d'analyse des effluents miniers versus le SENV. 					
Légende :	3	C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)					
	sur l	es vérifications					
No	n'	Note	7.45				
_		niveau d'opération maximal est prévu au CA, noter le niveau d'eau (c fre la lecture : Ph : 7.46 Débit : 760 m3/h	cote):				
-		de l'échantillonnage à fréquence annuelle :	_		-		-

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

	Company of the Compan	vérification en la company de					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de l Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d					
Nº	Réf.	Description de la vérification			Résulta	t	
2.5	1101.		C	NC	so	NV	Note
		La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA	1000				
	LQE	ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en		DIST			1
	123.1	question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la					
		LQE, mais à 31.23 de la LQE.					
	LQE 123.1			(1:=)			1.2
	LQE					1	
	123.1						
	LQE						
	123.1 LQE	N N		-	-		
	123.1						İ
	LQE						-
	123.1			-	-		-
	LQE 20						
Poin	ats de v	·érification					
Réf	érence	:					
Nº	Réf.	Description de la vérification	-	1	Résulta	t	
14	ACI.	Description de la verification	OUI	NON	SO	NV	Note
1		Il est possible de faire le tour de l'aire d'accumulation en véhicule pour inspecter.					
2		La fréquence des inspections de l'aire d'accumulation est adéquate.					
3		Il y a un ou des dépôts de résidus. Deux	\boxtimes				
4		Il y a présence de signes d'affaissement ou d'érosion des digues.		\boxtimes			
5		Il y a déversement des eaux de l'aire d'accumulation vers le bassin de polissage.					
6		Il y a traitement de l'eau avant le transfert.					
7		Si oui, le traitement est autorisé.			100		
Not	es sur l	es vérifications					
No		Note					
3	Si ou	ii, décrire le mode de déposition (ennoiement, plages) : Ennoiemen	nt				
	1						
	1						
	-						

Développement Environnement,	durable,
Faune et Parcs	



Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Bruit et Ondes sismiques

No de la grille : 4

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

	érence	vérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assuinissement émise en vertu de l'article 31.1 de Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22	la LQE (. de la LQ)	AA); E (CA).			
Nº	nze	Add to consider the second of			Résulta	t	
14	Réf.	Description de la vérification	0	N	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Un suivi du bruit est effectué.					
2	LQE 123.1	Un suivi des ondes sismiques est effectué.					
3	-	Il y a eu des plaintes concernant le bruit : OUI NON		-	-5-		
4	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.					
5		Il y a eu des plaintes concernant les ondes sismiques : OUI ☐ NON ☒					
6	LQE 123.1	Si oui, un suivi de la plainte a été effectué.					
Légen	ide :	C = conforme NC = non conforme SO = sams objet (l'obligation ne s'applique pas) NV ≈ non vérifié					

Notes sur les vérifications

Na	Note
1	Décrivez le suivi sur le bruit effectué : L'attestation ne contient aucune exigence sur le bruit
2	Décrivez le suivi sur les ondes sismiques : Un sismographe mobile est utilisé lors de chaque «blast» 2 dynamitages par jour sont effectuées soit un vers 5 h 15 et l'autre vers 17h15 et ce, 7 jours par semaine.

Développement durable, Environnement, Faume et Parcs Québec

Grille d'inspection

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Eau potable No de la grille : 5

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

-	érence	l'érification Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCE); Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) (RQEP); Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q-2) Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	, r.37) (1 a LQE (AA);			
No	Réf.	Description de la vérification		-	Résulta	-	
1	LQE 123,1	Le nombre d'employés respecte la capacité prévue.	C	NC	SO	NV	Note
Lec		de l'eau					1
	souter			T- va			
2	RCES 31	Le captage est autorisé par le MDDEP.					
3	RCES 24	Si plus de 20 personnes desservies, il y a délimitation d'une aire de protection établie dans un rayon d'au moins 30 m de l'ouvrage de captage.					
4	RCES 24	Si le débit pompé moyen est supérieur à 75 m³/j : a) Il y a une clôture sécuritaire d'une hauteur minimale de 1,8 m.					
5	RCES 24	 b) Il y a une affiche apposée indiquant la présence d'une source d'eau souterraine destinée à la consommation humaine. 	×				
6	RCES 25	 c) Un suivi est effectué (plan de localisation, évaluation de vulnérabilité, inventaire des activités et des ouvrages, le tout signé par un ingénieur ou un géologue). 				×	
7	RCES 24	À l'intérieur de l'aire de protection de 30 m, il n'y a pas d'installations, de dépôts, de matières ou d'objets qui risquent de contaminer l'eau souterraine.	\boxtimes				
8	RCES 5	L'ouvrage de captage est construit à plus de 30 m d'un système non étanche de traitement des eaux usées.	M				
9	RCES 15	Le puits est recouvert de façon sécuritaire de manière à empêcher l'infiltration de contaminants.					
10	RCES 16	Il n'y a pas d'eau stagnante à l'intérieur d'un rayon de 1 m de l'ouvrage de captage.				\boxtimes	
	de surf		-	_			_
11	LQE 22	Le captage est autorisé par le MDDEP.	\boxtimes				
Le t		nt de l'eau potable					
12	LQE 32	Le traitement est autorisé par le MDDEP.					
13	LQE 32	Des changements ou des modifications au procédé de traitement de l'eau potable ont eu lieu.					
14	RQEP 3	Les résultats d'analyses respectent les paramètres de l'annexe 1 du Q-2, r.40.					
15	RPRT 4	Si une installation de captage d'eau destinée à la consommation est située à moins de 1 km en aval hydraulique de la mine, un suivi est effectué.			×		
	es sur l	es vérifications					
N^{o}		Note					
3		cité d'hébergement sur le campement : 450 personnes.					
3		le est la localisation du puits (données GPS)?	- 17 1 °	3 1 000			
3		est le débit pompé (eau souterraine) en m³/j? 2 400 m³/j (puits chem est le débit pompé (eau de surface) en m³/j? 15 800 m³/j (Rivière Shin		r) 170	0 m3/j (eau sous	terre)
11	Unie	est le deput pompe (esti de surface) en m /1/ 10 auu m /1 (ktivière sui)	DSDAW)				

Se réfèrer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

eu, indi		els sont c	es chang	gements		
_		els sont c	ces chan	gements		
_		els sont c	ces chan	gements		
_		els sont c	ces chan	gements		
é.						
é.						
é.						
	Résultat					
C	NC	SO	NV	Note		
-						

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Eaux souterraines No de la grille : 6

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	N° intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

Poir	its de vé	rification					
Réfe	érence :	Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22					
Nº	Réf.	Description de la vérification			Résulta	t	
14	KCI,	Description de la vermeauon	C	NC	SO	NV	Note
1	LQE 123.1	Il y a présence de puits d'observation. Si oui, combien? 4					
2	LQE 123.1	Les puits sont localisés aux bons endroits, en vertu du CA.					
3	LQE 123,1	Les puits sont en bon état.					
4	LQE 123.1	Le suivi de la qualité des eaux est effectué deux fois par an.					
5	LQE 123.1	Les résultats du suivi sont transmis au MDDEP.					
Légen	NO SC	= conforme C = non conforme O = sans objet (l'obligation ne s'applique pæs) V = non vérifié	0.				

No	Note	
1	Combien y a-t-il de puits d'observation? 4	
2	Quelle est la localisation des puits? (Voir plan en annexe)	

Points de vérification

Référence :	Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);
	Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la LQE (AA);
	Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de la LQE (CA).

NIO	Dar	Description de la vérification		Résultat					
14	Rei.	Description de la vertication	C NC SO NV	Note					
1		Suivi des eaux souterraines 2x/ an pour 26 paramètres							
2		Transmission rapport annuel comprenant données du suivi	X						
3					V E				

Légende :

C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)
NV = non vérifié

Notes sur les vermeations	
Nº	Note
1	
2	
3	

Développement durable, Environnement,	
Faune et Parcs	í
Québec	ŀ

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Haldes No de la grille : 7

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886					
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746					

Les vérifications à effectuer

Poi	nts de v	vérification								
Réf	'érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	LQE (
No	Réf.	Description de la vérification	Résultat							
79	ESCHANO.	ort-terrain	C	NC	SO	NV	Note			
1	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.								
	LQE 20 RAA 12	Les émissions de particules lors de l'entreposage de matériel en vrac (érosion éolienne) ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.								
2	LQE 123.1	Il n'y a pas d'érosion hydrique.								
3	LQE 123.1	La superficie et la hanteur respectent les plans prévus au CA.								
4	LQE	La halde est située selon les plans prévus au CA.			X					
5	123.1 LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.								
	de à mi									
6	LQE 123.1	Le minerai est générateur d'acide : OUI NON								
7	LQE - 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes, oui	\boxtimes							
8	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée. NON								
9	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents. NON								
10	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	X							
11	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	\boxtimes							
12	LQE 123,1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.				E	П			
11.0	de à sté									
13	LQE 123.1	Le stérile est générateur d'acide : OUI NON NON	0	N						
14	LQE 123.1	Des fossés collecteurs sont présents autour des haldes. (Voir note)								
15	LQE 123.1	L'eau collectée est traitée.								
16	LQE 123.1	Des fossés de dérivation des eaux fraîches sont présents				E				
17	LQE 123.1	La superficie et la hauteur respectent les plans prévus au CA.	X				П			
18	LQE 123.1	La halde est située selon les plans prévus au CA.	\boxtimes							
19	LQE 123.1	S'il y a des installations ou des travaux en rive d'un cours d'eau, un CA a été délivré préalablement.								
Con	casseur					-				
20	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission. Le concasseur est situé à l'intérieur de l'usine.				Ш				
21	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.								
22	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur.				П				

^{*} Se référer au Guide relatif à la grîlle du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

es sur les vérifications						
	Note					
Les installations ou les travaux en rive s	sont à quelle distance du cours d'eau? SO					
Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à minerai? Dans le réseau des eaux de surface de la mine						
Où va l'eau collectée par les fossés collecteurs situés autour des haldes à stérile? Résidus miniers non radioactifs non acidogènes – eaux de surface sont dirigées dans le réseau des eaux de surface de la mine.						
Le concasseur est relié à un dépoussiére	ur et est localisé à l'intérieur de l'usine					
	Les installations ou les travaux en rive s Où va l'eau collectée par les fossés coll- surface de la mine Où va l'eau collectée par les fossés coll- non acidogènes – eaux de surface sont de					

Points de vérification

Nº	Réf.	Description de la vérification	le 22 de la LQE (CA). Résultat								
			C	NC	SO	NV	Note				
	le à mort-	terrain									
1					\boxtimes						
2				M. Friday							
3					\boxtimes						
Halo	le à miner	ai									
4											
5											
6				13 1							
Hale	le à stérile										
7											
8	1										
9	- 8				14		1 6				
Con	casseur										
10											
11											
12						- 1					
Br. 7 (10)	es sur les	vérifications									
No		Note									
	Transmi année,	ission annuellement d'un rapport synthèse couvrant la pério	de d'opération	de janvie	r à décer	nbre de	chaque				
14		e à stérile n'est présentement pas en opération car nous n'a é actuellement	vons pas de st	érile, don	c l'endro	it est lib	re. Pas				

Développement durable, Environnement,
Faune of Parcs
Québec

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Matières dangereuses résiduelles

No de la grille : 8

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	N° du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

-	érence	; Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur les matières dangereuses (Q-2, r. 32) (RMD); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de									
Nº	Réf.	Description de la vérification	Résultat								
14	146428	The Property of the Control of the C	C	NC	SO	NV	Note				
1	RMD 8	Il n'y a pas d'émission, de dépôt ou de rejet d'une matière dangereuse résiduelle (MDR) dans l'environnement.	×	Ц	Ш						
2	RMD	Il n'y a pas de déversement accidentel d'une MDR, Si oui :									
3	RMD 9	a) Le déversement a cessé.									
4	RMD 9	b) Le Ministère a été avisé.									
5	RMD 9	c) La contamination a été récupérée et enlevée.									
6	RMD 14	Aucune huile n'est utilisée comme abat poussière.	\boxtimes								
7	Lors que des MDR sont produites :										
8	RMD 112	Lors de l'entreposage des MDR, un registre est tenu pour une période de moins de 12 mois.									
9	RMD 112 LQE 70.8	Si la période du registre est de plus de 12 mois, une demande de prolongation d'entreposage a été effectuée et autorisée.			×						
10	RMD 10	S'il y a mélange ou dilution de MDR, le mélange obtenu est encore considéré comme une MDR.									
11	RMD 42	Lorsque des matières et des objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC sont présents, ceux-ci sont regroupés et entreposés à l'écart des autres MDR.									
12		Si un transformateur inutilisable est présent, celui-ci est drainé.			\boxtimes						
13	RMD 11	La ou les MDR sont expédiés dans un lieu autorisé.	\boxtimes								
14	RMD 11	a) Il y a un contrat entre l'expéditeur et le destinataire.	\boxtimes								
15	RMD 11	b) Le délai de conservation du contrat est respecté (2 ans).	\boxtimes								
16		S'il y a eu cessation des activités ou démantèlement de tout bâtiment ayant contenu des MDR:									
17	RMD 13	a) Un préavis de 30 jours a été envoyé à la ministre.									
18		 b) La décontamination ou le démantèlement est effectué selon la réglementation en vigueur. 									
Légen		C = conforms NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas) NV = non vérifié									
	es sur l	es vérifications									
No		Note									
2		ire la date du déversement de matière dangereuse : SO									
7	Inscr	ire les MDR produites : Huile usée, batterie									

Inscrire la quantité de ces matières ou objets en kg : SO

Inscrire les matières ou les objets contenant des BPC ou contaminés par des BPC : SO

11

11

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Poir	nts de vérification					
Nº	Description de la vérification	L	F	Résulta	t	5
	Description de la vernication	OUI	NON	SO	NV	Note
1	Il y a utilisation de MDR à des fins énergétiques. Si oui, voir la grille d'inspection matières dangereuses (RIMD) dans le répertoire du PEI: P:\Pole_Industriel_Region\Pôle_Industriel\CCEO-grilles- inspection\I-9 MDR nouveau à venir été 2013					
2	Il y a entreposage de MDR à l'intérieur. Si oui :					
3	a) En contenants : remplir la section E du RIMD.	M				П
4	 b) En vrac sur une aire aménagée ou en conteneur ; remplir la section F du RIMD. 					
5	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.		M	П		П
6	Il y a entreposage de MDR à l'extérieur. Si oui :					
7	a) En contenants : remplir la section I du RIMD.	X				
8	b) En vrac dans un conteneur : remplir la section J du RIMD.		X			
9	c) En réservoir de surface : remplir la section G du RIMD.	X				
10	d) En réservoir souterrain : remplir la section K du RIMD.		X			
11	e) En tas sur une aire réservée : remplir la section L du RIMD.					
Note	es sur les vérifications					
No	Note					
2	L'inspection pour les MDR a été réalisée lors de l'inspection du 18 décembr MDR à la fréquence de 1 inspection au 3 ans.	e 2014.	L'inspec	tion sys	tématiq	ue des

SECTION E

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage		Bâtiment avec plancher en béton. Aucun drain.									
		_									
- S'agit-il	d'entreposage										
, en cont	enants	3	(x)								
ou											
. en cont	enants mis dans un conteneur	1	()								
qui est e	it construit pour protéger ce ntreposé de toute altération que causer l'eau, la neige, le gel ou ur	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	(1	R.33
non susc	t muni d'un plancher étanche eptible d'être attaqué par la treposée et pouvant supporter D.	4	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.33
	ntreposage aménagée pour toutes fuites ou déversements	:	OUI	(x)	NON	()	N/A	1)	R.33
	e de drain dans un endroit où eposées des M.D.	i	OUI	()	NON	(x)				
, si OUI :											
a) drain temps	obturé hermétiquement en tout		oui	()	NON	(ý	N/A	()	
OU											
assura dans u	relié à un réseau de drainage int l'évacuation des matières un système de récupération de té suffisante	4.	оил	()	NON	()				R.35
NOTES:	Présence d'un caniveau sans dra	in						_			
en bon é	nts fermés, étanches, solides, état et fabriqués d'un matérian ant être modifié par la M.D. sée	1	OUI	(x)	NON	t)				R.45
visible in	nts munis d'une étiquette ndiquant la M.D. entreposée et lu début de l'entreposage	1	OUI	(x)	NON	()				R.46

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNI					ENEUR		77.77				
Conteneur dégagé du soi	r	OUI	()	NON	()				R.48
Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	\$	OUI	()	NON	()				R.49
Conteneur en métal à chargement par le <u>dessus</u>	7.	OUI	()	NON	C)	N/A	()	
, si OUI ;											
a) joints soudés en continu	8	OUI	()	NON	()				R.47
b) fond imperméable	3	OUI	()	NON	()				R.47
Conteneur à chargement sur le <u>côté</u>	1	OUI	.()	NON	()	N/A	()	
. si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	2	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.47
Entreposage de M.D. incompatibles	1	OUI	()	NON	()	N/A	()	()	
. si OUI, aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	3	OUI	()	NON	()				R.41
NOTES ;											
		÷			_						
- Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	1	OUI	()	r)	NON	()				R.39
Registre d'inspection tenu . si OUI :	1	oui	(2	()	NON	()	N/A	()	R.39
a) conforme et à jour	1	OUI	7	. 1	NON	1	1				R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)		OUI	-)	NON	1)				R.39
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence						()				R.36
NOTES:	_		_	_		_				_	
	_					_	_	-			
											_

COMPLÉTER CET ENCADRÉ S'IL N	E S		'AS D'U DU R.M		CEPTION PRÉV	UE AUX ARTICLES 32
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion		OUI	(x)	NON	()	R.82
- Entreposage d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	;	oui	()	NON	(x)	
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de délection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	1	OUI	()	NON	(x)	R.84
- Entreposage de M.D. liquides	:	OUI	(x)	NON	()	
. si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()	R,83

CONTENEUR N°	NOMBRE DE CONTENANTS	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR CONTENANT	QUANTITÉ
	3	absorbant	Baril de 205 l	3 X barils de 205 l
	5	boyau	Baril de 205 1	5 X barils de 205 I
	11	guenille	Baril de 205 I	11 X barils de 2051
	2	graisse	Baril de 205 l	2 X barils de 205 1
y	1	Bentonite	Baril de 205 ;	1 X barils de 205 l
			TOTAL:	Environ: 22 barils d

Les MDR produites sont récupérées à toutes les 2 semaines par 23-24

SECTION G

ENTREPOSAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR EN RÉSERVOIR DE SURFACE

- Identificat	tion de l'aire d'entreposage	Ré	servoir e	exté	rieu	r de 15 0	00 1	itres				
		-				-2/1						1-
- S'agit-il d'	'entreposage											
. intérieur		7.	()									
OU												
. extérieur		:	(X)			W.		à				
qui est ent	construit pour protéger ce reposé de toute altération que suser l'eau, la neige, le gel ou	:	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33	
non suscep	otible d'être attaqué par la eposée et pouvant supporter	•	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33	
	reposage aménagée pour outes fuites ou déversements	Ť	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.33	
	de drain dans un endroit où posées des M.D.	;	OUI	()	NON	()	N/A	(X)		
. si OUI :												
a) drain of temps	bturé hermétiquement en tout	:	OUI	()	NON	()	N/A	()		
OU												
l'évacua	elié à un réseau assurant ation des M.D. dans un e de récupération de capacité ate	**	OUI	()	NON	()	N/A	()	'R,35	
NOTES :												
	7											
bon état et	s fermés, étanches, solides, en fabriqués d'un matériau ne re modifié par la M.D.		оиі	`(:	X)	NON	()			R.45	

Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi	*	OUI	(}	NON	()	N/A	(X)	R.38
Réservoirs munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée	E	OUI	(X)	NON	(3			R.46
Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	· ·	OUI	.(X)	NON	1	į			R.36
NOTES :										
Vérification frimestrielle des équipements d'entreposage effectuée	4	OUI	(x)	NON	(y.			R.39
Registre d'inspection tenu	Y	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.39
. si OUI :						100				
a) conforme et à jour	ž	OUI	(x)	NON	(1			R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	2	OUI	()	NON	()	N/V	(X)	R.39
COMPLÉTER CET ENCAD					T PAS I		NE I	EXCEP	TION PR	ÉVUE
Réservoir en surface et tuyanterie en surface protégés contre la corrosion	:	OUI	(x)	NON	()			R.54
Réservoir muni d'un mécanisme de sécurité empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage ou de vidange	1.	OUI	(x)	NON	()			R.53
Présence de tuyauterie souterraine	3	OUI	()	NON	(x)			
. si OUI :										
À double paroi et pourvu d'un système de détection automatique de fuite	1	OUI	()	NON	()			R.58
- Indice de fuite	ż	OUI	()	NON	()			
. si OUI :								-		
- Date de test d'étanchéité	3									R.59
B) tuyauterie souterraine en acier protégée contre la corrosion	*	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	R.61
. si OUI :										
a) système de protection contre la corrosion conforme		out	()	NON	()			R.61
 vérification de fonctionnement dudit système 	1	оил)	NON	()			R.62
c) vérification conforme	1	OUL	()	NON	1	1			R.62
 d) attestation de fonctionnement conservée et conforme 	*	OUI	()	NON	1)			R.62
si NON :	7									
- Fuite détectée	*	OUI	()	NON	()			
. si OUI :										
 Date de remplacement prévue 	*									R.65

											U-DIT
- Réservoir de capacité supérieure à 2 000 kg	ě	OUI	()	NON	(x)				
. si OUI :											
 a) réservoir à double paroi pourvu d'un système de détection automatique des fuites 		OUI	()	NON	()	N/A	-()	-4
OU											
b) réservoir avec bassin étanche intégré et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A	()	
OU											
c) réservoir placé dans un bassin étanche et conforme	:	OUI	()	NON	()	N/A	() R.56	
- Présence de plusieurs réservoirs dans un même bassin		OUI	()	NON	(x)				
. si OUI, matières compatibles	:	OUI	()	NON	()			R.56	
- Entreposage de matières explosives, comburantes ou de liquides inflammables	:	OUI	(x)	NON	()				
si OUI, interdiction d'utilisation des réservoirs de matières plastiques ou de fibre de verre respectée	:	OUI	(:	x)	NON	()			R.51 €	et 52
- Réservoirs protégés par des butoirs	1	OUI	()	x)	NON	()	N/A	() R.55	
- Réservoir de capacité supérieure à 20 000 litres muni d'un dispositif automatique de prise d'inventaire en continu et d'un dispositif de prévention de déversement	:	OUI	()	NON	()	N/A	(x) R.57 e	t 148

COMPLÉTER CET ENCAD AUX			E S'AGI S 32 ET				EXCEPTION	ON PRÉVUE
- Entreposage de M.D. liquides	8	OUI	(x)	NON	()		
 si OUI, présence de substance absorbante à proximité du lieu d'entreposage 	t	OUI	(x)	NON	()		R.83
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	ŧ	OUI	(x)	NON	()		R.82
- Entreposage intérieur d'une M.D. susceptible d'émettre un gaz inflammable	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	OUI	()	NON	(x)		
. si OUI, bâtiment muni d'un appareil de détection automatique d'un tel gaz ou alarme automatique lors de l'arrêt du système de ventilation	1	OUI	(-)	NON	()	u.	R.84

RÉSERVOIR Nº	NATURE DES M.D.	CAPACITÉ PAR RÉSERVOIR	QUANTITÉ
	Huile usée	23-24	23-24
		TOTAL:	23-24

		TOTAL:	23-24	
NOTES:				
	-			

SECTION I

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN CONTENANTS

- Identification de l'aire d'entreposage	gr po	ille sert ur inten	de planch	er. On ésence	retrouve de substa	une toile nce absor	orange se	assin étand ervant de p proximité d	porte
4	_								
- Contenants placés dans un conteneur	:	OUI	()	NON	()	N/A	(x)	R.44	
- Contenants placés sous un abri	;	OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.44	
NOTES:							- W.		
		-							
				70			-		
 Contenants fermés, étanches, solides, en bon état et l'abriqués d'un matériau ne pouvant être modifié par la M.D. entreposée 	:	OUI	(X)	NON	(-)			R.45	
Contenants munis d'une étiquette visible indiquant la M.D. entreposée et la date du début de l'entreposage	:	OUI	(x)	NON	()			R.46	
- Présence de drain dans un endroit où sont entreposées des M.D.	:	OUI	()	NON	(x)				
. si OUI ;									
 a) drain obturé hermétiquement en tout temps 	!	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35	
OU									*
 b) drain relié à un réseau assurant l'évacuation des M.D. dans un 	1	OUI	()	NON	()	N/A	()	R.35	
système de récupération de capacité suffisante				0					
 Eau accumulée dans l'aire d'entreposage recueillie et évacuée conformément à la loi 		OUI	(x)	NON	()	N/A	()	R.38	
- Aire d'entreposage des M.D. accessible en tout temps aux équipes d'urgence	:	OUI	(x)	NON	()			R.36	
NOTES:									
		5		-					

 Vérification trimestrielle des équipements d'entreposage effectuée 		OUI	(x)	NON	()				R.39
- Registre d'inspection tenu		OUI	(x)	NON	1)	N/A	()	R.39
. si OUI :										
a) conforme et à jour	:	OUI	(x)	NON	1	.)				R.39
b) délai de conservation respecté (2 ans)	:	OUI	()	NON	()				R.39
- Entreposage de M.D. incompatibles	I	OUI	()	NON	.(x)				
. si ОИЛ ;										
aires d'entreposage distinctes ou conteneurs différents	1	OUI	()	NON	()				R.41

DE CONTENANT	rs D	ANS U	NC	ON	FENEUE	1	No	n applic	able		
- Conteneur dégagé du sol		OUI	()	NON	()				R.48
Conteneur maintenu fermé par un mécanisme de sécurité empêchant son ouverture en dehors des périodes de chargement/déchargement	4	OUI	()	NON	Ç)				R.49
Conteneur en métal à chargement par le <u>dessus</u>		OUI	()	NON	1)				
. si OUI :											
a) joints soudés en continu	4	OUI	()	NON						R.47
b) fond imperméable	(*)	OUI	1)	NON						R.47
- Conteneur à chargement sur le côté	4	OUI	()	NON	Ŕ	1				
si OUI, bassin étanche et de capacité suffisante (N/A aux M.D. solides)	÷	OUI	(Y	NON	1)	N/A	()	R.47

- Abri							
 a) pourvu d'au moins 3 côtés, un toit et un plancher capable de supporter la M.D. entreposée 	1	om	(x)	NON	()	R.34
 b) pourvu d'un plancher étanche ne pouvant être attaqué par la M.D. entreposée 		OUI	(x)	NON	()	R.34
c) pourvu d'un muret formant un bassin étanche	2	OUI	(x)	NON	()	R.34
si OUI, bassin de capacité suffisante	ī	OUI	(x)	NON	0)	R.34

COMPLÉTER CET ENCADRÉ UNIQUEMENT S'IL NE S'AGIT PAS D'UNE EXCEPTION PRÉVUE A ARTICLES 32 ET 81 DU R.M.D.										
- Entreposage de M.D. liquides	4	OUI	(x)	NON	()			-	
. si OUI, présence de substances absorbantes à proximité du lieu d'entreposage		OUI	(x)	NON	()			R.83	
- Lieu d'entreposage aménagé de manière à empêcher toute intrusion	4	OUI	()	NON	()	N/A	(X)	R.82 (Voir note)	

CONTENEUR Nº	NB DE CONTENANT ET NATURE DU CONTENU	CAPACI		QUANTITÉ ENTREPOSÉE
	0	0		0
		TOTA	ΛŢ. ·	0

Ce bâtiment sert seulement comme transit. Les matières qui y sont entreposés reste seulement quelques heures avant d'être entreposé dans le bâtiment dédié à cette fin.

Développem			
Environnem			
Faune et Par	rcs .	-	
O	iébec	*	4
	lener		

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Matières résiduelles No de la grille : 9

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014	Nº intervention: 300871886
Nom du lieu : Mine Niobec	Nº du lieu : 54177746

Les vérifications à effectuer

		rérification								
Rei	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de l Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d				Y				
No	Réf.	Description de la vérification	Résultat							
	IXCI,	The state of the s	C	NC	so	NV	Note			
1		Il y a un conteneur de matières résiduelles.	\boxtimes							
2		La compagnie ramassant les matières résiduelles est en mesure de fournir des factures.	×							
3	LQE 20	Il n'y a pas de matières résiduelles éparses sur le site.	\boxtimes							
4	RAA 194	Il n'y a pas de brûlage de matières résiduelles.	X							
5	LQE 66	Il n'y a pas d'enfouissement de matières résiduelles.	\boxtimes							
Nº	Réf.		OUI	NON	so	NV	Note			
6		Est-ce qu'il y a présence :	- 1							
7		a) de pneus?								
8		b) de récupération de métal?								
9		c) de matières dangereuses dans les matières résiduelles?								
10		d) de récupération de papier?								
11		e) de récupération du bois?	X							
Légen	de :	C = conforme				-				
Not	es sur l	es vérifications								
No		Note								
1	Enfo	le firme ou compagnie s'occupe de la cueillette des matières résiduell uissement : 23-24 upération : plusieurs firmes tel que : 23-24	es?							
1	À qu	elle fréquence? Variable selon les matières résiduelles. Il y a plusieurs	collecte	s. Pour c	e qui es	t des déc	hets			

ultimes qui vont au lieu d'enfouissement technique. Leur transporteur vient environ à chaque l à 1.5 semaine et pour le recyclage, il vient hebdomadairement.

La mine Niobec est

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.



Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Poussières

No de la grille : 10

		nspection: Le 18 décembre 2014		tervent			36
Nor	n du lie	eu : Mine Niobec	Nº d	u lieu :	541777	46	
Poir		rérification : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE);					
		Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1) (R. Règlement sur la qualité de l'atmosphère (Q-2, r. 38) (RQA); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 de	ı LQE (E (CA).			
No	Réf.	Description de la vérification	C	NC	Résulta SO	NV	Note
Voie	d'accè	s, entreposage et transport	C	inc	30	144	1400
1	LQE 20	Un abat-poussière est utilisé sur les voies de circulation pour prévenir le soulèvement de poussière. Non	M				
2	LQE 20	Toutes les émissions de poussière sont contrôlées sur les voies d'accès et les aires de circulation.					
3	RAA 12	Les émissions de particules provenant du transfert, de la chute ou de la manutention de matières ne sont pas visibles à plus de 2 m du point d'émission.					
4	LQE 20	Lors du transfert, de la chute ou de la manutention de matières, les points de transfert sont compris dans un espace clos.					
5 Léger	LQE 20	Les points de transfert compris dans un espace clos sont reliés à un dépoussiéreur. C = conforme					
	es sur l	SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas). NV = non vérifié es vérifications					
Not No	es sur l	NV = non vérifié					sière
Nº 1	Inscr Des vers	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières vérification					sière
Nº 1 Poir	Inscribes vers	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières érification :	ont été	installés	en nov	t	
Nº 1 Poin	Inscr Des vers	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières rérification : Description de la vérification		instaÎlés	en nov	embre.	
Nº 1 Poin	Inscr Des vers	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières érification :	ont été	installés	en nov	t	
Nº 1 Poin Réf Nº 1	Inscr Des vers	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières érification : Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la	ont été	installés	en nov	t	Ssière Note
Nº 1 Poin Réf Nº 1 2 3	Inscr Des vers ints de v érence Réf.	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières rérification : Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question, S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE.	ont été	installés	en nov	t	
Nº 1 Poin Réf Nº 1	Inscr Des vers ints de v érence Réf.	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières érification : Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la	ont été	installés	en nov	t	
Nº 1 Poin Réf Nº 1 2 3 Légen	Inscr Des vers ints de v érence Réf.	es vérifications Note ire l'abat-poussière utilisé : eau clôtures ont été placées sur la digue du parc à résidus afin de min les résidences. De plus, 10 échantillonneurs pour les poussières érification : Description de la vérification s, entreposage et transport La DR inscrit ici les exigences et les normes prévues au CA ou à l'attestation d'assainissement (AA) de la mine en question. S'il s'agit d'une AA, on ne réfère pas à 123.1 de la LQE, mais à 31.23 de la LQE. C= conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas)	ont été	installés	en nov	t	

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

Développement durable.		
Environnement, Faune et Parcs	_	_
Québec		
QUEDEC		

Titre du programme : Activités minières

Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques - Suivi de conformité No de la grille : 11

Nº intervention: 30078220				
Nº du lieu : 54177746				

Poir	ats de v	rérification					
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE); Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) (RCE Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de la Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d	a LQE (
No	Réf.	Description de la vérification			Résulta		1 30 6
1	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 15 m du système de traitement étanche.	C	NC	SO	NV	Note
2	RCES 5	Le puits d'eau potable est situé à plus de 30 m du système non étanche.					
3	RCES	Le système étanche est situé hors de la bande riveraine.	M				
4	RCES 5	Le système non étanche est situé à plus de 15 m du cours d'eau le plus près.	×				
5	LQE 123.1	S'il y a une cafétéria ou une cuisine sur le site, il y a un piège à matières grasses.				-	
6	20	La compagnie est en mesure de confirmer la conformité du rejet s'il y a un émissaire (rejet à l'environnement).					
Légen		C = conforme NC = non conforme SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pus) NV = non vérifié				1	-4
100	es sur l	es vérifications					
No		Note					
5	Inscr	ire le volume du piège à matières grasses? SO					
5	Note	r la localisation du piège à matières grasses : SO					
6		r la localisation (données GPS) de l'émissaire :					
6	Note	r le nom du cours d'eau récepteur : Ruisseau Cornet					

Effluent sanitaire est suivi - Résultats compilés dans le SENV

Poin	ts de vérifications
Nº	Note
1	Combien de personnes sont desservies par le système de traitement des eaux usées? Minimum: Maximum: 450
2	Est-ce qu'il s'agit d'un système : Démonstration? Standard? S Si démonstration, noter la firme de consultant qui effectue le suivi :
3	Noter la localisation du système de traitement : Voir plan en annexe Données GPS :
4	Décrire la chaîne de traitement des eaux usées : 1. Fosse septique 2. Station de pompage acheminant les eaux domestiques à l'élément épurateur tertiaire 3. Élément épurateur tertiaire de type roseau épurateur 4. Station de pompage acheminant les eaux septiques du roseau épurateurs aux stations de déphosphatation et de désinfection : 2012 5. Système de désinfection avec lampe UV :2012 6. Système de déphosphatation chimique par dosage de sulfate ferrique : 2012 7. Décanteur d'une capacité de 20 m3 équipé de pré-filtre : 2012

^{*} Se référer au Guide relatif à la grille du programme de contrôle sur les fabriques de pâtes et papiers.

¥	 Trois réservoirs de 41 m³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore, : 2013 Nouvelle conduite de rejet des eaux traitées vers le ruisseau Cormet : 2013 10. 			
5	S'il y a eu des modifications apportées au système de traitement des eaux usées, noter lesquelles : Trois réservoirs de 41 m ³ pour augmenter notre temps de décantation pour les MES et le phosphore Quand ont-elles eu lieu? 2013			
6	Noter le débit de conception : m³/j			
7	Noter le nombre de fosses septiques dans la chaîne de traitement : 1			
8	Noter le volume des fosses septiques : m³			
9	Noter la localisation des fosses septiques? Voir plan en annexe Données GPS :			

Mis à jour le 25 mars 2013

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs		
Québec	*	÷

Titre du programme : Activités minières Titre de la grille : Traitement des eaux usées domestiques – Suivi des performances et des équipements No de la grille : 12

Date de l'inspection : Le 18 décembre 2014 Nom du lieu : Mine Niobec				N° du lieu : 54177746						
										T
		ntions à effectuer rérification								
	érence									
Kej	erence	Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (RET); Directive 019 sur l'industrie minière (D019); Attestation d'assainissement émise en vertu de l'article 31.1 de le Certificat d'autorisation pertinent émis en vertu de l'article 22 d	a LQE ((AA);	isolées	(Q-2, r.	22)			
Nº	Réf.				Résultat					
N	Rei.	Description de la vérification	C	NC	so	NV	Note			
Suiv	The second second second	erformances	-	-						
1	LQE 123.1	Les paramètres analysés dans le cadre du traitement des eaux usées domestiques sont ceux prévus par le certificat d'autorisation		Ш	L					
2	LQE 123.1	La fréquence d'échantillonnage respecte le certificat d'autorisation.								
3	LQE 20	Il n'y a pas d'écoulement en provenance du champ d'épuration.	\boxtimes							
4	LQE 20	Il n'y a pas d'odeurs en provenance du système de traitement.								
Sui	vi des é	guipements								
5	LQE 123.1	Le guide d'entretien des installations est présent.	M							
6	RET 13	Le piège des matières grasses et les fosses septiques sont vidangés.	\boxtimes	П	Ш	П				
Na	es sur	les vérifications Note				-				
1		r les paramètres à analyser : DCO, DBO5, MES, NH4, Pt, pH, colifor	mes féc	aux						
2	Note	r la fréquence d'échantillonnage : mensuel								
6		r la fréquence de la vidange du piège à matières grasses : SO			_					
6	Note	r la fréquence de la vidange des fosses septiques : 1à 2 fois/année								
-										
Poir	nts de v	vérification								
Réf	érence	: Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) (LQE).								
Nº	Réf.	Description de la vérification		-	Résulta					
	200		OUL	NON	SO	NV	Note			
Suiv 1	i des pe	erformances S'il y a un rapport d'analyse des résultats d'analyse, celui-ci est								
	Light	transmis au MDDEP.	×		П					
2		Les résultats d'analyse respectent l'annexe 4 du « Guide de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique ».								
3	LQE 123.1	Les résultats rencontrent les exigences des OER ou celles prévues par le certificat d'autorisation.			×					
duiv	i des é	quipements								
5	LQE 66	Si la compagnie possède des factures de vidange, les boues sont envoyées dans un endroit autorisé.	X							
6		Un registre des suivis des inspections des équipements, des	×							

Note	es sur les vérifications			
No	Note			
1	Noter la date de transmission des rapports d'analyse : à chaque mois par le SENV.			
5	Identité de la personne qui s'occupe du suivi : a) Nom : Amélie Noel de Tilly b) Fonction : Conseillère en environnement Niveau de formation :			

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

A TWO MEDICAL CONTROL OF THE PROPERTY OF THE P					
1 Identification	0.40			Control of the last	
Date de l'inspection : 2014-1 Inspecteur : Véronique Leves		rrivée : 3 h 40	Heure de dépar	t:11 h 26	
inspecteur : veronique Leves	que	Accompagne	de:		
Nº Intervention: 300932937		Type d'interve	ention : Inspection		
Nº gestion documentaire : 76	510-02-01-0202303.		d'inspection: 401212	2167	
Nº demande : 200266357		Type de dema	inde: Programme de d	contrôle	
But de l'inspection : Vérifier	a conformité des activ	rités d'exploration minière	e à la réglementation er	n vigueur.	
E 4 7 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4					
Lieu inspecté					
Nom du lieu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu ; (ancien p	rop. Mine Niobec / Le	s Services T.M.G. inc.)	arker.		
Nº du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté	0	Type de lieu :	mine		
Adresse du lieu : 3400, route					
Saint-Honoré (Québec) GOV	L0				
Coordonnées géographiques	s du lieu (GÉO NAD	83 degrés décimaux) : 4	8,532083333300:-71,1	159000000000	
Intervenant du lieu					
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO	
Niobec inc.			3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Y20937		
Conditions météo					
Personnes rencontrées	√ so				
	7 30				
Nom		Fonction	Nº de tél	éphone (ou autre)	
Annie Boily					
Amélie Noel de Tilly					
53-54					
Mode d'identification					
But expliqué :	⊠ oui	non	☐ s. c).	
Mode d'identification :	⊠ verbale	preuve de s	statut		
But expliqué à/Identification	faite auprès de :				
2. 7 7	1667.07				
Plainte	₩ SO				
Photos numériques					
Nombre de photos prises su	le terrain : 0	Nombre de ph	otos annexées au rap	port:0	
Toutes les photos annexées à				•	
Pentax. L'original de ces photo carte mémoire de l'appareil est central.	s a été conservé conf	ormément à la Directive s	sur la gestion des photo	os numériques. La	
Les photos sont conservées su	r le répertoire sécuris	é suivant :			
Toutes les photos apparaissant l'inspection et aucune n'a été m		ont une fidèle représentat	tion de ce que j'ai vu su	ir les fleux de	
Grilles d'inspection annexées	₩ SO				

	ées au rappor	rt 「SO			
Nume	ero		Titre		
☐ Croquis					
Plan					
☐ Carte					
⊠ Autre 1	Rapport	de forage			
Échantillons		⊮ so			
2 Mise en context	e (facultatif)				so 🖺
La mine Niobec effect	ue des forages	s pour leur étude pour	l'érection d'un nouve	au parc à résidus prévu en 2016.	
3 Description de l'	Inspection		-84 . 76		16
		a est blee.			
Lors de l'inspection, a eu lieu dernièrement l'entreprise 23-24	ucune activité . Du forage a	de forage n'a lieu. Se lu diamant a été réa	lon l'accompagnateur ilisé par l'entreprise	(un employé de la mine), des tra 23-24 et du géotechni	aux or que pa
été laissés propre. A	aucune trace of	d'hydrocarbure au so	l. L'accompagnateur	st constatée sur les lieux. Les site m'avise que plusieurs vérification	s (2) or
realisees par ce derr forage au début de d'effectuer une inspec	janvier. D'autre	es forages sont prév	nt l'endroît propre, Ce us en 2015. Je dem	e dernier va me faire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	port d
forage au début de d'effectuer une inspec	janvier. D'autre tion lors d'activ	es forages sont prév	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me taire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	port de
forage au début de d'effectuer une inspec	janvier. D'autre tion lors d'activ	es forages sont prév vité.	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me faire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	oport d ges afi
forage au début de d'effectuer une inspec	janvier. D'autre tion lors d'activ plémentaire à	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me faire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	oport di ges afi
forage au début de d'effectuer une inspectuer une de la company de	janvier. D'autre tion lors d'activ plémentaire à l'a été constaté	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me faire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	oport di ges afi
forage au début de d'effectuer une inspectuer une de la gravial de la gravia de la gravial de la gravia de la gravial de la gravial de la gravial de la gravial de l	janvier. D'autre tion lors d'activ plémentaire à l'a été constaté rité des consé ns	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me faire parvenir ra	pport d ges afi
forage au début de d'effectuer une inspectuer une inspectuer 4. Vérification com 5. Conclusion Aucun manquement révaluation de la gravité de l	janvier. D'autre tion lors d'activ plémentaire à l'a été constaté rité des consé ns	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	e demier va me faire parvenir ra nande a être avisé lors des fora	pport d ges afi
forage au début de d'effectuer une inspectuer une fectuer une de la grava de la g	plèmentaire à 'a été constaté /ité des consé ns de	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	a demier va me faire parvenir ra	pport d ges afi
forage au début de d'effectuer une inspectuer une formande de la graviation de la grav	plémentaire à 'a été constaté rité des consé ns de	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ	us en 2015. Ĵe dem	Date de signature : 2014-1	So
forage au début de d'effectuer une inspectuer une formande de la gravitation de la g	plémentaire à 'a été constaté vité des consé ns de	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ à de la manque de la	us en 2015. Ĵe dem	nande a être avisé lors des fora	So
forage au début de d'effectuer une inspectuer une formande de la gravitation de la grav	plémentaire à 'a été constaté vité des consé ns de	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ à de la manque de la	us en 2015. Je dem	nande a être avisé lors des fora	So So
forage au début de d'effectuer une inspectuer une formande la gravation de la gravati	plémentaire à 'a été constaté vité des consé ns de	es forages sont prév vité. l'inspection (si requ à de la manque de la	us en 2015. Je dem	Date de signature : 2014-1	So So
forage au début de d'effectuer une inspectuer une formande de la gravitation de la grav	plémentaire à l'a été constaté l'a été constaté l'a été consé l'a été consé l'a de l'inspe	es forages sont prév vité. l'inspection (si requences des manquences de des manquences des manq	us en 2015. Je dem	Date de signature : 2014-1	So So

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Nom Fonction Adresse postale (si differente du lieu) SAG	1 Identification	Q Hausa dias	rhena i 0 h 45	Haura do dánar	1 · 11 h 30	
N° intervention : 300919758 N° gestion documentaire : 7610-02-01-0202302 N° durapport d'inspection : 401210822 N° durande : 200970337 N° du rapport d'inspection : 401210822 N° durande : 200970337 Type de demande : Programme de controle But de l'inspection : Controle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177745 N° du lieu : 54177745 IType de lieu : mine Localisation du lieu inspecté : Acresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) : G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Saint-Honoré (Québec) : G0V 1L0 Conditions météo Conditions météo Conditions météo Nom Fonction N° de téléphone (ou Amèlie Noel De Tilly Conseillière en environnement Mode d'identification But expliqué à ildentification faite auprès de : Plainte Fonction N° de téléphone (ou Preuve de statut Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : '4' Toutes les photos annexées à ce rapport ont êté prises par Véronique Levesque avec un apparell photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'apparell est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé sulvant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d'					. 111150	
Nº gestion documentaire : 7610-02-01-020302 Nº du rapport d'inspection : 401210822 Type de demande : 200370337 But de l'inspection : Controle et vérification des ouvrages miniers avec retenue d'eau Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) : G0V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) No intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Y2093 Conditions météo Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de téléphone (ou Amélie Noel De Tilly Consellilère en environnement Mode d'identification But expliqué : SO ui						
Type de demande : Programme de contrôle		20.04.0000000	Type d'inte	ervention : Inspection	000	
Lieu Inspecté Norm du lieu : Niobec Inc. Norm usuel du lieu : Accesse du lieu : Niobec Inc. Norm usuel du lieu : Accesse du lieu : Se protecté Type de lieu : mine Norm du lieu : Se protecté Type de lieu : mine Norm du lieu : Se protecté Type de lieu : mine Norm du lieu : Se protecté Norm Salnt-Honoré (Québec) : GOV 1L0 Norm Se protecté Se pr		-02-01-0202302				
Lieu inspecté Nom du lieu : Niobec Inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Salnt-Honoré (Québec) GOV 1.0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) No intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) No intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Salnt-Honoré (Québec) GOV 11.0 Y2093 Conditions météo Conditions météo Conseillière en environnement Mode d'identification But expliqué : So ui non s.o. Mode d'identification : Verbale But expliqué à/identification falte auprès de : Plainte V SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées à ce rapport ont èté prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'al vu sur les lieux d	But de l'inspection : Controle et	varification des nuv	ranse miniers avec t	etenue d'eau	ondole	
Nom du lieu : Niobec inc. Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) Nom usuel du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Goordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom	but de i mapaction : controle si	veniloation des ouv	rages miniors aves	Otorido di Odd		
Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.) N° du lieu : 34177745	Lieu inspecté					
Nº du lieu : 54177/48 Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAG Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de téléphone (ou Arnélie Noel De Tilly Conseilllère en environnement Mode d'identification But expliqué : Sou non preuve de statut But expliqué à/Identification falte auprès de : Plainte V SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'al vu sur les lieux d'						
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G9V 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000 Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Noi Intervenant du lieu Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) Noi Noi Saint-Honoré (Québec) G9V 1L0 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de téléphone (ou Amèlie Noel De Tilly Conseilllère en environnement Mode d'identification But expliqué : Soul non soul soul preuve de statut But expliqué à/identification faite auprès de : Plainte Plainte So Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : 'U Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'al vu sur les lieux d'		. Mine Niobec / Les	Services T.M.G. inc	(a)	~	
Adresse du Ileu : 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du Ileu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000 Intervenant du Ileu Nom			Type de lie	u : mine		
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,15900000000000000000000000000000000000		Columbium				
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,532083333300:-71,158000000000 Intervenant du lieu Nom						
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAG Niobec inc. 3400, route du Columbium SAG Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Y2093 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction Nº de téléphone (ou Amèlie Noel De Tilly Conseillière en environnement Mode d'identification But expliqué : Soui non s. o. Mode d'identification faite auprès de : Plainte SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : '4' Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d'	Coordonnées géographiques d	u lieu (GÉO NAD 8	3 degrés décimaux): 48,532083333300:-71,1	59000000000	
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) SAG Niobec inc. 3400, route du Columbium Y2093 Conditions météo Personnes rencontrées SO Nom Fonction N° de téléphone (ou Amélie Noel De Tilly Conseillière en environnement Sou Mode d'identification But expliqué : Soui non s. o. Mode d'identification falte auprès de : Plainte So Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : '4' Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d'	later remains the flags	1				
Nom Fonction Adresse postale (si différente du lieu) 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Y2093 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction N° de téléphone (ou Amèlie Noel De Tilly Conseilllière en environnement Mode d'identification But expliqué: Soui non s.o. Mode d'identification preuve de statut But expliqué à/Identification falte auprès de : Plainte V SO Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées à ce rapport ont êté prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	intervenant du 1160	1	1		No intervenant	
Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0 Y2093 Conditions météo Personnes rencontrées Nom Fonction Nº de téléphone (ou Amèlie Noel De Tilly Conselillère en environnement Mode d'identification But expliqué: Soui non s.o. Mode d'identification: But expliqué i verbale preuve de statut But expliqué à/identification faite auprès de : Plainte So Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : '' Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Nom	Fonction	Adresse posta	le (si différente du lieu)	SAGO	
Personnes rencontrées Nom	18-6		3400, route du C	olumbium		
Personnes rencontrées Nom	Niobec inc.				Y2093716	
Personnes rencontrées Nom	Canditions mátés					
Nom Fonction N° de téléphone (ou Amélie Noel De Tilly Conseilllère en environnement Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s.o. Mode d'identification : ☑ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à//dentification falte auprès de : Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : └/ Toutes les photos annexées à ce rapport ont êté prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai yu sur les lieux d	Conditions meteo					
Nom Fonction N° de téléphone (ou Amélie Noel De Tilly Conseilllère en environnement Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s.o. Mode d'identification : ☑ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à//dentification falte auprès de : Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : └/ Toutes les photos annexées à ce rapport ont êté prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai yu sur les lieux d						
Nom Fonction N° de téléphone (ou Amélie Noel De Tilly Conseilllère en environnement Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s.o. Mode d'identification : ☑ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à//dentification falte auprès de : Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : └/ Toutes les photos annexées à ce rapport ont êté prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai yu sur les lieux d	Personnes rencontrées	T so				
Mode d'identification But expliqué : ☑ oui ☐ non ☐ s. o. Mode d'identification : ☑ verbale ☐ preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Plainte ☑ SO Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10	Nom		Fonction	Nº de té	léphone (ou autre)	
Mode d'identification But expliqué :	. 71=11	Conseilli	7.5000000		is the same of same and same of	
But expliqué : verbale preuve de statut But expliqué à/identification : verbale preuve de statut But expliqué à/identification faite auprès de : Plainte	THIOLOTIC THIS	Componi	or or or or or or or or or or or or or o			
But expliqué : verbale preuve de statut But expliqué à/identification : verbale preuve de statut But expliqué à/identification faite auprès de : Plainte						
But expliqué : verbale preuve de statut But expliqué à/Identification : verbale preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Plainte	Mode d'identification					
Mode d'identification : verbale preuve de statut But expliqué à/Identification faite auprès de : Plainte vo so Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : ' Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	M15-16-301041130114-14-11	oui	non	T _s .	0.	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Plainte		27.424		Sand 70		
Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : '- Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d'			Tank I			
Photos numériques Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : '- Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Districts	E 00				
Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : : 4 Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Plainte	10 30				
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Photos numériques					
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Nombre de photos prises sur le	terrain : 10	Nombre de	e photos annexées au rai	pport::4	
Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numérique carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serve central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d				A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux d	Pentax. L'original de ces photos a carte mémoire de l'appareil est de	été conservé confi	ormément à la Direct	ive sur la gestion des phot	os numériques. La	
	Les photos sont conservées sur le	e répertoire sécuris	é suivant :			
			ont une fidèle représ	entation de ce que j'ai vu s	ur les lieux de	
Grilles d'inspection annexées	0.00	E 22				

Nº du rapport d'inspection : 401210822

Page 1 sur 4

2 Mise en contexte (facultatif)

□ so

Le nouveau programme N-1E consiste à dresser un inventaire des ouvrages miniers avec retenue d'eau, soit les bassins et parcs à résidus miniers, et leurs caractéristiques et effectuer des vérifications ou inspection avant ou pendant les périodes de crues. La directive 019 applicable est celle de 1989.

L'inspection de contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisé lors de l'inspection annuel 2014-2015.

3 Description de l'inspection

Nous avons emprunté le chemin situé sur la digue. La digue a 300 pieds de largueur. Celle-ci est inspectée régulièrement. Aucune fissure n'a été observée. On retrouve des plages de 200 pieds environ. Le niveau de la revanche est respecté. Lors de l'inspection, 3 tuyaux sont au abord du bassin soit un comportant de la matière fine, l'autre plus grossière et un d'urgence. Cet été, des clôtures ont été érigés pour minimisés les poussières provenant du parc à résidus. Des arbres ont aussi été plantés dans les pentes du parc à résidus.

Les pentes de la digue vers l'extérieur soit vers le fossé ne démontrent aucune présence d'érosion.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accoté dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

On retrouve toujours

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Tous ces éléments s'appliquent au deux parc à résidus.

Les digues internes sont remontes à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau. Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des crîtères de densité et de perméabilité tel que essaie de pénétration statique, essai de perméabilité Des inspections sont réalisées à tous les jours.

En faisant le tour du parc à résidus no. 2, on passe du côté est du parc à résidus no. 1. On retrouve aussi des sorties d'eau d'exfiltration. On retrouve une végétation dense. Ce parc à résidus no. 1 qui est inactif et restauré est suivi aussi.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence sur le parc même. Toutefois, les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence. L'entreprise a installé des règles a différents endroits afin de mesurer le débit. (Voir photo #60)

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m3), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m3) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisphaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon. Aucun rejet n'est réalisé à cet endroit présentement.

5 Conclusion

L'inspection des ouvrages de retenus d'eau est réalisée pour la Mine Niobec.

Le tableau Excel du Pôle Nordique et Minier a été mis a jour.

(P:\Pôle Nordique et minier\Planification CCEQ 2014-2015\N-1 Activités minières\N-1 E Ouvrages miniers avec retenue d'eau)

Le programme de vérification me sera envoyé au début du mois de janvier.

6 Recommandations Ainsi, je recommande de - Fermer intervention	
Rédigé par : Véronique Levesque Signature : Venh Luh	Date de signature : 2014-12-29
7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Coordonnateur, secteur industriel
Signature Leye Chain	Date: 2015-01-07
Commentaires: Intervention 7	Comie

			-			
				-		
*						
10.						
				20		
	2	 G- (8)				
4.,						
4						
					K.	
						(6)





Photo 005.jpg



Photo 006.jpg



Photo 003.jpg

			*
		*	

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

Québec

PROGRAMME DE CONTRÔLE M-11

Grille d'inspection des sites de prélèvement d'eau et d'utilisation de l'eau à des fins de redevance.

			des prélèvements d'eau (RDPE, Cl xigible pour l'utilisation de l'eau (42.1)				
Iden	tification	in the H	PLEMENT AND ALL						
Date	de l'inspect	ion : 2013-1	1-06		Nº interventi	on:30	084818	6	
Insp	ecteur : Vér	onique Leve	esque						
Nom	du lieu : Ni	obec			Nº du lieu: 5	417774	6		
-H-1 -H									
22.00	ts de vérifica	tion avant	l'inspection .				- 13		- ALCOHOL
Nº	Ref.	7. 越五二	Description de	ela vérification	1,100		Oui	Non	Note
1	r. 14, a. 9. r. 42.1, a. 8	The second secon	ration de prélèvement d'eau et/ou d' our ce lieu.	utilisation d'eau à des fins	de redevance a	été	\boxtimes		
2	r. 14, a. 9 r. 42.1, a. 8		éclaration n'a été produite pour ce ijetti au RDEP et/ou au RREUE.	lieu, cependant l'établisse	ment est susce	ptible		\boxtimes	
3	Une déclaration a été produite pour ce lieu et r. 14 a 9 a. les prélèvements d'eau de cet établissement sont assujettis au RDPE;								
4	r. 14, a. 8	Une autor après le 1	isation de prélèvement d'eau de 75n D septembre 2009. oui, son nouveau site de prélèvemen	n³ et plus par jour a été déli			×		
Poin	Identificat	V-1-MAN	et pendant l'inspection	Localisation GPS du site de prélèvement	Capacité :	mesi	Carling of sur-		Note
TROM	N. Anderson	S. S. S. S. S. S. S. S. S. S. S. S. S. S	We have been also to the fact of the	SECTION SECTION SECTION	CANAL STATE	Our.	Non.	-	PESS C
5	Eau de	surface	Puits artésien		250 m3/h				
6	☐ Réseau d'aqueduc ☐ Bau souterraine ☐ Eau de surface ☐ Réseau d'aqueduc ☐ Réseau d'aqueduc ☐ Réseau d'aqueduc								
7	☐ Eau souterraine Prise d'eau – Rivière Shipshaw 700 m3/h 🗵					×			
8	☐ Eau sou ☐ Eau de ☐ Réseau	111111111111111111111111111111111111111							
9	☐ Eau de	uterraine surface d'aqueduc							

- réseau d'aqueduc.
- ² Si disponible dans SAGO ou accessible lors de l'inspection. N'inscrire aucune coordonnée géographique pour les approvisionnements d'eau via un réseau d'aqueduc.
- Si accessible, inscrire la capacité nominale de l'équipement de prélèvement, sans omettre l'unité de mesure correspondante.
- ⁴ Présence/Absence. Si présence, cocher la note et inscrire dans la section E. Notes sur les vérifications le type d'équipement de mesure (compteur d'eau, débitmètre, autre), de même que la lecture, le cas échéant, du compteur. Une photo du compteur et de la mesure inscrite au lecteur est pertinente,

Ref.	1. 14, a. 1	0 et r. 42:1, a.:8)	1000			-
10	Tin manish	Description de la vérification	C	.NC	SO	Not
1		re est conservé au lieu d'exploitation et est tenu à la disposition du ministère		Ш		\boxtimes
2		e contient les renseignements suivants pour chaque site de prélèvement : scription du site de prélèvement	Ø			
3		olumes sont déterminés un équipement de mesure : oui 🖂 non 🗌 -		Ц		
4		la description de l'équipement de mesure		П		-
5	.→		×		6	
6*	→		×			
7	->	la date et le nom des personnes ayant effectué les contrôles d'exactitude et de bon fonctionnement ainsi que les activités d'entretien de l'équipement de mesure;				
8	→	la date et la nature des réparations, ajustements et des autres modifications effectuées à l'équipement de mesure;	×		Т	
9	->	la description et la date de tout autre événement pouvant avoir une incidence sur l'exactitude des mesures;	×			
0	->	les rapports de vérification de l'exactitude des relevés de chaque équipement de mesure				
1	· les y	olumes sont déterminés par une méthode d'estimation : oui 🗌 non 🛛			T.	- 🗆
2	->	19 Fig. 1 (1) Control A 1 (1) Control A				
3	-	les résultats, leurs unités et les dates de la prise de mesure dans les cas où la méthode d'estimation des volumes d'eau prélevés est utilisée;				
4	->	l'attestation par un professionnel de la méthode d'estimation des volumes d'eau prélevés				
10) Tout	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré.		ar option of	_5,4+1	1700
20	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau.				
1	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
1	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau. validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison are en parallèle) Service de début est réalisée à chaque année. (Comparaison are en parallèle)				
1	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau, validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison				
-	Tous Tous Une	t est informatisé – Système HMI. Tout est enregistré. s les renseignements sont mentionnés dans leur déclaration des préleveurs d'eau. validation des éléments de mesure de début est réalisée à chaque année. (Comparaison are en parallèle) Service de début est réalisée à chaque année. (Comparaison are en parallèle)				

<u>Légende</u>: C = pour conforme; NC = pour non conforme; SO = sans objet (l'obligation ne s'applique pas); NV = non vérifié; Note = Si l'inspecteur a des précisions ou des remarques par rapport à l'élément, il cochera la case note, puis il rapportera dans le tableau Notes sur les vérifications le numéro du point de vérification pour lequel il a des informations additionnelles à inscrire.

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Version du 07 juin 2013

1. Identification		1.00	U	h 20	Daniel C. C.	1. 14 b E0
Date de l'inspectio Inspecteur : Véroni		Heure d	l'arrivée : 8	h 30 Accompagné de	Heure de départ	t: 14 n 50
inspecteur; veroni	que Levesque			Accompagne de		
Nº intervention : 30	0809495	July To Table		Type d'intervent	ion : Inspection de c	onformité
Nº gestion docume		2-01-0744400			inspection: 401087	
Nº demande: 2003					le : Document officie	
But de l'inspection	: Assure un su	vi suite à la dé	divrance d'u	n certificat d'autor	isation pour l'ajout d'	une nouvelle
cheminée de ventila						
		_				
Lieu inspecté						
Nom du lieu : Niobe						
Nom usuel du lieu		Mine Niobec /				
Nº du lieu : 541777				Type de lieu : mi	ne	
Localisation du lieu						
3400, route du Colu						
Saint-Honoré (Québ Coordonnées géog		IN ICEO NA	D 02 doggón	déalmains : 40 i	22002222200 74 4	50000000000
Coordonnees geog	rapniques du	ieu (GEO NAI	D 83 degres	decimaux) : 46,	332063333300:-71,1	59000000000
		-1				
Intervenant du lieu			1:			No intervenan
Nom	_	Fonction	Adr	esse postale (si d	différente du lieu)	SAGO
Niobec inc.				route du Columb		Y2093716
THOUSE HIM.			Saint-	Honoré (Québec)	GOV 1L0	12000110
Conditions météo		-				
Personnes rencont	ráns					
		1			\$10 de \$414e	bass fare and set
Amélie Noel deTilly	Nom	- 0		onction	418-673-4694 p	ohone (ou autre)
53-54		10	53-54	n environnement	410-0/3-4094	oste 33-34
Annie Boily		-		vironnement	_	
Ailine Bolly		10	COIG. Ell ell	Vitorifieriterit		
		-1				
Mode d'identification		-1		-		
But expliqué :	⊠ 0			non	☐ s. o	,
Mode d'identification		orbale		preuve de sta	tut	
But expliqué à/Iden	tification faite	aupres de :				
		_				
Plainte		- 1				
Plaignant rencontré	: 0	ul		non	⊠ s. o	
Photos numériques						
Nombre de photos	prises sur le te	rrain : 11		Nombre de photo	s annexées au rap	port:1
Toutes les photos an		Marie Comment				
Pentax , L'original de						
La carte mémoire de central.						
es photos sont cons	ervées sur le re	nertoire sécur	risă suivant :	M:\Réa_02\levve(11/7610-02-01-02023	301/2013_11_06
printed out to dolla	THE PART OF THE PART OF THE	partene sooul	ourant .	manag oz novvot	THE TO THE OF THE OFFI	OWN THE PARTY OF
Toutes les photos ap			sont une fid	èle représentation	de ce que j'ai vu su	r les lieux de
Grilles d'inspection	annexées					
Numéro				Titre		

Date de l'ins	pection: 201	13-11-06	No	de gestion docum	entaire : 7610-02-01-0	744400
Autres pièce		au rapport				
-	Numéro			Titre		
Croquis						
Plan						
Carte	9					
Autre						
Échantillons					I Marie I and a second	
	Type		Nat	ure	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
eau					1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	
air						-
Sol						
	résiduelles					
	dangereuses				-	-
	dangereuses dangereuses					
	uangereuses	residuelles				-
flore						
pesticides						
🗌 autre, pré	cisez					
Duplicata de	s échantillon	s remis :	□ oui	☐ non	☐ s. o	
Damenda d	levalues tat		oui	non	☐s. o	
Demanues u	analyses joi	ntes au rapport :	LJour	non		· .
avec les exig l'entremise de Cette même a ainsi que par quantité d'air de sortie doit Le promoteur Soumettre Réaliser I 2013.	pences du Ré e ventilateurs quantité d'air le puits de la utilisée pour l être ajouté. s'est engagé e à la DRAE- a campagne	èglement sur la sant et est acheminé sou est naturellement re a mine. La cheminée a ventilation de la mi à : D2 un devis d'échanti d'échantillonnage à l	é et la sécurité s terre aux endro dirigée vers la si s3 n'a pas un o ne donc pour am llonnage la source de la cl	du travail dans les its où des travailleur urface par les deux limensionnement su éliorer les conditions herninée de ventilati	ubrité aux travailleurs mines. L'air est pris e rs et des équipements cheminées de ventilat ffisant pour retourner a d'opération une nouve on S-4 au plus tard le ge des émissions atmo	n surface par sont présents. ion (S2 et S3) à la surface la ille cheminées 30 septembre
Nous nous so Une clôture et Le site sera re	st mise en pla eboisé.	sur les lieux. La che ice au pourtour de l'o	uverture de la no		On constate une boni	ne sortie d'air.
4. Vérifica	tion complé	mentaire à l'inspect	ion (si requis)			
a ne telle i m	MO to min	coumin A I- DDAF	M up doubt dit -t-	antillannass La C	of la dovin - 444 trees	min à le
					oût, le devis a été trans u CA seront reportées p	

la campagne d'échantillonnage à la source de la cheminée de ventilation S-4.

5. Conclusion

Lors de l'inspection, aucun manquement n'a été constaté.

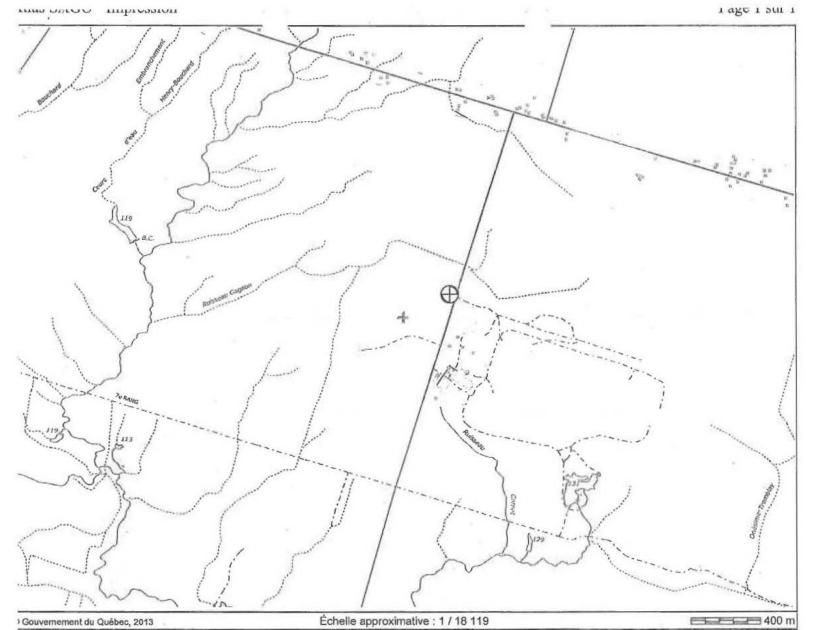
Le devis nous a été acheminé mais l'entreprise est en attente d'une validation de la DPQA avant de procèder à la campagne d'échantillonnage.

₱ 300848990

g		

. .





Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification		-		-	
Date de l'inspection : 2014-06	19 Heure	l'arrivée :	8 h 20	Heure de dépar	t: 12 h 00
Inspecteur : Véronique Levesque			Accompagné d		
Nº intervention: 300859508			Tuna d'interven	tion : Inspection	
Nº gestion documentaire : 761	0-02-01-0202302			'inspection : 401147	686
Nº demande : 200169422	0-02-01-0202002			de : Programme de c	
But de l'inspection : Inspection	systématique an	nuelle (inst		ad 11 rogrammo do o	OTHI OIG
Lieu inspecté					
Nom du lieu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu : (ancien pro	pp. Mine Niobec /	Les Service	es T.M.G. inc.)		
Nº du lieu : 54177746			Type de lieu : m	nine	
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du					
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L	.0			Adam and the same	
Coordonnées géographiques	du lieu (GÉO NA	D 83 degre	s décimaux) : 48	,532083333300:-71,1	59000000000
		1			
Intervenant du lieu	-	1			
Nom	Fonction	ı Ad	Iresse postale (si	différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		10000000	0, route du Columi nt-Honoré (Québec		Y2093716
Conditions météo		7			
Ensoleillé					
Lisoielle					
Personnes rencontrées	□ so				
Nom			Fonction	Nº de tél	éphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly	Cons	eillère en e	nvironnement		94 poste 53-54
53-54					V Francis CC CI
Annie Boily					
Mode d'identification		1			
The State of the Control of the State of the Control of the State of the Control of the State of the Control of the State of the Control of the State of the Control of the State of the Control of the C	⊠ oui	-	non	S. C	1
	verbale		preuve de st	Name of the last o	
But expliqué à/Identification fa	aite auprès de :				
		-			
Plainte	₩ SO				
Photos numériques					
Nombre de photos prises sur	le terrain : 31		Nombre de pho	tos annexées au rap	pport: 10
Toutes les photos annexées à c Pentax. L'original de ces photos carte mémoire de l'appareil est o central.	a été conservé co	onforméme	nt à la Directive su	ir la gestion des photo	os numériques. La
Les photos sont conservées sur	le répertoire sécu	irisé suivan	t : M:\Rég-02\levv	e01\7610-02-01-0202	301\2014-06-19
Toutes les photos apparaissant l'inspection et aucune n'a été mo		t sont une t	fidèle représentation	on de ce que j'ai vu su	ur les lieux de
Grilles d'inspection annexées	₽ so				

Nº du rapport d'inspection : 401147686

Autres pièce	s annexées	au rapport 「SO	
	Numéro	Titre	
☐ Groquis			
Plan			
Carte	1		
⊠ Autre	1	Compte rendu - écoulement hulleux dans un fossé de dainage d'égout pluvial	

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Deux inspections sont prévues au programme systématique annuel. La grille d'inspection complète sera remplie lors de la deuxième inspection.

L'entreprise a constaté le 10 juin, un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial. Prends mesure pour contenir l'écoulement huileux et entame recherche afin de localiser la source. Avisé le MDDELCC vendredi le 13 juin.

3 Description de l'inspection

Dans un premier temps, je me suis dirigé à l'alimentation en eau fraîche à la rivière Shipshaw afin de vérifier l'état de la tourbière et de la végétation (Voir rapport # 401147723)

Par la suite, je me suis rendu à la station de prélèvement d'eau dans le chemin Volair à St-Honoré pour le programme de contrôle M-11 des sites de prélèvement d'eau et d'utilisation de l'eau à des fins de redevance effectué l'automne dernier. Une vérification des installations à cet endroit n'avait pas été réalisée. On y retrouve 3 pompes avec débitmètres.

Retour aux installations.

Je me suis dirigée vers le fossé où il y a eu observation d'un écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial situé légèrement en amont de la sortie des eaux traitées de la fosse septique. Un ballot de paille était en place à la sortie du tuyau. Lors de son enlèvement, j'ai constaté un petit film d'huile se dégageant du ballot. Plusieurs boudins a été mis en place tout au long du fossé de même 4 digues de pierre dans le fossé ont été érigées. Le fossé a été marché et aucune perception de film huileux n'a été constatée.

J'ai remarqué que les 3 réservoirs en aval du système de traitement des eaux usées, afin d'augmenter le temps de décantation, ont été installé et sont fonctionnels.

Je me suis dirigé vers la surverse d'urgence. De l'eau traitée à l'actiflo est envoyée vers le ruisseau Simon car le niveau d'eau des bassins est élevé. L'entreprise constate une problématique dans la conduite de l'effluent final. Le débit maximum n'est pas capable d'être atteint. Un dépôt d'ocre ferreux s'y retrouve. Le sulfate ferrique utilisé serait en cause. Cet aspect est étudié présentement.

J'ai suivi le ruisseau Simon pour ensuite, me diriger à la limite de propriété vers le ruisseau Cornet. Aucune trace d'écoulement huileux n'a été constatée.

Une visite au parc a résidus a été réalisée. La revanche est respectée.

Aucun forage n'est prévu pour cet été.

4 Vérification complémentaire à l'Inspection (si requis)

V SO

5 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté lors de l'inspection.

Evaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



V SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer l'intervention

- Aviser le coordonnateur d'urgence-environnement des observations constatées lors de l'inspection concernant écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial.
- Continuer le programme d'inspection systèmatique soit procéder à la deuxième inspection en octobre.

Effectuer suivi du dossier de l'écoulement huileux à la sortie du réseau pluvial. (état de la situation et bon de disposition)

Rédigé par : Véronique Levesque Date de rédaction : 2014-06-26
Signature : Date de signature : 2014-06-27

7 Verification du rapport d'inspection	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
Approuvé par : Serge Alain	Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secteur industriel
Signature: Leve Clair	Date: 2014-07-14
Assurer les	suites proposées n former U-E des observations oncernant éconferment huileux
2- e	ffection suisi du dossier (état de situation + bons de dispusition)

	a A
*	



Photo 020.jpg



Photo 023.jpg



Photo 025.jpg



Photo 022.jpg



Photo 024.jpg



Photo 026.jpg





Photo 027.jpg Photo 028.jpg





Photo 029.jpg Photo 031.jpg

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Québec S S

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification	100000		
Date de l'inspection : 2014-03-19	Heure d'arrivée :	h	Heure de départ : h
Inspecteur : Véronique Levesque		Accompag	né de :
Nº intervention: 300861624		Type d'inte	rvention : Inspection
Nº gestion documentaire: 7610-02-0	01-0202302		ort d'inspection : 401119592

N° demande : 200169422 Type de demande : Programme de contrôle But de l'inspection : Inspection systématique annuelle (insp 2/2 2013-2014)

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

Nº du lieu : 54177746 Type de lieu : mine

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lleu : 3400, route du Columbium

Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux): 48,532083333300:-71,1590000000000

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	Y2093716

Conditions météo

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 0 Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Véronique Levesque avec un appareil photo de type Pentax. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.......

Grilles d'inspection annexées

V SO

Autres pièces annexées au rapport		
chantillons	₩ so	
Mise en contexte (facultatif)	3	[₹
Description de l'inspection		
/oici les constats observés suite à mon	inspection :	
 Aucune activité de forage au al Aucune présence de poussière La halde à minerai situé aux ab Aucune poussière émise prove 	sur la neige provenant du parc ords du chemin de Columbium	respect le volume maximal.
Vérification complémentaire à l'i	nspection (si requis)	
	AL WALKE ALL AL ALL AL AL AL AL AL AL AL AL AL A	
Conclusion		
Conclusion		
	rs de l'inspection.	
Conclusion	rs de l'inspection.	
	rs de l'inspection.	
lucun manquement n'a été constaté lo		
		nstatés 🔻
ucun manquement n'a été constaté lo		ıstatés ✓ ▶
valuation de la gravité des conséqu Recommandations		ıstatés ☑
ucun manquement n'a été constaté lo		nstatés 🕜
valuation de la gravité des conséqu Recommandations		nstatés 🔻
cucun manquement n'a été constaté lo Evaluation de la gravité des conséqu Recommandations Ainsi, je recommande de		nstatés Date de rédaction : 2014-03-24
valuation de la gravité des conséqui Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer l'intervention		
valuation de la gravité des constaté lo Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer l'intervention		
valuation de la gravité des constaté lo Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer l'intervention	ences des manquements coi	
Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer l'intervention Rédigé par : Véronique Levesque Vérification du rapport d'inspect	ences des manquements con	Date de rédaction : 2014-03-24 Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secte
Recommandations Ainsi, je recommande de Fermer l'intervention Rédigé par : Véronique Levesque Vérification du rapport d'inspect	ences des manquements coi	Date de rédaction : 2014-03-24 Fonction : Serge Alain, Coordonnateur, secte



Saguenay, le 12 novembre 2013

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401086537

Objet : Rejet hors norme de matières en suspension dans l'effluent sanitaire

Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 1^{er} novembre 2013 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

 Ne pas avoir respecté les normes relatives au rejet de contaminants contenues dans l'attestation d'assainissement, soit avoir rejeté des eaux sanitaires dont les concentrations en matières en suspension sont supérieures à la norme de 10 mg/L. Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.23 al. 1 (1)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique.levesque@mddefp.gouv.qc.ca

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SA/VL/gl

Serge Alain, coordonnateur

Secteur industriel

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

Québec B

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification	-	F-39	7		E855-E856	STATE OF THE PARTY OF
Date de l'inspection : 20	13-11-06	Heure d'arr	rivée :	h	Heure de dép	art: h
Inspecteur : Véronique Le	evesque			Accompag	né de :	
Nº intervention: 3008481	95		-	Type d'inte	ervention : inspection	
Nº gestion documentaire		1-0202302			ort d'inspection : 4010	97498
Nº demande : 200370337		1-0202002			mande : Programme de	
But de l'inspection : Con		ation des ouvr	ages mi			001111010
Lieu inspecté						
Nom du lleu : Niobec inc.		V. /2				
Nom usuel du lieu : (anci	en prop. Mine	Niobec / Les	Service			
Nº du lieu : 54177746				Type de lie	u : mine	
Localisation du lieu insp Adresse du lieu : 3400, ro Saint-Honoré (Québec) G	ute du Colum	bium .				
Coordonnées géographie	ques du lieu	(GÉO NAD 8	3 degré	s décimaux	: 48,532083333300:-71	,159000000000
Intervenant du lieu						
Nom		Fonction	- 1	Transfer of the transfer of th	le (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.), route du Co t-Honoré (Qu	olumbium rébec) G0V 1L0	Y2093716
The same of the sa		1				
Conditions météo						
Personnes rencontrées		T SO				
Nom				Fonction	Nº de té	léphone (ou autre)
Amélie Noel de Tilly				Chonon	Tr do to	ispinono (on unito)
A						
Mode d'identification				_		
But expliqué :	⊠ oui			non		. 0.
Mode d'identification : But expliqué à/identificat	⊠ verb			preuve	de statut	
but explique andenuncai	ion raite au	ores de :				
Plainte		₩ SO				
Photos numériques						
Nombre de photos prises	s sur le terra	in:		Nombre de	photos annexées au r	apport :
Toutes les photos annexée Pentax. L'original de ces p carte mémoire de l'appare central.	es à ce rappo hotos a été o	rt ont été prise onservé confo	rméme	éronique Lev nt à la Directi	vesque avec un appareil ve sur la gestion des ph	photo de type otos numériques. La
Les photos sont conservée	es sur le répe	rtoire sécurisé	suivan	t:		
Toutes les photos apparais		ent rapport so	ont une f	idèle représe	ntation de ce que j'ai vu	sur les lieux de
Grilles d'inspection anne	vées	Гѕо				
Numéro Numéro	1,000	, 50		Titre		
Numero		Informa	tion eur		rétention d'eau	

Autres pièces annexées au rapport	₩ so
Échantillons	₩ so

2 Mise en contexte (facultatif)

☐ SO

Le nouveau programme N-1E consiste à dresser un inventaire des ouvrages miniers avec retenue d'eau, soit les bassins et parcs à résidus miniers, et leurs caractéristiques et effectuer des vérifications ou inspection avant ou pendant les périodes de crues. La directive 019 applicable est celle de 1989.

3 Description de l'inspection

L'inspection de contrôle et vérification des ouvrages miniers avec retenues d'eau a été réalisé lors de l'inspection annuel 2013-2014.

Dans un premier temps, nous nous sommes dirigé en haut du Parc à résidus afin d'avoir une vue d'ensemble du site. Des travaux de remblai étalent effectués de même que des travaux de vérification de digue. Une firme était sur les lieux afin de vérifier celles-ci.

L'eau au parc à résidus est envoyée au bassin de sédimentation et un certain pourcentage est réutilisé au procédé en passant par le bassin de sédimentation. Le parc à résidus no.2 est constitué de 3 côtés car le parc à résidus no.2 est accoté dans le parc à résidus no.1 qui est inactif et restauré.

Nous nous sommes déplacé en bas de la digue. Nous avons emprunté le chemin périphérique situé au bas du parc à résidus pour faire le tour de celui-ci. Nous retrouvons :

- un fossé périphérique
- des sorties d'eau d'exfiltration se jetant dans le fossé
- des piézomètres où le niveau d'eau est pris une fois par mois

Tous ces éléments s'appliquent au deux parc à résidus.

Les digues internes sont remontes à chaque année afin d'assurer une meilleure gestion de l'eau. Les digues externes sont aussi rehaussées. Une série d'action sont effectuées à chaque année afin d'assurer le respect des critères de densité et de perméabilité tel que essaie de pénétration statique, essai de perméabilité Des inspections sont services à tous les jours.

En faisant le tour du parc à résidus no. 2, on passe du côté est du parc à résidus no. 1. On retrouve aussi des sorties d'eau d'exfiltration. On retrouve une végétation dense. Ce parc à résidus no. 1 qui est inactif et restauré est suivi aussi.

On ne retrouve aucun déversoir d'urgence sur le parc même. Toutefois, les eaux au fossé périphérique sont rejetées au bassin de sédimentation de même qu'au bassin de polissage. C'est au bassin de polissage qu'on retrouve une sortie d'urgence.

On retrouve aussi sur le site de la Mine Niobec, un bassin de polissage (volume de 45 000 m3), un bassin de sédimentation (volume de 602 500 m3) de même que 5 autres bassins. Ceux-ci sont creusés à même le sol. Tous ces bassins sont inter relié ensemble. Beaucoup de recirculation est réalisé. On retrouve des stations de pompage. Une sortie d'urgence pour le bassin de sédimentation qui va vers le bassin de polissage. On retrouve un seul effluent final provenant des bassins se rejetant dans la rivière Shisphaw. (EF) Ce dernier est suivi au SENV. On retrouve une sortie d'urgence au bassin de polissage. Ce dernier se rejette dans le ruisseau Cimon.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

₩ so

5 Conclusion

L'inspection des ouvrages de retenus d'eau est réalisée pour la Mine Niobec.

Le tableau Excel du Pôle Nordique et Minier est complété.

(P:\Pôle Nordique et minier\Planification CCEQ 2013-2014\N-1 Activités minières\N-1 E Ouvrages miniers avec retenue d'eau)

Évaluation de la gravité des conséquences des manqu B Recommandations Ainsi, je recommande de .	ements constatés 🔻 🕟 SO
Fermer l'intervention #300848185	
Rédigé par : Vérogique Levesque	Date de rédaction : 2014-01-07
Signature: /en/	
7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Serge Alain, Coordonnateur, secteur industriel
Signature: / 24 - Color	Date: 2014-01-/7
In terrentien for	me?

		31.11			
				(4)	
				5.	
			*	* y	
				110	
	T) T				
		A. 8			
				*	
	11				14
		4			
	* 3				
4					
	8				
				-	
	4				
		*			
				1121	
				4	

ries la sunt	in the		Informations sur	l'ouvrage de r	étention d'eau	T				Historique et su	ivi des digues	
Nom du site minier	No de lieu SAGO	ou	Type d'ouvrage- Parc à résidus minier, bassin de traitement ou d'eau de mine (1 ouvrage par ligne)	Directive 019 applicable (1989, 2005, 2012)	Construction autorisée par un CA (Oui/Non)	Type des résidus contenus (rejets de concentrateur, boues) et caractéristiques (acidogènes, cyanurés, lixiviables)	Effluent suivi par SENV? (Oui/Non)	Site actif ou inactif	conditions du CA	elle instrumentées pour le suivi?	Fréquence de vérification des digues réalisée par le propriétaire	Fréquence de l'inspection géotechnique exhaustive réalisée par une firme externe
Mine Niobec - Attestation d'assainissement	54177746	lamgold corporation	Parc à résidus minier no.1	1989	oui		oui	inactif - recouvert	non -	non		
			Parc à résidus mínier no.2	1989	oui	Rejets du concentrateurs, boues de l'actiflo	oui	actif	non -	oui	1x/jour	1x/année
			Bassin de sédimentation	2008	oui	eau provenant du parc à résidus	oui		non -	oui	1x/jour	
*			Bassin de polissage		ouî	eau de procédé, eau de mine, eau provenant du parc à résidus	oui	Į.	non -	oui	1x/jour	

Vérificati	ons annuelles (a	vant ou pendar	nt la crue)	77 Political 2015
Date de réception des	Date de	Respect du	Si péroceairo	Autres informations
dernières informations sur le niveau d'eau	réception des rapports d'inspection des digues	ou de la revanche	date de l'inspection par le	pertinentes (assujetti à la Loi sur la sécurité des barrages, à proximité d'un milieu sensible?)
				illineu sersiole?)
	N/A		2013-11-06	
	2012	oui	2013-11-06	
			2013-11-06	
			2013-11-06	•

Québec

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay.-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 29 août 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0203100

401384013

Obiet:

Déversement d'eaux de procédé du secteur du concentrateur dans

le ruisseau Cornet

Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 août 2016 par un intervenant d'urgence de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers, ne pas avoir respecté les conditions lors de la réalisation du projet, de la construction, de l'utilisation ou de l'exploitation de l'ouvrage, à savoir avoir déversé dans un cours d'eau des eaux de recirculation en provenance du bassin nº 8 alors que ces eaux de procédé doivent être contenues au concentrateur et dirigées vers le parc à résidus. Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- Avoir émis, déposé, dégagé ou rejeté un contaminant ou avoir permis l'émission, le dépôt, le dégagement ou le rejet d'un contaminant, soit des eaux de recirculation du bassin n° 8 déversées du secteur du concentrateur dans le ruisseau Cornet, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer des dommages ou de porter autrement préjudice à la qualité du sol, à la végétation, à la faune ou aux biens.

Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 29 septembre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 2 500 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- 10 000 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 2, partie 2

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec monsieur Sylvain Roy au 418 695-7883, poste 327 ou à l'adresse courriel suivante sylvain.roy@mddelcc.gouv.qc.ca.

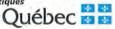
De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

Christian Mercier

Coordonnateur par intérim Urgence-Environnement

CM/SR/sd

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification		A STATE OF THE PARTY OF	
Date de l'inspection : 2016-08-19	Heure d'arrivée : 10h	32 Heure de départ : 11h45	
nspecteur : Isabelle McLean	Ad	ccompagné de : Stéphane Gagné	1-

 N° intervention : 301060577
 Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence

 N° gestion documentaire : 7610-02-01-0203100
 N° du rapport d'inspection : 401383770

 N° demande : 200452548
 Type de demande : Urgence

But de l'inspection: Suite au déversement d'eau de procédé (225 000 litres) dans le ruisseau Cornet et ruisseau Cimon, assure un suivi des ruisseaux en question (observation et échantillonnage, eau surface et sédiments)

Lieu inspecté

Nom du lieu : Niobec inc.

Nom usuel du lieu : (ancien prop. Mine Niobec / Les Services T.M.G. inc.)

Nº du lieu : 54177746

Type de lieu: mine

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu: 3400, route du Columbium

Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux): 48,532083333300:-71,159000000000

Intervenant du lieu				
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO	
Niobec inc.		3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0	Y2093716	

Conditions météo

Soleil 24°C

Plainte V SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain: 7

Nombre de photos annexées au rapport : 4

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Isabelle Mclean avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L20. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-02\mclis01\7610-02-01-0203100\2016-08-19

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée,

Grilles d'inspection annexées

₩ so

Autres pièce	s annexées	au rapport FSO		
	Numéro	Titre		
☐ Croquis				
Plan				
⊠ Carte	1	Points d'échantillonnage suivi des ruisseaux Cornet et Cimon		
	1	Courriel François Bossanyi « Contenants et paramètres »	du 19 août 2016	

Échantillons	so				
Туре		Nature		Nombre de poi de prélèvemen	
⊠ eau	eau de surface		3	12	
air			90		
⊠ sol		sol et sédiments	F	3	3
matières résiduelles					
matières dangereuses					
matières dangereuses résiduelles					
flore					
faune					
☐ pesticides					
autre, précisez				1	
Duplicata des échantillons remis :		oui	non		s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport	: 🛛 🗘	oui	non		s. o.

2 Mise en contexte (facultatif)

□ so

Urgence-environnement a dû întervenir suite à un déversement d'eau de procédé (225 000 lîtres) du bassin #8 de la mine Niobec. Suite à ce déversement, une campagne d'échantillonnage a été mise en place afin d'assurer un suivi de la qualité de l'eau et des sédiments des ruisseaux Cornet et Cimon.

3 Description de l'inspection

Nous nous sommes déplacés sur le lieu se trouvant au sud-est de la mine Niobec pour procédé à l'échantillonnage de l'eau et des sols-sédiments du ruisseau Cornet et du ruisseau Cimon. Les premiers échantillons ont été prélevés à la sortie du ponceau du ruisseau Cornet. L'eau s'écoule lentement et elle est très limpide. Aucun signe n'indique que le niveau de l'eau aurait monté à cet endroit. Il y a accumulation de sol à un endroit seulement, là où nous avons pris le prélèvement de sol (voir photo 2). En longeant le ruisseau Cornet vers le sud, la végétation est très dense. À certains endroits, les herbes sont à plats sur le sol indiquant que l'eau a montée par-dessus la végétation. En arrivant à l'embouchure du ruisseau Cornet et le point de jonction du ruisseau Cimon, le niveau de l'eau est plus élevé. Nous avons prélevés des échantillons d'eau et de sédiments en avont de l'embouchure du ruisseau Cornet et des échantillons d'eau et de sédiments en aval de l'embouchure du ruisseau Cimon est brunâtre.

Points d'échantillonnages

Ponceau du ruisseau Cornet GPS-509

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

10h40

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- · Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

10h42

- Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.
- Radium 226. Contenant de plastique 1 litre.

Sols et sédiments

10h45

Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet GPS-511

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

10h54

· Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

10h55

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.

10h56

Radium 226. Contenant de plastique 1litre.

Description de l'inspection

Sols et sédiments

10h58

Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet GPS-510

Eau de surface, le pH a été pris avec une bandelette : pH 6

11h01

- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total. Contenant plastique 500ml. Acidifier pH<2 avec H2SO4. Incapable de mettre pH<2, il reste à 6.
- Chlorures, Fluorures, Sulfates. Contenant de plastique 500 ml.

11h02

Métaux extractibles. Contenant plastique 125ml. Acidifier pH<2 avec HNO3.

11h03

Radium 226. Contenant de plastique 1litre.

Sols et sédiments

11h05

Métaux extractibles, azote ammoniacal, pH, phosphore total. Contenant en verre 1 litre.

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

V SO

Conclusion

Suite au déversement d'eau de procédé (225 000 litres) du bassin #8 dans le ruisseau Cornet et le ruisseau Cimon, l'échantillonnage permet d'assurer un suivi pour déterminer si la qualité de l'eau de surface et des sols-sédiments a été perturbée par cet évènement. Lorsque nous recevrons les résultats d'analyse, ceux-ci seront analysés par la DRAE.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention # 301060577, les résultats seront analysés par la DRAE.

Rédigé par : Isabelle McLean

Signature: Melen Date de signature : 2016-08-24

Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Valérie Gobeil

Fonction: Coordonnateur, secteur agricole et

municipal et naturel

Signature: ()

Date: 2016-09-07

Commentaires :

En accord avec les recommandations. Ferner l'intervention # 30/060577 et creer une verification (ontre qu'insp) pour s'assurer de recevour les resultats d'analyse, les consigner au dossier it les transferer a la DRAE, set Mane Christing Browchard.

Juin # 30/063501





DSCN4358.JPG
Photo 1 : GPS-509 Sortie du ponceau ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau

DSCN4359.JPG
Photo 2 : GPS-509 Point d'échantillonnage de sols et sédiments

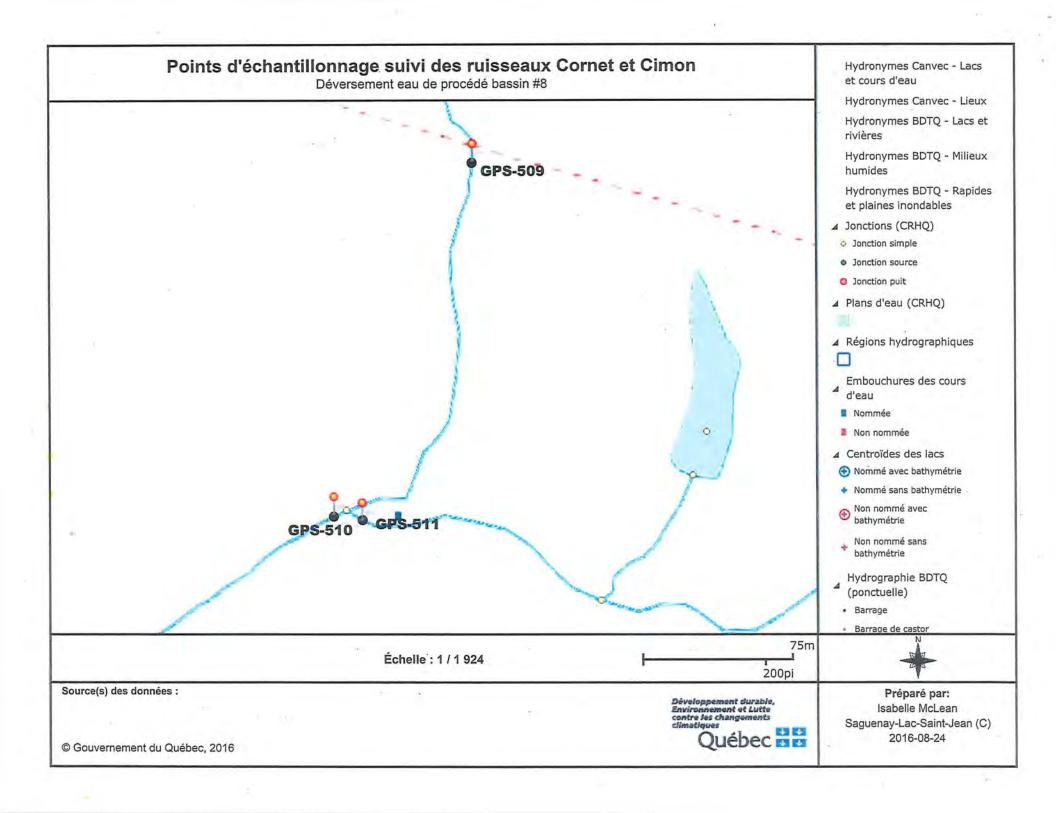




DSCN4360.JPG

Photo 3 : GPS-510 En aval de l'embouchure du ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau et sols

DSCN4362.JPG
Photo 4 : GPS-511 En amont de l'embouchure du ruisseau Cornet, point d'échantillonnage eau et sols



Mclean, Isabelle

De:

Bossanyi, François

Envoyé:

19 août 2016 11:03

À: Cc: Mclean, Isabelle Dorion, Marc-André

Objet:

TR: Contenants et paramètres

Bonjour Mme Mclean,

Vous pouvez regrouper les paramètres suivants :

- Chlorure, fluorures, sulfates (eau de surface) [aucun agent de conservation]
- Azote ammoniacal, nitrites-nitrates, phosphore total (eau de surface) [acidifié pH<2 avec H2SO4]
- Mercure et métaux extractibles (eau de surface) [acidifié pH<2 avec HNO3]
- Tous les paramètres dans le sol dans un seul contenant.
- 1 contenant pour le Radium 223 qui va au laboratoire de Québec

Bonne campagne d'échantillonnage.

François Bossanyi, Chimiste M. Sc.

Chef de division par intérim

Division des contaminants industriels inorganiques

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

850 Boul. Vanier

Laval, Qué. H7C 2M7

Téléphone: (450) 664-1750, poste 255

Télécopieur: (450) 661-8512

Courriel: francois.bossanyi@mddelcc.gouv.gc.ca

Internet: www.ceaeq.gouv.qc.ca

De: 53-54

Envoyé: 19 août 2016 10:50

À: Bossanyi, François < François. Bossanyi@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet: TR: Contenants et paramètres

De: Mclean, Isabelle

Envoyé: 19 août 2016 08:17

À: *CEAEQ - Service à la clientèle <service.clientele@mddelcc.gouv.gc.ca>

Objet: Contenants et paramètres

Bonjour,

J'ai une campagne d'échantillonnage de prévue aujourd'hui et j'aimerais savoir quels paramètres je peux regrouper.

Liste des paramètres :

Chlorure (eau de surface

Fluorure (eau de surface
Sulfates (eau de surface
Azote ammoniacal (eau de surface et sol)
Nitrites-nitrates (eau de surface)
Phosphore total (eau de surface et sol)
Mercure (eau de surface et sol)
Métaux extractibles(zinc, arsenic,cuivre,nickel,plomb,aluminium,cadmium,molybdène,fer,manganèse) (eau de surface et sol)
Radium 223 (eau de surface)
pH (sol)

Merci.

Isabelle Mclean

Technicienne

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Téléphone: 418-695-7883 poste 355

Télécopieur: 418-695-7897

Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean

3950, boulevard Harvey, 4e étage Jonquière (Québec) G7X 8L6



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

2700, rue Einstein, bur. B.2-230 Québec (Québec) G1P 3W8

Téléphone : 418-643-1301

850, boul. Vanier, porte Nord Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone: 450-664-1750

Courriel: service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca

Nom du projet	ruisseau Cornet et Cimon				Nº bon de			Code projet		N° C.R. 5211	Date	de	réce	ption					
(50 caract, max)	uisseau Comet et Cimon				commande			GITE		N C.R. 3211	N° d	ieso	ier						
Responsable	Isabelle Mclean			·	Téléphone 418-69	5-7883		1	Poste	355	Feui	lle		1	de	2	2		
Client (direction ou organi	sme) Direction régionale d	u Centi	e de contrôle envir	onnemental du S	aguenay-Lac-St-Jean													NDÉ	
Adresse (nº, rue, ville)	3950, boulevard Harvey, 4ièn	ne étag	e, Jonquière (Québ	ec)	2			Code Posta	1	G7X 8L6	4	Ψ.	ψ	V V	↓	$ \Psi $	Ψ.	1 4	Ψ Ψ
Courriel <u>isabe</u>	lle.mclean@mddelcc.gouv.	gouv.c	ıc.ca																
Responsable des échant	illons Isabelle Mclean				Téléphone				Poste										
Adresse (nº, rue, ville)	e (n°, rue, ville)														1				
Courriel ·								Certificats i	ndividuels							annexe.			
les pa des co	marques du Objectif du prélèvement : Précisez l'objectif du prélèvement (80 caract. max) :										ammoniacal		re total	w		xtractibles. Voir			
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.						Phosphore	Chlorures	Sulfates	Métaux e			
	GPS-509*	1	2016-08-19	10h40	Isabelle Mclean	en-s		À la sorti	e du poncea	u du ruisseau cornet	V	V	I						
	GPS-509	1	2016-08-19	10h40	Isabelle Mclean	en-s	l	À la sorti	e du poncea	u du ruisseau cornet				<u> </u>					
	GPS-509	. 1	2016-08-19	10h42	Isabelle Mclean	en-s	l .	À la sorti	e du poncea	u du ruisseau cornet						V			
	GPS-511*	1	2016-08-19	10h55	Isabelle Mclean	en-s	1	En amont d	e l'embouch	ure du ruisseau Cornet	V	V							
	GPS-511	1	2016-08-19	10h54	Isabelle Mclean	en-s		En amont d	e l'embouch	ure du ruisseau Cornet				<u> </u>					
	GPS-511	. 1	2016-08-19	10h55	Isabelle Mclean	en-s	I	En amont d	e l'embouch	ure du ruisseau Cornet						V			
	GPS-510*	1	2016-08-19	11h01	Isabelle Mclean	en-s	t	En aval de	l'embouchu	re du ruisseau Cornet	V	V	<u> </u>						
	GPS-510	1	2016-08-19	11h01	Isabelle Mclean	en-s	ı	En aval de	l'embouchu	re du ruisseau Cornet				<u> </u>					
Remarques	·																		

NOTE: Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis.

FO-09-001

Page 1 de 2

8 février 2016

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:																			
Identification des échantillons par le client								Ch	ioix de mé	taux									
GPS-509, GPS-511	1	✓ As ✓ ✓ Pb ✓			Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca 🗀 Sr 🗀	Cd ☑ Te ☐	Co 🗌 Ti 📋	Cr	Cu ☑ U □	Fe ☑ V □	Hg ✓ Zn ✓] Li	n	Mg 🗌	Mn 🗵	Mo 🗸
·	Ag □ Al Na □ Ni	As Pb			Be 🗌	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co 🗆 Ti 🔲	Cr	Cu 🗌 U 🗍	Fe 🗌 V 🔲	Hg [κ[Li	_ r	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо
	Ag 🗌 Al Na 🗍 Ni	☐ As ☐ ☐ Pb ☐			Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🗍	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co Ti	Cr TI	Cu 🗌 U 🗍	Fe 🗌 V 🔲	Hg 🗌 Zn 🔲	к□] Li	ו 🗆	Mg 🗌	Mn 🗆	Мо 🗌
	Ag □ Al Na □ Ni	As Pb			Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🖸	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co Ti	Cr 🗌 Tl 🔲	Cu 🗌 U 🔲	Fe 🗌 V 🔲	Hg 🗌 Zn 🔲	К	Li		Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗌
		☐ As ☐ ☐ Pb ☐			Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co 🗆	Cr 🗌 Tl 🔲	Cu 🗀 U 🗀	Fe 🗌 V 🔲	Hg 🗌 Zn 🔲	к□] Li	<u> </u>	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗆
	Ag □ Al Na □ Ni	As Pb			Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co 🗌 Ti 🔲	Cr 🔲	Cu 🗌 U 🔲	Fe .V	Hg 🗌 Zn 🗀] Li		Mg 🗌	Mn 🗌	Mo 🗌
l e] = '"	☐ As ☐ ☐ Pb ☐			Be 🗆 Si 🗆		Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co 🗌	Cr 🗀	Cu	v 🗆	Hg 🗆 Zn 🗀					Mn 🗆	Мо
	Ag 🗌 Al Na 🗌 Ni				Be □ Si □	Bi Sn	Ca Sr	Cd \square	Co \square	Cr 🗌	Cu 🗌	Fe V	Hg Zn] Li	□ r	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗌
			-					Tempé	rature (°(>)			-						
ldentification de l'échantillon								entificatio 'échantill											
												,							
	i					1						••	1			1			



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

2700, rue Einstein, bur. B.2-230 Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone: 418-643-1301

850, boul. Vanier, porte Nord Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone : 450-664-1750

Courriel: service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca

Nom du projet	ruisseau Cornet et Cimon				N° bon de			Code projet		N° C.R. 5211	Date	e de	réc	eptic	n					
(50 caract. max)	uisseau Comet et Cimon				commande			GITE		N C.R. 5211	N° c	loss	ier							
Responsable	Isabelle Mclean				Téléphone 418-69	5-7883			Poste	355	Feu	ille		2	d	e	2			
Client (direction ou organi	sme) Direction régionale d	u Centr	e de contrôle envir	onnemental du S	aguenay-La-St-Jean									RAM						
Adresse (n°, rue, ville)	3950, boulevard Harvey, 4ièn	ne étag	e, Jonquière (Québ	ec)				Code Post	al	G7X 8L6	↓	Ψ	4	\downarrow	ψ	V 4	4	Ψ	$\downarrow \downarrow \downarrow$	· 4
Courriel <u>isabe</u>	lle:mclean@mddelcc.gouv.	qc.ca				•														
Responsable des échant	illons Isabelle Mclean				Téléphone				Poste				.							
Adresse (n°, rue, ville)·	-							Code Post	al				. 1							
Courriel	·····							Certificats	individuels		exe.		. 1							
Remarques du responsable	ues du Objectif du prélèvement : Précisez l'objectif du prélèvement (80 caract, max) :									extractibles. Voir annexe	Azote ammoniacal		re total							
No au laboratoire	ldentification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan.	Type échan.		Endroit de p (120 cara		Métaux e	Azote an	Ha	Phosphore total						
	GPS-509	1	2016-08-19	10h45	Isabelle Mclean	ss	ı	À la sort	ie du poncea	u du ruisseau Cornet	V	V	V	☑ [
	GPS-510	1	2016-08-19	11h02	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval d	e l'embouchu	re du ruisseau Cornet	V									
•	GPS-510	1 .	2016-08-19	11h05	Isabelle Mclean	ss	1	En aval d	e l'embouchu	re du ruisseau Cornet	Ø	V	V	V I						
	GPS-511	1	2016-08-19	10h58	Isabelle Mclean	ss	ı	En amont	de l'embouch	ure du ruisseau Corne		V	7	V						
-			,																	
			***	•																
Remarques				-																

NOTE: Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis. FO-09-001

Page 1 de 2

8 février 2016

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:																							
Identification des échantillons par le client								-			Choi	x de mé	étaux										
13-3-303, GF3 -310, GF3311	Ag 🗌 A Na 🔲 N	I 7	As 🗸 Pb 🗸	B [] Ba] Se		Be Si	Bi · 🗌 Sn 📗	Ca [Cd [7 (T	>	Cr 🗌	Cu U		Fe ☑ V □	Hg ☑ Zn ☑		Li [□ N	1g 🗌	Mn 🗹	Mo ☑
l I	Ag 🗌 A Na 📗 N		As 🗌 Pb 🔲	B [Ba Se		Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌	Ca [Sr [Cd [Te [_	>	Cr [Cu .U		Fe 🗌	Hg [Zn [Li [] N	¶g □	Mn 🗌	Мо
	Ag 🗌 A Na 🗍 N		As 🗌 Pb 🔲	B [Ba Se		Be 🗌 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca [Sr [Cd [] (>	Cr =	Cu U		Fe 🗌 V 🔲	Hg [Zn [Li [□ N	1g 🗆	Mn 🗆	Мо 🗆
1	Ag 🗌 A Na 🔲 N		As 🗌 Pb 🔲	B [Ba Se		Be Si	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca [Sr [Cd [Te [_	>	Cr TI	Cu . U		Fe 🗌 V 🔲	Hg [Zn [Li [] N	∕lg □	Mn 🗌	Mo
	Ag 🗌 A Na 📗 N		As 🗌 Pb 🔲	B [Ba		Be 🖸 Si 🔲	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca [Sr [Cd [>	Cr. 🗆			Fe 🗌 V 📗	Hg 🗌 Zn 🗍		Li [] N	/lg □	Mn 🗆	Мо 🗆
1	Ag 🗌 A Na 🔲 N		As 🖸 Pb 🗌	B [] Ba] Se		Be Si	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca [Sr [Cd [Te [] (>	Cr _ TI _			Fe V	Hg [Zn [_	Li [N	∕lg □	Mn 🗌	Мо
	Ag 🗌 A Na 🔲 N		As 🗌 Pb 🔲	B [Sb [☐ Ba ☐ Se		Be 🗆 Si 🗆	Bi 🗌 Sn 🔲	Ca [Sr [Cd [Te [>	Cr :			Fe [] V []	Hg [Zn []	Li [Mn 🗆	Мо 🗆
(i	As Pb	B [_		Be Si	Bi Sn	Ca [Sr [Cd [Te [>	Cr	Cu U	_	Fe 🗌 V 🔲	Hg [Zn [u [□ N	∕lg □	Mn 🗆	Мо 🗌
Température (°C)														Tempé	rature (°	C)							
ldentification de l'échantillon										Identifica l'échan													
																		•	,	_			
								1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									 ,				
				 		-		1	-		··									_			



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ANALYSE

2700, rue Einstein, bur. B.2-230 Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone: 418-643-1301

850, boul. Vanier, porte Nord Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone: 450-664-1750

Courriel: service.clientele@mddelcc.gouv.qc.ca

Nom du projet	ruisseau Cornet et Cimon				N° bon de			Code projet	N° C.R. 5211	Dat	e de	; réc	eptic	on					
(50 caract. max)	ruisseau Comet et Cimon				commande			GITE	N C.R. 5211	Nº o	doss	sier							
Responsable	Isabelle Mclean				Téléphone 418-69	5-7883		Poste	355	Feu	ille		1		de	1			
Client (direction ou organi	sme) Direction régionale d	u Cent	e de contrôle envir	onnemental du S	Saguenay-Lac-St-Jean	l										DE			
Adresse (nº, rue, ville)	3950, boulevard Harvey, 4ièn	ne étag	e, Jonquière (Quét	ec)				Code Postal	G7X 8L6	Ψ	Ψ	Ψ.	Ψ	\downarrow	Ψ	4 4	1	4	4 4
Courriel <u>isab</u> e	elle.mclean@mddelcc.gouv.	qc.ca																	
Responsable des échant	tillons Isabelle Mclean				Téléphone			Poste											
Adresse (n°, rue, ville)								Code Postal						ŀ					
Courriel								Certificats individuels											
Remarques du responsable					Objectif du prélèver		Précisez l'	objectif du prélèvemen	t (80 caract. max):										
. coponidadio					Contrôle réglementa														
					Suivi environnemen	ıtal 🗵	Suivi d'urge	ence pour un déverseme	nt accidentel.										
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Autre		·			226	'				- 1				
No au laboratoire	Identification des échantillons par le client	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Préleveur	Nature échan,	Type échan.	Endroit de ; (120 cara		Radium-					3				
	GPS-509	1	2016-08-19	10h42	Isabelle Mclean	en-s	1	À la sortie du poncea	u du ruisseau Cornet	V			- 🗆						
	GPS-510	1	2016-08-19	11h03	Isabelle Mclean	en-s	I	En aval de l'embouchu	ıre du ruisseau Cornet	V]		
	GPS-511	1	2016-08-19	10h56	Isabelie Mclean	en-s	1	En amont de l'embouch	ure du ruisseau Cornet	V									
												·□							
						·													
								-							可				
															可				
															一				
Remarques							J 30 300033	alamanan na sa	okalija (immerija) di distributi sense sense sense separa sense sense sense sense sense sense sense sense sens			Lauren							

NOTE: Les sections en grisé sont réservées au laboratoire du CEAEQ. Les adresses indiquées dans l'en-tête du formulaire correspondent aux adresses de livraison des échantillons. Aucun ajustement d'impression n'est requis. FO-09-001 Page 1 de 2

8 février 2016

ANNEXE

Pour chaque échantillon, sélectionnez les métaux à analyser:																	
ldentification des échantillons par le client		-					Ch	oix de mé	taux					_	٠.		
	Ag □ Al Na □ Ni	☐ As ☐ ☐ Pb ☐	B Ba	a ☐ Be ☐ e ☐ Si ☐	Bi □ Sn □	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd 🗌 Te 🔲	Co 🗌	Cr 🗌	Cu 🖸	Fe 🗌 V 🗍	Hg 🗌 Zn 🔲	K [] Li	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗌
		☐ As ☐.	B Ba	a 🗌 Be 🗍	Bi Sn	Ca Sr	Cd Te	Co .	Cr 🔲	Cu 🗆	Fe 🗍		K [Li	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо
		☐ As ☐ ☐ Pb ☐	B B Ba	a	Bi 🗆	Ca 🗆	Cd Te	Co	Cr 🗆	Cu 🗆	Fe 🗆	Hg 🗌	к□	Li	Mg 🗌	Mn 🗆	Мо
		As	В 🔲 Ва		Ві 🗌	Ca Sr	Cd _	Co 🗌	Cr _	Cu 🗆	Fe		K [] Li	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо
		As	B Bass	a 🗌 Be 🗍	Bi Sn		Cd Te	Co Ti	Cr 🗌	Cu 🗆	Fe D	Hg 🗌	к□] Li	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗆
	Ag 🗌 Al Na 🔲 Ni	As	B B		Bi 🗌 Sn 🗍	Ca 🗌	Cd 🗌	Co 🗆	Cr	Cu 🗌	Fe []	Hg 🗌	κ[] Li	Mg 🗌	Mn 📋	Мо
	Ag 🗌 Al Na 🔲 Ni	As D	B B	a 🗌 Be 🗍		Ca 🗆 Sr 🗆	Cd \square	Co 🗆 Ti 🗆	Cr 🗆	Cu 🔲	Fe []	Hg 🗌 Zn 🔲	кΣ	Ļi	Mg 🗆	Mn 🗆	Мо 🗆
	Ag 🗌 Al Na 🗌 Ni		B Ba	a Be C	Bi 🗌 Sn 🗌	Ca 🗌 Sr 🔲	Cd \square		Cr 🔲		Fe V	Hg □ Zn □	K [] Li	Mg 🗌	Mn 🗌	Мо 🗌
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		Tempér	ature (°C)								Tempér	ature (°C)			 T		
Identification de l'échantillon							entification 'échantille]		
					_										 _		
					_		····										

Urgence-Environnement Québec ES ES

502 - 2016 03 16 - 02 RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE 7 1 9 Contro de contrôle Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

		INT	ERVEN	TION TE	RRAIN			
1 Identification				* 100				V
Date de l'événement : 2016-0				nement :	22 h 55			
Date du signalement: 2016-0				alement :	23 h 23			
Date de l'intervention: 2016-0		Heure	e de débu	ıt: 01 h 10		eure de fin :	02 h 00	
Intervenant d'urgence : Sylvain F	Roy			Acco	mpagné de :			
Nº intervention : 301059392					'intervention : In nnement (terrain		'urgence-	
Nº gestion documentaire: 7610-	02-01-02	203100)	Nº du r	apport d'urgenc	e: 40138229	0	
N° demande : 200452548 Catégorie : ⊠1	□3			Type d	e demande : Urg	ence		
Objet de l'intervention : Date de			016-08-1	6				
1-Déversement d'eaux de procédé 2-225 000 litres d'eaux de procédé 3-Panne électrique 4-Eau								
Signalement			٦					
		For st			Organisms		NIO do +614-b	
Nom		Foncti			Organisme		Nº de téléphone	3
Mme Annie Boily	coordor	natrice	e env.	Niobec		418-82	20-5648	
Lieu			7					
Nom du lieu : Niobec inc.								
Nom usuel du lieu : (ancien prop.	Mine N	obec/	Les Serv					
Nº du lieu : 54177746	,			Туре	de lieu : mine			
Localisation du lieu : 3400, route du Columbium								
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du	liou (C	ÉO NA	D 92 dog	rác dácim	2114) + 49 522002	222200- 74-4	5000000000	
	Air	Sol	D os deg			Souterraine	Surface	
Willed Impacte. 🖂 Lau	Au [_ 301		ilitias	inducture. []	outerraine	Juliace	
Intervenant du lieu			7					
Ilitervenant du neu	T						No. I. de	
Nom	Fo	nction			ostale (si différen	te du lieu)	No interve SAGO	
Niobec inc.	pro	priétaiı			lu Columbium e (Québec) G0V ⁻	1L0	Y209371	l6
Conditions météo	j	so						·
pluie.								
	1		_					
Produits en cause Ajouter un pro	oduit J	so				· .		
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	١	IIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	récupérée	Unité
eaux de procédés				liquide	approximative	225 000	ND (partie confinée dans bâtiment)	litres
		T		liquide	approximative			
				liquide	approximative			
* .		1		iiquide	аррголипацие			لـــــا
Organismes impliqués (Personnes rencontrées)	J	~ so					•	
Nom			<u>. I`</u>	Fonction		NO 45 45	éphone (ou au	ıtro)
			La company to the					iue)
Annie Boily 53-54			lonnatrice	env.		418-820-56	10	
JJ-J4 ·		supei	viseur					
						<u></u>		
Mode d'identification		*****	7					
	oui		L	Ппоп				· 1
	oui verbale			non	ıve de statut	s. c	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
But expliqué à/Identification faite		de:	Annie Boil		aro do otatut			

Photos num	ériques	₩ SO	
Autres pièce	es annexées	u rapport	
,	Numéro	Titre	
☐ Croquis			
☐ Plan			
☐ Carte			
⊠ Autre	annexe I annexe II annexe III annexe IV annexe V	attestation d'assainissement no 201102001, annexe 2-A.1 Photos (2) prises par l'entreprise lors du déversement Historique U-E: déclaration du 18 mars 2016 et du 28 juillet 2016 Historique de conformité de l'entreprise -ANC du 22 août 2013 certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation	

Échantillons	⊮ so
--------------	------

2	louvnol doo	onáration	s (rapport détaillé)
_		Carlo market - market	Activités
1	Date 2016-08-17	Heure	De: À:
	2010-00-17	01h10	Arrivée à la sécurité des installations de Niobec. J'y rejoins Mme Annie Boily, coordonnatrice environnement pour Niobec. Nous entrons sur la propriété avec mon véhicule d'urgence. Mme Boily localise le regard pluvial ayant été atteint ainsi que la porte du bâtiment par laquelle les eaux de recirculation ont débordées. Le bâtiment abrite le concentrateur. La cour est asphaltée à cet endroit. Il n'y a plus de déversement en cours.
			Il pleut lors de l'intervention. Aucun résidu au sol.
2	2016-08-17		De: A:
	,		Nous faisons un arrêt au fossé de drainage à l'extrémité du réseau pluvial canalisé. Une rampe d'accès est aménagée. L'eau qui s'écoule est claire. Le fond du fossé est empierré. Aucune évidence de dépôt de sédiments ou d'érosion.
3	2016-08-17		De: Nous nous rendons à l'extrémité du fossé de drainage où l'eau traverse une route. L'endroit est identifié par Mme Boily comme étant l'extrémité de la propriété, là où le fossé se décharge dans le ruisseau Cornet. Un autre fossé s'y déverse. Il s'agit d'un fossé périphérique de propriété.
		,	L'eau est claire. Je ne constate aucun signe particulier d'un déversement. La végétation dans le cours d'eau n'est pas atteinte par le dépôt de sédiments ou autres substances.
4	2016-08-17		De : Nous nous rendons au concentrateur. Le plancher du bâtiment est humide. Je constate des flaques de boues grises à divers endroits sur le plancher. Les équipements de procédés sont en fonction.
		·	Cause de l'événement Je rencontre 53-54, superviseur. J'obtiens les informations suivantes sur la cause de l'événement: • 21h20: panne électrique en raison d'un «braker sauté» ce qui a créé un arrêt d'alimentation à la sous-station électrique. • De 21h20 à 22h55, l'usine n'est plus alimentée en électricité. Les eaux de procédés sont contenues. Aucun déversement à l'environnement. • 22h55: l'électricité est rétablie. La pompe d'alimentation des eaux de recirculation, en provenance du bassin #8 et qui alimente le concentrateur, est démarrée automatiquement. Les subpumps de sortie d'eau demeurent à l'arrêt. Il y a une alarme de gaz HCl forçant l'évacuation de l'usine. Les pompes de sortie ne peuvent donc pas être actionnées manuellement, ce qui provoque le déversement d'eau de recirculation dans l'usine puis à l'extérieur de l'usine. • 23h40: Les pompes de sortie sont manuellement activées. Le déversement cesse.
,	•		53-54 précise qu'il s'agissait finalement d'une fausse alarme de HCl. Questionné sur l'endroit du déversement (puits de pompage, tuyau, équipements de
			procédé?), 53-54mentionne que l'eau se déversait à partir d'un tuyau. La boue sur le plancher sera disposée sur le site de résidus miniers. Nature du rejet Questionnés sur la composition des eaux de recirculation, Mme Boily et 53-54 précisent ces informations: • L'eau n'est pas contaminée par des produits chimiques. Ceux-ci sont ajoutés plus loin dans le procédé. L'eau de procédé fait l'objet d'un traitement.
			Les eaux de recirculation proviennent du broyage de pierre et des eaux des galeries de la mine. En raison de la pierre calcaire l'eau est légèrement basique. Ces eaux neutralisent les eaux de procédés pour un pH final de 8.

			 L'eau de recirculation provient du bassin #8. Les eaux de procédé font l'objet d'un suivi à l'effluent final, mais pas les eaux du pluvial.
			Estimation du volume déversé Le volume déversé est estimé selon le débit moyen de la pompe d'alimentation en eau de recirculation. Le débit est estimé à 5 ou 6 m³/min. 53-54 mentionne un estimatif de 300 000L.
		-	Validation du volume estimé : 45 mins X 5 m³ = 225 000 L 45mins X 6 m³ = 270 000 L.
	_		Deux photos prises lors du déversement me sont données par 53-54 Voir annexe II.
ſ	5 2016-08-17		De: A:
		02h00	Je quitte les lieux.

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

So

2016-08-17

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

La schématisation du procédé actuel du traitement des eaux m'est expliquée. Le bassin #8 recueille effectivement des eaux de mines, mais également le surnageant du parc à résidus. Ces eaux sont potentiellement contaminées aux Zn, 226Ra, Fe, Fluorures, Chlorures, C10-C50, As, Cu, Ni, Pb et elles sont chargées en MES. Les eaux du bassin #8 font ensuite l'objet d'un traitement (champ de polissage et actiflo) avant le rejet final à la Rivière Shipshaw.

Lors d'un déversement d'eau de recirculation par le réseau pluvial, ce sont des eaux du bassin #8 qui sont rejetées directement à l'environnement sans traitement. Le pluvial se déverse dans le ruisseau Cornet, puis dans le ruisseau Cimon.

-Voir plan joint à l'annexe I (tiré de l'attestation d'assainissement no.201102001, annexe 2-A.1)

Historique

Des déversements récents et similaires par le réseau pluvial ayant atteint les ruisseaux Cornet et Cimon ont été déclarés les 28 juillet et 18 mars 2016 via le service Urgence-Environnement. Aucune intervention terrain n'a été réalisée. La situation n'a pas fait l'objet d'avis de non-conformité.

2016-08-23

Vérification auprès de Marie-Christine Bouchard, analyste à la DRAE

Je consulte Mme bouchard afin de vérifier les conditions d'exploitation de l'usine concernant les eaux de procédé et de recirculation.

Le 21 avril 2008, un CA a été délivré pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus minier. Il s'agit du bassin #8. Dans les plans soumis, le diagramme de gestion des eaux est soumis et il fait partie intégrante du CA. Le diagramme expose clairement que les eaux de recirculation utilisées au concentrateur sont pompées à partir du bassin #8 et qu'elles sont ensuite acheminées au parc à résidus miniers. Le rejet ou la surverse au réseau pluvial n'est pas prévue. Voir annexe V : CA, rapport d'analyse et diagramme.

Note: Sur le plan de 2008, les eaux de mines ne sont pas acheminées dans le bassin de sédimentation contrairement au plan à l'attestation d'assainissement. Il s'agit d'une modification apportée par l'entreprise suivant le CA délivré le 21 avril 2008.

4 Conclusion

À la lumière des informations obtenues, je conclue à un déversement d'environ 225 000L d'eau de recirculation dans un réseau pluvial qui se déverse dans le ruisseau Cornet. La cause est une panne électrique. Au retour de l'électricité, des pompes n'ont pu être redémarrées manuellement en raison d'une alarme de gaz HCl, ce qui a occasionné le déversement d'eau de recirculation durant 45 minutes.

Les eaux de recirculation proviennent du bassin #8. Ce dernier recueille des eaux potentiellement contaminées par d'autres types d'eaux résultant du procédé de l'usine. À cet effet, les eaux du bassin #8 font l'objet d'un traitement avant le rejet à l'effluent final de l'usine, notamment pour les MES.

Deux déversements similaires ont été déclarés au service Urgence-Environnement les 28 juillet et 18 mars 2016. La récurrence d'événements similaires suggère une vulnérabilité qui nécessite d'éclaircir la connotation d'«accidentel».

Je conclue à l'émission d'un contaminant susceptible de causer du dommage ou de porter préjudice à la qualité du sol, à la végétation ou à la faune, notamment pour l'émission de matières en suspension dans un cours d'eau. Manquement article 20 LQE.

Je conclue à un non-respect du certificat d'autorisation délivré le 21 avril 2008 pour l'ajout d'un bassin de sédimentation au parc à résidus miniers puisque les eaux de recirculation doivent être retournées au parc à résidus et non rejetés au réseau pluvial ou à l'environnement.

Manquement article 123.1 LQE

É	valuation de la gravité des conséquences des manquements constatés	So:
1	Manquement : déversement d'eau de procédé non traitée dans un cours d'eau	
	Référence légale : art. 20 LQE	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)	
	Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	
1		Degré de gravité des
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)	conséquences:
	Explication :Milieu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est suceptible de porter atteinte à la faune aquatique. Les conséquences sont : irréversibles	modéré
	Explication : Le déversement est déjà réalisé.	
l	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré)	-
	Explication: milieu récepteur (cours d'eau) à faible débit.	
F		
2	Manquement : Non-respect du CA délivré le 21 avril 2008	
	Référence légale : art. 123.1 LQE	_
١.	Attéinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)	
	Explication : Absence d'usage récréatif ou de prise d'eau sur le cours d'eau récepteur.	Degré de gravité des
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)	conséquences :
	Explication :Milleu récepteur à faible débit. Le rejet d'eau de procédé est susceptible de porter atteinte à la faune aquatique	modéré
	Les conséquences sont : complètement réversibles	
	Explication : mise en place de mesures correctives possible en vue de respecter le CA	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible (modéré)	1
	Explication:	
	Explication .	
Fa	cteurs aggravants	□ so
	Un manquement ou des manquements de même gravité objective ou de gravité objective plus élevée ont été commis par cinq dernières années et ont fait l'objet d'une communication écrite de la part du Ministère. Ce ou ces manquements sont	
×	Historique (manquement de gravité égale ou supérieur - catégorie A) ANC émis le 22 août 2013 pour le rejet d'un contaminant (résidus liquides de production) dans l'environnement -art. 20 LC Des manquements de gravité objective inférieure font également partis de l'historique de l'entreprise	QE. .
	Un constat d'infraction ou des constats d'infraction ont été signifié par un procureur au contrevenant pour une infraction ou gravité objective ou de gravité objective plus élevée dans les cinq dernières années. Cette infraction ou ces infractions sor	
	Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour.	it ioo ouiyantoo
	Autre facteur aggravant à considérer :	
Ø	3ierne événement de même nature depuis mars 2016. Les 2 précédents n'ont pas fait l'objet de non-conformité.	,
Fa	cteurs atténuants	SO
	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.	<u> </u>
×	La connotation accidentelle à évaluer.	
	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les ma à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.	•
日	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situati	on, à savoir
Ц	Autre facteur atténuant à considérer :	
5	Recommandations	
	Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale recommande que le porter à ce dossier soit le suivant : modéré avec facteurs aggravants	e traitement à
Air	nsi, je recommande de :	
		•
	37	
Tra	ansmettre un avis de non-conformité aux articles 123.1 et 20 al.2 ptie 2 LQE.	
Au	tres éléments pertinents	
Ré	digé par : Sylvain Roy	-
Sig	gnature : LL B Date de signa	ture: 2016-08-23

6 Vérification du rapport d'urgence	
Approuvé par : Christian Mercier	Fonction : Coordonnateur par intérim aux urgences environnementales
Signature:	Date: 2016 - 08 - 26
Commentaires	
En aread and les	recommendations.

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖼 🖼

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Pote de l'inepection + 2014 0	2.40	Haura d'arrisé	So. 9 h 20	uro do dáno	4 . 12 b 00							
Date de l'inspection : 2014-00 Inspecteur : Véronique Leves		Heure d'arrivé		8 h 20 Heure de départ : 12 h 00 Accompagné de :								
inspected . Veronique Leves	que		Accompagne de .									
Nº intervention: 300794480	,		Type d'intervention : l	Type d'intervention : Inspection de conformité								
Nº gestion documentaire : 76	10-02-01-0	202301		Nº du rapport d'inspection : 401152219								
Nº demande : 200283269			Type de demande : Do									
But de l'inspection : Vérifier la	a conformité	é des équipem	ents installés (valider certains	éléments qui	n'ont pu être vérifiés							
lors de la 1ere insp.)			· · ·									
Lieu inspecté			•									
Nom du lieu : Niobec inc.	·											
Nom usuel du lieu : (ancien p	rop. Mine N	iobec / Les Se	rvices T.M.G. inc.)		,							
Nº du lieu : 54177746			Type de lieu : mine									
Localisation du lieu inspecté												
Adresse du lieu : 3400, route d		ım∕ .										
Saint-Honoré (Québec) G0V 1 Coordonnées géographiques	LU	ÉO NAD 93 d	ográs dácimauy) : 48 53208	3333300-71	15000000000							
Coordonnees geographiques	uu neu (G	LO NAD 63 G	egies decimada) . 40,33200		13900000000							
Intervenant du lieu												
Intervenant un neu		Ne (Virile)			No intervenent							
Nom	Fo	onction	Adresse postale (si différer		No intervenant SAGO							
lamgold Corporation		1	1250, boulevard René-Léveso Bureau 1400 Montréal (Québec) H3B 5E9	que Ouest	Y2089867							
Conditions météo					111 - 111V ₁₂ - 1 ₁₁							
Ensoleillé												
Personnes rencontrées		SO										
Nom			Fonction	Nº de tél	éphone (ou autre)							
Amélie Noel de Tilly		Conseillère e	en environnement /	418-673-4694 poste 53-54								
7 4110/10 1 100/1 40 1 111)	1-7-0	- GOTTO III GT G		11.0 070 15	<u> </u>							
Mode d'identification												
But expliqué :	⊠ oui		non	_ s. o.								
	🛚 verbale		preuve de statut		•							
But expliqué à/Identification i	aite auprès	s de :										
Plainte		₹ so										
		REALEST.	•									
Photos numériques Nombre de photos prises sur	le terrele i	21	Nambro do nhotos enn	ováce au ran	unart i O							
			Nombre de photos ann									
Toutes les photos annexées à c Pentax. L'original de ces photos carte mémoire de l'appareil est central.	a été cons	ervé conformé	ément à la Directive sur la ges	tion des photo	os numériques. La							
Les photos sont conservées su	r le répertoir	re sécurisé sui	vant : M:\Rég-02\levve01\761	0-02-01-0202	301\2014-06-19							
Toutes les photos apparaissant l'inspection et aucune n'a été m			ne fidèle représentation de ce	que j'ai vu și	ır les lieux de							
Grilles d'inspection annexées	To the second	7 SO										

Autres pièces annexées au rapport

Échantillons

₩ SO

₩ SO

2 Mise en contexte (facultatif)

Ĩ SO

Le 14 juillet 2011, lamgold Corporation a obtenu une autorisation pour l'installation d'une prise d'eau d'alimentation et de conduites d'aqueduc.

Le 23 octobre 2012, une inspection de conformité a été réalisée. Les postes de pompage intérieur ont été visités. Cette inspection a permis de confirmer et valider les éléments suivants :

- la présence de débitmètre au niveau des différentes stations de pompage ;
- le point d'échantillonnage de l'effluent ;
- discuter du fonctionnement de la procédure pour détecter les fuites.

Un rapport de vérification des équipements de mesure et de contrôle nous a été transmis en novembre 2013.

3 Description de l'inspection

Les coordonnées prises lors de l'inspection sont :

Prise d'eau: n'a pu être prit – non accessible Diffuseur de l'effluent: n'a pu être prit – non accessible Poste de pompage primaire: 48°32'08.7" N et 71°15'57.2" O Poste de pompage secondaire: 48°32'09.7" N et 71°15'57.8" O

Le GPS utilisé est Garmin GPS map 76C, plus ou moins 5 mètres.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

☐ so

Voici les coordonnées mentionnées à l'autorisation

Poste de pompage (mine): 48°31'30" N et 71°8'51" O Prise d'eau: 48°32'19" N et 721°15'53" O Diffuseur de l'effluent: 48°32'15" N et 71°15'57" O Poste de pompage primaire: 48°32'14" N et 71°15'55" O Poste de pompage secondaire: 48°32'7" N et 71°15'57" O

5 Conclusion

Les éléments qui n'ont pu être vérifiés lors de la 1ere inspection en octobre 2012 ont été réalisés soit confirmation de la localisation des infrastructures.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

4 >

☑ SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention

Rédigé par : Véronique Levesque

Date de signature : 2014-07-11

Signature :

Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Fonction: Coordonnateur, secteur industriel

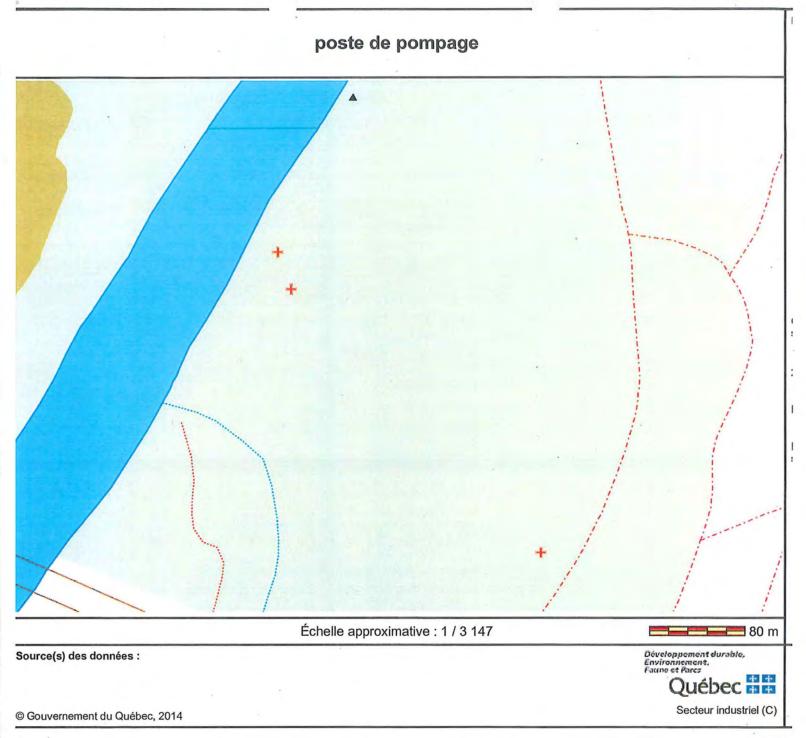
ature: Sene Coluin

Date: 2014-07-/4

Commentaires :

Intervention -

Nº du rapport d'inspection: 401152219



Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec

RAPPORT D'INSPECTION Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

Date de l'inspection : 201	2-10-23	Houre d'ar	rivée : 8 h 30	Houre de dénar	6 · 14 h 30							
Inspecteur : Véronique Lev		neure u ar		: 8 h 30 Heure de départ : 14 h 30 Accompagné de :								
			, , , cooning	1								
Nº intervention: 30067559	91	11111	Type d'in	Type d'intervention : Inspection de conformité								
Nº gestion documentaire	: 7610-02-0	1-020232138	N⁰ du rap	Nº du rapport d'inspection : 400996302								
Nº demande: 200283269			Type de d	Type de demande : Document officiel								
	er la confori	mité des équip	ements installés (v	nts installés (voir la section Prog. de vérification du rapport								
d'analyse).												
Lieu inspecté												
Nom du lieu : Niobec inc.												
Nom usuel du lieu : (ancie	n prop. Min	e Niobec / Les	Services T.M.G. in	ic.)								
Nº du lieu : 54177746			Type de li	ieu : mine								
Localisation du lieu inspe		A										
3400, chemin du Columbiur	n											
St-Honoré (Québec) G0V 1L0												
	ues du lieu	CÉO NAD 8	3 dográc dácimau	x): 48,532083333300:-71,1	5000000000							
Coordonnees geograping	ues uu neu	(GEO NAD 6	o degres decimad	x): 40,03200333330071,1	5900000000							
Intervenant du lieu												
Nom		Fonction	Adresse nost	ale (si différente du lieu)	No intervenant							
NOIL		. Onotion			SAGO							
Inmanle Comment				René-Lévesque Ouest	1/0000007							
lamgold Corporation			Bureau 1400 Montréal (Québ	ec) H3B 5E0	Y2089867							
			I Montreal (Queb	ec) Hab als								
Conditions météo												
Personnes rencontrées												
Nom			Fonction	Nº de téléj	phone (ou autre)							
Annie Boily												
Thierry Tremblay												
- X **												
Mode d'identification												
But expliqué :	⊠ oui		non	☐ s. o								
Mode d'identification :	⊠ verb		preuve	de statut								
But expliqué à/Identification	on faite aup	rès de :										
Plainte												
Plaignant rencontré :	Oui		□non	⊠ s. o								
. mghant remoditie .	LJour			△ 5.0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
Photos numériques												
Nombre de photos prises	sur le terra	in:	Nombre d	e photos annexées au rap	port: 2							
			1 2 3 2 4 5 4 1 C 3 1	a Boda and who was supplied and								
Toutes les photos annexées Pentax . L'original de ces ph	a ce rappo	rt ont ete prise	s par veronique Le	evesque avec un appareil ph	oto de type							
				transfert des photos origina								
central.	an out doing	and of the p	and Jacquau	aco priotos origina	our io our vour							
Les photos sont conservées	sur le réper	toire sécurisé	suivant : M:\Rég-02	2\levve01\7610-02-01-02038	300\2012-10-26							
+ color manager				4.5								
Toutes les photos apparaiss			nt une fidèle représ	entation de ce que j'ai vu su	r les lieux de							
'inspection et aucune n'a ét	e modifiée, s	saut XXX.										
Autres pièces annexées au	ı rapport											
Numéro	-			Titre								
☐ Croquis				440.0								
☐ Plan												
☐ Carte												
Autre												

Date de l'inspection : 2012-10-23

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0202301

Échantillons				
Туре	Nature		Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
eau				
air I sol				
matières résiduelles				
matières dangereuses				
matières dangereuses résiduelles flore				
faune				
pesticides				
autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :	oui	non non	, □s.o	
Demandes d'analyses jointes au rapport :	oui	non	☐ s. o	
 Mise en contexte (facultatif) e 14 juillet 2011, lamgold Corporation a obter conduites d'aqueduc. 	nu une autorisation po	ur l'installation d'	une prise d'eau d'alime	entation et de
3. Description de l'inspection				
de même que la prise d'eau. La description de des travaux, nous n'étions pas présent sur les l'outefois, on peut bien percevoir la sortie du di Nous nous sommes dirigé par la suite au p débitmètre.	lieux. Le diffuseur de iffuseur de l'effluent da	l'effluent de mê ans la rivière (Voi	me que la prise d'eau ir photo no. 2)	est submergé
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On r Pour le poste de pompage d'effluent. Celui-ci e actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min	ste de pompage e et a été visité a	un débitmètre. au matin lors de la visit	e du système
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre e réalise. Vérification complémentaire à l'inspec	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu	ste de pompage e et a été visité a	un débitmètre. au matin lors de la visit	e du système
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recourse de pompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu tion (si requis)	ste de pompage e et a été visité a	un débitmètre. au matin lors de la visit	e du système
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recourse de pompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre de réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu tion (si requis) s éléments suivants :	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit	e du système
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recourse de pompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion l'inspection a permis de confirmer et valider les la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit	e du système
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recourse de pompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure a localisation des infrastructures n'a pas été c	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : es pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l	e du système 'effluent final
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre de réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure a localisation des infrastructures n'a pas été culture point de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la procédure de	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : es pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l	e du système 'effluent final
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre de réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure a localisation des infrastructures n'a pas été con peut de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la procédure de la pr	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : es pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l	e du système 'effluent final
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion l'inspection a permis de confirmer et valider les la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure la localisation des infrastructures n'a pas été culture point de vérification des équipements de la proport de vérification des équipements de la localisation.	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G mesure et de contrôle	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l	e du système 'effluent final
Compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recourse de pompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection des de l'effluent à l'inspection a permis de confirmer et valider les la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent à discuter du fonctionnement de la procédure la localisation des infrastructures n'a pas été cur l'inspection des équipements de le Recommandations Fermer intervention #300675591 Effectuer à nouveau une visite des lieux cel	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G mesure et de contrôle	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point compage ; es. PS. nous a été trans	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l	e du système 'effluent final
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompage d'effluent. Celui-ci e Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection. Conclusion L'inspection a permis de confirmer et valider les la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure la localisation des infrastructures n'a pas été cu l'inspection des équipements de l'inspection des établistiques de l'inspection des établistiques de l	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G mesure et de contrôle	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point compage ; es. PS. nous a été trans	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l mis le 11 janvier 2013. es infrastructures	e du système 'effluent final
Conclusion L'inspection a permis de confirmer et valider les la présence de débitmètre au niveau des di le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure la localisation des infrastructures n'a pas été cur l'apport de vérification des équipements de la Recommandations Fermer intervention #300675591	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G mesure et de contrôle	pompage ; est a été visité a que le suivi (point de	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l mis le 11 janvier 2013. es infrastructures	e du système 'effluent final
compartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (on peut voir les 4 évents) On recompartiments. (compage d'effluent. Celui-ci et Actiflo. On retrouve 5 pompes et un débitmètre se réalise. Vérification complémentaire à l'inspection Conclusion L'inspection a permis de confirmer et valider les le point d'échantillonnage de l'effluent; discuter du fonctionnement de la procédure la localisation des infrastructures n'a pas été cur l'inspection des équipements de la Recommandations Fermer intervention #300675591 Effectuer à nouveau une visite des lieux cel signature:	retrouve aussi à ce po est sur le site de la min . C'est à cet endroit qu stion (si requis) s éléments suivants : ifférentes stations de p e pour détecter les fuit onfirmée à l'aide du G mesure et de contrôle	ste de pompage e et a été visité a ue le suivi (point de pompage ; es. PS. nous a été trans la localisation de Date de rédace	un débitmètre. au matin lors de la visit d'échantillonnage) de l mis le 11 janvier 2013. es infrastructures etion: 19 février 2013	e du système 'effluent final

Inspection prevue à l'éte 2013 pour valider certains 3 éléments qui n'ont pu être vérifiés. (int: 300794480)

Date de l'inspection : 2012-10-23	No de gestion documentaire : 7610-02-01-0202301

Annexe photos			
			-
	:		

Annexe - Photos

Photo no: 1

Fichier:

Description:

Poste de pompage primaire Poste de pompage secondaire



Photo no: 2

Fichier:

Description:

DAFFUSEUR DE l'EFFLUENT



Photo no: 3

Fichier:

Description:

Very ly

Saguenay, le 3 novembre 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc. 3400, route de Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0204802

401525043

Objet:

Aménagement et exploitation d'une chute à scories

Mesdames Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation, datée du 25 août 2016, reçue le 26 août 2016 et complétée le 3 novembre 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la <u>Loi sur la qualité de l'environnement</u> (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

 Aménagement et exploitation d'une nouvelle chute à scories munie d'une aire de disposition d'une capacité de 23-24.

Le projet est situé sur le lot 81 partie, au rang 7, du cadastre du canton Simard, de la municipalité de Saint-Honoré, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de CA pour projet d'une nouvelle chute à scories », signée le 25 août 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, vice-président et directeur général de Niobec inc., reçue le 26 août 2016, 1 page, 9 pièces jointes et 7 annexes;

N/Réf.: 7610-02-01-0204802 401525043

- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet «Rapport technique pour l'installation d'un dépoussiéreur Demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'une nouvelle chute à scories », signée le 21 octobre 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc., reçue le 21 octobre 2016, 16 pages, 1 pièce jointe et 9 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Rapport technique pour l'installation d'un dépoussiéreur Demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'une nouvelle chute à scories », signée le 1^{er} novembre 2016 par M. Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc., reçue le 2 novembre 2016, 4 pages, 3 pièces jointes;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Engagement pour le bruit », transmis le 3 novembre 2016 à 8 h 28 par 37, 53-54, 1 page et 1 pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

ÉT/MCB/mcw

Édith Tremblay,

Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay-Lac-Saint-Jean Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🚾 🚾

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification										
1 Identification Date de l'inspection : 2014-12-18	Haura d'an	rivée : 8 h 40	Heure de dépar	t · 11 h 20						
Inspecteur : Véronique Levesque	neure u an	Accompagné de :	rieure de depar	LI III ZV						
moposium r rosempao ao rosepao										
Nº intervention: 300876603	La de de la	Type d'intervention								
Nº gestion documentaire: 7610-02	-01-0745100	Nº du rapport d'inspection : 401212114								
Nº demande : 200366776		Type de demande : Document officiel la demande de certificat d'autorisation pour un essai de récupér								
de ferronibium par traitement des cal	ninistrative de la	S'assurer que les activités ne	risation pour un e sont nas réalisé	essai de recuperation						
de lerroriibium par traitement des car	ottes de bouton	O assurer que les activites ne	sont pas realise							
Lieu inspecté										
Nom du lieu : Niobec inc.										
Nom usuel du lieu : (ancien prop. M	ine Niobec / Les	Services T.M.G. inc.)								
Nº du lieu : 54177746		Type de lieu : mine								
Localisation du lieu inspecté :	The state of the s									
Adresse du lieu : 3400, route du Col	umbium									
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0 Coordonnées géographiques du li	W CÉO NAD O	2 dográc dácimaux) : 49 522	NB33333NN: 74 4	5000000000						
occidonnees geograpinques du il	en (OLO NAD 8	o degres decimativi, 40,032	000000000,-71,1	3330000000						
Intervenant du lieu										
Intervenunt du neu		TATULE TO COMPANY	0.000	No intervenant						
Nom	Fonction	Adresse postale (si diffé	erente du lieu)	SAGO						
Niobec inc.	-	3400, route du Columbium		Y2093716						
Modec inc.	- 0	Saint-Honoré (Québec) G	0V 1L0	12093/10						
	-									
Conditions météo										
Personnes rencontrées	□ so									
Nom		Fonction	Nº de fél	énhone (ou autre)						
Annie Boily		1 ollotion	IV do to	Nº de téléphone (ou autre)						
Amélie Noel de Tilly	Conseillié	ere en environnement	673-4694 p	673-4694 poste 53-54						
runono recor do rinj	Controduit	are on onvironment	0.0.100.1	33_31						
Mode d'identification										
But expliqué : 🛛 ou	i	non	☐ s. 0),						
Mode d'identification :		preuve de statut								
But expliqué à/Identification faite a	uprès de :									
	-									
Plainte	₩ so									
Photos numériques										
Nombre de photos prises sur le ter	rain: 0	Nombre de photos a	annexées au rar	port : 0						
Toutes les photos annexées à ce rap				***						
Pentax. L'original de ces photos a été carte mémoire de l'appareil est deme central.	conservé confo	rmément à la Directive sur la	gestion des photo	os numériques. La						
Les photos sont conservées sur le ré	pertoire sécurisé	suivant:								
Toutes les photos apparaissant au pr l'inspection et aucune n'a été modifié		nt une fidèle représentation de	e ce que j'ai vu si	ır les lieux de						

Grilles d'inspection annexées

₩ SO

Autres pièces annexées au rapport

Échantillons

V SO

V SO

Mise en contexte (facultatif)

SO

Une demande de CA a été déposée en avril 2013 concernant un essai pour la récupération de ferroniobium par traitement des calottes de bouton. Lors du traitement de la demande, le ministère demande des documents et informations manquantes afin de donner suite à leur requête.

L'entreprise détient un CA pour l'enfouissent des scories. (date de juin 2010)

Une demande de certificat d'autorisation - Essai de récupération de ferroniobium (FeNb) par traitement des calottes de bouton a été reçu en avril 2013.

Fermeture administrative de la demande de certificat d'autorisation en avril 2014.

La vérification a été réalisée en même temps que l'inspection annuelle.

Description de l'inspection

Lors de l'inspection j'ai constaté et pris les informations suivantes :

- des calottes de bouton sont toujours entreposées à l'intérieur du dôme (information provenant des accompagnatrices)
- le dôme est à pleine capacité;
- porte du dôme n'a pu être ouverte donc je n'ai pu validé l'information ;
- aucune trace laissant présager qu'il y a eu des activités à l'extérieur;
- le bâtiment est en bon état ;
- aucune pancarte à l'extérieur mentionnant ce qu'il y a d'entreposé à l'intérieur du dôme.

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

□ so

Lors de l'inspection, j'ai informé mes accompagnatrices que quelques articles au Règlement sur les matières dangereuses concernant l'entreposage de MDR pourraient s'appliquer. Au dossier, on retrouve des analyses du produit de lixiviation des calottes de bouton (non considéré «matière radioactive») et des analyses sur des calottes de bouton (considéré «matière radioactive») Une pancarte sera remis à l'entré du dôme dans les prochains jours.

Vérifier si les articles au Règlement sur les matières dangereuses concernant l'entreposage de MDR sont applicables à l'entreposage des calottes de bouton : Calottes de bouton sont des résidus miniers donc ne constituent pas une matière dangereuse selon l'article 2 du Règlement sur les matières dangereuses.

Conclusion

Aucun traitement de calottes de bouton n'est effectué. Toutefois, des calottes de bouton sont toujours entreposées à l'intérieur du dôme.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

V SO

Fonction: Coordonnateur, secteur industriel

Recommandations Ainsi, je recommande de

- Fermer intervention
- Vu que les essais ont été remis à une date indéterminé, faire parvenir un courriel à l'entreprise mentionnant que les calottes de bouton doivent être éliminé tel que mentionné à leur CA de juin 2010.

Rédigé par : Véropique Leveşque

Signature :

Date de signature : 2015-01-21

•	vernication du rapport d'inspection	
Ap	pprouvé par : Serge Alain	

Date: 2015-01-26

Commentaires:

Signature:

En accord avec recommun dations Transmettre lettre proposée Intervention à fermer en date d'envoi de la

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec EX EX

Saguenay, le 10 mai 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc. 3400, chemin du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0744400

401030628

Objet : Ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation S4

Mesdames, Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 13 février 2013, reçue le 14 février 2013 et complétée le 8 mai 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

 Ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation (S4) des galeries souterraines.

Le projet est situé sur le lot no 81-P dans le rang 7 au cadastre 33 du canton Simard à l'adresse civique 3400 Chemin du Columbium à Saint-Honoré.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire ayant comme titre « Demande de certificat d'autorisation ou demande d'autorisation pour un projet industriel », signé le 13 février 2013 par M. Gilles Ferlatte, vice-président exploitation et projets Niobec, reçu le 14 février 2013, 12 pages et 20 pages en annexe;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ayant comme objet « Documents de la demande de CA de la nouvelle cheminée de ventilation », transmis le 3 avril 2013 à 8 h 36 par Mme Amélie Noël de Tilly, conseillère en environnement 4 pièces jointes;

N/Réf.: 7610-02-01-0744400 401030628

- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ayant comme objet «Complément d'information Demande de certificat d'autorisation pour l'ajout d'une nouvelle cheminée de ventilation S-4 », signée le 26 avril 2013 par M. Gilles Ferlatte, vice-président exploitation et projets, reçue le 1er mai 2013, 1 page et 1 annexe;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, de la direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ayant comme objet « demande de c.a. Cheminée S4 », transmis le 8 mai 2013 à 13 h 18 par Mme Amélie Noël de Tilly, conseillère en environnement.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

ÉT/MCB/mt

Édith Tremblay,

Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Ministère
th Développement durable,
de l'Environnement
et de la Luttle contre les
changements climatiques
Québec ES ES

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean (C) Région : Saguenay-Lac-Saint-Jean

1 Identification		40,6336			
Date de l'activité : 2017-09-27		de débi	ut: 09h30	Heure de fin: 11h45	
Activité effectuée par : Véronique	ue Levesque		Accompagné de :		
1.1 Activités		aneni,			
N° d'activité : 5592	N° du d	ocume	ent: 37957	N° de gestion doc. :	
Type d'activité : Inspection	onformité _Ca no	ur l'aor	Sous-Type d'activit andissement du complexe d		aro
But:	omoranto ca po	ui Tugi	andissement du complexe d	es pares a residus mini	
		.010(1)(1)2.	PSSECTOR CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PARTY.		
1.2 Mandat(s) N° de mandat		Nati	ure du mandat	Prograi	nme
1829	Autre na				
Lieu concerné par le(s)	dession(s) dint	orvon.	fian		
Nom du lieu: Niobec inc. (5417		iei veii	HOIL SELECTION OF THE SELECTION		
Nom usuel du lieu : (ancien prop	o, Mine Niobec / I	Les Ser			100
N° du lieu : 54177746 Localisation du lieu : 3400, rout	e du Columbium		Type de lieu : 25 - n	nine	
Saint-Honoré (Québec)					
Coordonnées géographiques du	lieu (GÉO NAD	83 deg	grés décimaux) : -71.15900	00000000000,48.532083	33330000
3 Intervenant(s) du lieu		PER			
Nom	Implication dar	ns le	Adresse p		N°
Niobec inc. (Y2093716)	lieu Propriétaire		(si différente 401, Bay Steet	du lieu)	intervenant Y2093716
(,,			Suite 3200		
			Toronto (Ontario)		
4 Condition météo				· ·	⊠so
5 Personne(s) rencontrée	(e) IR1/consulté	e(e) [(יור.		□ so
R C No		c(s) [c	Fonction	N	o de téléphone
X Annie	Boily		coord, env.		
5.1 Mode d'identification	keptiki na kongresiya sebaka				
5.1 Wiode a lacinification		1-0 303-00			AND THE PARTY OF THE PROPERTY.
Personne consultée : Annie Boil					
But expliqué : Mode d'identification :	⊠ oui		□ non		
But expliqué à/Identification fa	ite auprès de : Aı	nnie Bo	oily		
S Plainte	current Markette de November (1987)	jiya casu			⊠so
Julie I lamte	The approximation of the designation		and the second of the property of the second	Plantaria de de maria de artes de la complicación de la complicación de la complicación de la complicación de l	Maria de Maria (Maria Constante)
7 Urgence		SECRE			⊠SO
B Photo(s) numérique(s)		.aniai			⊠ SO
1 noto(s) numerique(s)	HEATON CONTINUES OF THE SAME OF THE		ing the second district the period students of the		
Questionnaire(s) annex	ée(s)				⊠ SO
10 Autre(s) pièce(s) annex	ée(s) au rannor	4 - 15 14			⊠ so
To Autre(a) piece(a) annex	cc(s) au rappor	L STATE OF	entino emprendi ence dismane a mendio Medicia no o	-Probate Serve Consept stated	
l 1 Équipement(s) utilisé(s)					⊠SO
12 Échantillon(s)		HT-1355			. H.CO
12 Echantinon(s)			Similar of a first state of the	Solder Park and Control of the Control	□ SO
Duplicata des échantillons remi		□ oui	∵ ⊠ non		
Demandes d'analyses jointes au	rapport:	□ oui	⊠ non		
13 Mise en contexte		14 <u>0</u> 78			□ so
CA émis le 3 juin 2016 pour la co	nstruction et l'exp	oloitatio	on du parc à résidus miniers	no. 3	
	•				
Préalablement, un CA a été émis					
du parc à résidus minier no.3 (Dé du littoral et des bandes riveraines					
minier n°3.		, 1.			

Une inspection de conformité a été effectuée le 28 avril 2016 par le secteur hydrique. Une inspection de conformité a été effectuée le 14 décembre 2016 par le secteur industriel.

14 Description de l'activité de contrôle

<u>Parc à résidus no. 2:</u> Rehaussement digue débutée tout autour du parc. Le parc est suivi attentivement vu la fermeture de celui-ci. la revanche est respectée. Les réseaux de collecte des eaux ne sont pas raccordés encore avec le parc no.3. Toutes les eaux se jettent dans le fossé séparant le parc no.2 et le parc no.3.

Parc à résidus no. 3: Les activités de déboisement sont terminées. L'entreprise enlève la terre végétale et l'achemine hors site pour utilisation futur pour restauration du parc no.2. Deux tours sont érigées. Celle-ci n'est pas en fonction. Des travaux ont lieu au nord du parc no.3. Présence d'un chemin périphérique. Le ruisseau Onésime-Tremblay a été endigué afin d'éviter que les eaux qui sont en contact avec les résidus miniers s'y acheminent car des travaux sont en cours pour chemin. Le fossé de drainage C6-9 n'a pas été touché.

<u>Parc à résidus no 1 :</u> Décapage réalisé au printemps = ensemencement naturel. L'étendue de la superficie à décaper a été augmentée.

<u>Dépôt de matière organique</u>: Entente avec la DRAE afin d'accumuler la matière organique (prélevé au parc no.3) le long du boisé au nord. Présentement, les tas ne sont pas profilés car trop gorgés d'eau. Ces tas seront profilés un peu plus tard à l'automne.

Bassin de collecte : Déboisement réalisé.

Aucune présence de poussière. Un camion est présent sur les lieux pour arroser. Chantier propre.

15 Informations à l'intervenant

⊠ SO

16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle

□ so

Une rencontre aura lieu prochainement concernant le bassin de collecte. Les plans ont changés.

17 Conclusion

Aucun manquement n'a été constaté dans les éléments vérifiés.

18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

⊠ SO

19 Recommandations

- Fermer intervention

37

Rédigé par : Véronique Levesque

Fonction: Inspecteur

Signature: Date de signature: 2017-12-14

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec 🖾 🖾

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 I	dentification												
	e l'intervention : 2		Heure de débu	t:9 h 00	Heure de fin	: 11 h 45							
Interve													
Nom :	pagné par :			Fonction :			- + □so						
NOIII:				Foliction :									
1.1	Demande				440-5								
	Nº de demande :	200435423		Type de dem	ande: Docume	nt officiel							
Objet	Objet de la demande : Agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers												
1.2 I	ntervention						28.5						
N	mité												
Nº de gestion doc.: 7610-02-01-0754800 Nº de document: 401556231 Inspection de conformité à la suite de la délivrance du certificat d'autorisation pour l'agrandissement du													
Buto	de l'intervention :	complexe des pa			uncat d autorisat	ion pour rag	granuissement du						
2	Lleu concerné par	l'intervention					- +						
1	Nom du li	eu: Niobec inc.											
	Nom usuel du li		. Mine Niobec / I	es Services T.M.G. inc.)									
-	Nº du li Localisation du li		eu : 3400, route		mine								
	Localisation du R		é (Québec) GOV		*								
	Coordonnées géo			grés décimaux): 48,53	32083333300:-71,	1590000000	000						
3 l	Intervenant du lie	u					- +						
	Nom	Implication d	lans le	Adresse postale		ervenant	Nº de lieu						
		lieu		(si différente du lieu) 401, Bay Steet	SF	(GO	SAGO						
	Niobec inc.			Suite 3200	Y209	93716	54177746						
		,	Т	oronto (Ontario) M5H 2\	Y4								
	•				6	· PECSONES CONTRACTOR	-						
4	Condition météo		-16				□ so						
Descrip	ition :						☐ Précisions						
5	Personne rencont	rée (R) / contactée	: (C)				- + □so						
R	С	Nom		Fonction	on	Nº o	de téléphone						
Ø		Annie Boily	Y	Coordonnatrice en	vironnement	Bur.:418-6 53- <u>54</u>	573-4694 poste						
5.1	Mode d'identifica	tion											
But exp	oliqué :	☑ oui		· 🗆 non		☐ s. o.							
Mode	l'identification :	☑ verba	ıle	preuve de st	atut .								
But exp	oliqué à/Identifica	ition faite auprès d											
6	Plainte						☑ so						
7	Photo numérique	10 TO 10 TO					□ so □						
Nombr	e de photos prise	s sur le terrain :		Nombre de photo	os intégrées au ra	pport :	egenerative et transportere en en en en en en en en en en en en en						
de ces p est den	photos a été conse neurée en ma poss	ervé conformément	t à la Directive su insfert des photo	éronique Levesque avec u r la gestion des photos n s originales sur le serveu s suivants :	umériques. La car								
				idèle représentation de c	ce que j'ai vu sur l	es lieux de l'	'inspection.						
			umériques				- + Mso						

8	Grille d'intervention annexée	☑ so
9	Autre pièce annexée au rapport - +	☑ so
10	Équipement utilisé - +	✓so
11	Échantillon - +	☑ so
		,

12 Mise en contexte

□so

CA émis le 3 juin 2016 pour la construction et l'exploitation du parc à résidus miniers no. 3

Préalablement, <u>un CA a été émis le 23 février 2016 concernant le déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus minier no.3</u> (Déboisement d'une superficie de 16.4 ha dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus minier n°3.

Une inspection de conformité a été effectuée le 28 avril 2016 par le secteur hydrique.

13 Description de l'intervention

Les travaux de construction du parc sont arrêtés présentement vu la période hivernal. Des activités de déboisement commenceront bientôt afin de déboiser le reste de la superficie autorisée. Vu la présence de neige, une inspection visuelle à partir du haut du parc à résidus no. 2 a été réalisé.

Des activités de nivelage sont réalisées sur la partie du parc à résidus no.1 où des résidus ont été prélevés pour construire la digue du parc à résidus miniers no.3.

Deux tours sont érigées. Le nivelage du terrain permet l'écoulement de l'eau vers les tours afin de prévoir la crue du printemps.

Tours reliées au bassin no. 8. Travaux réalisés.

À la suite de l'inspection, une rencontre avec d'autres représentants de la mine a eu lieu. Ceux-ci me montrent une photo prise par un drone. (voir en annexe) Celle-ci a été regardée et commentée. Discuté de plusieurs points tels que les drains, membranes, fossés

14 Vérification complémentaire à l'intervention

Pour le CA pour le déboisement pour la construction des digues périphériques du parc à résidus minier no.3 :

Le reste du déboisement sera effectué au début de l'année 2017.

Le programme de vérification a été regardé avec l'analyste au dossier afin de s'assurer que tous les documents listés suivant la délivrance des CA ont été bien reçus. (Voir en annexe pour les deux CA)

15 Conclusion

Aucun manquement constaté lors de l'inspection.

Une rencontre annuelle sera planifiée d'ici fin mars 2017. La construction du parc à résidus fera partie de l'ordre du jour.

Éva																

✓so

17 Recommandations

Ainsi, je recommande

16

- Fermer intervention
- Prévoir inspection au printemps lors de la reprise des activités de la construction du parc à résidus miniers no. 3 afin de poursuivre le programme de vérification de conformité
- S'assurer que l'entreprise nous transmette le rapport tel que construit lors de la finalisation des travaux.

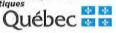
Rédigé par : Véronique Levesque

Signature : Date de signature : 2017-02-08

18 Vérification du rapport d'intervention	
Approuvé par : Serge Alain	Fonction: Chef d'équipe
Signature: Leye Alain	Date: 2017-02-10

Commentaires: En accord avec les recommandations et les suites

proposées Intervention termée Intervention pour vérification au printemps + 301233388 Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification	1.00				
Date de l'inspection : 2016-09-28 Heure d'arrivée : 8					
Inspecteur : Marc Desgagné	nspecteur : Marc Desgagné		Accompagné de :		
No i-t		Time dintain	antion i Ingraction do a	onformitá	
Nº intervention : 301039252			ention : Inspection de d		
Nº gestion documentaire : 7610-02-01-0754800 Nº demande : 200435423		Tune de dem	N° du rapport d'inspection : 401393192 Type de demande : Document officiel		
	f bydigue, pour l'agran	le, pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus			
miniers no 3	comornite, voie	i nyulque, pour ragran	dissement du complexi	e des parcs à residus	
Tillillers 110 3		-	-		
Lieu inspecté					
Nom du lieu : Niobec inc.					
Nom usuel du lieu : (ancien prop. M	ine Nichec / Les	Services T.M.G. inc.)			
Nº du lieu : 54177746	ille Modec / Les	Type de lieu :	mine		
Localisation du lieu inspecté :		Type de ned .	Timile		
Adresse du lieu : 3400, route du Col	umbium				
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0					
Coordonnées géographiques du li	eu (GÉO NAD 83	degrés décimaux) :	48,532083333300:-71,1	59000000000	
		4			
Intervenant du lieu					
- March	Harris Maria	A.J	(a) differents do flaco	No intervenant	
Nom	Fonction	Adresse postale	(si différente du lieu)	SAGO	
Niobec inc.		3400, route du Colu		Y2093716	
Niobec inc.		Saint-Honoré (Quét	pec) G0V 1L0	12093/10	
Conditions météo		ň			
Busses			4		
Bonnes					
	E 20				
Personnes rencontrées	┌ so				
Nom		Fonction N° de téléphe		éphone (ou autre)	
Ing. Niobec		эс			
53-54					
	*				
Mode d'identification					
But expliqué :		non s. o.			
Mode d'identification : ⊠ ve	rbale	preuve de	statut		
But expliqué à/Identification faite auprès de : M.Boivin					
Washington .					
Plainte	⊮ so				
Photos numériques	1/				
		Nombre de p	lombre de photos annexées au rapport : 6		
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marc Desgagné avec un appareil photo de type Garmin					
GPS Map 62sc. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos					
numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales					
sur le serveur central.					
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : 7610-02-01-0754800, 2016-09-28					
Toutes les photos apparaissant au pr		nt une fidèle représent	ation de ce que j'ai vu si	ur les lieux de	
l'inspection et aucune n'a été modifié	e, sauf				
Grilles d'inspection annexées ▼ SO					

V SO

Échantillons

V SO

Mise en contexte (facultatif)

So

1. description du projet

Le projet consiste à procéder au déboisement, à l'hiver 2016 (entre le 23 février et le 15 mars), d'une 23-24 ha nécessaire à la construction, à l'été 2016, des digues périphériques du futur parc à résidus no 3. Les superficies impactées pour les différents milieux humides sont les suivants : 23-24 de cédrière humide, 23-24 de marécage arborescent et 23-24 ha de tourbière boisée. De plus, deux occurrences de corallorhize striée seront directement impactées (36 plants sur une aire de répartition de 20 à 25 m² et 8 plants sur une aire de répartition de 1 m²).

Il est à noter que le déboisement d∈ 23-24 représente seulement la première phase du projet. Le parc à résidus no 3 et le bassin de polissage qui sont à construire totalisent une superficie d'environ 23-24 pour leur implantation.

Les chemins existants seront utilisés pour le déplacement des machineries (excavatrices munies ou non de têtes de débroussaillement, abatteuse multifonctionnelle, débardeur). Deux ponceaux temporaires seront aménagés pour le temps des travaux.

Les essences de bois à valeur commerciale seront entreposées temporairement sur une jetée à l'extérieur du site des travaux de déboisement.

Description de l'inspection

Le 2016-09-28, l'inspecte le site d'implantation des digues périphériques du futur parc à résidus no 3, parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay.

En compagnie de 53-54 secteur d'implantation.

, chargée de projet Développement Durable à la mine Niobec, je fais le tour du

Constats:

Sur place, je constate :

- Que les travaux effectués, sont ceux prévus au C.A.
- Que les eaux provenant de la zone des travaux sont dirigés vers le traitement des eaux de la mine.
- Que les zones de travaux sont délimitées.
- Que les travaux sont supervisés par les ingénieurs et techniciens de SNC-Lavalin.
- Que les travaux sont exécutés par l'entreprise J R Savard, de St Honoré.

Je quitte vers 11h35

Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

M SO

Conclusion

Dans les limites des vérifications faites lors de l'inspection du 2016-09-28, l'entreprise respecte l'autorisation

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

₩ so

Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention et en créer une nouvelle pour la suite du projet.

Rédigé par : Marc Desgagné

Signature:

Date de signature : 2016-09-29

7 Vérification du rapport d'inspe	etion		
Approuvé par : Valérie Gobeil		Fonction: Coordonnateure secteur m	nunicipal
Signature: Vallei	Mal	Date: 2016-11-04	
	te momend.	vention sans suri	

Agrandissement du parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay. Inspection du 2016-09-28.



DSC00003.JPG



DSC00005.JPG



Agrandissement du parc à résidus de la mine Niobec, à St Honoré, au Saguenay. Inspection du 2016-09-28.



DSC00009.JPG



DSC00010.JPG



Québec 🖾 🔯

Saguenay, le 3 juin 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc. 3400, route de Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0754800

401358584

Objet:

Construction du parc à résidus miniers no 3

Mesdames Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 30 juillet 2015, reçue le 31 juillet 2015 et complétée le 2 juin 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la <u>Loi sur la qualité de l'environnement</u> (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous:

 Agrandissement du complexe de parcs à résidus miniers par la construction d'une troisième aire de disposition d'une superficie de 23-24. La construction est réalisée dans une tourbière et un marécage arboré dont la superficie impactée directement et indirectement est de 23-24 et à l'intérieur du littoral et dans des bandes riveraines de cours d'eau sur une longueur de 993 m.

Le projet est situé sur les lots 17 partie, 18 partie, 19 partie, 20 partie, 81 partie et 82 partie, au rang 7, du cadastre du canton Simard, de la municipalité de Saint-Honoré, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

Formulaire ayant comme titre « Formulaire de demande de certificat d'autorisation (art. 22 de la LQE) ou d'autorisation (art. 31.75, 32 et 48 de la LQE et art. 128.7 de la LCMVF) », signé le 30 juillet 2015 par M. Stéphane Ste-Croix, vice-président et directeur général de Niobec inc., reçu le 31 juillet 2015, 13 pages, 4 modules et 18 annexes;

N/Réf.: 7610-02-01-0754800 401358584

- Note technique ayant comme objet « Modélisation hydrogéologique par méthode numérique du parc no 3 de la mine Niobec », signée le 19 août 2015 par Mme Géraldine Cosset, ingénieure de SNC-Lavalin, Mme Adrienne Dénes, ingénieure de SNC-Lavalin et M. Nicolas Lemieux, ingénieur de SNC-Lavalin, reçue le 27 août 2015, 45 pages et 1 annexe;
- Rapport ayant comme objet « Étude prévisionnelle d'un nouveau site de parc à résidus de la mine Niobec à Saint-Honoré Phase 200 Niobec », signé le 31 août 2015 par Mme Anne Boiret, professionnelle de l'acoustique de WSP et M. Marc Deshaies, ingénieur de WSP, reçu le 6 octobre 2015, 26 pages et 1 annexe;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions N/Réf, MDDELCC: 7610-02-01-0754800/ 401307068 », signée le 17 mars 2016 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 17 mars 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 11 annexes;
- Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Questiongestion des eaux en phase construction », transmis le 6 mai 2016 à 13 h 05 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 1 page.
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions du 28 avril 2016 N/Réf, MDDELCC: 7610-02-01-0754800 / 401349190 », signée le 16 mai 2016 par Messieurs Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc. et Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 16 mai 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 5 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Demande de certificat d'autorisation pour l'agrandissement du complexe des parcs à résidus miniers. Réponses aux questions du 31 mai 2016 N/Réf, MDDELCC: 7610-02-01-0754800 / 401349190 », signée le 31 mai 2016 par Messieurs Stéphane Ste-Croix, v-p et directeur général de Niobec inc. et Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., reçue le 31 mai 2016, 1 page, 1 pièce jointe et 4 annexes;

N/Réf.: 7610-02-01-0754800

401358584

Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Parc à résidus no 3 », transmis le 1^{er} juin 2016 à 13 h 12 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 1 page;

Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Parc à résidus no 3 », transmis le 2 juin 2016 à 14 h 52 par M. Jean-François Tremblay, responsable développement durable de Niobec inc., 4 pages et 1 pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

ÉT/MCB/mcw

Édith Tremblay,

Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Saguenay--Lac-Saint-Jean Région : Saguenay--Lac-Saint-Jean

1 Identification			e transpor			in Marie Control
Date de l'inspection : 2016-04-28	H	leure d'arr	ivée : 9		ure de dépar	<u>t : 11 h 45</u>
Inspecteur : Marc Desgagné				Accompagné de :		
Nº intervention: 301018247				Type d'intervention : Ir	nspection de d	conformité
Nº gestion documentaire : 7610-0	02-01-07	′54800		Nº du rapport d'inspec	tion: 401349	9505
Nº demande : 200448398				Type de demande : Do	cument officie	
But de l'inspection : Inspection d	e confor	mité à la si	uite de	la délivrance du CA pour	réaliser une ¡	partie du déboisement
nécessaire à la construction du par	c à résid	dus no 3				
Lieu inspecté	7, 7	\$ 100 m				
Nom du lieu : Niobec inc.						
Nom usuel du lieu : (ancien prop.	Mine Ni	obec / Les	Service			
Nº du lieu : 54177746				Type de lieu : mine		
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 3400, route du C	alumbiu	, m				
Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0	olumbiu	[1]				
Coordonnées géographiques du	lieu (Gl	ÉO NAD 83	dearé	s décimaux) : 48.532083	3333300:-71.1	159000000000
ocoracinios geograpinados au						
Intervenant du lieu						
Nom	Fo	nction		resse postale (si différer	nte du lieu)	No intervenant SAGO
Niobec inc.), route du Columbium t-Honoré (Québec) G0V	1L0	Y2093716
					,	
Conditions météo						
Bonnes						
Personnes rencontrées	Γ	so			•	
Nom		* .	· F	onction	Nº de tél	léphone (ou autre)
Jean François Tremblay		Géologue Durable	Resp	onsable Développement	418 673-46	94, poste / ext. 53-54
- 53-54			, charg	é du projet	1	894, poste / ext. 53-54
<u> </u>						
Mode d'identification						
But expliqué :				non	☐ s. c).
	verbale			preuve de statut		
But expliqué à/Identification faite	aupres	ae: iviess	ieurs	et Tremblay		
Plainte 43,444	J.	SO.				
Photos numériques						
Nombre de photos prises sur le				Nombre de photos ann	-	•
Toutes les photos annexées à ce ra GPS map 62 sc. L'original de ces p numériques. La carte mémoire de l sur le serveur central.	hotos a	été conser	vé conf	ormément à la Directive s	ur la gestion	des photos
Les photos sont conservées sur le	répertoi	e sécurisé	suivan	t:		
Toutes les photos apparaissant au l'inspection et aucune n'a été modi			nt une f	idèle représentation de ce	e que j'ai vu sı	ur les lieux de
0.311 413		7.00				
Grilles d'inspection annexées	Js	SO				

Échantillons

⊽ so

2 Mise en contexte (facultatif)

∏so

NATURE DE LA DEMANDE

Le demandeur, Niobec Inc., est une personne morale qui désire réaliser un projet de déboisement dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau, et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus miniers no 3. Le projet est visé par l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

3 Description de l'inspection

Le 2016-04-28, je rencontre messieurs Jean François Tremblay, Responsable Développement Durable, et 53-54 chargé de projet, tous deux à l'emploie de la compagnie Niobec, à St honoré, en liens avec le projet de déboisement de la zone de construction de la digue du futur parc à résidus minier no.3.

Constatations:

Sur place, je constate que :

- La zone est rubanée.
- · La coupe forestière et le débardage est complété.
- · La déchiqueteuse est en opération.
- Des ponceaux ont été construits sur le cours d'eau qui ceinture le parc à résidus.
- Aucun sédiment ne rejoint le cours d'eau.
- Il n'y a pas de passage de machinerie dans le cours d'eau.
- Un banc d'emprunt est déboisé et sera ouvert prochainement.

<u>Échange :</u>

Avec messieurs 53-54 et Tremblay, il est convenu que :

- Le rapport de localisation de la zone d'implantation de la digue me sera fourni, attestant du respect des limites autorisées.
- Les dates de début des travaux et de la première réunion de chantier me seront transmises.
- J'assisterai à la réunion de démarrage, dans le but de faire connaître nos attentes dans la réalisation de ce projet.
- · L'échéancier trois semaines me sera transmis afin de planifier mes interventions, si requis.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO ₪

5 Conclusion

 Dans les limites des vérifications faites lors de l'inspection du 2016-04-28, l'entreprise respecte les autorisations émises par la DRAE 02, dans le cadre du projet du parc à résidus minier numéro 3.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

4 1

✓SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention.

Rédigé par : Marc Desgagné

Signature:

Date de signature : 2016-04-29

Approuvé par : Valérie Gobeil	Fonction: Coordonnateure secteur hydrique
Signature: Down And	Date: 204(, 204-2.9
	ecommundations, leine.
Ehacron avec les c	Lammandations, ferme

Saguenay, le 23 février 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Niobec inc. 3400, route du Columbium Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

N/Réf.: 7610-02-01-0754800

401330754

Objet : Déboisement pour la construction des digues périphériques du

parc à résidus miniers nº 3

Mesdames Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 3 février 2016, reçue le 3 février 2016 et complétée le 19 février 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

 Déboisement d'une superficie de 23-24 dans une tourbière, un marécage arboré et à l'intérieur du littoral et des bandes riveraines de cours d'eau, et ce, à l'emplacement des digues périphériques du futur parc à résidus miniers nº 3.

Le projet est situé sur les lots 17 partie, 18 partie, 19 partie, 20 partie, 81 partie et 82 partie au rang 7, du cadastre du canton Simard, à l'adresse civique 3400, route du Columbium à Saint-Honoré, MRC Le Fjord du Saguenay.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire ayant comme titre « Demande d'autorisation et de certificat d'autorisation », signé le 3 février 2016 par M. Jean-François Tremblay, reçu le 3 février 2016, 7 pages et 17 annexes;
- Lettre adressée à Mme Marie-Christine Bouchard, ingénieure, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Réponses aux demandes de renseignements et d'engagement supplémentaires présentés

N/Réf.: 7610-02-01-0754800 401330754

dans l'évaluation préliminaire de la demande de Certificat d'Autorisation pour le déboisement du Parc à résidus n° 3 », signée le 17 février 2016 par M. Stéphane Ste-Croix et M. Jean-François Tremblay, reçue le 17 février 2016, 3 pages et 3 annexes;

 Courriel adressé à Mme Marie-Christine Bouchard, ing., du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ayant comme objet « Lots dans l'emprise du Parc 3 – Niobec », transmis le 23 février 2016 à 10 h 15 par M. Jean-François Tremblay, 2 pages et une pièce jointe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

ÉT/MCB/mt

Édith Tremblay,

Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean



GROUPE QUALITAS INC.

3306, bout Saint-François Jonquière (Québec) Canada G7X 2W0 www.qualitas qc.ca

NIOBEC (MAGRIS RESOURCES) 3400, CHEMIN DU COLOMBIUM SAINT-HONORÉ (QUÉBEC) GOV 1L0

Tel 418-547-5716 Telec 418-547-0374

CARACTERISATION ENVIRONNEMENTALE SOMMAIRE ET SUPERVISION DE TRAVAUX PARTIELS DE REHABILITATION

Site d'un déversement de diésel Aire d'entreposage de réservoirs pétroliers Terrain de la mine Saint-Honoré (Québec)

N/Dossier n°: 631421

Distribution:

Madame Annie Boily

Coordonnatrice environnement

(PDF)

GROUPE QUALITAS INC.

Le 22 octobre 2015

Richard Tremblay, chimiste. M. Env.

Chargé de projets - Géoenvironnement et hydrogéologie

François Tremblay, ing. M.Sc.A. E.E.S.A.

Hydrogéologue sénior, hydrogéochimiste et chargé de projets

Numéro de membre OIQ: 4051

TABLE DES MATIÈRES

				Page
1.0	INTE	RODUC	TION	1
	1.1	MISE E	EN SITUATION	1
	1.2	LIMITA	TIONS PARTICULIÈRES À CETTE ÉVALUATION	1
	1.3	CONTE	ENU DU RAPPORT	2
2.0	DES	CRIPTI	ON DU TERRAIN	2
3.0	DES	CRIPTI	ON DES TRAVAUX RÉALISÉS	3
4.0	RÉS	ULTAT	S	5
	4.1		PRÉTATION DU CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE	
	4.2	QUALI [*]	TÉ DES SOLS	6
		4.2.1	Présentation des critères d'évaluation et limitations de l'étude	6
		4.2.2	Illustration des résultats d'analyses et principaux indices de	
		400	contamination	
		4.2.3	Contrôle de la qualité	
5.0			DÉVERSEMENT	
6.0	SOM	IMAIRE	ET RECOMMANDATIONS	8
			LISTE DES ANNEXES	
				Nombre
۸	5.5.4	- :		le pages
Anne	exe 1	•	re 1 : Plan de situation du secteur à l'étude	
		Figu	re 2 : Plan de localisation des équipements pétroliers et sens d'écoulement présumé du déversement	
		Figu	re 3 : Plan de localisation des prélèvements et des niveaux	
		_	d'altérations des sols – Zone 1 et 2	4
Anne	exe 2	Note	s explicatives des critères de contamination du MDDELCC - S	ols
			eau de compilation des résultats et certificats d'analyses chimi- les échantillons de sol	
Anne	exe 3	Doss	sier photographique	7
Anne	exe 4	Mani	festes de disposition des matières contaminées	13
Anne	exe 5		ée et limitations de l'étude	
		. 5.10		

(Ce rapport est composé de 123 pages incluant les annexes et ne peut être reproduit en partie sans l'autorisation de Groupe Qualitas inc.)

1.0 INTRODUCTION

1.1 MISE EN SITUATION

Les services de Qualitas ont été retenus par Niobec pour la caractérisation environnementale sommaire et la supervision de travaux partiels de réhabilitation au site d'un déversement de diésel survenu le 10 juillet dernier lors du remplissage bihebdomadaire d'un réservoir pétrolier (diésel et essence) d'une capacité de 30 000 litres, sur la propriété de la mine à Saint-Honoré, au Québec, plus précisément à environ 150 m au sud-sud-est de la guérite de la mine.

Mentionnons que ce réservoir est utilisé à des fins d'alimentation en hydrocarbures des équipements motorisés et utilisés pour les activités souterraines de la mine.

1.2 LIMITATIONS PARTICULIÈRES À CETTE ÉVALUATION

La présente étude a rencontré les contraintes ou limitations particulières suivantes, outre les limitations générales d'usage jointes en annexe 5 :

- Déversement survenu sur le principal réservoir d'alimentation en hydrocarbure pétrolier pour les activités souterraines de la mine et impraticabilité technique pour son déplacement rapide pour l'exécution des travaux de réhabilitation sous ce dernier, sans affecter les activités souterraines de la mine;
- ii. Présence d'infrastructures civiles à proximité et en aval du site du déversement (canalisations souterraines diverses pour fins d'alimentation électrique, de communication et de distribution de carburant vers les activités souterraines de la mine);
- iii- Présence d'une digue de retenue pour les bassins n° 1 et 6, localisés à proximité du déversement et impraticabilité technique de procéder à une réhabilitation complète des sols due à des contraintes de stabilité des pentes et de sécurité des travailleurs ;
 - iv- Zone avec coactivité (aire de circulation de machinerie lourde).

Le cas échéant, des recommandations particulières sont formulées à la fin de ce rapport en regard des limitations précitées et rencontrées lors de notre étude, notamment en regard de la protection de la qualité de l'environnement et des infrastructures.

1.3 CONTENU DU RAPPORT

Ce rapport présente la mise en situation de l'étude, incluant le contexte, les objectifs et les limitations particulières à notre évaluation, la localisation et la description sommaire du terrain concerné, la chronologie des activités, les observations de la stratigraphie, les résultats de caractérisation chimique obtenus sur les échantillons de sols recueillis sur le terrain, l'interprétation du modèle hydrogéologique et du sens de dispersion des contaminants huileux et nos recommandations.

Le lecteur pourra consulter en annexe 1 de ce document, trois figures d'accompagnement sur lequel est présentée la localisation approximative des prélèvements de sols recueillis sur le terrain et des zones excavées lors des travaux de restauration, le niveau de contamination des sols laissés en place selon les critères du MDDELCC. En annexe 2, le lecteur pourra consulter le tableau de compilation des résultats et certificats d'analyses chimiques pour les échantillons de sols, en annexe 3, un dossier photographique des travaux de terrain, en annexe 4, les manifestes de disposition des matières contaminées dans un centre autorisé par le MDDELCC et en annexe 5, la portée et les limitations de cette étude.

2.0 DESCRIPTION DU TERRAIN

Le secteur où est survenu le déversement de diésel est localisé sur le terrain de la mine à Saint-Honoré, plus précisément dans une aire d'entreposage d'équipements pétroliers hors-sol localisée à proximité des bassins n°1 et 6 dans un secteur où la topographie locale est relativement plane et faiblement inclinée vers le sud-ouest. Le secteur est bordé au nord par une voie de circulation et le bâtiment du treuil, à l'est par les bassins no 1 et no 6 avec une digue de retenue d'environ 3 m de hauteur, au sud par une voie de circulation et le bâtiment du concasseur et à l'ouest par le bâtiment utilisé comme entrepôt et laboratoire de géologie.

Le drainage des précipitations sur les aires non pavées avoisinant le site de déversement à l'aire d'entreposage des réservoirs s'effectue vers un regard d'égout pluvial aménagé plus vers le sud-ouest approximativement. Le drainage des précipitations s'effectue en partie par ruissellement de surface sur des matériaux granulaires de porosité et perméabilité limitées (couche de gravier concassé ou sable graveleux ou couche de sable) et en partie par infiltration souterraine jusqu'au niveau de la nappe. Les eaux d'infiltration percolent selon la topographie du secteur, soit

-2-

631421

approximativement vers le sud-ouest. Aucun cours d'eau n'est présent au voisinage immédiat du terrain. Le cours d'eau le plus proche est le ruisseau Cornet qui est situé à environ 800 mètres au sud-est. Aucun puits d'alimentation ou ouvrage actif de captage d'eau potable n'est situé sur le site. Le secteur est desservi par l'aqueduc de la municipalité et un réseau d'égout privé. Le potentiel d'exploitation de la nappe au site et dans les environs est jugé limité, en raison de la faible perméabilité des dépôts meubles locaux et de l'existence d'un réseau d'aqueduc sur le territoire municipal.

3.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux de réhabilitation du terrain et de caractérisation présentés dans ce rapport ont été réalisés entre le 13 juillet et le 21 septembre 2015. Ces travaux ont été exécutés en mode urgent et avec la collaboration du client qui a fourni la machinerie et les opérateurs nécessaires à la réalisation des travaux (excavatrice hydraulique, camions de transport, etc.). Les travaux ont été effectués avec la participation de nos inspecteurs spécialisés, Messieurs Carl Savard, Hughes Potvin et Alex Tremblay, sous la supervision de Monsieur Richard Tremblay, chimiste, M. Env. de notre firme.

Concurremment aux travaux de restauration, nos inspecteurs ont procédé à la collecte d'échantillons à des fins de caractérisation en laboratoire pour contrôler d'une part la qualité des sols récupérés et ceux laissés en place sur le terrain et pour orienter d'autre part le déroulement des activités de restauration par excavation.

Les travaux ont permis la caractérisation de 75 échantillons pour la détermination de leur teneur en hydrocarbures pétroliers C_{10} - C_{50} et du profil chromatographique des produits pétroliers (voir la liste des échantillons et de leur numérotation dans le tableau de compilation à l'annexe 2). Ces prélèvements ont été effectués dans le remblai, en surface et près du niveau de la nappe (voir le croquis en annexe 1 et le tableau de compilation des résultats d'analyses en annexe 2 pour les profondeurs exactes des prélèvements). Des analyses de contrôle pour le paramètre HAP et HMA ont aussi été réalisées sur quelques échantillons.

Parmi les échantillons caractérisés, sept (7) proviennent des déblais d'excavation pour permettre leur mode de gestion (identifiés « camions » ou « benne » sur le tableau de compilation à l'annexe 2); soixante-cinq (65) proviennent des parois et fonds d'excavation dans les zones des travaux de restauration, trois ont été recueillis au droit de puits (tranchées) d'exploration.

-3-

631421

À moins d'une mention, les échantillons analysés et recueillis dans les sondages ou excavations sur place proviennent des remblais et au niveau d'une nappe d'eau rencontrée à près de 1,5 m de profondeur où des indices organoleptiques de contamination pétrolière ont été décelés (près du contact entre les dépôts meubles silteux intacts et les matériaux sus-jacents de remblais remaniés ou granulaires). Lors des travaux de restauration, les sols comportant des indices organoleptiques d'altération ont été ségrégués par excavation et chargés dans des camions et transportés vers un centre de disposition et de traitement autorisé par le MDDELCC (Terrapure à Laterrière). Ceux jugés propres et sans indice d'altération ont été entreposés temporairement pour fins de réutilisation éventuelle en remblai dans les excavations, après contrôle de leur qualité par un laboratoire.

Les analyses chimiques ont été confiées à un laboratoire accrédité par le MDDELCC (Agat Laboratoires de Québec). Les échantillons de sols ont été recueillis avec les contenants fournis par le laboratoire; manuellement, dans les parois et fonds d'excavation accessibles ou dans les piles de déblais excavés; à l'aide du godet de l'excavatrice, dans les tranchées exploratoires. Les méthodes utilisées ont permis de prévenir les risques de contamination accidentelle des prélèvements.

En cours de projet, des indices d'une ancienne contamination huileuse ont été constatés sur le terrain. Cette constatation a été déduite de l'examen des profils pétroliers obtenus sur les échantillons soumis à l'analyse des hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, À cet égard, mentionnons que l'évaluation environnementale de site – phase l réalisée par la firme Inspec-Sol (N/Réf : Q031364-E1 daté du 8 janvier 2014), a révélé des incidents (historiques (déversements) d'huiles usées et diésel), en amont hydraulique de lieu de déversement de juillet 2015.

Les travaux de restauration et de caractérisation entrepris en juillet 2015 ont été arrêtés le 21 septembre 2015 à la demande du client et après discussion avec des représentants régionaux du MDDELCC, l'excavation réalisée ayant atteint des limites d'impraticabilité technique associées à la présence d'infrastructures névralgiques, dont certaines, sous le niveau du sol. La position de ces infrastructures et obstacle à l'achèvement des travaux de restauration. Vous trouverez dans la figure 2 de l'annexe 1, une description détaillée de ces infrastructures (obstacles).

Les phases huileuses déversées et les matières fortement imbibées d'huile à la surface du terrain ont été récupérées dans les meilleurs délais pour réduire les impacts environnementaux. Elles ont ensuite été transportées dans un lieu de disposition autorisé par le MDDELCC (environ 234.12 T.M. ou 130 m³ de sols disposés au site de Terrapure de Laterrière). Les eaux huileuses accumulées dans la tranchée d'interception identifiée PE-15-1 (tranchée réalisée le 21 septembre 2015) ont aussi été récupérées par le client et gérées vers l'un des 3 séparateurs d'eau-huile présents sur le site de la mine.

La délimitation des excavations et la position des prélèvements sur le terrain ainsi que le niveau de contamination résiduel des sols avant l'arrêt des travaux de restauration sont présentés sur la figure 2 jointe à l'annexe 1, tandis que le document photographique joint à l'annexe 3 permet d'apprécier l'apparence générale du terrain et des excavations ainsi que l'envergure des travaux.

4.0 RÉSULTATS

4.1 INTERPRÉTATION DU CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE

Selon les observations relevées par nos inspecteurs, les infrastructures civiles sur le terrain et les différentes canalisations souterraines (alimentation électrique diverse, de communication souterraine, d'alimentation en diésel vers les activités souterraines de la mine, égout pluvial) présentes sur le site ont été implantées à l'intérieur d'un dépôt de sols intacts de nature silteuse. En périphérie des infrastructures civiles précitées, des sols plus perméables avec une texture remaniée ou granulaire ont été mis en place pour le remblayage superficiel et le nivellement du terrain.

Selon notre hydrogéologue, les sols silteux intacts du terrain constituent un dépôt d'origine marine relativement important dans le secteur à l'étude et sa perméabilité a été jugée faible selon les faibles venues d'eaux souterraines observées sous le niveau de saturation du terrain et plus spécifiquement près du contact entre les sols intacts et ceux remaniés. La présence des sols silteux intacts limite en pratique la pénétration verticale d'eaux de précipitations sous la surface de cette unité hydrostratigraphique. Il en est de même pour les contaminants huileux qui sont moins denses que l'eau. Les eaux souterraines observées près de la surface de ce dépôt silteux agissent en quelque sorte comme une frontière voire une barrière hydraulique si on fait exception de la partie supérieure de cet horizon dont la perméabilité est localement accrue par la fissuration due à l'action du gel et du dégel.

-5-

631421

Ainsi, les mouvements préférentiels d'eaux souterraines et de contaminants huileux sous la surface du terrain sont susceptibles de se produire dans l'axe de la pente du terrain (vers le sud-ouest) et à travers la partie supérieure fissurée du dépôt silteux lorsque les taux de précipitations sont faibles et que le niveau de la nappe est bas (condition présumée de migration lente en cas de déversement durant des périodes d'étiage estival et hivernal). Cependant, lorsque les taux d'infiltration sont plus élevés, durant des périodes de précipitations ou de dégel printanier, on ne peut écarter la possibilité d'un certain « évasement » du panache huileux en raison de la résistance des sols aux écoulements souterrains.

4.2 QUALITÉ DES SOLS

4.2.1 Présentation des critères d'évaluation et limitations de l'étude

La qualité des sols caractérisés a été évaluée en fonction des critères génériques A, B et C définis dans la Politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés (PPRTC) du MDDELCC. Les critères B et C représentent respectivement des valeurs limites prescrites par la Politique pour protéger les terrains à usages résidentiels (B) et commerciale ou industrielle (C). Le critère A correspond, pour une contamination de nature organique comme celle associée à un déversement d'hydrocarbures pétroliers, à une limite de quantification et un objectif de restauration visé par le MDDELCC pour protéger la qualité de l'environnement et préserver tous les usages, même les plus sensibles, en cas de déversement d'hydrocarbure récent et de l'application de l'article 9 du règlement sur les matières dangereuses. Les résultats ont aussi été comparés aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés du MDDELCC (RESC).

Selon le zonage municipal en vigueur, le terrain de la mine se situe dans la zone 23-i où sont autorisés les usages suivants : Industrie contraignante, extractive et un usage spécifiquement autorisé comme site d'enfouissement des résidus miniers. Le terrain récepteur en aval de celui à l'étude se trouve dans un secteur principalement à vocation agricole (32A). Aucun changement d'usage ou de cessation d'activité n'est prévu pour le terrain à l'étude. Rappelons de plus que le potentiel d'exploitation de la nappe locale est jugé faible en raison de la présence d'un réseau d'aqueduc et de la perméabilité limitée des dépôts meubles intacts du terrain (sous les matériaux de remblai).

-6-

631421

4.2.2 Illustration des résultats d'analyses et principaux indices de contamination

Pour faciliter la compréhension de notre rapport, nous avons illustré les principaux résultats des certificats d'analyses d'hydrocarbures pétroliers dans les sols, à l'aide d'un tableau de compilation et d'une figure (vue en plan). Le tableau de compilation des résultats et des critères d'évaluation ainsi que certains détails sur la provenance des échantillons caractérisés sont présentés à l'annexe 2 tandis que la figure précitée est jointe à l'annexe 1.

Selon les résultats de caractérisation du niveau de contamination huileuse des sols laissés en place au terme de la restauration, les échantillons de sols recueillis dans l'excavation réalisée sur le terrain industriel présentent maintenant un niveau de contamination en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ qui respecte le critère d'usage industriel C et même par endroits le critère A du MDDELCC (limite de quantification de la méthode d'analyse)

Le niveau de contamination résiduel détecté dans les sols caractérisés au terme des travaux d'urgence se résume à ce qui suit :

- i- Zone 1 : Les résultats se situent généralement sous le critère A à l'exception de quelques parois et fond d'excavation où des teneurs dans la plage A-B ou B-C ont été laissées en place;
- ii- Zone 2 : À l'exception d'une teneur sous le critère A pour les sols entre 0 et 1,2 m de profondeur de la paroi D, les résultats des fonds et parois d'excavation dans cette zone se situent dans la plage B-C, l'achèvement de la décontamination ayant été entravé par la présence d'infrastructures civiles névralgiques;
- iii- Au droit du puits (tranchée) PE-1-15, situé à la limite de la paroi A, les teneurs se situent dans la plage A (fond) ou A-B (paroi);

4.2.3 Contrôle de la qualité

Des duplicatas de chantier ont été prélevés et analysés lors de la présente étude environnementale. Les résultats de ces duplicatas et ceux du contrôle de qualité du laboratoire ne font ressortir aucune problématique particulière en regard de la représentativité des résultats d'analyses.

-7-

5.0 BILAN DU DÉVERSEMENT

À des fins de contrôle de la qualité des travaux de restauration, nous présentons ci-après un bilan des quantités de contaminants huileux déversées et récupérées:

- Volume du réservoir (A): 30 000 litres;
- Volume total estimé du déversement dans l'environnement : 800 litres;
- Estimation de la quantité absorbée dans les déblais d'excavation: 1210 kg (c.-à-d. environ 1 476 litres avec l'hypothèse d'une masse volumique de 0.82 kg/litre pour le diesel);

Mentionnons que ce calcul ne tient pas compte du diésel récupéré par l'utilisation d'adsorbant granulaire et serviettes absorbantes dans la journée du déversement.

Ainsi, selon les estimations présentées dans ce qui précède, on peut en déduire qu'une proportion importante de quantités déversées de produits huileux dans l'environnement ont été récupérées.

6.0 SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de restauration menés dans une situation d'urgence ont eu lieu au voisinage d'un déversement de diésel survenu le 10 juillet dernier lors du remplissage bihebdomadaire du réservoir de diésel et d'essence d'une capacité de 30 000 litres et localisé sur la propriété de la mine à Saint-Honoré, au Québec. La section 1.2 de ce rapport a fait mention de certaines contraintes particulières qui ont limité la possibilité de récupérer totalement les hydrocarbures déversés.

Les travaux de restauration ont permis de récupérer une proportion importante des quantités de diesel déversé, tel que mentionné précédemment dans ce rapport. Les niveaux de contamination huileuse des sols laissés en place sur le terrain industriel présentent maintenant un niveau de contamination en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ qui respecte le critère d'usage industriel C et même, par endroits, le critère A.

Les matières récupérées ont été transportées dans un lieu de disposition autorisé par le MDDELCC (environ 234.12 T.M. ou 130 m³ de sols disposés au site de Terrapure de Laterrière).

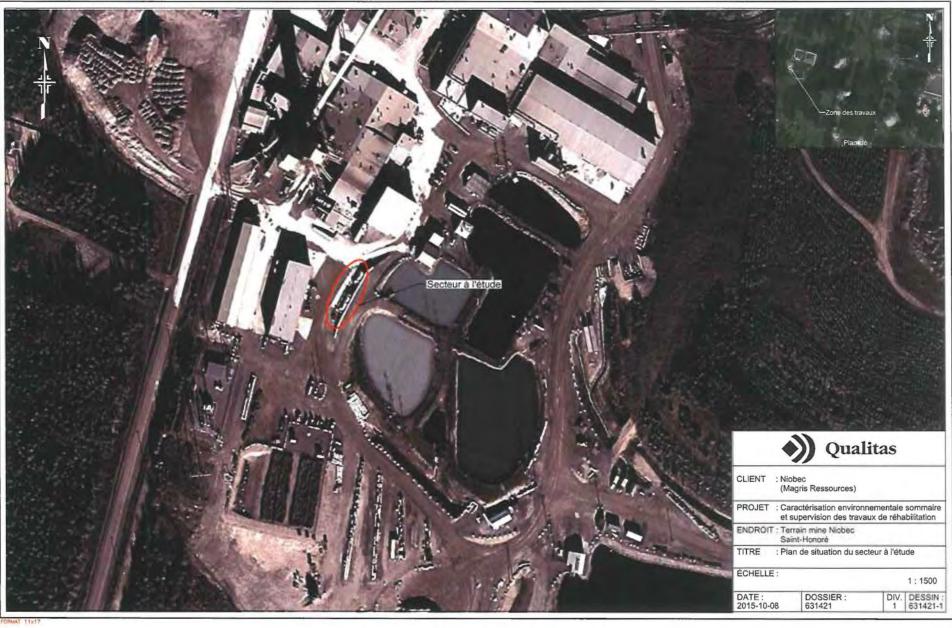
Compte tenu des contraintes importantes de restauration et de récupération de la contamination résiduelle huileuse laissée en place et de la preuve d'indice d'au moins un ancien déversement historique (notamment en amont du récent déversement faisant l'objet de ce projet), les travaux de restauration ont été arrêtés à la demande du client, pour les raisons déjà évoquées (présence d'infrastructures névralgiques au fonctionnement de la mine, dans le secteur des travaux de restauration).

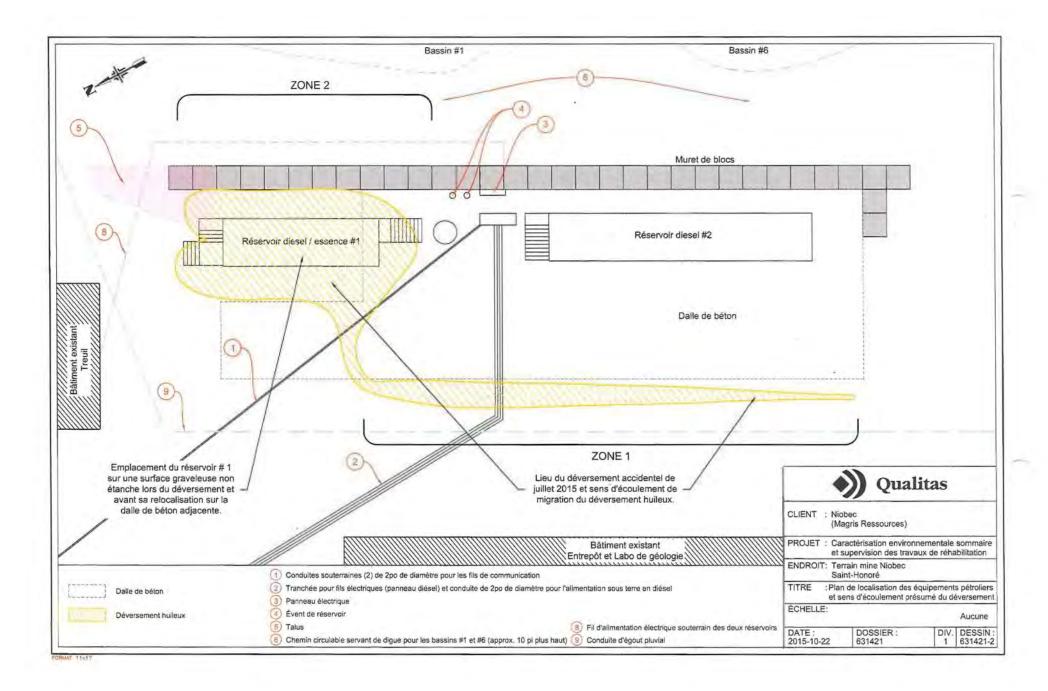
Nous vous recommandons que ce rapport portant sur les mesures d'intervention d'urgence réalisées en notre présence (travaux de réhabilitation) soit présenté aux représentants du MDDELCC pour commentaire. Il nous fera plaisir sur demande de vous apporter notre assistance pour répondre aux commentaires du MDDELCC.

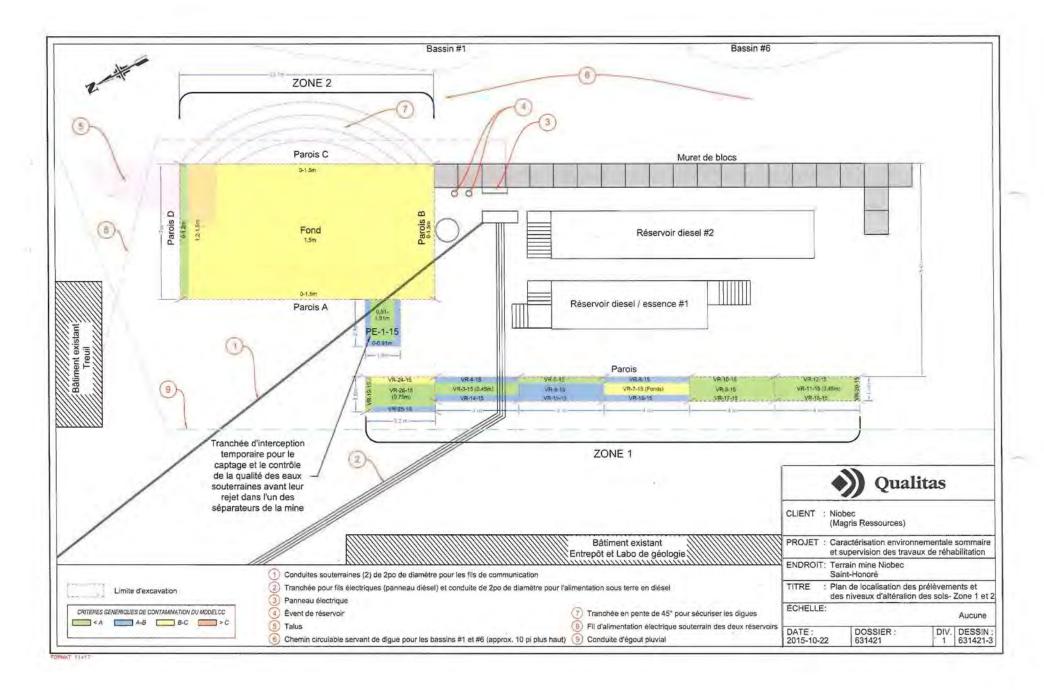
631421

ANNEXE 1

FIGURE 1 : PLAN DE SITUATION DU SECTEUR À L'ÉTUDE FIGURE 2 : PLAN DE LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS ET SENS D'ÉCOULEMENT PRÉSUMÉ DU DÉVERSEMENT FIGURE 3 : PLAN DE LOCALISATION DES PRÉLÈVEMENTS ET DES NIVEAUX D'ALTÉRATION DES SOLS – ZONE 1 ET 2







ANNEXE 2

NOTES EXPLICATIVES DES CRITÈRES DE CONTAMINATION DU MDDELCC -SOLS

TABLEAU DE COMPILATION DES RÉSULTATS ET CERTIFICATS D'ANALYSES CHIMIQUES POUR LES ÉCHANTILLONS DE SOLS

NOTES EXPLICATIVES ACCOMPAGNANT LES TABLEAUX DE RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES DES SOLS

LÉGENDE

ND: Non détecté, résultat inférieur à la limite de détection du laboratoire.

- Aucune valeur établie par le MDDELCC. L'absence de critère pour un paramètre ne signifie pas qu'il est sans risque pour la santé humaine et pour l'environnement.
- -: Paramètre non analysé.

CRITÈRES DE CONTAMINATION GÉNÉRIQUES POUR LES SOLS

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec (MDDELCC) prévoit trois niveaux de critères génériques des sols pour plusieurs substances. Les niveaux (A, B, C) peuvent être définis comme suit:

- Critère A: Teneurs de fond pour les paramètres inorganiques et limite de quantification pour les paramètres organiques. La limite de quantification est définie comme la concentration minimale qui peut être quantifiée à l'aide d'une méthode d'analyse avec une fiabilité définie;
- Critère B: Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle. Sont également inclus les terrains à vocation commerciale situés dans un secteur résidentiel:

L'usage institutionnel regroupe les utilisations telles que les hôpitaux, les écoles et les garderies. L'usage récréatif regroupe un grand nombre de cas possibles qui présentent différentes sensibilités. Ainsi, les usages sensibles, comme les terrains de jeu, devront être gérés en fonction du niveau B. Pour leur part, les usages récréatifs considérés moins sensibles comme les pistes cyclables peuvent être associées au niveau C;

Critère C: Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation commerciale, non situés dans un secteur résidentiel, et pour des terrains à usage industriel.

RÉFÉRENCE: Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés 1999 (mise à jour sur le site Internet du MDDELCC lors de l'émission de ce rapport).

RÈGLEMENT SUR L'ENFOUISSEMENT DES SOLS CONTAMINÉS (RESC)

CRITÈRE D: Valeurs maximales pour les paramètres listés à l'annexe 1 du RESC, au-delà desquelles un sol ne peut être disposé dans un site d'enfouissement de sols contaminés.

RÉFÉRENCE: Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés c.Q-2, r.6.01, article 4.1°.

MISE EN GARDE : Si les résultats inscrits dans le tableau diffèrent de ceux inscrits dans les certificats d'analyses du laboratoire, ce sont les résultats inscrits dans les certificats d'analyses du laboratoire qui prévalent.





NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. 3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9 (418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-17

VERSION*; 2

NOMBRE DE PAGES: 12

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

NOTES	TOTAL CONTRACTOR			
VERSION 2: Ajout de l'ide	ntification des IPP.			

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

				Н	umidité (S-	HU) (Sol)					
DATE DE RÉCEPTION: 2	015-09-15								DATE DU RAPP	ORT: 2015-09	-17
	DATE D)'ÉCHANTILI	MATRICE: LONNAGE:	Z2 Paroi A /0-1,2 sol 2015-09-15	Z2 Paroi C/0-1,2 sol 2015-09-15	Z2 Paroi D/0-1,2 sol 2015-09-15	Z2 Paroi A/1, 2-1,5 sol 2015-09-15	Z2 Paroi C/1, 2-1,5 sol 2015-09-15	Z2 Paroi D/1, 2-1,5 sol 2015-09-15	Z2 Fond 1,5 sol 2015-09-15	Camion 0-40 m sol 2015-09-15
Paramètre % Humidité	Unités %	C/N	0.2	6969259 9.7	6969263 8.9	6969264 7.5	6969266 9.4	6969267 10.5	6969268 10.4	6969270 10.0	10.4
Paramètre	IDENTIFICATION	Web works	ANTILLON: MATRICE:	Camion 50-80 m3 sol 2015-09-15 6969274				10.0	10.4	10,0	10.4
% Humidité	%		0.2	10.2							

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:



La procèdure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable. CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

N° DE PROJET: 631421

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)

350, rue Franquet. Québec, Québec CANAD G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-15 DATE DU RAPPORT: 2015-09-17

						- r r - r				Z2 Paroi A/1,	Z2 Paroi C/1
				IDENTIF	ICATION DE L'É	CHANTILLON: 2	22 Paroi A /0-1,2	Z2 Paroi C/0-1,	2 Z2 Paroi D/0-1,2	2-1,5	2-1,5
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-09-15	2015-09-15	2015-09-15	2015-09-15	2015-09-15
Paramètre	Unités	C/N: A	C/N: B	C/N:C	C / N: D	LDR	6969259	6969263	6969264	6969266	6969267
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	5950[C-D]	2450[B-C]	6810[C-D]	6120[C-D]	2910[B-C]
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			118	113	124	124	116
							Z2 Paroi D/1,			Camion 50-80	
				IDENTI	FICATION DE L'É	CHANTILLON:	2-1,5	Z2 Fond 1,5	Camion 0-40 m3	m3	
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-09-15	2015-09-15	2015-09-15	2015-09-15	
Paramètre	Unités	C/N: A	C/N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6969268	6969270	6969272	6969274	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	6330[C-D]	2950[B-C]	5740[C-D]	3980[C-D]	
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel	
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			130	117	132	118	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

Jerongue Pare (

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRECEVE PAR.								JIEU I	LIK	CLEVEIV	ENT.		-				
		F	Analy	se o	rgani	que	de tra	ace									
Date du rapport: 2015-09-17			C	UPLICAT	ГА	MATÉR	IAU DE R	ĖFĖRE	NCE	BLANC	FORT	IFIÉ	ÉCH.	FORTI	FIÉ		
PARAMÈTRE	Lot N° éch.	Lot	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.		nites	% Récup.		nites	% Récup.		nites
1 the metrie		2.56 11	7		méthode			Sup.		Inf.	Sup.	1931525	Inf.	Sup			
Hydrocarbures pétroliers C10-C5	0 - IPP (Sc	ol)															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	112%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140		
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	104	122%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140		

Certifié par:





La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE ANALYSÉ L		AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
% Humidité	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMĖTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-16	2015-09-16	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

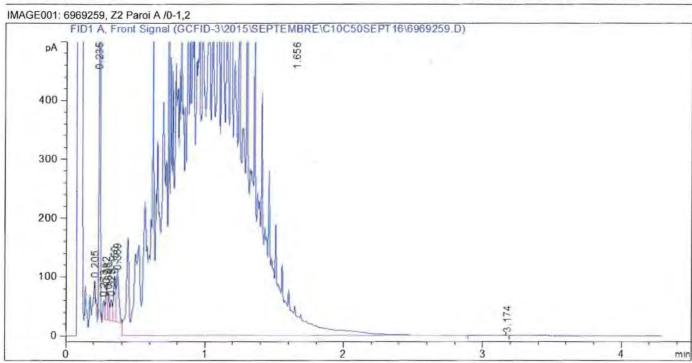
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



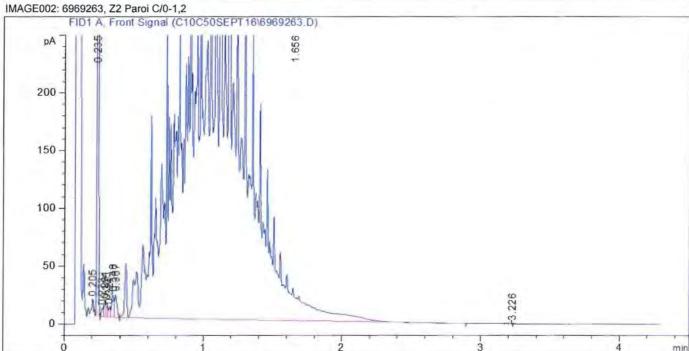


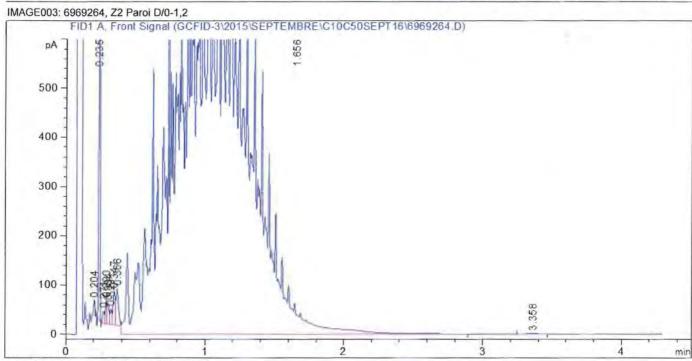
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



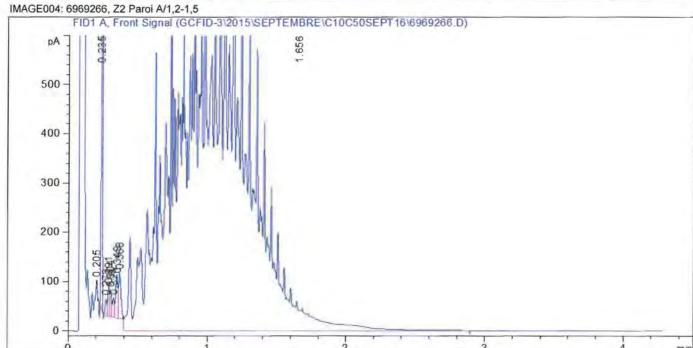


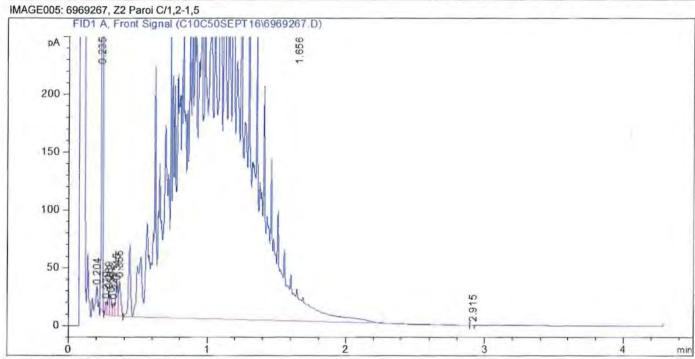


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164



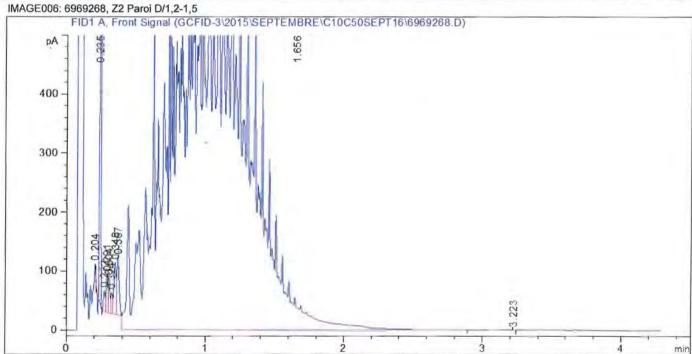
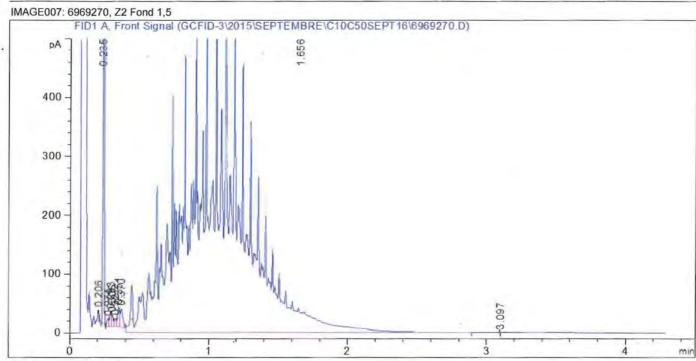


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164



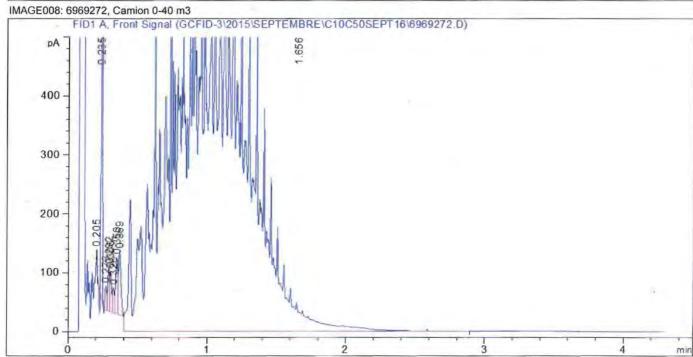


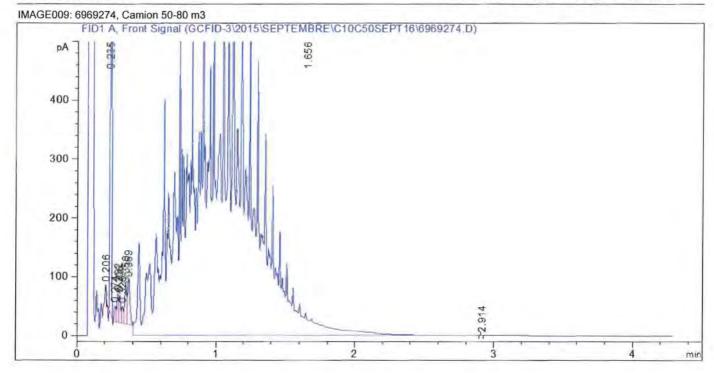


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A019164





NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9

(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-18

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 10

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES	

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquel Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agallabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

				1	lumidité (S-H	IU) (Sol)			
ATE DE RÉCEPTION: 20	15-09-17							D	ATE DU RAPPORT: 2015-09-18
	T AND WEST		T	Z2 Paroi	Z2 Paroi A-1/1,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B-1/1,	Camion 80-120	
	IDENTIFICATION	N DE L'ÉCHA	NTILLON:	A-1/0-1,2	2-1,5	B-1/0-1,2	2-1,5	m3	
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol	
	DATE D	ÉCHANTILL	ONNAGE:	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	2015-09-17	
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6981479	6981480	6981481	6981482	6981483	
6 Humidité	%		0.2	7.4	9.8	5.6	6.2	8.8	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:



La procèdure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol) DATE DU RAPPORT: 2015-09-18 DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-17 Z2 Paroi Z2 Paroi Z2 Paroi B-1/1, Camion 80-120 Z2 Paroi A-1/1, IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: A-1/0-1.2 2-1,5 B-1/0-1,2 2-1,5 m3 MATRICE: sol sol sol sol sol 2015-09-17 2015-09-17 2015-09-17 DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-17 2015-09-17 Paramètre Unités C/N:A C/N: B C/N:C C/N:D LDR 6981479 6981480 6981481 6981482 6981483 6120[C-D] Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 300 700 3500 100 1540[B-C] 1280[B-C] 2550[B-C] 3300[B-C] mg/kg 10000 NA NA Diésel Diésel Diesel Diésel Diésel Étalon de recouvrement Unités Limites Rec. Nonane % 40-140 114 117 114 117 135

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025/2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

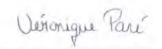
N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRELEVE PAR:			1000				- 1	TIEU L	DE PR	ELEVEN	ENT:				
		1	Analy	se or	ganiq	ue de	e trac	е							
Date du rapport: 2015-09-18			ı	OUPLICAT	Α	MATÉR	RIAU DE R	ÉFÈRE	NCE	BLANC	FORT	1FIĖ	ÉCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.		nites	% Récup.		iites	% Récup.		nites
7,7,7,7,00=17,12				1	13.5.4.3.1	méthode	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Inf.	Sup.	75.110.30	Inf.	Sup.	I Division	Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (Sol)														
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	94%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	1409
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	112	113%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:





La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					-
% Humidité	2015-09-18	2015-09-18	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÈTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-20	2015-09-20	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

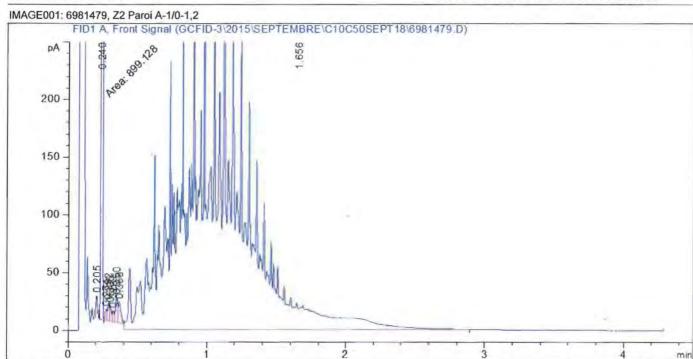


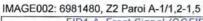
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166





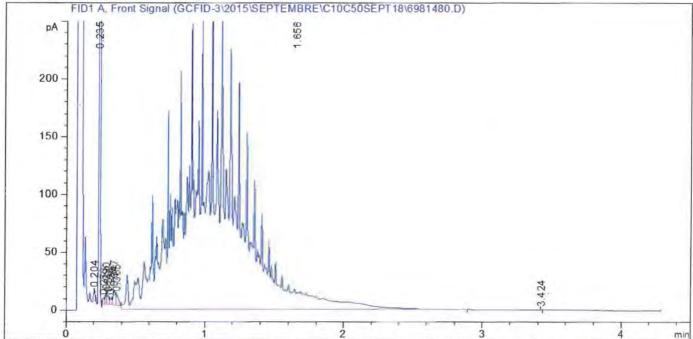
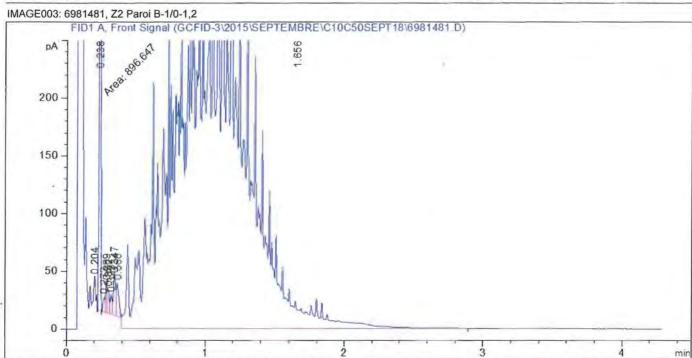


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166



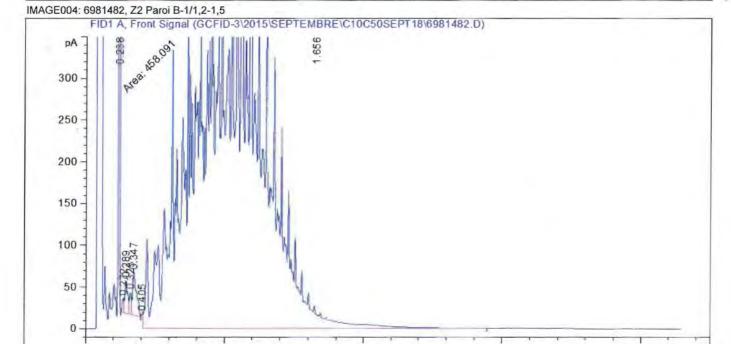


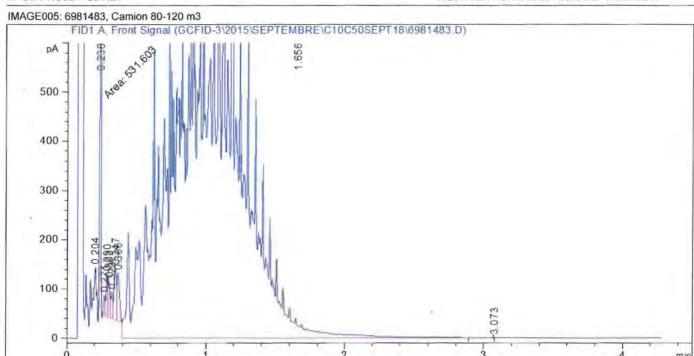


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A020166

N° DE PROJET: 631421





NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9

(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-22

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 11

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

*NOTES			

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

				4	łumidité (S-	HU) (Sol)				
ATE DE RÉCEPTION: 20	15-09-21							D	ATE DU RAP	PORT: 2015-09-22
				Z2 Paroi	Z2 Paroi D-1/1,		PE-1-15	PE-1-15	PE-1-15	
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCHAN	ITILLON:	D-1/0-1,2	2-1,5	Z2 Fond D-1/1,5	VR-1/0,0-0,91	VR-2 /0,91-1,91	VR-3/1,91	Camion 3(VR-4)
		1	MATRICE:	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
	DATE	D'ÉCHANTILLO	NNAGE:	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6991187	6991188	6991192	6991201	6991210	6991214	6991217
Humidité	%		0.2	9.6	10.4	9.7	6.3	8.0	12.3	8.2

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Eau)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-21 DATE DU RAPPORT: 2015-09-22

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: PE-1-15(eau) MATRICE: eau DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-09-21 Paramètre Unités C/N LDR 6991221 µg/L Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 100 622000 NA NA Diésel

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

(m)

Denorique tari

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

			Hydroc	arbures pe	étroliers C1	0-C50 - IPI	O (Sol)				
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-2	11								DATE DU RAPP	ORT: 2015-09-2	22
					Carlo St. S		Z2 Paroi	Z2 Paroi D-1/1,		PE-1-15	PE-1-15
				IDENTIFIC	CATION DE L'ÉC	CHANTILLON:	D-1/0-1,2	2-1.5	Z2 Fond D-1/1,5	VR-1/0,0-0,91	VR-2/0,91-1,9
						MATRICE:	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol
					DATE D'ÉCHANT	TILLONNAGE:	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21	2015-09-21
Paramètre	Unités	C/NA	C/N:B	C/N:C	C/N:D	LDR	6991187	6991188	6991192	6991201	6991210
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	154[<a]< td=""><td>2170[B-C]</td><td>1000[B-C]</td><td>614[A-B]</td><td><100[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	2170[B-C]	1000[B-C]	614[A-B]	<100[<a]< td=""></a]<>
IPP	NA					NA	NA	Diésel	Diésel-Huile	Diesel-Huile	NA
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			106	112	108	106	106
							PE-1-15				
				IDENTIFI	CATION DE L'É	CHANTILLON:	VR-3/1,91	Camion 3(VR-4)			
						MATRICE:	Sol	Sol			
				1	DATE D'ÉCHANT	TILLONNAGE:	2015-09-21	2015-09-21			
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C / N: C	C/N:D	LDR	6991214	6991217			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	<100[<a]< td=""><td>126[<a]< td=""><td></td><td></td><td></td></a]<></td></a]<>	126[<a]< td=""><td></td><td></td><td></td></a]<>			
IPP	NA					NA	NA	NA			
Étalon de recouvrement	Unitès			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			107	105			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe. 1)

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures ser conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT

sont protégées par des mots de passe et les signafaires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

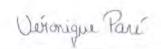
À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRELEVE PAR:							, l	TIEU L	DE PR	ELEVEM	ENT:				
		-	Analy	se or	ganiq	ue de	e trac	е							
Date du rapport: 2015-09-22				UPLICAT	Α	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	îfié	ÉCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup		nites	% Récup		nites	% Récup	Lin	nites
Travalle	C.D.I	IT Gail.	Бори.	Dap no.	70 4 46441	méthode	то тубови.	Inf	Sup.		Inf.	Sup.	(toosip	Inf.	Sup
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (Sol)													
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	6991210	< 100	< 100	0.0	< 100	102%	70%	130%	NA	100%	100%	112%	60%	140%
Rec. Nonane	1	6991210	106	107	0.9	110	102%	40%	140%	NA	100%	100%	107%	40%	140%
Hydrocarbures pétrollers C10-C50 -	IPP (Eat	1)													
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	100%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%

Commentaires: Le résultat du blanc de méthode a été soustrait aux échantillons.

Certifié par:





La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA. CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					To the second of
% Humidité	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP	2015-09-22	2015-09-22	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



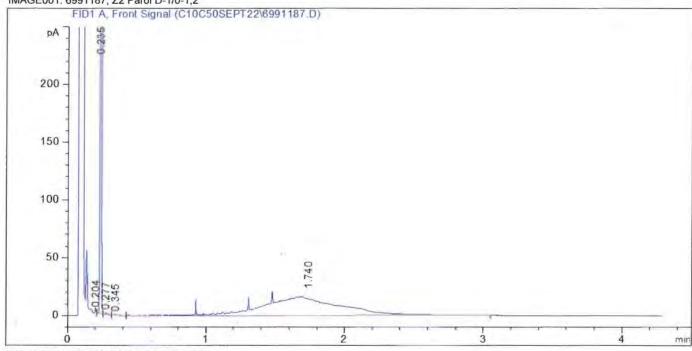


IMAGE002: 6991188, Z2 Paroi D-1/1,2-1,5

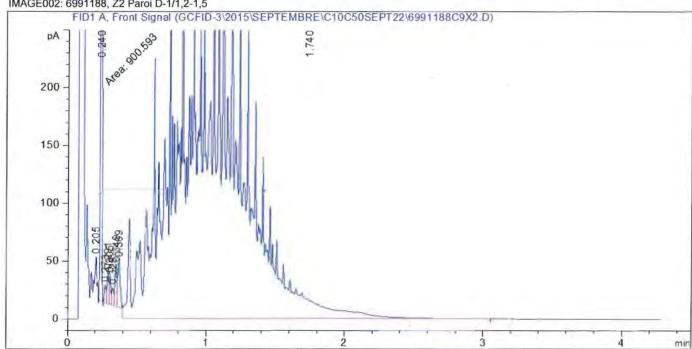
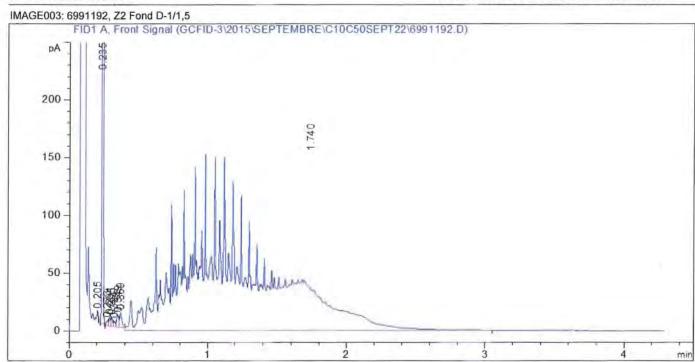


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254



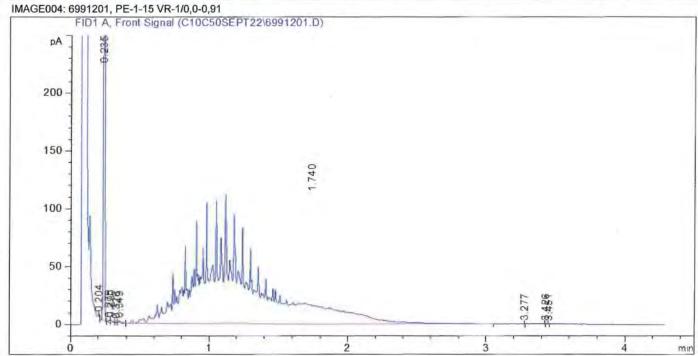
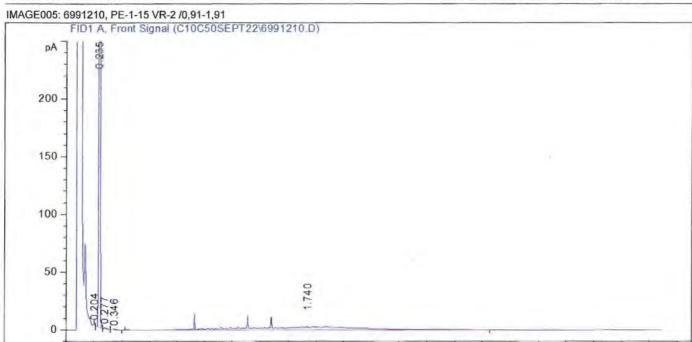


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254



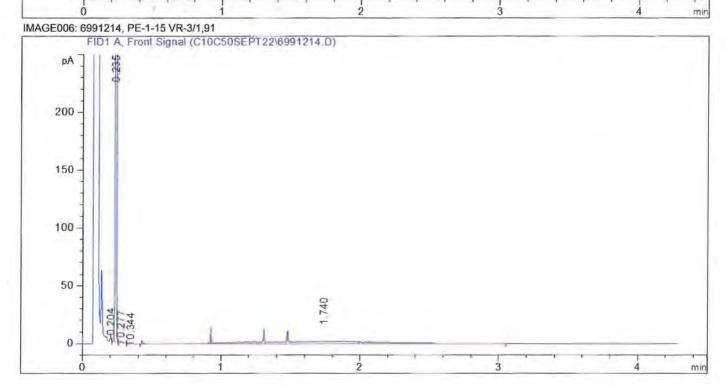
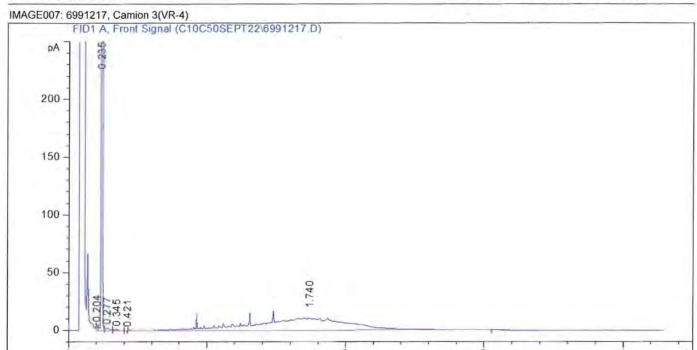


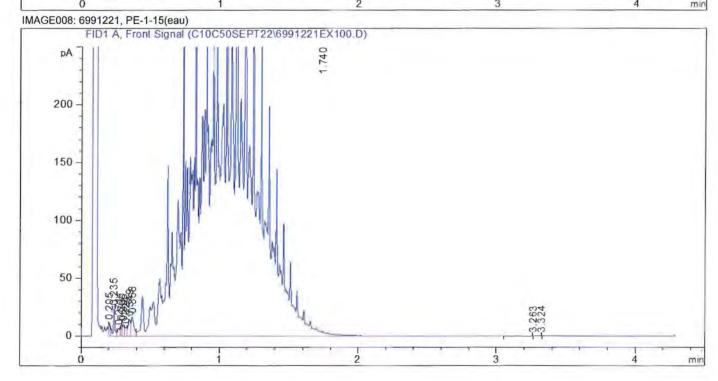
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15A021254







NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9

(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-14

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 7

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511,

*NOTES		
	The state of the s	

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-531 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÉVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-13 DATE DU RAPPORT: 2015-07-14

	IDENTIFICATIO		ANTILLON: MATRICE:	Z1/0-0,15 M sol	Z2/0-0,20 M sol	Z2/SOUS RÉSER sol	Z3/0-0,20 M sol
	DATE	D'ÉCHANTILL	ONNAGE:	2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13	2015-07-13
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6731991	6732000	6732001	6732002
% Humidité	%		0.2	5.5	10.2	15.9	15.0

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

LIEU DE PRÉLÉVEMENT:

			Hydroc	arbures p	étroliers C1	10-C50 - IPI	P (Sol)			
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-13 DATE DU RAPPORT: 2015-07-14										
	45.1.2		2.16	IDENTIF	FICATION DE L'É	MATRICE:	Z1/0-0,15 M sol 2015-07-13	Z2/0-0,20 M sol 2015-07-13	Z2/SOUS RÉSER sol 2015-07-13	Z3/0-0,20 M sol 2015-07-13
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N:B	C/N:C	C/N:D	LDR	6731991	6732000	6732001	6732002
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	9470[C-D]	18900[>D]	21900[>D]	16100[>D]
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel	Diésel	Diésel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites						
Rec. Nonane	%			40-140			131	ND	ND	ND

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)
6732000-6732002 Il y a présence de composés volatils qui interférent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement est non-disponible (ND).

Certifié par:

létionique Paris

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protègées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protègées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRELEVE PAR:						LIEU DE PRELEVEMENT:									
		1	Analy	se or	ganiq	ue de	e trac	е							
Date du rapport: 2015-07-14		w T		OUPLICAT	ГА	MATÉR	RIAU DE R	ÉFÈRE	NCE	BLANG	FORT	IFIÉ	ÉCH.	FORTI	IFIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de		Limites		% Récup.	Limites		% Récup	Limites	
	1.30	100		- A	10,000	méthode		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (Sol)														
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	_1	NA	NA	NA	0.0	< 100	83%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	1409
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	118	102%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	1409
Tion Homano	2	1467	14/5	1973	5.0	110	102/0	40 70	1-40 /0	14/1	10070	10070	14/4	4070	

Certifié par:

Vérionique Paré



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme striclement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toules les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

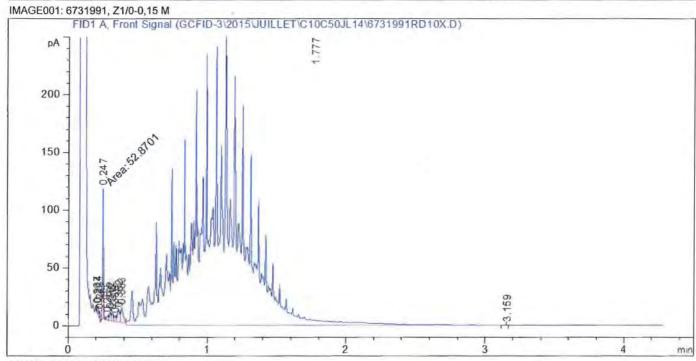
RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
	A TATE I TICOL
MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID
	MA. 400 - HYD. 1.1 MA. 400 - HYD. 1.1

Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972



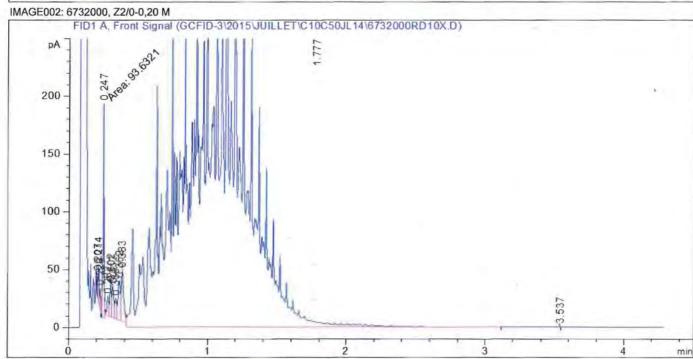


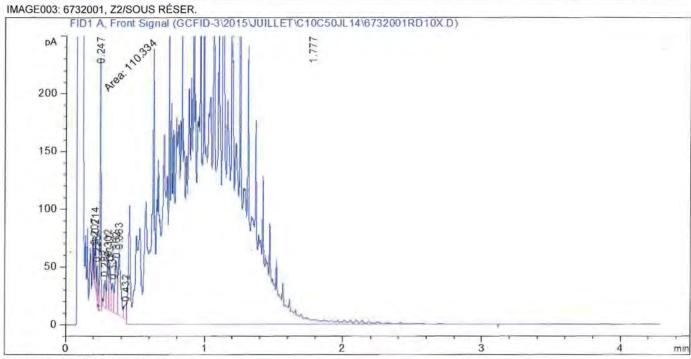


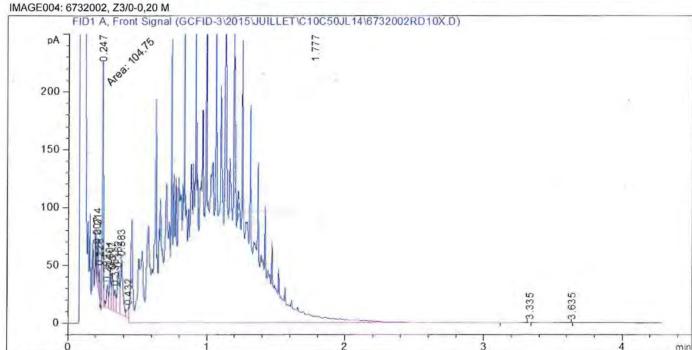
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A994972 À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY







NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. 3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9

(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Véronique Paré, chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-17

VERSION*: 2

NOMBRE DE PAGES: 12

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Humidité (S-HU) (Sol)

				Н	umidité (S-F	HU) (Sol)					
DATE DE RÉCEPTION: 20	15-07-16								DATE DU RAPP	ORT: 2015-07-1	7
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCHA	ANTILLON:	VR-1-15	VR-2-15	VR-3-15	VR-4-15	VR-5-15	VR-6-15	VR-7-15	VR-8-15
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol
	DATE	D'ÉCHANTILI	LONNAGE:	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6743462	6743463	6743464	6743465	6743466	6743467	6743468	6743469
% Humidité	%		0.2	7.9	6.5	8.2	7.7	7.3	6.8	6.2	8.3
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCHA	ANTILLON:	VR-9-15	VR-10-15	VR-11-15	VR-12-15				
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol				
	DATE	D'ÉCHANTILI	LONNAGE:	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15				
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6743470	6743471	6743472	6743473				
% Humiditė	%		0.2	5.4	5.4	6.8	5.6				

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

origine Park ("")

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

A L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY LIEU DE PRÉLÉVEMENT:

PRÉLEVÉ PAR: Hydrocarburge nétroliere C10-C50 - IPP (Sol)

			Hydroc	arbures pe	etrollers C1	0-C50 - IPI	P (50I)				
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-1	6							0	DATE DU RAPP	ORT: 2015-07-1	7
				IDENTIFIC	CATION DE L'ÉC	HANTILLON:	VR-1-15	VR-2-15	VR-3-15	VR-4-15	VR-5-15
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol
				0	DATE D'ÉCHANT	ILLONNAGE:	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15
Paramétre	Unités	C/N:A	C/N:B	C/N:C	C/N:D	LDR	6743462	6743463	6743464	6743465	6743466
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	1570[B-C]	1040[B-C]	855[B-C]	4770[C-D]	617[A-B]
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel-Huile
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			111	106	109	111	108
				IDENTIFI	CATION DE L'ÉC	CHANTILLON	VR-6-15	VR-7-15	VR-8-15	VR-9-15	VR-10-15
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol
				I	DATE D'ÉCHANT	ILLONNAGE:	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15	2015-07-15
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6743467	6743468	6743469	6743470	6743471
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	3420[B-C]	1150[B-C]	9050[C-D]	363[A-B]	1190[B-C]
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	Diésel	Diésel-Huile	Dièsel-Huile
Étalon de recouvrement	Unitès			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			110	106	124	106	105
				IDENTIFI	CATION DE L'ÉC	CHANTILLON:	VR-11-15	VR-12-15			
						MATRICE:	sol	sol			
					DATE D'ÉCHANT	TILLONNAGE:	2015-07-15	2015-07-15			
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6743472	6743473			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	360[A-B]	264[<a]< td=""><td></td><td></td><td></td></a]<>			
IPP	NA					NA.	Diésel-Huile	NA			
Étalon de recouvrement	Unités			Limites				4.4			
Rec. Nonane	%			40-140			106	103			

C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1) Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée;

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRÉLEVÉ PAR:

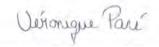
N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

FRELEVE FAR.					LIEU DE FRELEVEIMENT.										
		F	\naly:	se or	ganiq	ue de	e trac	e							
Date du rapport: 2015-07-17			C	UPLICAT	Α	MATÉR	RIAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	īFIÉ	ÉCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode		Limites		% Récup.	Limites		% Récup.		nites
	250	1,7,2001.						Inf.	Sup.		Inf.	Sup.	157744.9	inf.	Sup.
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	IPP (Sol)														
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	98	106%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:





La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT; GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE	
Analyse organique de trace						
% Humidité	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID	
Rec. Nonane	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID	
IPP	2015-07-17	2015-07-17	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID	



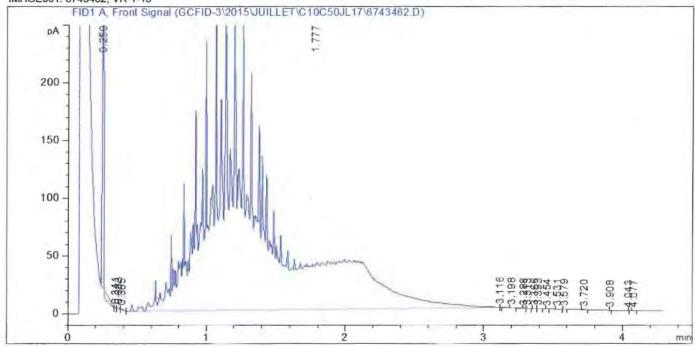
Image du chromatogramme

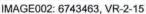
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

N° DE PROJET: 627112







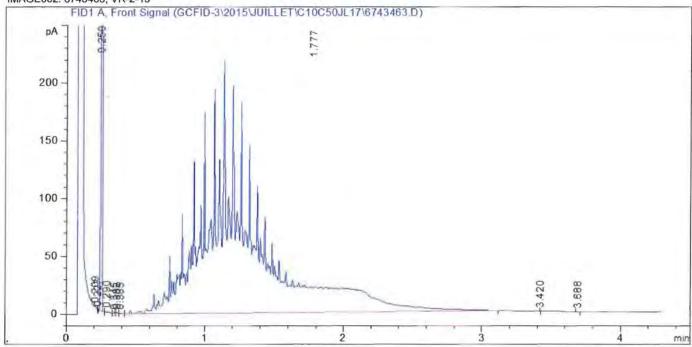
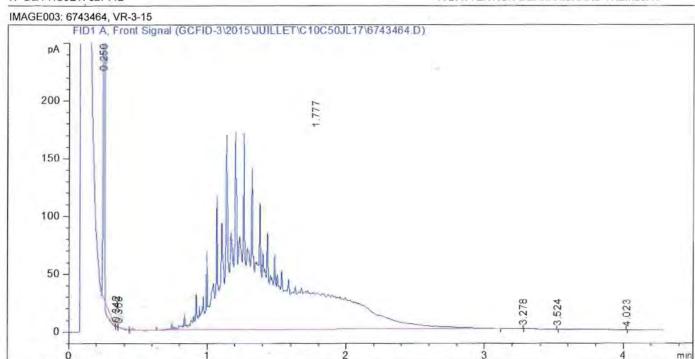


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189



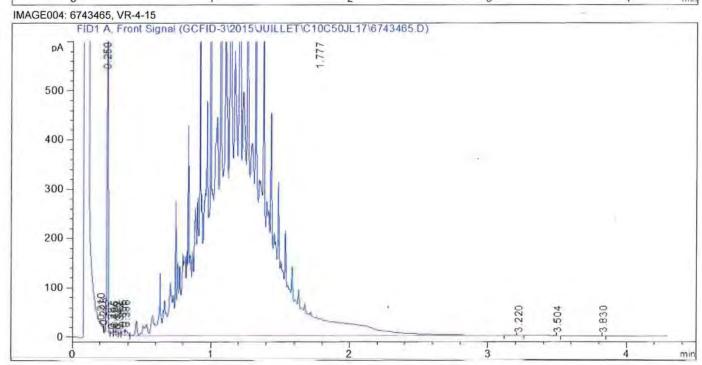


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



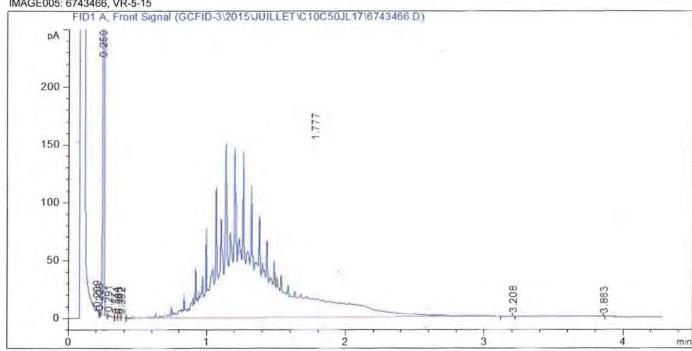


IMAGE006: 6743467, VR-6-15

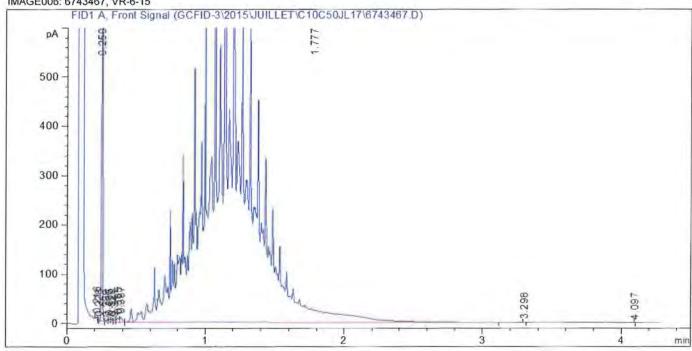


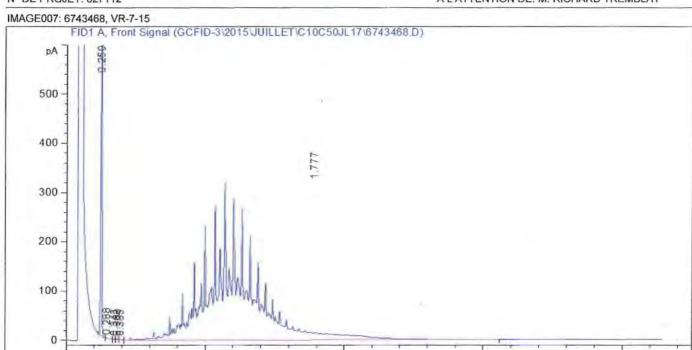


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189





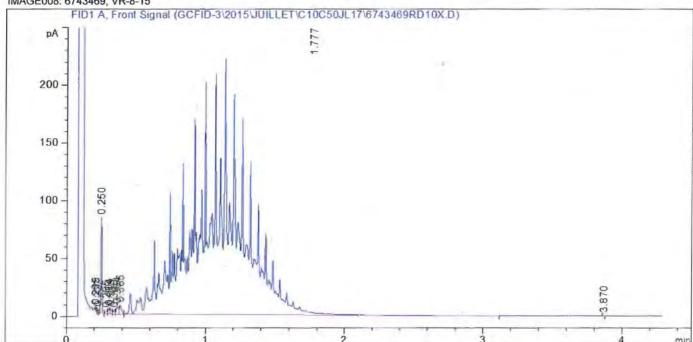


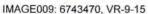


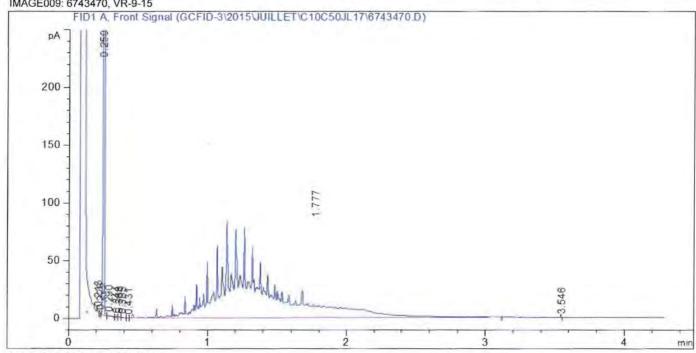
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

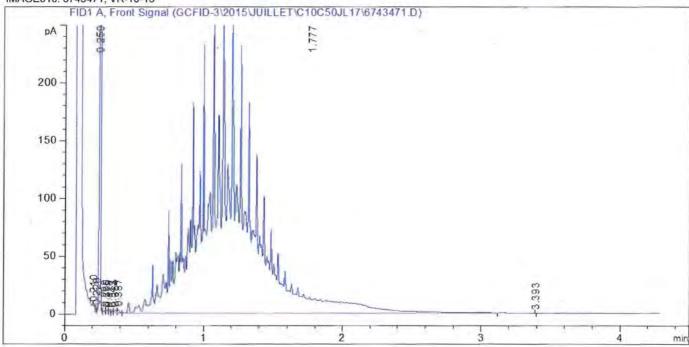
N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189









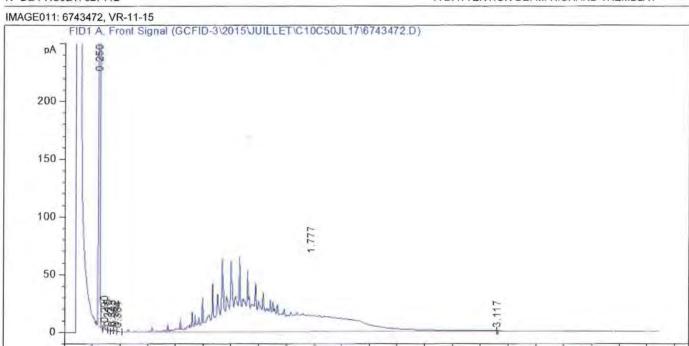
FAX (418)653-2335

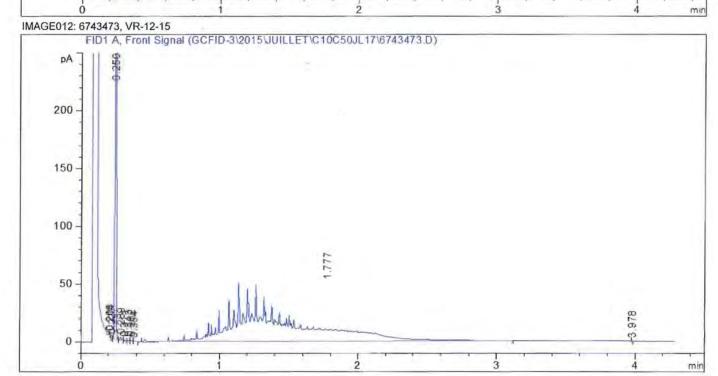
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A996189







NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

3306 BOUL ST-FRANCOIS JONQUIERE, QC G7X2W9

(418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: François Boutin, Chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-07-28

VERSION*: 1

NOMBRE DE PAGES: 23

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

NIOTEO			
NOTES			

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT; GROUPE QUALITAS INC.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22 DATE DU RAPPORT: 2015-07-28

DATE DE RECEPTION: 2015-07-	22							DATE DU RAPPORT: 2015-07-28
				IDENTIFIC	CATION DE L'ÉC		Benne 2	
						MATRICE:	sol	
					ATE D'ÉCHANT		2015-07-22	
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N:B	C/N:C	C/ND	LDR	6770526	
Acénaphtène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Acénaphtylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0.1	
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	0,1	1	10	136	0,1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	0,1	1	10	136	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(g,h,i)pěrylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	4	10	82	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,h)pyréne	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracene	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Indéno(1,2,3-cd)pyréne	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Méthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1		10	150	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Naphtaléne	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0,1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Méthyl-1 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Méthyl-2 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Diméthyl-1,3 naphtalène	mg/kg	0.1	4	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	

Certifié par:

F.B.E

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025;2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

		HAP + Séparation Benzo(b,j,k)flu	oranthène (Sol)	
DATE DE RÉCEPTION: 2015-0	7-22			DATE DU RAPPORT; 2015-07-28
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHAI	NTILLON: Benne 2	
			MATRICE: sol	
		DATE D'ÉCHANTILLO	NNAGE: 2015-07-22	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites	6770526	
Rec. Acénaphtène-d10	%	40-140	91	
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%	40-140	110	
Rec. Pyrėne-d10	%	40-140	103.	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

F.B.E

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Quèbec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-551 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. PRÉLEVÉ PAR:

1,000							-11-0-1-		9.5-1		
				H	umidité (S-H	HU) (Sol)					
DATE DE RÉCEPTION: 20	15-07-22								DATE DU RAPP	ORT: 2015-07-2	8
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCH	ANTILLON:	VR-1-15-1	VR-2-15-1	VR-3-15-1	VR-4-15-1	VR-5-15-1	VR-6-15-1	VR-7-15-1	VR-8-15-1
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol
	DATE	D'ÉCHANTIL	LONNAGE:	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6770505	6770506	6770507	6770508	6770509	6770510	6770511	6770512
% Humidité	%		0.2	4.1	8.0	3.8	6.6	6.0	7.2	5.1	6.0
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCH	ANTILLON	VR-9-15-1	VR-10-15-1	VR-11-15-1	VR-12-15-1	VR-13-15	VR-14-15	VR-15-15	VR-16-15
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol
	DATE	D'ÉCHANTIL	LONNAGE	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6770514	6770515	6770516	6770517	6770518	6770519	6770520	6770521
% Humidité	%		0.2	3.7	5.8	6.9	7.4	4.8	1.8	3.0	3.6
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCH	ANTILLON:	VR-17-15	VR-18-15	VR-19-15	VR-20-15	Benne 2	VR-7-15-1-DUP	VR-8-15-1-DUP	VR-9-15-1-DUF
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol	sol
	DATE	D'ÉCHANTIL	LONNAGE:	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6770522	6770523	6770524	6770525	6770526	6770527	6770528	6770529
% Humidité	%		0.2	3.8	4.8	6.5	6.7	6.1	5.7	5.3	5.7

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

F.S.E

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



N° BON DE TRAVAIL: 15A999179 N° DE PROJET: 627112 Québec, Quèbec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

350, rue Franquet

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. PRÉLEVÉ PAR: À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol) DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-22 DATE DU RAPPORT: 2015-07-28 IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON VR-1-15-1 VR-2-15-1 VR-3-15-1 VR-4-15-1 VR-5-15-1 MATRICE: sol sol sol sol sol DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 Paramètre Unités C/N: A C/N:B C/N.C C/N:D LDR 6770505 6770506 6770507 6770508 6770509 Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 300 700 3500 10000 100 4200[C-D] 581[A-B] 303[A-B] mg/kg 282[<A] 261[<A] IPP NA NA NA Diésel NA Diésel-Huile Diésel-Huile Unités Étalon de recouvrement Limites Rec. Nonane 40-140 105 134 106 109 114 IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: VR-6-15-1 VR-7-15-1 VR-8-15-1 VR-9-15-1 VR-10-15-1 MATRICE sol sol sol sol sol DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 Paramètre Unités C/N: A 6770510 C/N: B C/N:C C/N:D LDR 6770511 6770512 6770514 6770515 Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 mg/kg 300 3500 10000 100 1130[B-C] 856[B-C] 383[A-B] 238[<A] 263[<A] NA NA Diésel-Huile Diésel-Hulle Huile NA NA Étalon de recouvrement Unites Limites Rec. Nonane % 40-140 112 108 104 111 105 IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: VR-11-15-1 VR-12-15-1 VR-13-15 VR-14-15 VR-15-15 MATRICE: sol sol sol sol sol DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 2015-07-22 Paramètre Unités C/N: A C / N: B C/N:C C/N:D 6770516 LDR 6770517 6770518 6770519 6770520 Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 300 700 3500 100 mg/kg 10000 113[<A] 286[<A] 322[A-B] 308[A-B] 179[<A] NA NA. NA NA. NA. Diesel-Huile Diésel-Huile Étalon de recouvrement Unités Limites Rec. Nonane % 40-140 113 117 107 107 114

Certifié par:

FBIE

La procèdure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-551 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 - IPP (Sol)

			riyuroc	aibules	Jeli Olicis C i	0-030 - 11 1	(501)				
DATE DE RÉCEPTION: 2015-07-2	2							1	DATE DU RAPP	ORT: 2015-07-28	3
				IDENTI	FICATION DE L'ÉC	CHANTILLON:	VR-16-15	VR-17-15	VR-18-15	VR-19-15	VR-20-15
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N:B	C/N:C	C / N; D	LDR	6770521	6770522	6770523	6770524	6770525
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	400[A-B]	300[A]	181[<a]< td=""><td>287[<a]< td=""><td>209[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	287[<a]< td=""><td>209[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	209[<a]< td=""></a]<>
IPP	NA					NA	Diésel-Huile	Diésel-Huile	NA	NA	NA
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			109	108	108	107	116
				IDENTI	FICATION DE L'É	CHANTILLON:	Benne 2	VR-7-15-1-DUP	VR-8-15-1-DUP	VR-9-15-1-DUP	
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	2015-07-22	
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6770526	6770527	6770528	6770529	
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	203[<a]< td=""><td>982[B-C]</td><td>434[A-B]</td><td>203[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	982[B-C]	434[A-B]	203[<a]< td=""><td></td></a]<>	
IPP	NA					NA.	NA	Huile	Diésel-Huile	NA.	
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			111	110	119	112	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

F.B.E.

La procedure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures renconfrent les exigences d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRĖLEVĖ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

			1												
Date du rapport: 2015-07-28			E	UPLICAT	A.	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	IFIÉ	ĖCH.	FORT	IFIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup	Lin	nites	% Récup.	Lim	ites	% Récup	Lin	mites
(7 ii y iinia 17 ii	441		276 (1)	7.98.02	177.43	méthode	11.13.16	Inf	Sup.	ra risaspi	Inf	Sup.	15.710.00	inf.	Su
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (Sol)													
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	112	110%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	14
hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (Sol)													
Hydrocarbures pétroliers C10 à 050	1	6770516	113	106	6.4	< 100	100%	70%	130%	NA	100%	100%	125%	60%	14
Rec. Nonane	1	6770516	113	102	10.2	104	103%	40%	140%	NA	100%	100%	114%	40%	14
HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluora	nthène (Sol)													
Acénaphtène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Acénaphtylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Benzo(a)pyrėne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	104%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Benzo(e)pyrėne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
lenzo(b)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	100%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Benzo(j)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Benzo(k)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	101%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
enzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA.	60%	14
Benzo(g,h,i)pérylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Pibenzo(a,h)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Dibenzo(a,i)pyrėne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	122%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Dibenzo(a,h)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	103%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
Dibenzo(a,l)pyrène	3	NA.	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
iméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
luoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
luorêne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	91%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
nděno(1,2,3-cd)pyrěne	-1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
Méthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	150%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
laphtalène	1	NA	NA	NA.	0.0	< 0.1	80%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
hénanthrène	4	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
yrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
féthyi-1 naphtalène	1	NA	NA.	NA	0.0	< 0.1	84%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	146
léthyl-2 naphtalène	1	NA	NA.	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
iméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	85%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
riméthyl-2,3,5 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	82%	70%	130%	NA	100%	100%	NA.	60%	140
ec. Acénaphtène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	87	92%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	14
ec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	105	115%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140
ec. Pyrène-d10	1	NA.	NA	NA	0.0	99	107%	40%	140%	NA	100%	der	NA	40%	140



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TISCLE VE TYOU							-								
		Anal	yse o	rgani	ique d	de tra	ice (S	uite)						
Date du rapport: 2015-07-28			T C	DUPLICAT	Ά	MATÉR	RIAU DE RI	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	IFIÉ	ÉCH.	FORT	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N" éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.		nites	% Récup.		nites	% Récup.	Lin	nites
TANAMETAL	Lot	N COII.	Dup #1	Dup #2	70 d ocan	methode	// (tecup.	Inf.	Sup.	70 recoup.	Inf.	Sup.	W Nobap.	Inf.	Sup.

Certifié par:

Proces d'accréditation ISO 17025-2006 comme le requiert lorgaire analicable CALA



QA Violation

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

Date du rapport; 28 juil. 2015				ERENC		BLANC	FORT	TFIÉ	ÉCH.	FORT	IFIÉ
PARAMÈTRE	N° éch_	Sample Description	% Récup.		ites	% Récup.	Lim	nites	% Récup.		nites
LAMBETTAL	N Cont	Campio Dascription	of treesp.	Inf.	Sup.	, a mooup.	Inf.	Sup.	in though.	Inf.	Sup

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)

Méthyl-3 cholanthrène

NA

Benne 2

150% 70% 130%

NA

100% 100%

NA

60% 140%

AGAT RAPPORT DE CONTRÔLE DE QUALITÉ (V1)

Page 9 de 23

AGAT Laboratories is accredited to ISO/IEC 17025 by the Canadian Association for Laboratory Accreditation Inc. (CALA) and/or Standards Council of Canada (SCC) for specific tests listed on the scope of accreditation. AGAT Laboratories (Mississauga) is also accredited by the Canadian Association for Laboratory Accreditation Inc. (CALA) for specific drinking water tests. Accreditations are tocation and parameter specific. A complete listing of parameters for each location is available from www.cala.ca and/or www.scc.ca. The tests in this report may not necessarily be included in the scope of accreditation.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112 PRÉLEVÉ PAR: N° BON DE TRAVAIL: 15A999179 À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRELEVE PAR.				LIEU DE PRELEVEMENT	ži.
PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSĖ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace		F			
Acénaphtène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Acénaphtylène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrėne	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(e)pyrěne	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(b)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(j)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(k)fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA, 400 - HAP 1,1	GC/MS
Chrysène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyréne	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1,1	GC/MS
Phénanthréne	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1,1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Trimethyl-2,3,5 naphtalene	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Acénaphtène-d10	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Pyréne-d10	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5102F	MA, 400 - HAP 1.1	GC/MS
% Humiditě	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÉTRIE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD, 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
IPP .	2015-07-27	2015-07-27	ORG-160-5101F	MA. 408 - IdePet 1.0	GC/FID

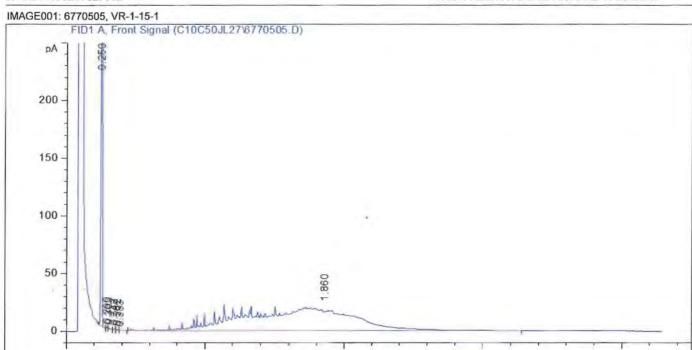


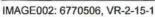
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112





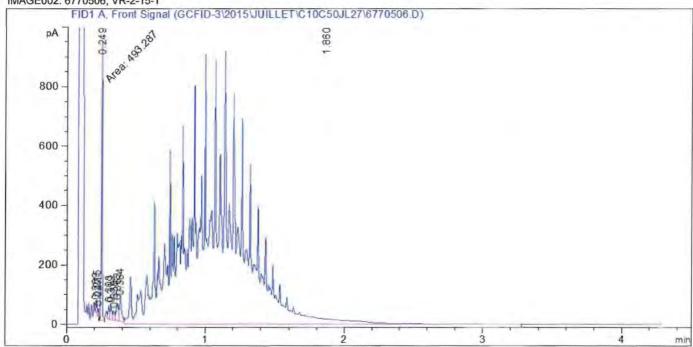


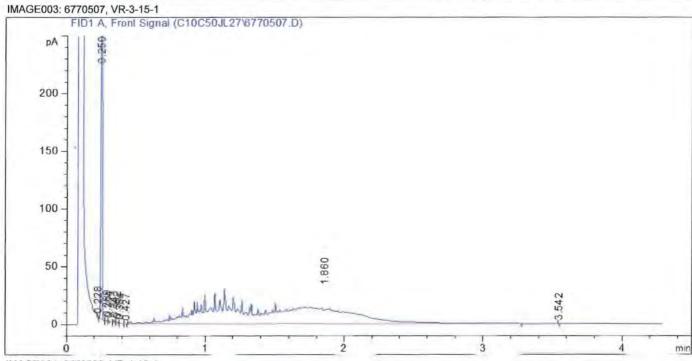


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179



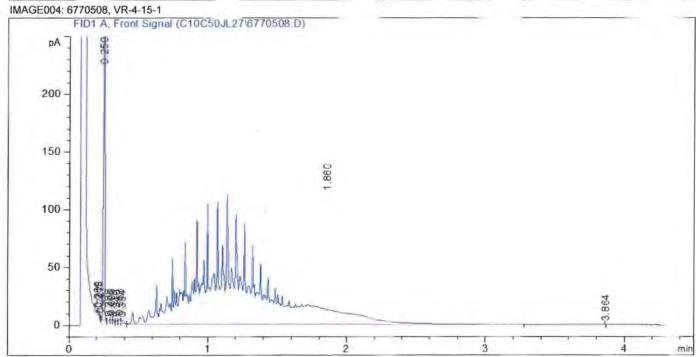


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



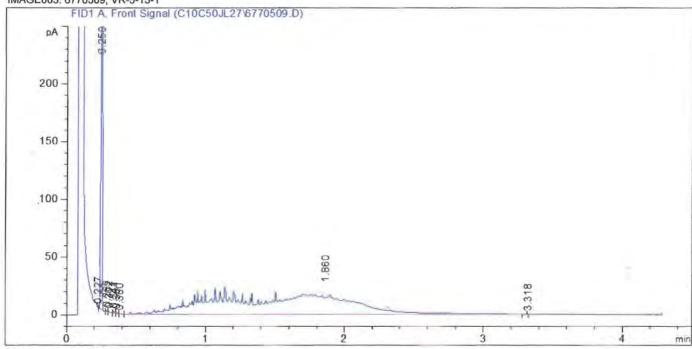


IMAGE006: 6770510, VR-6-15-1

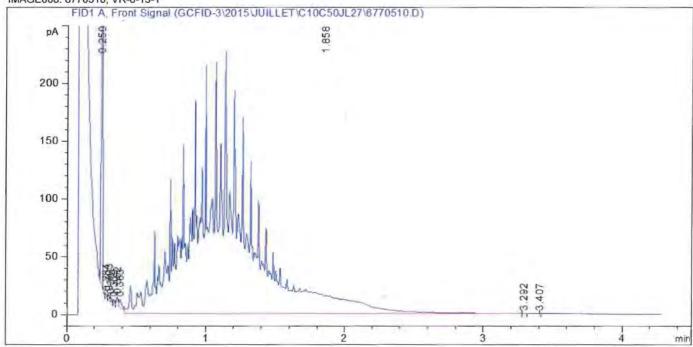
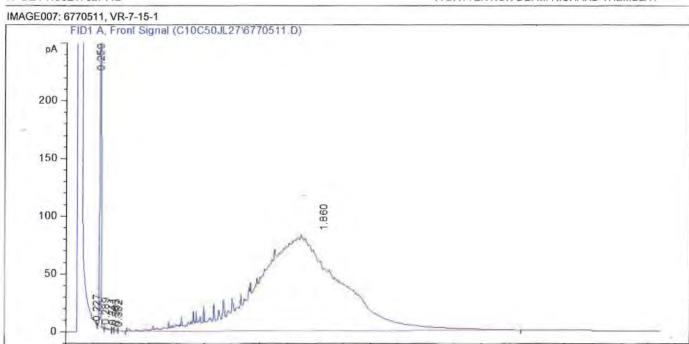


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179



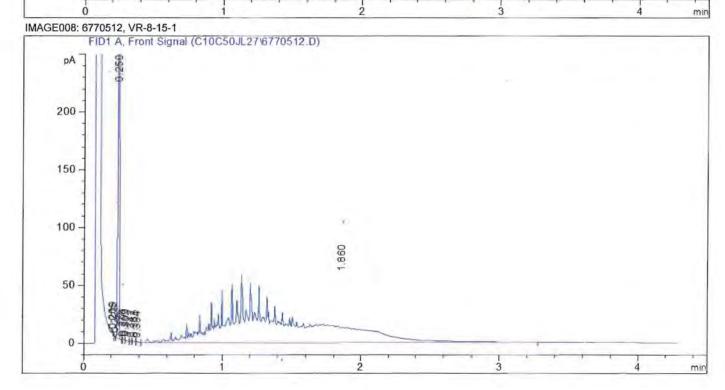


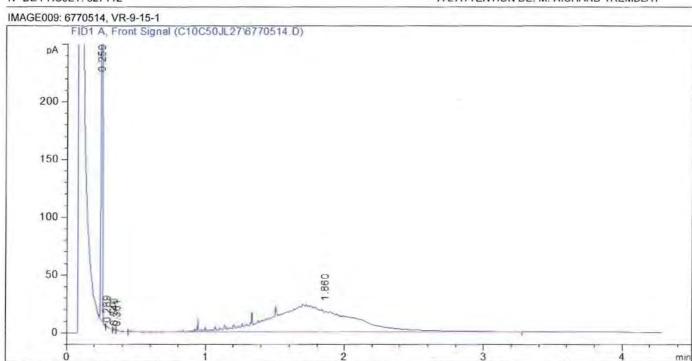


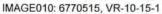
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179





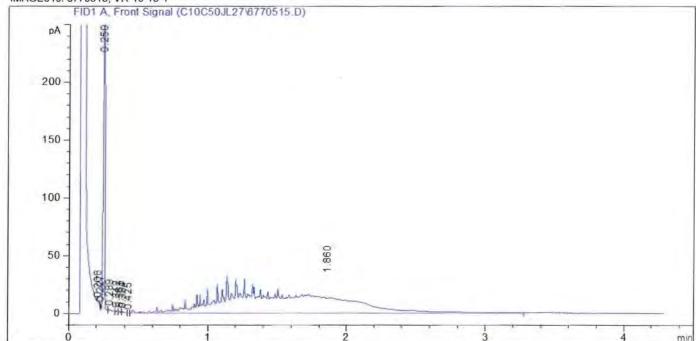
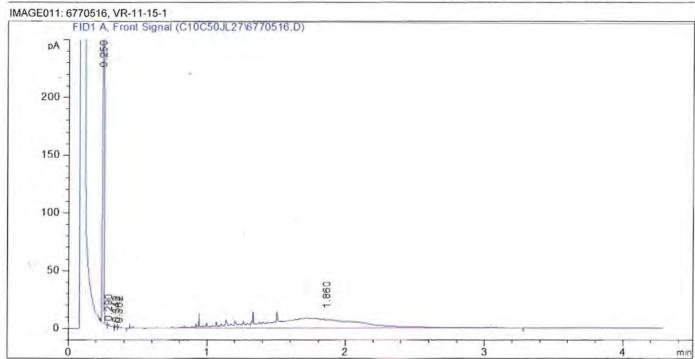


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179



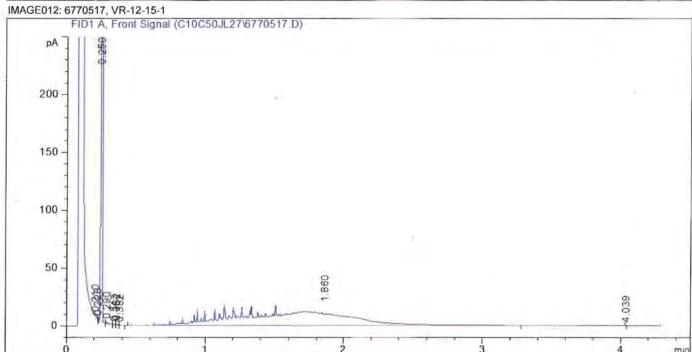




Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

N° DE PROJET: 627112

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



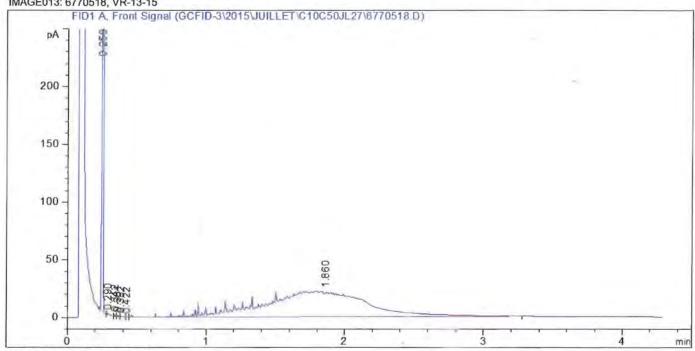


IMAGE014: 6770519, VR-14-15

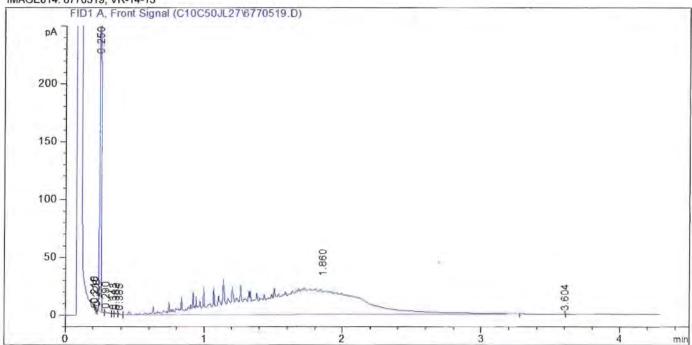


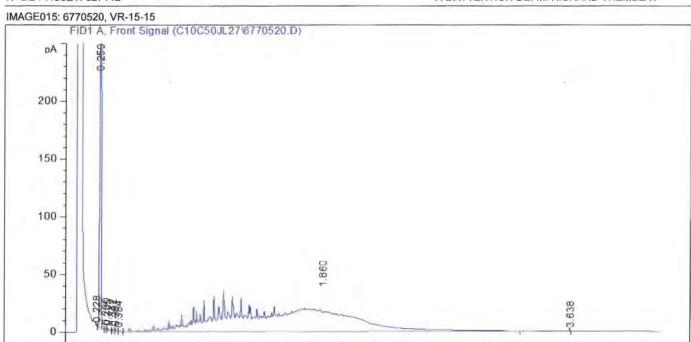


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT; GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179



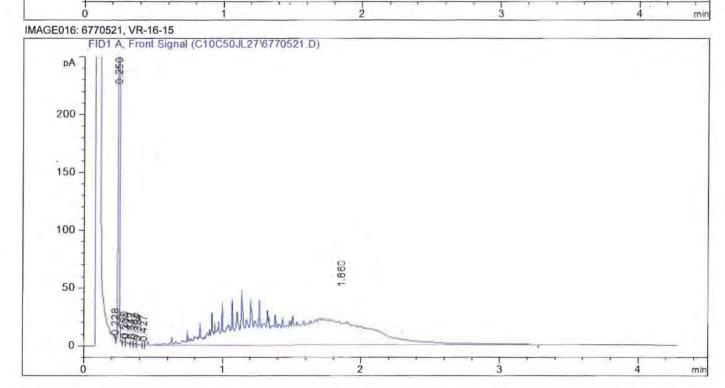




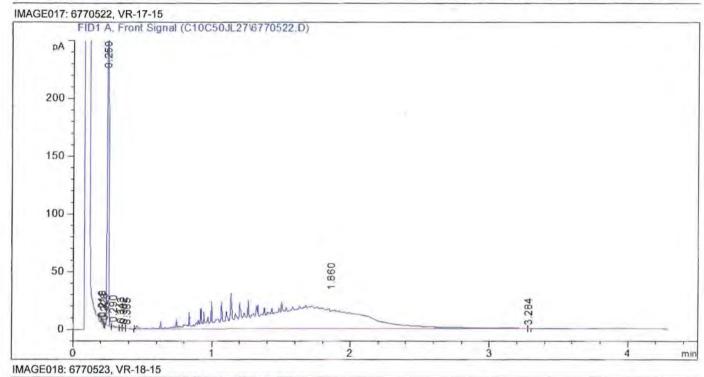
Image du chromatogramme

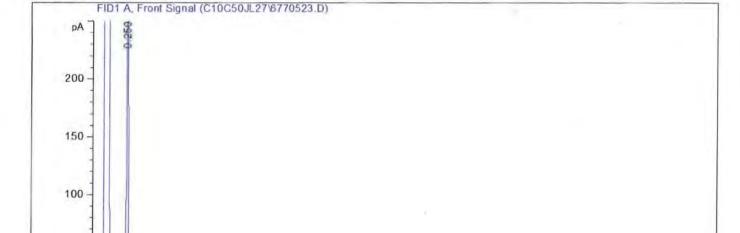
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY





50

min

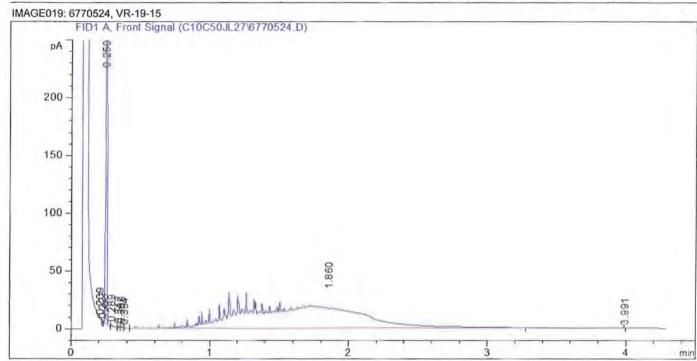


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179





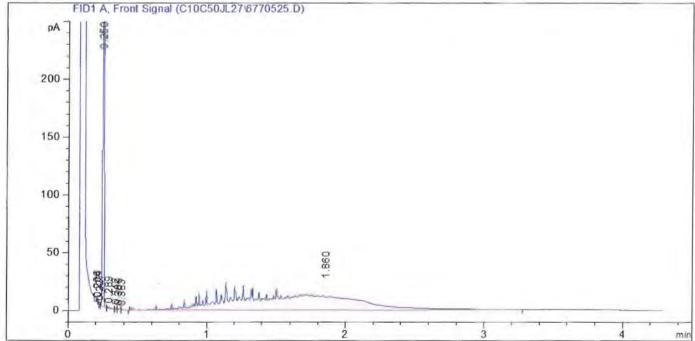


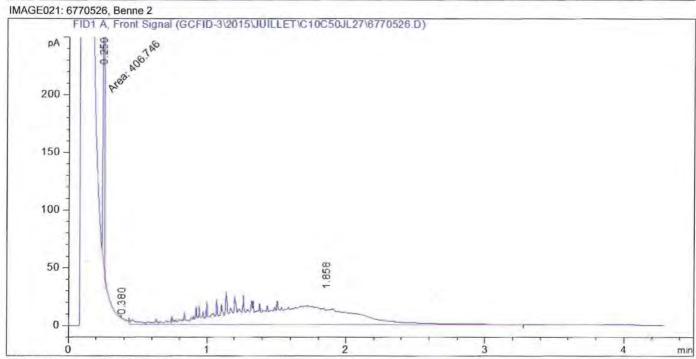


Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179





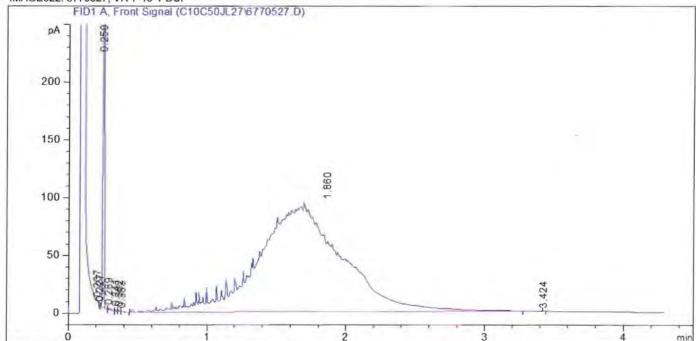


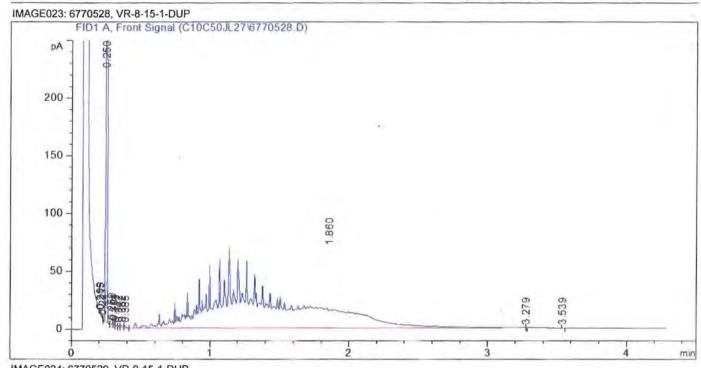


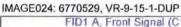
Image du chromatogramme

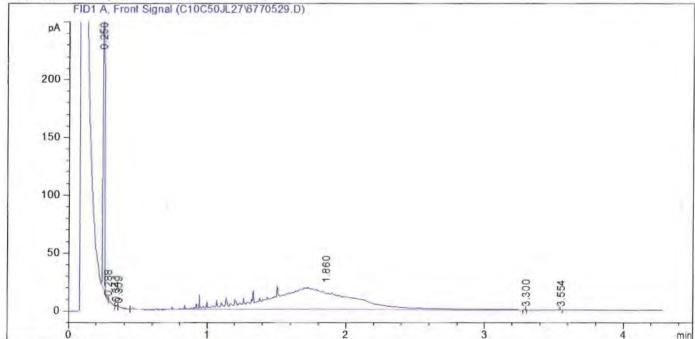
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 627112

N° BON DE TRAVAIL: 15A999179









NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

3306 BOUL ST-FRANCOIS

JONQUIERE, QC G7X2W9 (418) 547-5716

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Francois Boutin, Chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-09-15

VERSION*: 3

NOMBRE DE PAGES: 15

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

VERSION 3: Correction du chroma	togramme de l'échantillon 6956012 (V	/R-25-15 Paroi/0.45-0.75) - Page 11.	

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.

*NOTES



N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquel Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. PRÉLEVÉ PAR:

HAP + Séparation Benzo(h i k)fluoranthène (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-	11								DATE DU RAPPO	ORT: 2015-09-15	5
		-	1.1		CATION DE L'ÉC	MATRICE:	VR-23-15 Fond/1,5 Sol 2015-09-10	VR-24-15 Paroi/0,45-0,75 Sol 2015-09-10	VR-25-15 Paroi/0,45-0,75 Sol 2015-09-10	VR-26-15 Fond /0,75 Sol 2015-09-10	
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N: B	C/N:C	C / N: D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013	
Acénaphtène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Acénaphtylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0,1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0,1	<0.1	<0.1	<0,1	
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(j)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	(1)	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,h)pyrěne	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	4	10	34	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracéne	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0,1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Fluorêne	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0,1	1	10	34	0.1	<0,1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Měthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Méthyl-1 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td>0,1[A]</td><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	0,1[A]	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Méthyl-2 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td>0.1[A]</td><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	0.1[A]	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	
Dimethyl-1,3 naphtalène	mg/kg	0.1	4	10	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td>0.3[A-B]</td><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	0.3[A-B]	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td></td></a]<>	

Certifié par:

Slicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

HAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluoranthène (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-09	9-11							ı	DATE DU RAPPO	DRT: 2015-09-15
				IDENTIF	IGATION DE L'ÉC	HANTILLON:	VR-23-15 Fond/1,5	VR-24-15 Paroi/0,45-0,75	VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	VR-26-15 Fond /0,75
					DATE D'ÉCHANT	MATRICE:	Sol 2015-09-10	Sol 2015-09-10	Sol 2015-09-10	Sol 2015-09-10
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013
Friméthyl-2,3,5 naphtalène Étalon de recouvrement	mg/kg Unités	0.1	1	10 Limites	56	0.1	<0.1[<a]< td=""><td>0.2[A-B]</td><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	0.2[A-B]	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""></a]<>
Rec. Acénaphtène-d10	%			40-140			89	83	86	88
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%			40-140			103	93	97	96
Rec. Pyrène-d10	%			40-140		8	95	86	85	86

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

Certifié par:

F.B.E

La procédure des Láboratoires AGAT concernant les signatures et les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

PRÉLEVÉ PAR:

					HMA (Sol)							
DATE DE RÉCEPTION: 2015-0	TE DE RÉCEPTION: 2015-09-11 DATE DU RAPPORT: 2015-09-15												
				IDENTIF	ICATION DE L'ÉC	CHANTILLON:	VR-23-15 Fond/1,5	VR-24-15 Paroi/0,45-0,75	VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	VR-26-15 Fond /0,75			
						MATRICE:	Sol	Sol	Sol	Sol			
					DATE D'ÉCHANT		2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10			
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013			
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	5	0.1	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""><td><0.1[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.1[<a]< td=""></a]<>			
Chlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Dichloro-1,2 benzěne	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Dichloro-1,3 benzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Dichloro-1,4 benzène	mg/kg	0.2	1	10	10	0.2	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Éthylbenzène	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	0.4[A-B]	0.4[A-B]	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Styrène	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Toluêne	mg/kg	0.2	3	30	30	0.2	0.2[A]	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Xylènes (o,m,p)	mg/kg	0.2	5	50	50	0.2	5.5[B-C]	1.4[A-B]	<0.2[<a]< td=""><td><0.2[<a]< td=""></a]<></td></a]<>	<0.2[<a]< td=""></a]<>			
Étalon de recouvrement	Unités			Limites									
Rec. Fluorobenzène	%			40-140			106	109	92	99			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1) 6956011-6956012 Le contenant d'échantillon n'était pas rempli adéquatement, cela peut compromettre l'intégrité de l'échantillon pour l'analyse des composés organiques volatils.

Certifié par:

F.B.E



N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726 N° DE PROJET: 631421

TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

350, rue Franquet

Québec, Québec

CANADA G1P 4P3

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC. PRÉLEVÉ PAR: À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

				H	lumidité (S-F	HU) (Sol)					
DATE DE RÉCEPTION: 2	015-09-11								DATE DU RAPP	ORT: 2015-09-	15
				VR-23-15	VR-24-15	VR-25-15	VR-26-15	Z2 Paroi	Z2 Paroi A/0,	Z2 Paroi	Z2 Paroi B/0
	IDENTIFICATION	N DE L'ÉCHA	ANTILLON:	Fond/1.5	Paroi/0,45-0,75	Paroi/0,45-0,75	Fond /0,75	A/0-0,15	75-0,90	B/0-0,15	75-0,90
			MATRICE:	Sol	Sol	Sol	Sol	sol	sol	sol	sol
	DATED	ÉCHANTILL	ONNAGE:	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11
Paramètre	Unités	CIN	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013	6956317	6956326	6956329	6956331
% Humidité	%		0.2	10.9	7.7	9.2	15.2	15.2	9.2	14.2	10.0
				Z2 Paroi C	Z2 Paroi C /0,						
	IDENTIFICATIO	N DE L'ÉCHA	ANTILLON:	/0-0,15	75-0,90	Bennes 1 et 2	Bennes 3 et 4				
			MATRICE:	sol	sol	sol	sol				
	DATE D	ÉCHANTILL	ONNAGE	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11				
Paramètre	Unités	C/N	LDR	6956332	6956334	6956337	6956338				
% Humidité	%		0.2	8.7	11.6	8.9	9.1				

Commentaires; LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Certifié par:

FB



N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

350, rue Franquel Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.
PRÉLEVÉ PAR:

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TREEE VE 17413.									7.741		
			Hydroc	arbures pe	étroliers C1	0-C50 - IP	P (Sol)				
DATE DE RÉCEPTION: 2015-09-1	1								DATE DU RAPPO	ORT: 2015-09-	15
				IDENTIFI	CATION DE L'ÉC	CHANTILLON:	VR-23-15 Fond/1,5	VR-24-15 Paroi/0.45-0,75	VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	VR-26-15 Fond /0,75	Z2 Paroi A/0-0,15
						MATRICE	Sol	Sol	Sol	Sol	sol
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-10	2015-09-1
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N:B	C/N:C	C / N: D	LDR	6956008	6956011	6956012	6956013	6956317
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	845[B-C]	2050[B-C]	411[A-B]	294[<a]< td=""><td>11000[>E</td></a]<>	11000[>E
PP	NA					NA.	Diesel	Diesel-Huite	Huile	NA	Dièsel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			139	126	135	118	135
							Z2 Paroi A/0.	Z2 Paroi	Z2 Paroi B/0,	Z2 Paroi C	Z2 Paroi C
				IDENTIFI	CATION DE L'É	CHANTILLON:	75-0,90	B/0-0,15	75-0,90	/0-0,15	75-0,90
						MATRICE:	sol	sol	sol	sol	sol
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-11	2015-09-1
Paramètre	Unités	C/N:A	C / N: B	C/N:C	C/N:D	LDR	6956326	6956329	6956331	6956332	6956334
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	8360[C-D]	38300[>D]	9060[C-D]	7540[C-D]	14900[>[
IPP	NA.					NA	Diésel	Diésel	Diėsel	Diésel	Diésel
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			159	137	122	130	177
				IDENTIF	ICATION DE L'É	CHANTILLON:	Bennes 1 et 2	Bennes 3 et 4			
						MATRICE:	sol	sol			
					DATE D'ÉCHAN	TILLONNAGE:	2015-09-11	2015-09-11			
Paramètre	Unités	C/N:A	C/N: B	C/N:C	C/N: D	LDR	6956337	6956338			
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	5340[C-D]	4670[C-D]			
IPP	NA					NA	Diésel	Diésel			
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Rec. Nonane	%			40-140			135	135			

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C), D se réfère QC RESC (Annexe 1)

6956326 Il y a présence de composés volatils qui interférent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement.

6956334 Il y a présence de composés volatils qui interfèrent sur l'étalon de recouvrement. Cet effet de matrice cause une surévaluation significative de la récupération de l'étalon de recouvrement.

Certifié par:

oplicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les cértificats d'AGAT

La procédure des Laboratoires AGAT concemant les signatures et les signatures et les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signatures rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

		F	Maly	se or	ganiq										
Dale du rapport: 2015-09-15			T.	DUPLICAT	A	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	IFIĖ	ÉCH.	FORT	IFIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Lin	nites	% Récup.	Lim	iles	% Récup.	Lin	imites
TRIVIOLETTIC		iv son	Очрит	Dup #2	// Godin	méthode	(a) togale.	Inf	Sup.	is Meedle	Inf.	Sup	ло глазар.	inf.	Sup
HMA (Sol)															
Benzène	1	NA	NA	NA:	0.0	< 0.1	104%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130
Chlorobenzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	113%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130
Dichloro-1,2 benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	111%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130
Dichloro-1,3 benzène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	111%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	13
Dichloro-1,4 benzène	1	NA	NA	NA.	0.0	< 0.2	97%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	13
thylbenzéne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	112%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	13
Styrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	109%	80%	120%	NA		100%	NA	70%	130
Toluène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	105%	80%	120%	NA		100%	NA	70%	13
(ylėnes (o,m,p)	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.2	117%	80%	120%	NA	100%	100%	NA	70%	130
Rec. Fluorobenzène	1	NA	NA	NA	0.0	90	83%	40%	140%	NA		100%	NA	40%	140
	IDD /C-II														
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (S0I)	in.	7000			- 488	40001	760	4000		1000	1000		0000	
Hydrocarbures pêtroliers C10 à 050	7	NA	NA	NA	0.0	< 100	106%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	108	106%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140
IAP + Séparation Benzo(b,j,k)fluora	nthène (S	(101)													
cénaphtène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	14
cénaphtylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	78%	70%	130%	NA		100%	NA	60%	14
Inthracène	4	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	87%	70%	130%	NA		100%	NA	60%	14
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	- NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
Benzo(a)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
Benzo(e)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
Benzo(b)fluoranthène	- 1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
Benzo(j)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	89%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
Benzo(k)fluoranthène	- 1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	94%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
Benzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	92%	70%	130%	NA		100%	NA	60%	140
Benzo(g,h,i)pérylène	Ť	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	79%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	103%	70%	130%	NA	100%	N 7 CON	NA	60%	140
	1	NA	NA		0.0	< 0.1	94%	70%	130%		100%			60%	140
Dibenzo(a,h)anthracène Dibenzo(a,i)pyrène	4			NA						NA		7.5	NA		
Dibenzo(a,t)pyréne	1	NA NA	NA NA	NA NA	0.0	< 0.1	99% 86%	70%	130%	NA NA	100%		NA NA	60%	140
Dibenzo(a,I)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	81%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
iméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	90%	70%	130%	NA	100%	THE PARTY OF	NA	60%	140
luoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
luorêne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	84%	70%	130%	NA	100%		NA	60%	140
ndéno(1,2,3-cd)pyrène	1	NA	NA.	NA	0.0	< 0.1	87%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
léthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	86%		130%	NA	100%		NA	60%	140
laphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	77%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
hénanthrène	1	NA	NA.	NA	0.0	< 0.1	90%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
yrène	4	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	93%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
léthyl-1 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	76%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140
ěthyl-2 naphtalěne	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	83%	70%	130%	NA	100%	100%	NA.	60%	140
iméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	80%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TALLETTAN								-1120 1	201111	A CIA	man and the				
		Anal	yse c	rgan	ique d	de tra	ce (S	uite	2)						
Date du rapport: 2015-09-15			T.	UPLICAT	Α	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	IFIÉ	ĖCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup#1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Lin	nites	% Récup.		nites	% Récup.	Lin	nites
THUMBETTE	Cot	17 337.	550,11	Supple		méthode	in the same	Inf.	Sup.	78.70003	Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Acénaphtène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	90	79%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	105	97%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Pyrène-d10	1	NA	NA	NA.	0.0	87	85%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Hydrocarbures pétroliers C10-C50 -	IPP (So	1)													
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	6956329	38300	32900	15.2	< 100	86%	70%	130%	NA	100%	100%	70%	60%	140%
Rec. Nonane	1	6956329	137	137	0.0	103	102%	40%	140%	NA	100%	100%	127%	40%	140%

Certifié par:

F. B. Comment

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025-2005 comme le réquiert, lorsque applicable, CALA. CCN et MDDEFP. Toules les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

PRÉLEVÉ PAR:

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRELEVE PAR:				LIEU DE PRELEVEMENT			
PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE		
Analyse organique de trace	7.2.23.7		A Branco Market	1 MT - MT 1 M-3	7.500		
Acénaphtène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Acénaphtylène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(a)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(a)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(e)pyrėne	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(b)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(j)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(k)fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(c)phénanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Chrysène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Dibenzo(a,h)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Fluoranthène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Fluorène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
ndéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Méthyl-3 cholanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Phénanthrène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Pyrêne	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Mèthyl-1 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Méthyl-2 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Dimethyl-1,3 naphtalene	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Rec. Acénaphtène-d10	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA, 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Rec. Pyrène-d10	2015-09-11	2015-09-11	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS		
Benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Chlorobenzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Dichloro-1,2 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Dichloro-1,3 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Dichloro-1,4 benzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Éthylbenzéne	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Styrène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA, 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Toluène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Xylènes (o,m,p)	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
Rec. Fluorobenzène	2015-09-11	2015-09-11	VOL-160-5002F	MA. 400 - COV. 2.0	(P&T)GC/MS		
% Humidité	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5107F	MA. 100 - S.T. 1.0	GRAVIMÈTRIE		
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5100F	MA, 400 - HYD, 1.1	GC/FID		
Rec. Nonane	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID		
IPP	2015-09-14	2015-11-09	ORG-160-5101F	MA, 408 – IdePet 1.0	GC/FID		



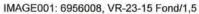
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

N° DE PROJET: 631421

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY



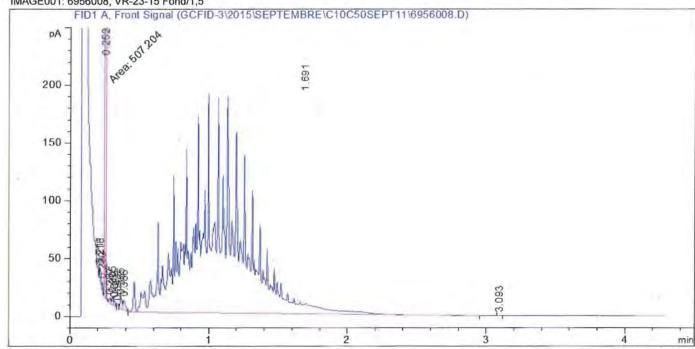


IMAGE002: 6956011, VR-24-15 Paroi/0,45-0,75

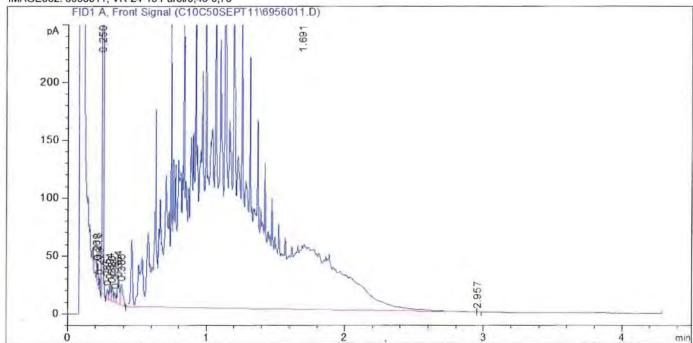


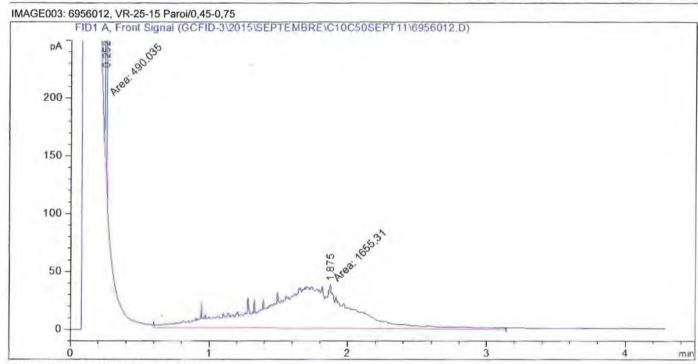


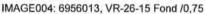
Image du chromatogramme

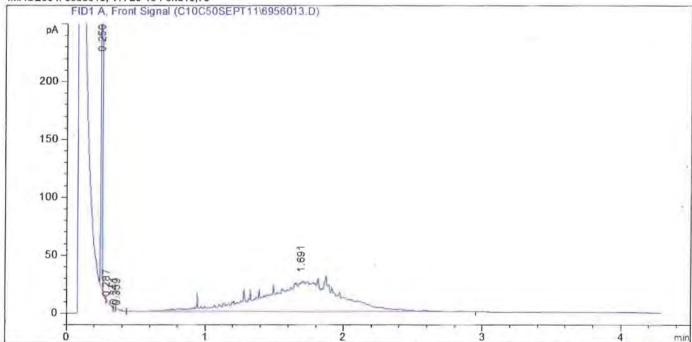
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726









350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

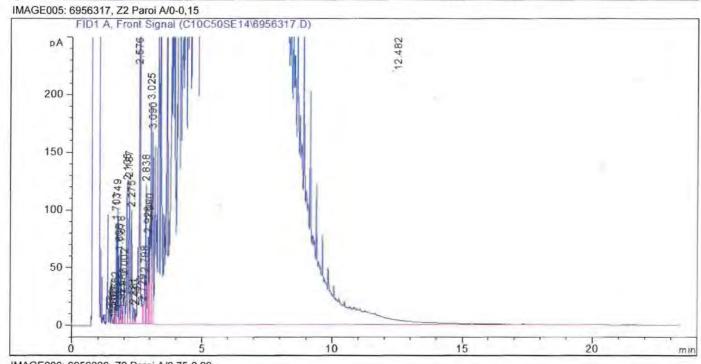
Image du chromatogramme

NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

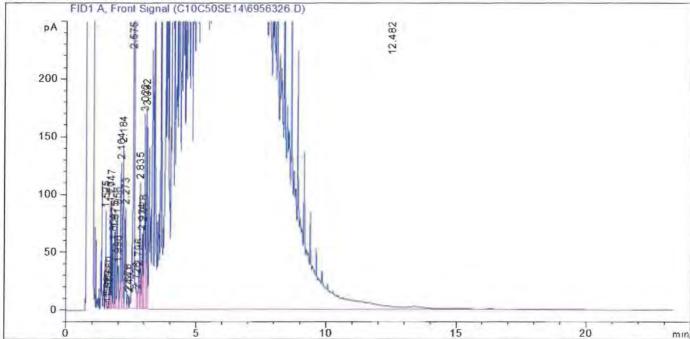
N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY









350, rue Franquet Québec, Québec CANADA G1P 4P3 TEL (418)266-5511 FAX (418)653-2335 http://www.agatlabs.com

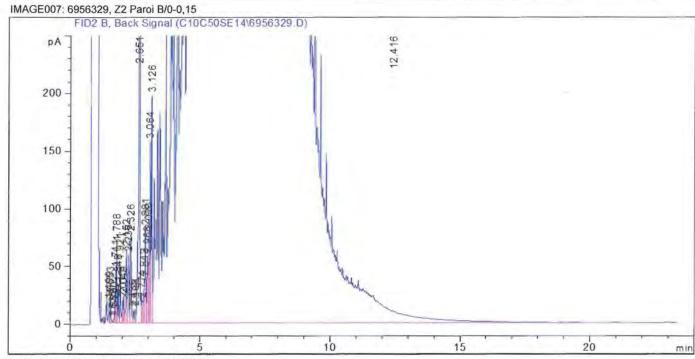
Image du chromatogramme

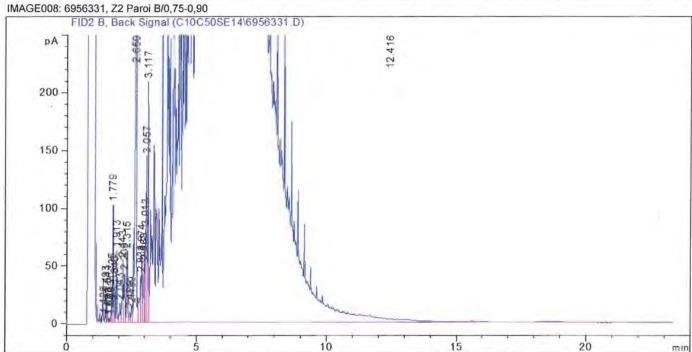
NOM DU CLIENT: GROUPE QUALITAS INC.

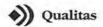
N° DE PROJET: 631421

N° BON DE TRAVAIL: 15Q017726

À L'ATTENTION DE: M. RICHARD TREMBLAY







Échantillons	Date	Acénaphtène	Acénaphtylène	Anthracène	Benzo(a)anthracène	Benzo(a)pyrėne	Benzo(b) fluoranthène	Benzo(j) fluoranthène	Benzo(k) fluoranthène	Benzo(c) phénanthréne	Benzo(e)pyrėne	Benzo(g,h,i)pérylène	Chrysène	Dibenzo(a,h) anihracène	Dibenzo (a,h) pyrėne
Unité		mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	Critère A*	0.1	0.1	0.1	0,1	0,1	0,1	0.1	0,1	0,1	-	0,1	0.1	0.1	0.1
	Critère B*	10	10	10	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1
	Critère C*	100	100	100	10	10	10	10	10	10	A	10	10	10	10
	RESC	100	100	100	34	34	136	136	7.36	56		18	34	82	34
/R-23-15 Fond/1,5	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
/R-24-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND.	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
/R-25-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
/R-26-15 Fond /0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND.	ND	ND	ND	ND	ND
Benne 2	2015-07-22	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Échantillons	Date	Dibenzo (a,i) pyrène	Dibenzo(a,l) pyrène	Dimėthyl-1,3 naphtalėne	Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	Fluoranthène	Fluorène	indéno(1,2,3-cd)pyrène	Méthyl-1 naphtalène	Méthyl-2 naphtaléne	Wethyl-3 cholanthrène	Naphtalène	Phénanthrène	Pyrène	friméthyl-2,3,5 naphtalène
Unité	1	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	Critère A*	0,1	0,1	0,1	0,1	0.1	0.1	0,1	0.1	0,1	0,1	0.1	0.1	0,1	0.1
	Critère B*	1	1	1.	1	10	10	1	1	1	1	5	5	10	1
	Critère C*	10	10	10	10	100	100	10	10	10	10	50	50	100	10
	RESC	3	34	50	34	100	100	34	-56	-56	-56	150	56	100	-56
VR-23-15 Fond/1,5	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND.	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-24-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND.	ND
VR-25-15 Paroi/0,45-0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
VR-26-15 Fond /0,75	2015-09-10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Benne 2	2015-07-22	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND



Échantillons	Profondeur (m)	Statut	Date	Hydrocarbures petroliers C10 à C50	dd	Benzène	Chlorobenzène	Dichloro-1,2 benzène	Dichloro-1,3 benzène	Dichloro-1,4 benzène	Éthylbenzène	Styrène	Toluène	Xylènes (o,m,p)
Unité				mg/kg		mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
			Critère A*	300		0.1	0,2	0,2	0,2	0,2	0.2	0.2	0,2	0,2
			Critère B*	700		0,5	1	1	1	1	5	5	3	5
			Critere C*	3500		5	10	10	10	10	50	50	30	50
	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		RESE	10000		2	10	10	19	10	50	50	310	39
aractérisation préliminaire du 13 juille	2015 (fonds de zon	e)									-			-
1/0-0.15 M	0-0.15		2015-07-13	9470	Diésel	- H	-	-	- +	20 M 5 6	-	-	-	-
2/0-0,20 M	0-0,20	-	2015-07-13	YASTAC	Diésel	-	~ ~	5-5-5	1		-		~	-
2/SOUS RÉSER.	1+	-	2015-07-13	21900	Diésel	-	P.	-	(200	-		197	1000	- 40
3/0-0,20 M	0-0.20		2015-07-13	19100	Diésel		-		-	. Desc.	-	-		-
ravaux de restauration de la zone 1 (fo	onds et parois interm	édiaires et fi	naux)											
R-1-15	0-0,15	Intermédiaire		1570	Diésel-Huile	-	-	-		-				
R-1-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	282	Diésel-Huile	-		-		-		-	-	-
R-2-15 Paroi	0-0.15	intermédiaire	2015-07-15	1040	Diésel-Huile	-	_	-	~	-		-	- M	~
R-2-15-1 Paroi	0-0,45	intermédiaire		4200	Diésel	-			-		-		- H -	- 10
R-3-15 Fond	0,15	intermédiaire		855	Diésel-Huile	-				-			-	0.00
R-3-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	261	Diésel-Huile	-		-		-	-		- M	-
R-4-15 Paroi	0-0.15	intermédiaire	2015-07-15	4770	Diésel-Huile	-	-	-	-	-		-		-
R-4-15-1 Paroi	0-0.45	final	2015-07-22	581	Diésel-Huile	-	-	-	**	-	-	100	1-0	-
R-5-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	617	Diésel-Huile	_	_	-						- 3
R-5-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	303	Diésel-Huile	-				-	-	-	5 H	-
R-6-15 Paroi	0-0.15	intermédiaire	2015-07-15	3420	Diesel-Huile	-	-			-0.	-	-	-	-
R-6-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	1130	Diésel-Huile	12.0	-	-	- 4			-	-	-
R-7-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	1150	Diésel-Huile		-		-	-		-	-	-
R-7-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	856	Huile		-	- 4	-	-		-	-	_
R-7-15-1-DUP Fond	0,45	final	2015-07-22	982	Huile	_	_	-	_	-	-	-	~	-
/R-8-15 Paroi	0-0.15	intermédiaire	2015-07-15	9050	Diésel		-	-	-	-	-		-	-
/R-8-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-13	383	Diésel-Huile			1 1 1			-			
R-8-15-1-DUP Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	434	Diésel-Huile	-	- 10	-	- 11	-			-	-
'R-9-15 Fond	0.15	final	2015-07-15	363	Diésel-Huile		- 10		- 44	-				-
R-9-15-1 Fond	0,45	final	2015-07-22	238	Hulle				100	-			1	-
R-9-15-1-DUP Fond	0.45	final	2015-07-22	203	Huile		-	-		-	-		_	-
R-10-15 Paroi	0-0.45	Intermédiaire	2015-07-15	1190	Diésel-Huile	-	-	-	-	-		-	-	-
R-10-15-1 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	263	Diésel-Huile	_		_	-	-	-	-		-
R-11-15 Fond	0,15	intermédiaire	2015-07-15	360	Diésel-Huile	- 10-	-		-	-	-	-	-	-
R-11-15-1 Fond	0.45	final	2015-07-22	113	NA				-	-	-	-	1000	- 24
R-12-15 Paroi	0-0.45	Intermédiaire	2015-07-15	264	NA NA			-	-	- 44	-	-	-	- 4
R-12-15-1 Paroi	0-0-45	final	2015-07-22	179	Diésel-Huile	-	-	-				-	1	-
R-13-15 Paroi	0-0.45	final	2015-07-22	286	Diésel-Huile			-	-	-	-	-	-	100
R-14-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	322	Diésel-Huile		-	-	-	-		_	-	-
R-15-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	308	Diésel-Huile	-		-	-	-	-			-
R-16-15 Paroi	0-0.45	final	2015-07-22	400	Diésel-Huile		-	-		-	-		-	-
R-17-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	300	Diésel-Huile	-	146	-	-	-			-	-
R-18-15 Paroi	0-0,45	final	2015-07-22	181	Diésel-Huile	-	-	-	-	-	-	-		_
R-19-15 Parol	0-0,45	final	2015-07-22	287	Diésel-Huile					-		-	-	- 4
/R-20-15 Paroi	0-0.45	final	2015-07-22	209	Diésel-Huile	-		_		_	-	-	_	-
/R-21-15 Ponctuel sous dalle	0-0,45	midi	2015-07-22	1260	Diésel-Hulle	-		-		1				-
R-22-15 Ponctuel axe conduite réservoir	0-0,45	-	2015-07-22	ND	NA NA			_		-			-	1
/R-23-15 Fond	1,5	final	2015-09-10	845	Diesel	ND	ND	ND	ND	ND	0.4	ND	0.2	5.5
/R-24-15 Paroi (surexcavation de VR-2-15)	0.45-0.75	final	2015-09-10	2050	Diesel-Huite	ND	ND	ND	ND	ND	0,4	ND	ND	1.4
R-25-15 Paroi	0.45-0.75	final	2015-09-10	411	Hulle	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
R-26-15 Fond	0-0.45	final	2015-09-10	294	Hulle	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND



Échantillons	Profondeur (m)	Statut	Date	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	ddi	Вепzèпе	Chlorobenzène	Dichloro-1,2 benzène	Dichloro-1,3 benzène	Dichloro-1,4 benzène	Éthylbenzéne	Styrène	Toluène	Xyiènes (o,m,p)
Unité				mg/kg	5.8	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
			Critère A*	300		0,1	0,2	0.2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
			Critère B*	700		0,5	1	1	1	1	5	5	3	5
			Critère C*	3500	1	5	10	10	10	10	50	50	30	50
			RESC	10000			10	16	10	10	.1/	50	30	21
Travaux de restauration de la zon	e 2 (fonds et parois)				Land Control									
Z2 Paroi A	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	11000	Diésel	~	1		34	_	-	- 2	-	-
Z2 Paroi A	0,75-0.90	intermédiaire	2015-09-11	8360	Diésel					1				
Z2 Paroi A	0-1,2	intermédiaire	2015-09-15	5950	Diésel	100	-	+	4.6				- 000	-
Z2 Paroi A-1	0-1,2	final	2015-09-17	1540	Diésel	-		100			-		-	-
Z2 Paroi A	1,2-1,5	intermédiaire	2015-09-15	6120	Diésel	-	-	-		-	-	**	-	-
Z2 Paroi A-1	1,2-1,5	final	2015-09-17	1280	Diéset		-		-		-	-	-	-
Z2 Paroi B	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	3000F	Diésel	-		-	- W	- 75	15 +000			-
Z2 Parol B	0,75-0,90	intermédiaire	2015-09-11	9060	Diésel	-	-				-	- 44	-	-
Z2 Paroi B-1	0-1.2	final	2015-09-17	2550	Diésel	~	-		-	-			-	-
Z2 Parol B-1	1,2-1,5	final	2015-09-17	3300	Dlései	at the	-	-	-	-		44.		
Z2 Paroi C	0-0,15	intermédiaire	2015-09-11	7540	Diésel	-	-	11	-			1000		
Z2 Paroi C	0.75-0.90	intermédiaire	2015-09-11	TABUD	Diésel	- 44	46	-	B	46.	- 2	- 24	340	-
Z2 Paroi C-1	0-1.2	final	2015-09-15	2450	Dièsel	-		-	-	-	-		-	
Z2 Paroi C-1	1,2-1,5	final	2015-09-15	2910	Diésel	~		-	-		- 4	-		-
Z2 Paroi D	0-1,2	intermédiaire	2015-09-15	6810	Diésel	~	-<	~	-	-	-	-	~	-
Z2 Paroi D	1,2-1,5	intermédiaire	2015-09-15	6330	Diésel		**	in .	-		- PC-			-
Z2 Paroi D-1	0-1,2	final	2015-09-21	154	Huile	-	-		-	-	-	~	_	~
Z2 Paroi D-1	1,2-1,5	final	2015-09-21	2170	Diésel		# 1	н —		-	-	-	-	-
Z2 Fond D-1	1,5	final	2015-09-21	1000	Diésel-Huile									
Z2 Fond 1,5	1,5	final	2015-09-15	2950	Diésel	**	- 11		-	-	. +	-	-	-
Puits d'exploration									-		-			1
PE-1-15 VR-1/0,0-0,91	0-0.91		2015-09-21	614	Diésel-Huile		- 44	-					-	-
PE-1-15 VR-2 /0.91-1.91	0.91-1.91		2015-09-21	ND	NA NA			1.4	-	-	-	-	-	
PE-1-15 VR-3/1.91	1.91		2015-09-21	ND	NA.		-	-	-	-	-	- 77	-	-
Contrôle des camions de tranport		r disposition		1300	1,45				-					1
Benne 2	des sois contamines pou	- Gisposition	2015-07-22	203	NA I	_	-	-			-			1
Bennes 1 et 2			2015-07-22	5340	Diésel	-		-	-		-	100	-	- 5
Bennes 3 et 4			2015-09-11	4670	Diésel	-			- m			100	-	-
Camion 0-40 m3		-	2015-09-11	5740	Diésel				-	-3-	-	- /-	-	-
Camion 50-80 m3			2015-09-15	3980	Diésel	**	-			- 4	-		-2-	-
Camion 80-120 m3	_		2015-09-13	6120	Diésel						-	-		+
Camion 3(VR-4)			2015-09-17	126	NA Diesei	- H			-		- 5	=	-	-

ANNEXE 3

DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE



Dossier n°: 631421



рното 1

Premières interventions réalisées sur le terrain pour la récupération du diésel.

Photographie fournie par le client

Vue vers le sud

2015-07-10



РНОТО 3

Aperçu du site d'entreposage d'équipements pétroliers hors-sol Vue vers le nord-est 2015-07-13



РНОТО 2

Aperçu du panache d'écoulement du déversement vers le nord.
Photographie fournie par le client
Vue vers le sud-ouest
2015-07-10



РНОТО 4

La flèche indique le point de déversement à la tête du réservoir combiné (essence/diésel)

Vue vers le nord-est
2015-07-13



Dossier n°: 631421



рното 5

Aperçu d'une zone d'écoulement du diésel sur une aire graveleuse (zone 1).

Vue vers le nord-est
2015-07-13



рното 6

Aperçu d'une zone d'écoulement de diésel à proximité (ouest) du réservoir. Vue vers le sud-ouest 2015-07-13



РНОТО 7

Travaux de restauration de la zone 1 Vue vers le nord-est 2015-07-22



РНОТО 8

Aperçu du réservoir et de la qualité apparent de l'eau de surface après une pluie (absence d'un film visible d'hydrocarbure). Vue vers le sud-est 2015-07-22



Dossier n°: 631421



рното 9

Reprise des travaux après le déplacement du réservoir de diésel. Aperçu des sols sous l'emplacement du réservoir (zone 2). Vue vers le sud-ouest2015-09-10



РНОТО 10

Déplacement des blocs pour investigation des sols en bordure de l'emplacement du réservoir (zone 2). Vue vers le sud 2015-09-10



РНОТО 11

Début des travaux de restauration des sols à l'emplacement du réservoir de diésel. Vue vers le nord-est 2015-09-11



<u>РНОТО 12</u>

Rencontre d'une nappe d'eau captive rencontrée à 1.5 m de profondeur dans l'excavation. 2015-09-11



Dossier nº: 631421



<u>РНОТО 13</u>

Travaux de démolition d'une partie de la dalle de béton (zone 2).

Vue vers le nord-ouest
2015-09-15



РНОТО 14

Aperçu générale de la zone 2. Vue vers le sud-est 2015-09-15



РНОТО 15

Poursuite des travaux d'enlèvement des blocs de béton pour caractérisation des sols (paroi C). Vue vers l'est 2015-09-15



рното 16

Aperçu de la zone 2 (fonds et parois d'excavation) Vue vers le nord-est 2015-09-15



Dossier n°: 631421



РНОТО 17

Préparation d'un découpage complémentaire de la dalle de béton jusqu'à la limite permise (limite d'excavation).

Vue vers l'est
2015-09-17



РНОТО 18

Excavation complémentaire de la paroi B (zone 2). Vue vers le sud-est. 2015-09-17



РНОТО 19

Aperçu de complément d'excavation et de la limite d'excavation de la paroi C (zone 2).

Vue vers le nord-est
2015-09-17



рното 20

Atteinte de la limite d'excavation de la paroi B (zone 2) Vue vers le sud-ouest. 2015-09-17





Complément d'excavation de la paroi D. Vue vers l'est 2015-09-21



Dossier n°: 631421

Limite d'excavation de la paroi D Vue vers le nord-ouest 2015-09-21



Aperçu de l'excavation et de la localisation du puits d'exploration réalisé pour la vérification de la stratigraphie des sols et en localisé en aval hydraulique présumé.

Vue vers le sud-est
2015-09-21



Présence d'un horizon de sols peu perméables rencontré à 1.9 m de profondeur 2015-09-21

ARTICLE 23 ET 24 (PAGES 109 À 121)

ANNEXE 5

PORTÉE ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

PORTÉE ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

1.0 Évaluation environnementale phase I

Ce rapport a été rédigé suite à des activités de recherche diligentes et à partir d'une évaluation de sources de données ponctuelles ou des renseignements obtenus auprès de tiers et qui peuvent comporter des incertitudes, lacunes ou omissions. Ces sources d'informations sont sujettes à des modifications au fil du temps, par exemple, selon l'évolution des activités sur le terrain à l'étude et ceux environnants.

L'évaluation environnementale phase I n'inclut aucun essai, échantillonnage ou analyse de caractérisation par un laboratoire. Sauf exception, l'évaluation s'appuie sur l'observation des composantes visibles et accessibles sur la propriété et celles voisines et qui pourraient porter un préjudice environnemental à la qualité du terrain à l'étude.

Les titres de propriété mentionnés dans ce rapport sont utilisés pour identifier les anciens propriétaires du site à l'étude et ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme document officiel pour reproduction ou d'autres types d'usages. Enfin, tout croquis, vue en plan ou schéma apparaissant dans le rapport ou tout énoncé spécifiant des dimensions, capacités, quantités ou distances sont approximatifs et sont inclus afin d'assister le lecteur à visualiser la propriété.

2.0 Conditions du sol et du roc

Les descriptions de sol et de roc incluses dans nos rapports sont présentées avec l'intention de fournir une information générale sur les conditions souterraines du terrain. Cette information ne doit en aucun cas être utilisée comme données géotechniques pour la conception et/ou la réalisation de construction, à moins que cette intention ne soit spécifiquement indiquée dans le texte de nos rapports.

La description et les caractéristiques des sols et du roc proviennent des données obtenues lors des forages et/ou des sondages effectués à une période donnée. Les contacts entre les différentes formations indiquées dans les rapports sont souvent approximatifs puisque les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Elles doivent être considérées comme des transitions entre les formations plufôt que comme des frontières fixes. La précision de ces contacts dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du terrain.

Le cas échéant, les contacts et les caractéristiques d'ensemble des différentes unités de sol et/ou de roc proviennent d'une interprétation et de corrélations effectuées entre les forages et/ou sondages. Elles peuvent donc varier entre les points de forage et/ou de sondage.

3.0 Conditions d'eau souterraine

Les conditions d'eau souterraine présentées dans nos rapports s'appliquent uniquement au terrain étudié à moins d'une indication contraire dans le texte de ceux-ci. La précision et la représentativité de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place, de la période, de la durée et du nombre d'observations effectuées. Ces conditions peuvent varier suivant les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite de travaux de construction ou de toute autre activité sur le site et/ou dans son voisinage immédiat.

4.0 Niveau de contamination

Les concentrations en contaminants présentées dans nos rapports sont déterminées à partir des résultats des analyses chimiques réalisées. Ces concentrations correspondent à celles détectées à l'endroit et à la date de nos travaux. Les niveaux de contamination sont établis en comparant les concentrations obtenues aux critères génériques suggérés par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) au moment des travaux. La nature et le degré de la contamination identifiés peuvent cependant varier entre les points d'échantillonnage, ils peuvent également varier dans le temps et/ou à la suite d'activités sur le terrain à l'étude et/ou sur des terrains adjacents.

Par ailleurs, le fait qu'une substance n'ait pas été analysée n'exclut pas qu'elle soit présente sur le site à une concentration supérieure au bruit de fond, à la limite de détection ou au seuil fixé par un règlement, une politique ou une directive.

5.0 Changement des conditions

Advenant que les conditions des lieux à un moment donné, différent de façon significative de celles indiquées dans nos rapports, le client doit prévenir Qualitas afin de permettre la mise à jour du contenu des rapports s'il y a lieu.

6.0 Utilisation des rapports

Toutes les informations, les données, les résultats, les interprétations et les recommandations présentés dans un rapport ne se rapportent qu'à un projet spécifique, tel que décrit dans ce même rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ni autre terrain, même adjacent. Elles sont de plus essentiellement basées sur les observations de terrain, les données recueillies et/ou les documents consultés afin de mener à terme le mandat accordé.

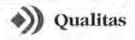
À moins d'avis contraîre, l'interprétation des données, les commentaires, les recommandations et les conclusions contenues dans nos rapports sont basés, au meilleur de notre connaissance sur les politiques, les règlements et les directives en vigueur et applicables au projet au moment de l'étude. Si ces politiques, règlements ou directives sont modifiés, Qualitas devrait être consulté afin de réviser, s'il y a lieu, le contenu du ou des rapports.

Lorsqu'aucune politique, réglementation ou directive n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires, recommandations et conclusions exprimés dans nos rapports sont fondés, au mieux de notre connaissance, sur les règles et pratiques acceptées dans les champs de compétence concernés.

Ce rapport a été élaboré à la demande et au bénéfice unique du client spécifié dans l'entête de la page titre du document, et il est destiné à l'usage du client et de tiers, si la liste de distribution en fait mention.

Qualitas Inc. n'assume aucune responsabilité en regard de l'usage du rapport par des tiers, à des fins légales, dans un contexte différent de celui pour lequel il a été préparé ou suite à une reproduction sans l'autorisation préalable écrite de Qualitas Inc.. Un tel usage nècessite une revue du document par un professionnel qualifié et le cas échéant des avis et recommandations spécifiques selon le contexte d'utilisation et les lois et règlements en vigueur. Toute opinion concernant l'application ou la conformité aux lois et règlements apparaissant dans ce rapport est exprimée sous toute réserve et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

Afin de conserver l'intégrité de ce rapport et permettre son interprétation de façon adéquate, aucune donnée, valeur ou résultat ne peut en être partiellement retiré.



Ministèra de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climationes

Québec 🖁 🖁

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay - Lac-Soint-Jean

AVIS DE RÉCLAMATION SANCTION ADMINISTRATIVE PÉCUNIAIRE

Saguenay, le 15 janvier 2019

Niobec Inc. 3400, chemin du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401764550

Le 6 novembre 2018, il a été constaté par une inspectrice de notre direction régionale que vous n'avez pas respecté la Loi sur la qualité de l'environnement ou l'un de ses règlements le 25 septembre 2018 au 3400, chemin du Colombium à Saint-Honoré et un avis de non-conformité vous a été envoyé à cet effet le 26 novembre 2018,

Par conséquent, en tant que personne désignée par le ministre et conformément à l'article 115.13 de cette loi, je vous impose une sanction administrative pécuniaire de 10 000 \$ à l'égard du manquement suivant :

Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant dans l'environnement au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi, soit le rejet dans la rivière Shipshaw d'un effluent minier (EF) dont la toxicité aigüe sur la daphnie excède la norme de 1 UTa inscrite à l'autorisation délivrée le 2 septembre 2014 (modification de l'attestation d'assainissement no 201102001).

Loi sur la qualité de l'environnement, articles 115.26 al. 1 (1) et 20, al.1

Compte tenu de l'analyse du dossier, la sanction est imposée en considérant notamment que les conséquences réelles ou appréhendées du manquement sur l'environnement ou l'être humain sont évaluées comme étant modérées.

Des facteurs aggravants sont présents au dossier.

Daniel Labrecque Directeur régional

-}<

AVISIDE RECLAMATION FOR THE STATE OF THE STAT

Pour acquitter ce montant, veuillez libeller un chèque à l'ordre du ministre des Finances et le transmettre, accompagné du bordereau de palement ci-dessous, à l'adresse qui y est mentionnée. Prenez note qu'à compter du 31º jour suivant la date de réception du présent avis, le montant dû portera intérêt au taux prévu par le premier allnéa de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale. Au besoin, vous pouvez conclure une entente de palement avec le ministre. À cet effet, vous pouvez communiquer avec la Direction des ressources financières et matérielles du Ministère au 418 521-3822.

Date: 15 janvier 2019

Nom: Niobec inc.

Sanction nº 401764550.

Montant: 10 000 \$

Sanctions administratives pécuniaires

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques

Edifice Marie-Guyart

3º étage, boîte 11

675; boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

RENSEIGNEMENTSIMPORTANTS

La sanction administrative pécuniaire

La Loi sur la qualité de l'environnement (cl-après « Loi ») permet aux personnes désignées par le ministre d'imposer une sanction administrative pécuniaire (ci-après « sanction ») à toute personne qui ne respecte pas les dispositions de cette ioi ou de ses règlements. Le cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires est présenté sur le site Web du Ministère (http://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/index.htm).

La détermination du montant de la sanction n'est pas laissée à la discrétion du Ministère; ce montant est fixé par la Loi ou par l'un de ses règlements, selon le manquement constaté.

À défaut d'acquilter la totalité du montant dû ou de respecter l'entente de palement conclue, un certificat de recouvrement pourra être délivré, à l'expiration des délais prévus pour demander le réexamen de la décision, pour contester la décision du réexamen devant le Tribunal administratif du Québec ou suivant la décision de ce tribunal.

Une fois ce certificat de recouvrement délivré, tout remboursement qui vous est dû par le ministre du Revenu peut faire l'objet d'une retenue pour payer le montant que vous devez. Si nécessaire, sur dépôt du certificat de recouvrement au greffe du tribunal compétent, la décision définitive qui étabilt le montant dû au Ministère deviendra exécutoire comme s'il s'agissait d'un jugement définitif et sans appel du tribunal et en aura tous les effets.

Soyez avisé qu'en application de l'article 115.50 de la Loi, les administrateurs et dirigeants d'une personne morale qui est en défaut de payer un montant dû au ministre en vertu de la présente loi ou de ses règlements sont solidairement tenus, avec celle-ci, au paiement de ce montant, à moins qu'ils n'établissent avoir fait preuve de prudence et de diligence pour prèvenir le manquement qui a donné lieu à la réclamation.

Soyez avisé qu'à défaut de payer le montant dû, le Ministère pourrait refuser de vous délivrer une autorisation en vertu de la Loi ou de ses règlements ou procéder à la modification, à la suspension ou à la révocation de toute autorisation déjà délivrée à votre égard.

Soyez également avisé que les faits à l'origine de la présente sanction pourraient aussi donner lieu à une poursuite pénale.

Le réexamen de la décision

La Loi vous permet de demander le réexamen de la décision de vous imposer la présente sanction. Ce réexamen est effectué par des personnes relevant d'une autorité administrative distincte de celle dont relevant les personnes désignées pour imposer les sanctions. Si vous désirez exercer ce droit, vous devez transmettre une demande par écrit dans les 30 jours suivant la date de réception du présent avis en indiquant les motifs justifiant votre demande.

Un formulaire est disponible à cette fin sur le site Web (http://www.environnement.gouv.qo.ca/lqe/bureau-sap/index.hlm) ou dans un bureau régional du Ministère. La demande de réexamen dûment signée peut être transmise par courriel (bureau.reexamen@environnement.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'adresse sulvante :

Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires (MELCC) Édifice Marie-Guyart 29º étage, boîte 13 675, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5V7

Vous aurez également le droit de contester la décision rendue à la suite de ce réexamen devant le Tribunal administratif du Québec,

Pour toute question relative à la procédure de réexamen, vous pouvez communiquer avec le Bureau de réexamen au numéro de téléphone suivant : 418 521-3861, poste 4693.

Le registre public des sanctions administratives pécuniaires

Veuillez noter qu'en application de l'article 118.5.1 de la Loi, votre nom ainsi que d'autres renseignements relatifs à la sanction administrative pécuniaire qui vous est imposée seront inscrits au registre que le Ministère est tenu de rendre public sur son site Web.

Québec 🖼 🖼

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 26 novembre 2018

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Niobec inc. 3400, chemin du Columbium Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0

N/Réf.:

7610-02-01-0202302

401753928

Objet:

Dépassement de la norme de toxicité (daphnie) pour le mois de septembre

2018 - Mine Niobec à Saint-Honoré

Mesdames, Messicurs,

Lors de la vérification réalisée le 6 novembre 2018 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la présente loi le 2 septembre 2014 (modification de l'attestation d'assainissement n° 201102001) pour l'exploitation de l'usine de traitement du minerai et du convertisseur de la mine, ne pas avoir respecté les normes, les conditions, les restrictions et les interdictions qui y sont prévues, soit le dépassement de la norme de toxicité pour la daphnie le 25 septembre 2018.
 - Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.
- Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant dans l'environnement au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi, soit un effluent minier toxique dans la rivière Shipshaw.

 Loi sur la qualité de l'environnement, article 20, al.1

3950, boulevard Harvey, 4° étage Saguenay (Québec) G7X 8L6 Téléphone : 418 695-7883 Télécopleur : 418 695-7897

Internet: http://www.environnement.gouv.gc.ca

Courriel: saguenay-lac-saint-jean@environnement.gouv.qc.ca

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 2 500 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 123.1
- 10 000 \$ Loi sur la qualité de l'environnement, article 20 al. 1

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Véronique Levesque au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 322 ou à l'adresse courriel veronique levesque @environnement.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

SR/VL/sd

Sylvain Roy, coordonnateur Secteur industriel

Liste des appels d'urgence environnementale

- 1. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 11 janvier 2020, 1 page;
- 2. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 19 décembre 2019, 1 page;
- 3. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 décembre 2019, 2 pages;
- 4. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 10 novembre 2019, 2 pages;
- 5. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 novembre 2019, 1 page;
- 6. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 septembre 2019, 2 pages;
- 7. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 août 2019, 2 pages;
- 8. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 août 2019, 1 page;
- 9. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 5 juillet 2019, 1 page;
- 10. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 juin 2019, 2 pages;
- 11. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 avril 2019, 2 pages;
- 12. Compte rendu d'un appel, 16 décembre 2019, 1 page;
- 13. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 décembre 2019, 1 page;
- 14. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 septembre 2019, 1 page;
- 15. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 avril 2019, 2 pages;
- 16. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 août 2019, 1 page;
- 17. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 14 mars 2019, 1 page;
- 18. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 février 2019, 1 page;
- 19. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 janvier 2019, 1 page;
- 20. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2018, 1 page;
- 21. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 8 janvier 2019, 1 page;
- 22. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2018, 1 page;
- 23. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 novembre 2018, 2 pages;
- 24. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 octobre 2018, 1 page;
- 25. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 août 2018, 1 page;
- 26. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 20 juillet 2018, 1 page:
- 27. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 15 juin 2018, 1 page;
- 28. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 12 juin 2018, 1 page:
- 29. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 26 avril 2018, 1 page;
- 30. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 février 2018, 1 page;
- 31. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 septembre 2017, 1 page;
- 32. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 11 juillet 2017, 2 pages;
- 33. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 mai 2017, 1 page;
- 34. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 1 mars 2017, 2 pages;
- 35. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 6 décembre 2016, 1 page;
- 36. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 19 octobre 2016, 1 page;
- 37. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 7 octobre 2016, 1 page;
- 38. Rapport d'intervention d'urgence, 16 août 2016, 5 pages:
- 39. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 16 août 2016, 2 pages;
- 40. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 28 juillet 2016, 2 pages;
- 41. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 28 juillet 2016, 2 pages;
- 42. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 27 avril 2016, 1 page;
- 43. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 mars 2016, 2 pages;
- 44. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 17 décembre 2015, 1 page;

- 45. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 10 juillet 2015, 2 pages;
- 46. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 4 juin 2015 1 page;
- 47. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 13 mai 2015, 2 pages;
- 48. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 23 février 2015, 2 pages;
- 49. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 18 décembre 2014, 1 page;
- 50. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 21 août 2014, 1 page;
- 51. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 22 juin 2014, 1 page;
- 52. Compte rendu d'appel de ligne d'UE, 2 juin 2014, 1 page